



**HAL**  
open science

## Prospective territoriale de la région de Sikasso en 2040 (Mali)

J M Sourisseau, Robin Bourgeois, J.F. Bélières, Mamy Soumare, Coulibaly B  
Traoré, Sidiki Traoré

► **To cite this version:**

J M Sourisseau, Robin Bourgeois, J.F. Bélières, Mamy Soumare, Coulibaly B Traoré, et al.. Prospective territoriale de la région de Sikasso en 2040 (Mali). GIZ, Conseil Régional de Sikasso. 2021, <https://agritrop.cirad.fr/602187/1/Sikasso%20en%202040%20GIZ%20Rapport%20final.pdf>. hal-04605892

**HAL Id: hal-04605892**

**<https://hal.science/hal-04605892v1>**

Submitted on 8 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



# Prospective territoriale de la région de Sikasso en 2040 (Mali)

Novembre 2021



Citation : Sourisseau JM., Bourgeois R., Bélières JF., Soumaré M., Coulibaly B. Traoré S. 2021. *Prospective territoriale de la région de Sikasso en 2040*. GIZ, Conseil Régional de Sikasso, 110 p. + Annexes.

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Remerciement</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>Introduction générale : une approche territoriale et anticipatrice</b> .....  | <b>7</b>  |
| Objectifs globaux .....  | 7         |
| Aperçu sur les approches territoriales et anticipatrice mobilisées.....  | 8         |
| Plan du rapport et principes de lecture .....  | 8         |
| <b>1 Champ de l'étude et méthodologie mobilisée</b> .....  | <b>11</b> |
| 1.1 Introduire et valider l'étude auprès des partenaires .....   | 12        |
| 1.2 Diagnostic des dynamiques régionales à partir de la documentation existante.....   | 13        |
| 1.3 Des enquêtes sur les conditions de vie au présent et les représentations du futur .....                                  | 13        |
| 1.3.1 Une enquête qualitative auprès de personnes ressources .....   | 13        |
| 1.3.2 Une enquête quantitative auprès des ménages de la région.....  | 14        |
| 1.4 La population de Sikasso en 2040 : projections et défis.....   | 15        |
| 1.5 Co-élaboration de scénarios d'évolution en 2040 et reconnection au présent.....  | 15        |
| 1.5.1 La méthodologie de co-élaboration de scénarios .....   | 15        |
| 1.5.2 La reconnection au présent.....  | 16        |
| 1.5.3 Remarques sur la mise en œuvre des ateliers.....   | 19        |
| 1.6 Communication et possible mobilisation dans le débat public.....   | 19        |
| <b>2 Sikasso hier et aujourd'hui : une trajectoire de développement atypique</b> .....                                       | <b>21</b> |
| 2.1 Une région historiquement tournée vers ses voisins .....   | 21        |
| 2.2 Une démographie motrice des dynamiques spatiales et sociales.....  | 22        |
| 2.2.1 Croissance démographique et densification des territoires.....   | 22        |
| 2.2.2 Un processus d'urbanisation « par le bas ».....  | 25        |
| 2.2.3 Aperçu sur les recompositions sociales et les relations intrafamiliales .....  | 25        |
| 2.3 La territorialisation des politiques publiques et son impact sur l'accès des sikassois aux infrastructures de bases..... | 26        |
| 2.3.1 La longue histoire de la décentralisation : des promesses largement déçues .....                                       | 26        |
| 2.3.2 Les grandes orientations des politiques nationales et régionales depuis 1991 .....                                     | 28        |
| 2.3.3 Des infrastructures en progrès et des services à améliorer .....   | 30        |
| 2.4 Une région avant tout agricole.....  | 34        |
| 2.4.1 Les céréales .....   | 35        |
| 2.4.2 Le coton .....   | 37        |
| 2.4.3 Une diversification agricole ancienne et prometteuse .....   | 38        |
| 2.4.4 Elevage .....  | 41        |
| 2.5 Une diversification économique en panne.....   | 43        |
| 2.5.1 Des emplois toujours essentiellement primaires .....   | 43        |
| 2.5.2 Un point d'attention sur l'économie aurifère .....   | 44        |
| 2.6 Une région sous la menace de l'insécurité.....   | 46        |
| 2.7 Sikasso et son espace régional : enjeux et défis de la coopération décentralisée .....                                   | 47        |
| <b>3 Première projection dans le futur : dynamiques démographiques et enjeux de développement</b> .....                      | <b>49</b> |
| 3.1 Projections démographiques : la poussée n'est pas terminée.....  | 49        |
| 3.2 Impacts potentiels et enjeux de développement du croît démographique.....  | 51        |
| 3.2.1 Projection des besoins en emplois en 2040 .....  | 51        |
| 3.2.2 Projection des besoins en terres agricoles en 2040 .....   | 52        |
| 3.2.3 Aperçus sur les besoins en infrastructures et personnels scolaires en 2040 .....                                       | 54        |

|          |   |            |
|----------|---|------------|
| <b>4</b> | <b>Quelques enseignements des enquêtes auprès des ménages.....</b>  | <b>57</b>  |
| 4.1      | Eléments sur les formes sociales dans la région de Sikasso .....  | 57         |
| 4.1.1    | La permanence des grandes unités économiques, à l'encontre des idées reçues.....                                | 57         |
| 4.1.2    | Des concessions jeunes et plutôt polygames .....  | 59         |
| 4.1.3    | Des femmes mariées jeunes, avec un nombre d'enfants élevés.....   | 60         |
| 4.2      | Systèmes d'activité : la place et les performances des activités agricoles .....                                | 60         |
| 4.2.1    | Agriculture et pluriactivité des chefs de ménage .....  | 60         |
| 4.2.2    | Pluriactivité des exploitations agricoles familiales .....  | 61         |
| 4.2.3    | Le foncier agricole : situation actuelle, évolutions passées et anticipées .....                                | 63         |
| 4.2.4    | Mécanisation et niveau d'équipement agricole des ménages .....  | 67         |
| 4.2.5    | Pratiques agricoles et changements techniques .....   | 69         |
| 4.2.6    | La commercialisation des produits agricoles.....  | 70         |
| 4.3      | Aperçus sur l'élevage.....  | 71         |
| 4.4      | Quel avenir pour les enfants ?.....   | 73         |
| 4.4.1    | La vision des parents .....   | 73         |
| 4.4.2    | La vision des enfants encore dans la concession.....  | 74         |
| 4.4.3    | Comparaison avec la situation de ceux qui sont déjà partis .....  | 75         |
| 4.5      | Perception des enquêtés de l'évolution du territoire .....  | 76         |
| 4.5.1    | Evènements qui ont impacté les conditions de vie .....  | 76         |
| 4.5.2    | Evènements qui pourraient impacter les familles à l'avenir .....  | 76         |
| 4.5.3    | Qualité des infrastructures économiques et sociales.....  | 77         |
| 4.5.4    | Autres éléments impactant le territoire.....  | 78         |
| <b>5</b> | <b>Les futurs de Sikasso en 2040 : repenser le présent à l'aune du futur .....</b>                              | <b>79</b>  |
| 5.1      | Résultats et enseignements de l'atelier .....   | 80         |
| 5.1.1    | Les facteurs de changement de la région de Sikasso .....  | 80         |
| 5.1.2    | Sept forces motrices.....   | 82         |
| 5.1.3    | Trames, synopsis et narratifs.....  | 85         |
| 5.1.4    | Les huit synopsis issus de l'atelier : 8 images de Sikasso en 2040.....   | 86         |
| 5.1.5    | Reconnexion au présent.....   | 89         |
| <b>6</b> | <b>De l'observation et de l'anticipation à l'action : quelques pistes de réflexion.....</b>                     | <b>97</b>  |
| 6.1      | Synthèse de l'étude : enseignements croisés pour la réflexion stratégique sur le développement de Sikasso ..... | 97         |
| 6.1.1    | Le diagnostic des dynamiques régionales à partir de la documentation existante.....                             | 98         |
| 6.1.2    | Les enquêtes sur les conditions de vie et les représentations du futur .....                                    | 98         |
| 6.1.3    | Les projections de la population de Sikasso en 2040 et les défis associés.....                                  | 100        |
| 6.1.4    | Co-élaboration de scénarios d'évolution en 2040 et reconnection au présent .....                                | 100        |
| 6.2      | Quelques messages clés à l'attention des décideurs locaux (et nationaux) .....                                  | 101        |
| 6.2.1    | La qualité de la gouvernance et des institutions .....  | 101        |
| 6.2.2    | La sécurité comme levier de développement et de transformation institutionnelle..                               | 101        |
| 6.2.3    | Les controverses autour de la place des jeunes et des femmes dans les prises de décisions .....                 | 102        |
| 6.2.4    | La nécessaire formalisation et réglementation de l'économie aurifère.....                                       | 102        |
| 6.2.5    | Un besoin de renouvellement du modèle agricole .....  | 102        |
| 6.2.6    | Le potentiel non exploité des nouvelles technologies .....  | 103        |
|          | <b>Références bibliographiques .....</b>  | <b>105</b> |
|          | <b>Liste des illustrations.....</b>   | <b>111</b> |
|          | <b>Annexes .....</b>  | <b>113</b> |

## Remerciement

Cette étude a mobilisé un grand nombre de personnes, au premier rang desquelles des ressortissants et experts de la grande région de Sikasso.

L'intérêt du Conseil Régional et l'appui constant de son secrétaire général et des élus engagés dès le début dans la démarche ont été déterminants dans la mise en œuvre pratique et conceptuelle. La forte mobilisation lors de la restitution des résultats à Sikasso en juillet 2021, témoigne de la qualité de cet engagement. L'équipe de coordination remercie chaleureusement ces acteurs clés du territoire pour leur participation.

Les résultats de cette étude sont le fruit de l'intelligence collective des 25 experts du territoire interrogés sur l'état et les futurs de Sikasso, puis réunis pendant deux semaines dans les locaux de l'ISH à Bamako. Témoins et acteurs du développement, ils sont aussi de fait les premiers bénéficiaires et utilisateurs potentiels des travaux. L'équipe de coordination souhaite insister sur la qualité, la franchise et la pertinence de leurs apports, et les remercier pour les moments de convivialité (au-delà de quelques tensions inévitables eut égard aux enjeux) partagés avec eux.

L'étude, financée par le ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), a été facilitée depuis Bonn par le projet sectoriel Zones rurales durables de la GIZ. Elle a été menée, au Mali, avec l'appui du projet de développement rural de la GIZ « Appui au Programme national d'irrigation durable à petite échelle ». L'équipe de coordination remercie les personnes impliquées derrière ces institutions et projets pour la constance dans les échanges et la confiance dans un montage innovant et complexe à mettre en œuvre.

Cette étude a aussi bénéficié d'apport multiples d'acteurs de la recherche. Une annexe du présent rapport détaille ces différentes et nombreuses contributions. Merci à tous pour avoir joué le jeu d'une méthodologie complexe et innovante.

***L'équipe de coordination espère surtout que les résultats collectivement obtenus seront utiles aux collectivités locales dans leurs tâches nombreuses et lourdes pour le bien des populations locales.***



# Introduction générale : une approche territoriale et anticipatrice

## Objectifs globaux

Les perspectives et les approches qui placent les territoires au centre du développement sont redevenues importantes dans le débat et la politique internationale. Parmi les raisons de ce renouveau, il y a la nécessité de localiser le développement durable, de mieux gérer les défis complexes auxquels sont confrontées les communautés locales dans le monde entier et d'agir pour un développement inclusif et équitable.

Le ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) souhaite renforcer la mise en œuvre des approches territoriales afin d'encourager leur contribution aux objectifs de développement durable (ODD). Par conséquent, le projet sectoriel Zones rurales durables de la GIZ a été mandaté pour faciliter le pilotage d'une prospective territoriale pour le compte du BMZ, en coopération avec le projet de développement rural « Appui au Programme national d'irrigation durable à petite échelle » au Mali. L'objectif de la prospective territoriale est d'identifier et d'explorer les tendances, les ruptures et les facteurs influençant un territoire donné en tenant compte de ses dimensions socio-économiques, techniques, écologiques et politico-institutionnelles.

Les régions de Sikasso, Koutiala et Bougouni dans leur ensemble, au sud du Mali, bénéficient de conditions naturelles et humaines favorables par rapport aux autres régions du pays. Elles disposent de chaînes de valeur agricoles fortes et d'une tradition politique et sociale, qui lui confèrent des avantages dans un contexte national tendu et instable. Cependant, la région n'est pas épargnée par les risques économiques, environnementaux et sociaux et, comme toute la région du Sahel, doit faire face aux défis d'une croissance démographique dynamique. Ce contexte général de relative stabilité fait de la région un espace privilégié où la planification stratégique est possible, mais illustre également les contraintes actuelles du Mali.

L'objectif premier de cette étude, qui pour ces raisons se concentre sur la région de Sikasso, est d'accompagner les habitants, les services techniques et les collectivités locales de la région de Sikasso dans un processus de réflexion et d'action portant sur leur territoire en mobilisant l'usage du futur. Il ne s'agit pas cependant de livrer un ensemble de recommandations ou un programme stratégique en tant que tel, mais de nourrir les acteurs de la région dans leur réflexion stratégique. En explorant l'avenir, elle ouvre la créativité et élargit le champ des possibles. L'ambition seconde est de contribuer à une réflexion plus générique sur le développement de l'utilisation du futur dans les approches territoriales.

Ce type d'approche est d'autant plus utile dans des contextes de mise en œuvre de processus de décentralisation. Les résultats de la prospective territoriale pour Sikasso permettent également d'informer sur la contribution de la prospective territoriale à la planification stratégique du développement en fonction du lieu, d'informer sur les avantages et l'applicabilité de la prospective territoriale dans les projets de développement rural, également dans les situations de fragilité politique, et de soutenir le pilotage de projets stratégiques et le conseil politique au Mali et plus globalement au Sahel.

## Aperçu sur les approches territoriales et anticipatrice mobilisées

La prospective territoriale peut être définie comme l'utilisation d'approches anticipatives appliquées à un espace géographique spécifique, identifié comme un territoire. Elle est généralement associée à l'objectif de permettre aux acteurs locaux de prendre des décisions concernant la situation actuelle de leur territoire, en tenant compte de ce qu'ils pensent qu'il pourrait lui arriver dans le futur. Par conséquent, le territoire visé est également un espace de gouvernance, et l'engagement des institutions de gouvernance partenariat de l'institution gouvernante de ce territoire est requis.

La prospective territoriale repose sur l'idée que la transformation des territoires n'est pas entièrement déterminée par des tendances globales et externes se produisant à des échelles nationales ou supérieures. Les acteurs locaux ont la capacité de façonner dans une certaine mesure ce qui pourrait arriver à leur territoire. Comme défini par Loinger et Spohr, (1985) : "La prospective territoriale a pour objet l'élaboration de visions, de perspectives et d'orientations concernant le devenir d'un territoire et de ses habitants pour éclairer et pour permettre des prises de position et des options stratégiques, dans les cas les plus complexes, un projet de territoire." L'ambition d'une approche territoriale est de comprendre le spectre des possibilités et des contraintes, afin de définir et de mettre en œuvre des opérations de développement (qui peuvent alors être sectorielles), ancrées localement et cohérentes. Dans la pratique, la plupart des activités de prospective territoriale utilisent des approches par scénarios.

L'Afrique subsaharienne est confrontée à un contexte particulier qui place la prospective territoriale au premier plan (Losch, 2016 ; OCDE, 2015). Une population majoritairement rurale où l'agriculture joue encore un rôle très important, une transition démographique inégale, une absence de processus d'industrialisation forts et l'absence de villes secondaires fonctionnelles contribuent aux déséquilibres territoriaux. La plupart des pays subsahariens sont à la croisée des chemins de la transformation rurale. Les avenir des territoires ruraux, en Afrique comme ailleurs, sont donc multiples et contrastés (Bourgeois, 2015).

Cette étude propose une mise en œuvre de ces principes d'utilisation des futurs possibles pour faciliter la construction stratégique au présent, à l'échelle d'un territoire donné. Son premier objectif est d'accompagner les habitants, les services techniques et les élus de la région de Sikasso. Mais il ne s'agit pas de délivrer une liste de recommandations ou une programmation stratégique en tant que telle. Il s'agit plutôt de faciliter une réflexion résolument territoriale de la région, qualifiant ses atouts et forces motrices spécifiques, les leviers internes d'action à potentiellement activer. Et il s'agit dans le même temps, en se projetant dans le futur, d'ouvrir la créativité et le champ des possibles, pour stimuler une réflexion originale sur l'activation des leviers du développement.

L'ambition de ce travail centré sur la collectivité territoriale de la région de Sikasso est aussi de proposer une réflexion plus générique sur l'utilisation du futur dans les approches territoriales. Les enseignements tirés de cette étude, ainsi que des autres expériences de prospectives territoriales, doivent contribuer à affiner et à systématiser les méthodes déployées.

## Plan du rapport et principes de lecture

La structure du rapport reflète la diversité des approches utilisées et combinées dans l'étude. Chaque partie peut être lue séparément, et se complète pour offrir une image contrastée de la région et révéler les principaux enjeux à intégrer dans ses stratégies de développement.

La première partie présente la méthodologie et la conception du processus d'étude. La deuxième partie expose les résultats de la revue bibliographique du territoire et, sur cette base, esquisse un

premier diagnostic. Elle compile des données initialement dispersées dans le but de reconstituer largement le passé et le présent du territoire. La vision dynamique qui en résulte ne prétend pas à l'exhaustivité, la complexité du fonctionnement global d'un territoire ne pouvant être appréhendée par la seule analyse de jeux de données statistiques.

La troisième partie consiste en une première projection dans le futur, avec l'estimation de la croissance démographique à l'horizon 2040, et la quantification des besoins théoriques associés en termes d'emplois, de terres agricoles et de services de santé et d'éducation.

La quatrième partie tire les principaux enseignements d'une enquête menée auprès de 300 ménages, en fournissant une description de leurs moyens de subsistance actuels, quelques enseignements du passé et leurs représentations de l'avenir.

La cinquième partie présente les résultats des deux ateliers menés pour co-développer des scénarios du territoire à l'horizon 2040. Un groupe d'experts a fourni des éléments d'exploration du futur, qui ont interrogé le présent et permis de penser différemment les enjeux et les manières possibles d'y répondre. Il a conduit à la construction de huit scénarios, dont cinq ont été entièrement développés en images complètes de Sikasso en 2040.

La sixième partie présente les résultats du passage de l'anticipation à l'action. Elle comprend l'identification, avec le même groupe d'experts, des points de basculement et des questions stratégiques.

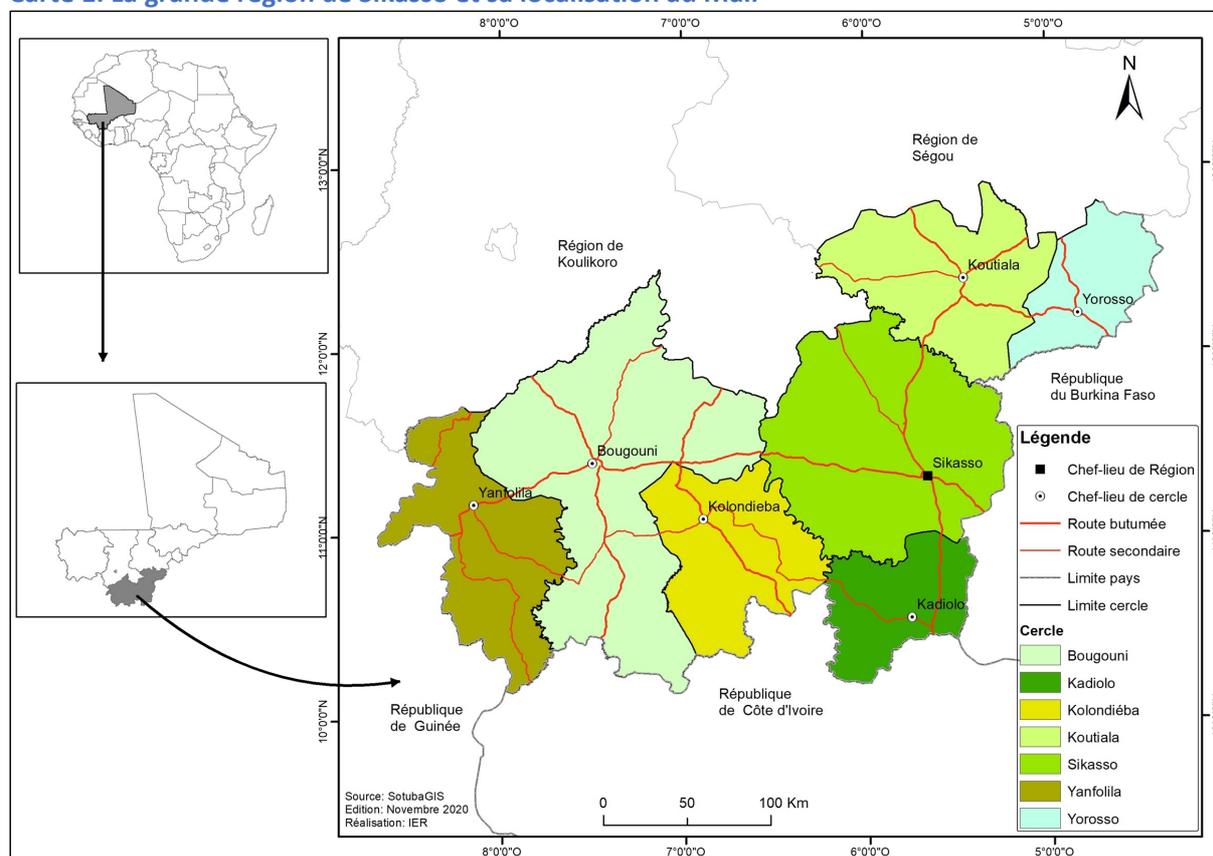


# 1 Champ de l'étude et méthodologique mobilisée

Prévu à partir de l'Accord d'Alger de 2015 et de la loi n°2017-051 d'octobre 2017, le passage de 10 à 20 régions au Mali, est aujourd'hui effectif. L'ancienne région de Sikasso a été divisée en trois régions : Sikasso, comprenant les cercles de Sikasso et Kadiolo ; Bougouni, comprenant les cercles de Bougouni, Yanfolila et Kolondieba ; Koutiala, comprenant les cercles de Koutiala et Yorosso. A moins que le glissement ne soit acté, les administrations de ces nouvelles régions se mettent progressivement en place, et leur affirmation constitue l'un des enjeux politiques et institutionnels des prochaines années.

Dans la suite de ce document, la région de Sikasso fait référence, par défaut, à la grande région précédant la mise en œuvre de la dernière réforme. Ce choix, discuté avec les partenaires du Conseil régional, se justifie par le fait que de nombreuses statistiques sont encore représentatives de la grande région. Le territoire de l'ancienne région de Sikasso a également du sens pour les acteurs locaux, et c'est toujours l'espace dans lequel s'opèrent les réflexions stratégiques, les questions institutionnelles et les tâches administratives.

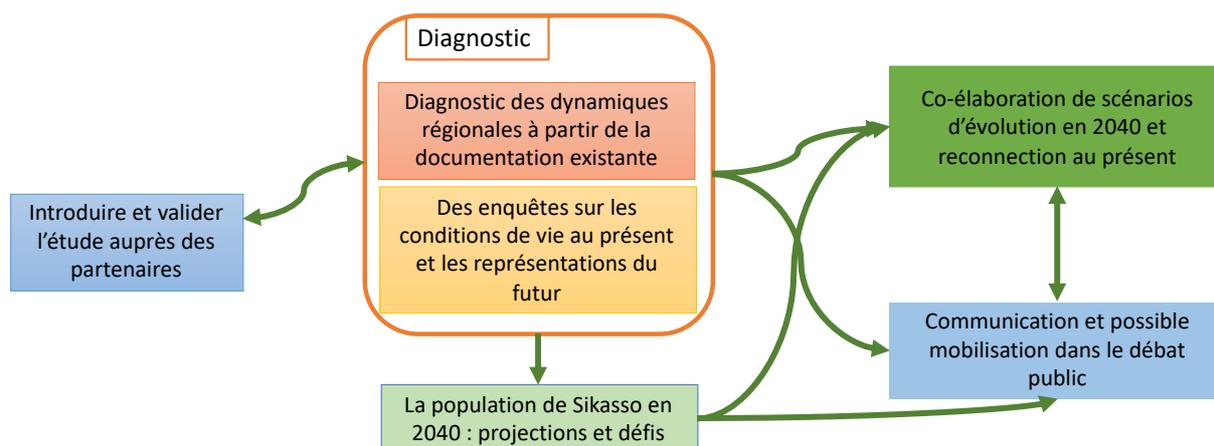
Carte 1. La grande région de Sikasso et sa localisation au Mali



L'horizon temporel retenu pour explorer les futurs de la région de Sikasso est 2040. Cet horizon est encore suffisamment proche pour permettre de discuter des dynamiques déjà en cours, notamment celles sur lesquelles les acteurs locaux pensent avoir un contrôle partiel. L'horizon est également suffisamment éloigné pour stimuler la créativité et imaginer des ruptures significatives, élargissant ainsi l'espace des futurs possibles.

L'originalité et la force de cette méthodologie résident dans la mise en œuvre d'un ensemble d'études et d'activités coordonnées, impliquant six étapes principales (voir figure ci-dessous).

Figure 1. Les étapes de la méthodologie



Note : Les flèches vertes représentent le flux des produits intermédiaires entre chaque étape

Pour la prospective territoriale de la région de Sikasso, l'horizon temporel choisi est 2040. Au plan géographique, l'étude est centrée sur la collectivité « Région de Sikasso » avec ces sept cercles<sup>1</sup>. Cet horizon est encore suffisamment proche pour permettre de discuter des dynamiques déjà en cours, en particulier celles sur lesquelles les acteurs locaux pensent avoir un contrôle partiel. 2040 est également suffisamment loin dans le temps pour stimuler la créativité, en imaginant de nombreuses trajectoires contrastées, et en envisageant des ruptures pouvant être radicales.

L'originalité et la force de la méthodologie proposée reposent sur la mise en œuvre d'un ensemble d'études et d'animations coordonnées : bibliographie, collecte de données primaires originales, entretiens avec les acteurs du territoire, compilation de données secondaires, étude démographique rétrospective et prospective, facilitation d'ateliers participatifs de construction de scénarios et de recommandations, communication et accompagnement des partenaires. Cette approche nécessite 6 grandes étapes.

## 1.1 Introduire et valider l'étude auprès des partenaires

Pour que l'étude ait une utilité sociale et politique, elle doit nécessairement associer activement les institutions de gouvernance du territoire. Aussi, bien en amont du début des travaux, des réunions ont été organisées avec le conseil régional, en informant conjointement les ministères concernés, sur l'intérêt du travail. Commanditaire de l'étude, la GIZ au Mali a bien entendu été associée à cette préparation.

L'équipe en charge de la mise en œuvre n'a pas été seule impliquée dans ces phases initiales. Son cœur d'activité a résidé dans un rôle technique et d'animation, la dimension politique et institutionnelle revenant au bailleur et aux bénéficiaires directs.

Après des discussions préalables, la GIZ au Mali, l'équipe de l'IER et de l'ISH et le Conseil Régional de Sikasso ont organisés quatre réunions à Sikasso. Du fait des protocoles internes de sécurité, l'équipe du CIRAD n'a pas pu s'y rendre, mais a apporté un soutien technique à distance. Une première réunion technique en décembre 2020, a permis de présenter aux élus et agents du Conseil Régional et aux services techniques déconcentrés de l'Etat les objectifs, le contenu et le déroulement opérationnel de l'étude, pour accord. Une seconde réunion, plus restreinte, visant à confirmer les engagements pris et à impliquer le Conseil Régional dans la collecte des données secondaires, s'est tenue en Mars 2021.

<sup>1</sup> Sikasso, Koutiala, Bougouni, Kadiolo, Kolondiéba, Yanfolila et Yorosso.

Enfin, un lancement officiel, de nature plus institutionnelle et dans un format élargi et avec une couverture médiatique, s'est tenu en avril 2021. Les résultats de l'étude ont été restitués lors d'un atelier final le 15 juillet 2021 (Annexe 14), en présence des acteurs de la Région, du ministère de du développement rural, de la GIZ et des participants aux ateliers de co-élaboration de scénarios.

## **1.2 Diagnostic des dynamiques régionales à partir de la documentation existante**

L'étude comprend une analyse de la littérature disponible dans la région. L'objectif est de saisir la trajectoire de la région, en remontant aussi loin dans le temps que possible.

Les trajectoires sectorielles ont été reconstruites à partir des sources statistiques habituelles de l'INSTAT, de la CMDT et des ministères et directions régionales sectorielles (notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et des infrastructures). Ont ainsi été utilisées les séries de données sur l'environnement humain et physique, l'économie, la santé, l'éducation, l'infrastructure, la sécurité, l'action collective, etc. De même, les processus institutionnels de planification et de prise de décision, y compris les évolutions de la gouvernance locale, ont été pris en compte dans le diagnostic.

Il ne s'agit pas de couvrir ici l'ensemble des thématiques expliquant les dynamiques régionales ; ce serait irréaliste dans le cadre de cette étude. L'objectif est davantage, en tenant compte à la fois de la disponibilité et de la qualité des données et du caractère stratégique des thèmes, de territorialiser les connaissances, de sortir autant que possible des approches sectorielles pour donner du sens et de la cohérence spatiale et multi-sectorielle. L'objectif est bien de comprendre les principales dimensions du développement de la Région, et leur articulation à l'échelle du territoire. De fait, un des produits de ce diagnostic est une liste de facteurs de changements, qui sont ensuite utilisés dans la co-élaboration des scénarios. Au-delà, l'objectif est de « raconter une histoire », cohérente et inspirante, du fonctionnement économique et social du territorial.

Malgré les efforts déployés par les services compétents, les statistiques sont souvent lacunaires, voire peu fiables. Le poids des activités informelles expliquent largement ces lacunes, mais la réduction des moyens dédiés limitent aussi la production de données statistiquement représentatives aux échelles des cercles et des communes. Chaque fois que cela est possible, nous avons privilégié l'intra-territorial, mais la plupart des séries ne sont disponibles qu'à l'échelle de la région.

## **1.3 Des enquêtes sur les conditions de vie au présent et les représentations du futur**

### **1.3.1 Une enquête qualitative auprès de personnes ressources**

Une première enquête a été menée auprès de 26 personnes ressources spécifiquement identifiées à Sikasso, Koutiala et Kadiolo, pour permettre une diversité de points de vue sur les dynamiques locales et les différents secteurs d'activité. Elle complète et vérifie les résultats sur la situation économique et le cadre politico-institutionnel de Sikasso. Ces personnes-ressources ont également été choisies parce qu'elles sont engagées, de par leurs responsabilités, dans la gestion du territoire (élus, représentants d'organisations professionnelles ou associatives, chefs traditionnels, acteurs privés, etc.) et/ou engagées dans une réflexion prospective sur l'avenir de ces territoires (chercheurs, responsables d'ONG, etc.). Malheureusement, nous avons eu des difficultés à interviewer des femmes. C'est un véritable biais concernant cette enquête, que nous avons essayé de rattraper avec la mobilisation d'un nombre important de femmes pour les ateliers prospectifs.

Les entretiens ont été réalisés directement par l'équipe de IER et de l'ISH, sur les lieux de résidence ou de travail des personnes, pour l'essentiel dans la région. Les personnes ont été interrogées principalement sur leur représentation du fonctionnement de certaines thématiques clés (voir le questionnaire en annexe). Les résultats ont été utilisés pour illustrer et qualifier certaines dynamiques quantifiées lors du diagnostic bibliographique. Aussi, plutôt qu'un chapitre consacré à ces résultats, nous avons choisi de les présenter au fil du texte, lorsqu'ils nous semblaient particulièrement éclairants.

### 1.3.2 Une enquête quantitative auprès des ménages de la région

Une seconde enquête vient compléter la collecte de données. Elle est plus particulièrement consacrée aux trajectoires suivies par les exploitations familiales agricoles et les ménages urbains, et aux stratégies adoptées pour s'adapter aux changements. Sont particulièrement ciblées la mobilité professionnelle, l'éducation et la formation des enfants, la transmission du patrimoine et l'adaptation des systèmes d'activités (voir questionnaire en annexe). Des chefs de famille, ainsi qu'un échantillon de femmes et de jeunes issus de ces familles, ont pu exprimer leurs perspectives sur la région en 2040, leurs craintes et leurs espoirs.

L'échantillonnage a été réalisé sur la base d'un choix raisonné des communes et villages et quartiers, avec l'objectif de représenter le plus possible la diversité des situations de la région. Le choix des villages et quartiers a été effectué en concertation avec des personnes ressources de la région, et de manière à couvrir trois milieux : rural, urbain et intermédiaire. Le mot « intermédiaire », renvoie à des villes de niveau tertiaire en cours d'urbanisation, mais non encore dotées de tous les attributs et des équipements d'une ville au sens du code des collectivités.

L'échantillon est constitué de concessions ou unités de résidence, qui, pour la grande majorité, sont constituées de plusieurs ménages (au sens de famille nucléaire) ; celui du chef de concessions et ceux de ses dépendants<sup>2</sup>. Ces concessions ont été tirées au sort dans les villages ou quartiers retenus. 300 exploitations agricoles familiales (EAF) ont été enquêtées (voir le détail Annexe 6). Pour toutes ces concessions, le chef a été interrogé en utilisant le questionnaire principal. Une des femmes présentes et un des jeunes ont également été interrogés avec un questionnaire spécifique. L'échantillon par cercle est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau 1. L'échantillon des enquêtes ménages par cercle**

| Cercle       | Nbre familles | Nbre Femmes | Nbre Jeunes | Nbre ménages | Pop totale   |
|--------------|---------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Bougouni     | 60            | 60          | 59          | 161          | 1274         |
| Kadiolo      | 40            | 39          | 35          | 106          | 799          |
| Kolondieba   | 21            | 21          | 19          | 72           | 551          |
| Koutiala     | 60            | 60          | 60          | 166          | 1058         |
| Sikasso      | 59            | 59          | 54          | 177          | 1325         |
| Yanfolila    | 39            | 39          | 38          | 101          | 726          |
| Yorosso      | 21            | 21          | 21          | 66           | 508          |
| <b>TOTAL</b> | <b>300</b>    | <b>299</b>  | <b>286</b>  | <b>849</b>   | <b>6 241</b> |

Au total, ce sont 885 personnes qui ont été interrogées. L'enquête a été réalisée par l'IER et l'ISH de fin décembre 2020 à début mars 2021, par des équipes d'enquêteur et de superviseurs formés au préalable. Les informations ont été saisies en mars 2021 par ces mêmes équipes, puis apurées et vérifiées. Il faut rappeler que ces données ne sont pas statistiquement représentatives ; les informations qu'elles apportent doivent être considérées comme des indications sur la manière dont

<sup>2</sup> La plus grande exploitation agricole familiale de l'échantillon est constituée de 13 ménages regroupant 69 personnes présentes (vivant de manière régulière dans l'EAF).

les ménages perçoivent leur situation actuelle, les évolutions passées et les perspectives pour leur famille et leur territoire. Chaque fois que possible, ces résultats seront mis en perspective avec les résultats de l'enquête LSMS-ISA (CPS/SDR, 2019).

## 1.4 La population de Sikasso en 2040 : projections et défis

La population de la région en 2040 a été estimée, à partir des données du dernier RGPH (2009), des enquêtes EDS (démographie et santé) et de la série EMOP (conditions de vie des ménages) et des RGPH précédents pour formuler des hypothèses de fécondité, de natalité et de mortalité, puis à l'aide d'un logiciel standard de projection démographique. En fonction des hypothèses, des projections constantes, élevées, moyennes et faibles sont calculées. Les pyramides des âges des projections ont été reconstituées avec les mêmes hypothèses.

Sous ces différentes hypothèses, l'étude mesure les demandes potentielles d'emplois en 2040 (le nombre de jeunes entrant chaque année sur le marché du travail), de terres agricoles (sous différentes hypothèses de productivité à l'hectare), d'infrastructures et de personnel d'éducation (pour maintenir le niveau actuel et répondre aux normes de l'UNICEF). L'objectif est de quantifier les défis de développement (via les besoins), et de les comparer à la trajectoire récente de la région, afin de juger de l'ampleur des efforts à fournir. L'originalité est de fournir cette évaluation à l'échelle régionale.

## 1.5 Co-élaboration de scénarios d'évolution en 2040 et reconnection au présent

### 1.5.1 La méthodologie de co-élaboration de scénarios

La méthodologie de **co-élaboration des scénarios** utilisée a pour objectif de produire des scénarios sur l'avenir de la région de Sikasso à partir d'informations qualitatives sur son évolution passée, sur la situation présente et les interrogations sur le futur (Bourgeois et al., 2017). Ces scénarios sont des représentations du futur connectées au présent. Pour cela, un groupe de personnes-ressources est choisi et accompagné dans un enchaînement de séquences de travail assurant la rigueur et la cohérence des résultats. Ces personnes-ressources sont choisies parce qu'elles sont des « experts » de la région et de ses dynamiques, vivant dans la région. « Expert » n'est pas forcément lié au milieu universitaire ou à des responsabilités administratives ou électives, mais à une expérience concrète sur un sujet précis. L'objectif est de réunir une diversité de personnes dont les connaissances couvrent les principales dimensions (économiques, sociales, techniques, environnementales, politiques) qui pourraient transformer la région. Le profil des compétences des 25 experts est reporté en annexe 7.

La première journée de l'atelier a permis tout d'abord d'immerger les participants dans l'avenir lors d'une session « Craintes et espoirs » pour l'avenir de Sikasso, leur permettant de se présenter.

En préparation de l'atelier, l'équipe d'animation avait préparé une liste préliminaire de **facteurs de changement** sur la base du diagnostic, des enquêtes auprès des ménages de la région et des entretiens avec les personnes-ressources. Les facteurs de changement correspondent à des dynamiques passées, présentes et futures, perçues comme ayant potentiellement une influence sur l'évolution du territoire. Il s'agit de forces considérées comme internes, sur lesquelles les acteurs du territoire peuvent agir directement. Les forces externes que les acteurs du territoire ne peuvent contrôler ou influencer ne font pas l'objet de l'atelier, même s'il est important de les prendre en compte par ailleurs dans la mise en œuvre de stratégies de développement territorial.

A la suite de la présentation du diagnostic, une discussion approfondie a permis de finaliser la liste de ces forces de changement et de produire, pour chacune une définition précise et validée par le groupe. Une analyse systématique des influences mutuelles directes entre forces de changement, aussi appelée **analyse structurelle**, a ensuite été réalisée. Les participants ont discuté collectivement facteur par facteur l'existence d'une influence directe de chaque facteur sur tous les autres. L'existence d'une telle influence est notée "1" dans un tableau carré appelé **matrice d'influence/dépendance**, qui reprend tous les facteurs en lignes et en colonnes. L'absence d'influence directe est notée "0". Ce processus est mené jusqu'à ce que chaque cellule du tableau soit remplie de "1" ou de "0". Le résultat représente la façon dont les participants voient collectivement toutes les interactions directes entre ces forces, qui sont considérées comme formant un système dont les éléments sont connectés. Les influences indirectes ne sont pas prises en compte car elles sont calculées automatiquement par la suite par multiplication matricielle, complétant ainsi l'analyse structurelle.

La matrice résultante est reliée à un graphique positionnant chaque facteur selon ses degrés d'influence et de dépendance, c'est-à-dire combien d'autres facteurs il a influencé et par combien d'autres facteurs il est influencé. Ce graphique permet de visualiser la position de chaque facteur dans quatre quadrants correspondant respectivement aux **forces motrices**, aux leviers, aux produits, et au facteur singulier. Cette classification des facteurs fournit une représentation structurée du système et permet de sélectionner les forces motrices, c'est-à-dire les facteurs ayant une influence majeure et dont la dépendance est faible.

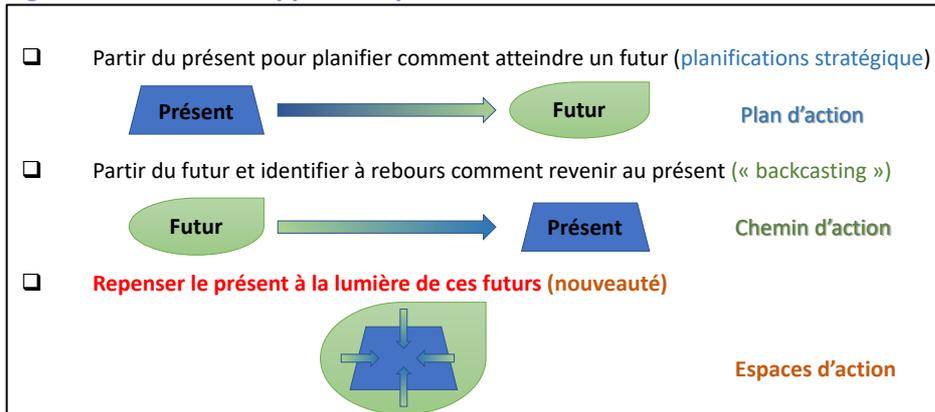
A la suite, une réflexion est engagée pour identifier et produire des états du futur, contrastés et mutuellement exclusifs. Ces états du futur constituent un jeu d'hypothèses permettant de balayer le champ des situations possibles à l'horizon temporel fixé (ici, 2040). On obtient alors un tableau morphologique rassemblant tous les états du futur de toutes les forces motrices. Ce travail a été réalisé en plénière et en groupe lors des deux derniers jours de la première semaine. A la suite, l'équipe d'animation a réalisé un travail d'identification des **incompatibilités** entre les états du futur afin d'assurer la cohérence des résultats basés sur leur utilisation. Ce travail a été réalisé dans l'intervalle entre les deux semaines de l'atelier et partagé avec les personnes-ressources.

L'étape suivante, appelée **analyse morphologique**, consiste en la création de **trames** et la production de **synopsis**. Les trames sont des combinaisons connectant un état du futur de chaque force motrice ; elles prennent en compte les incompatibilités identifiées précédemment. Ces trames sont discutées afin de retenir celles qui constituent des représentations du futur, contrastées et mutuellement exclusives. Les trames retenues sont alors transformées en synopsis élaborés en développant un récit court basé sur le contenu de chaque état du futur. Les synopsis sont ensuite développés sous forme de **narratifs** complets en intégrant progressivement, pour les autres forces du système, des états du futur assurant la cohérence et la plausibilité de chaque représentation du futur.

### 1.5.2 La reconnection au présent

Ensuite, les synopsis sont reconnectés au présent. Pour ce faire, la démarche adoptée diffère des démarches conventionnelles dans lesquelles les représentations du futur sont utilisées comme des objectifs, associés soit à de la planification stratégique (objectif à atteindre en partant du présent) soit par des chemins d'action (planification à rebours -backcasting- en partant du futur). Ici, l'intention de l'étude des avènements de Sikasso est d'utiliser le futur pour identifier des espaces d'action dans le présent et comprendre en quoi ces champs sont porteurs de quel changement.

Figure 2. Différentes approches pour l'utilisation du futur

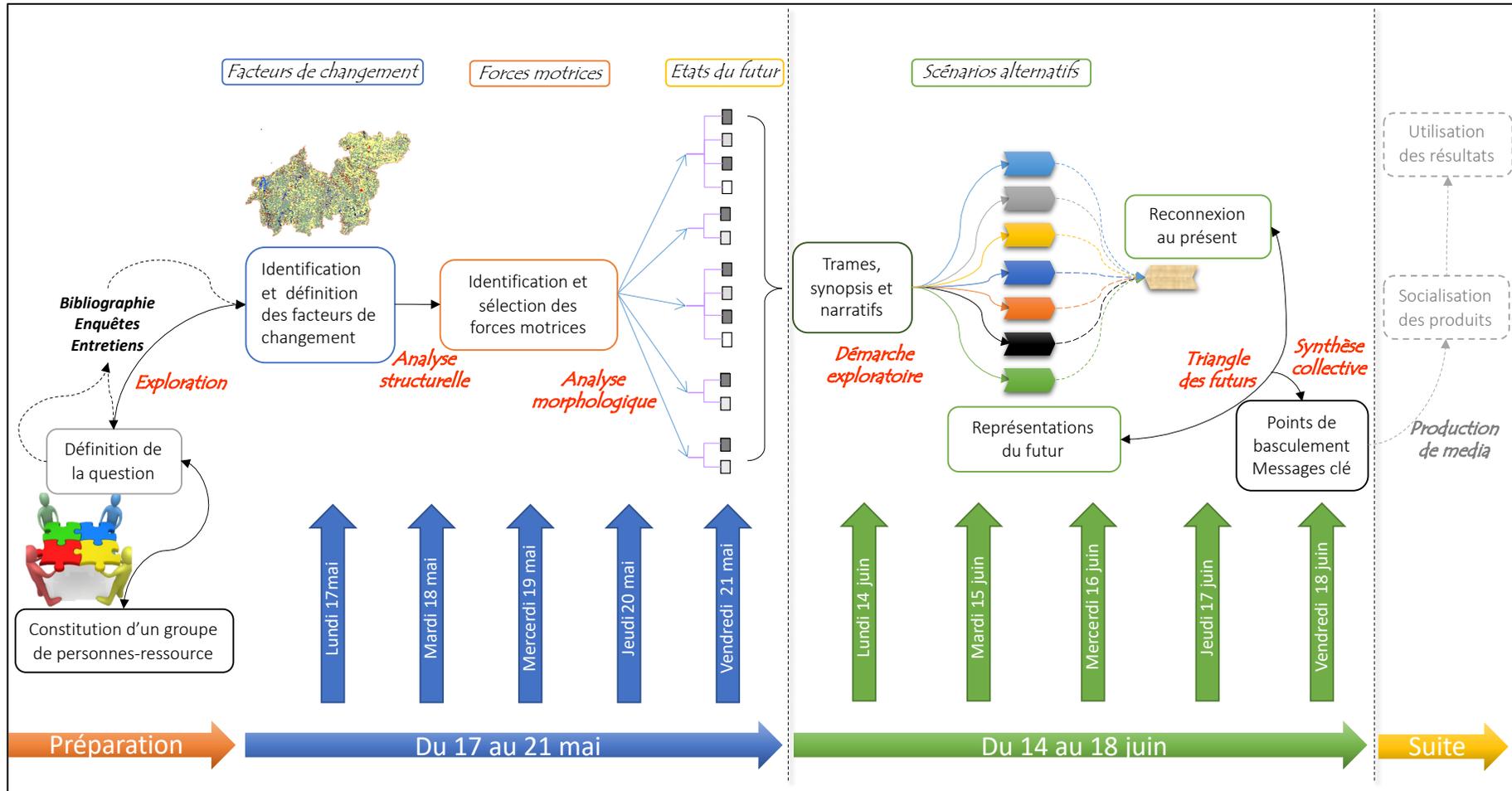


Pour cela, il a été fait appel à une adaptation de la méthode du Triangle des futurs (Inayatullah, 2008). Cette adaptation permet de repenser le présent en fonction des futurs produits et de s'intéresser à la fois aux dynamiques poussant vers ces futurs et aux contraintes freinant un changement dans cette direction. La démarche s'applique à tous les synopsis.

Elle permet d'une part de faire émerger des points de basculement, et d'autre part d'engager les participants dans une réflexion originale sur le présent. Son objectif n'est pas de produire des recommandations ou des plans d'action, mais d'identifier le champ d'action dans le présent associé à ces différents futurs afin d'attirer l'attention des décideurs sur ce qui peut faire basculer l'évolution du territoire dans un sens donné. Pour ce faire, après avoir pris connaissance des triangles des futurs, les participants ont identifié par un fonctionnement en tables rondes ces points de basculement et les messages clés.

La démarche de l'atelier et son séquençage dans le temps sont repris dans la figure ci-dessous, le programme est reporté en

Figure 3. Processus de co-élaboration de scénarios et de leur reconnexion au présent



### 1.5.3 Remarques sur la mise en œuvre des ateliers

La section ci-dessus décrit la méthodologie utilisée pour la co-élaboration des scénarios et pour leur reconnexion du présent. Cependant, il nous a semblé utile de préciser ici les conditions de préparation, d'organisation et d'animation de l'atelier.

L'atelier de prospective territoriale s'est déroulé à Bamako sous la forme de deux sessions de cinq jours, séparées par trois semaines de temps. La première session a eu lieu du 17 au 21 mai et la seconde du 14 au 18 juin 2021. Les activités présentées ci-dessus dans les parties 3, 4 et 5 ont précédé la mise en œuvre de l'atelier. Elles ont alimenté le diagnostic territorial et démographique rétrospectif sur trente ans, à partir de la bibliographie disponible et des données qui ont pu être collectées, des projections démographiques à l'horizon 2040, et des perceptions que les acteurs locaux ont de leur territoire, dévoilées par les enquêtes qui ont été réalisées. Toutes ces activités ont alimenté le processus d'identification des forces de changement et ont permis de dresser une première liste, qui a servi de base de discussion le premier jour de l'atelier.

Avec le diagnostic, la préparation de l'atelier nécessite plusieurs activités. Nous aimerions nous concentrer sur l'identification des participants et sur les aspects logistiques de l'atelier.

Les 25 personnes ressources invitées ont assisté à la quasi-totalité des sessions pendant les deux semaines, ce qui est un taux de participation exceptionnel pour un événement aussi long et intensif, organisé à plus de 350 km du lieu de résidence de la majorité des participants. Ce résultat exceptionnel est dû au travail effectué par IER et ISH dans l'organisation et la préparation de l'atelier, avec le soutien de la GIZ au Mali et l'engagement du Conseil Régional de Sikasso. Il montre l'intérêt des acteurs locaux à réfléchir à leur propre avenir, lorsque cela est fait de manière inclusive, en prenant en compte, en respectant et en valorisant leurs connaissances. Ce dernier point a été souligné lors de la session de clôture de la première semaine de l'atelier et du retour des participants sur les activités et les résultats, notamment parce qu'ils avaient été invités à titre individuel pour leurs connaissances et non en tant que représentants officiels de leur organisation. La dynamique de l'atelier a été grandement facilitée par la coopération des participants qui, tout en s'engageant dans des discussions riches et animées, ont su accepter les contraintes liées au respect de l'ordre du jour prévu.

## 1.6 Communication et possible mobilisation dans le débat public

La dernière étape consiste en des activités de communication présentant les produits du processus de prospective participative : le diagnostic, les scénarios, les recommandations d'actions et de politiques. La production de films et de supports ludiques permet de partager les résultats et, surtout, de les socialiser et de les opérationnaliser. Il est important, dans ce processus de communication, de maintenir les activités du groupe d'experts, mais aussi d'impliquer d'autres personnes, y compris les autorités locales et nationales qui ne sont pas encore impliquées. Les films produits sont disponibles à la demande.



## 2 Sikasso hier et aujourd'hui : une trajectoire de développement atypique

Sikasso telle que nous l'appréhendons regroupe 7 cercles, 3 communes urbaines, 144 communes rurales, 1831 villages. Elle comprend 3 pôles de développement : Sikasso, Bougouni et Koutiala.

La région se caractérise avant tout par de bonnes potentialités et des conditions physiques favorables par rapport au reste du Mali, avec notamment des potentialités agricoles et des richesses minières qui en font la plus riche région du Pays. Elle bénéficie par ailleurs d'une position géographique centrale dans les échanges sous-régionaux, faisant frontière avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Cette partie présente un diagnostic ciblé de la région - nécessairement incomplet et relevant de choix parmi les thématiques. Après un bref rappel histoire, nous balayons les éléments qui nous semblent les plus stratégiques de la trajectoire récente de la région : sa démographie, l'impact des politiques nationales sur ses dotations en infrastructures de base et ses orientations stratégiques, son agriculture, ses tentatives de diversification économique et ses relations avec ses voisins immédiats.

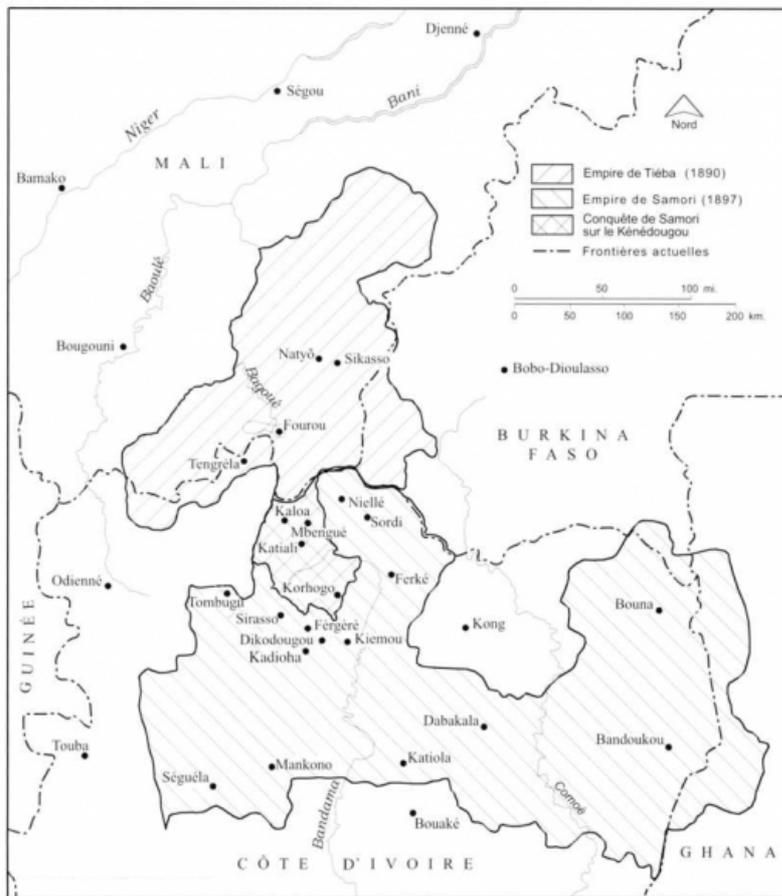
### 2.1 Une région historiquement tournée vers ses voisins

La littérature dispose de peu de connaissance sur l'histoire de la région de Sikasso, parce que sa place en tant que centre politique, ne remonterait qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Timowski 1981). Pour ce que nous savons des mouvements de populations dans la période pré-coloniales, l'Est de l'actuelle région (Sikasso, Koutiala et Yorosso) aurait d'abord été peuplée par les Samogos puis les Senoufos, arrivés plus tardivement depuis la Côte d'Ivoire et l'ouest du Burkina Faso. Les mobilités Minyankas et Dioulas ont ensuite modifié la répartition, notamment dans le Nord de la Région (Koutiala). Dans l'Ouest, à Bougouni, Yanfolila et Kolondieba, ce sont davantage les migrations Bambaras qui expliquent la structure ethnique dominante actuelle. Par la suite, avec des intensités localement différentes, Bobos, Peuls, et encore plus tard Sonhaïs, Touaregs, Dogons ou Kassonkés complèteront la diversité culturelle et sociale du territoire, tout en maintenant la spécificité des villes de Bougouni, Sikasso et Koutiala et de leurs influences sur leur hinterland (Coulibaly et al 1998).

De fait, hormis les actuels cercles de Bougouni et de Yanfolila (plus traditionnellement tournés vers Bamako et ses dynamiques urbaines anciennes), la région est historiquement marquée par la période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la trajectoire structurante du royaume du Kéné Dougou. Fondé par la famille Traoré, d'ascendance Dioula mais de culture Sénoufo, le royaume voit sa capitale installée à Sikasso par Tiéba, fils de celui-ci vers les années 1870 (Timowski 1981). Le royaume s'étend alors au Sud vers Korhogo et comprend une partie du Burkina Faso actuel (voir Carte).

En 1894, Samori Toure, empereur du Wassoulou, fort de ses conquêtes au Sud, échoue à s'emparer de la ville de Sikasso, malgré un siège de 16 mois. Cette résistance témoigne du pouvoir de Tiéba, puis de son frère et successeur Babemba. En 4 décennies, par une politique guerrière, esclavagiste et de ponction des richesses agricoles (igname et céréales, et déjà du coton), le Kéné Dougou étend son influence économique et est devenu un véritable Etat. Il entretient un commerce rayonnant jusqu'à Ségou et Djenné, Bobo Dioulasso, Kong, Korhogo, Bamako via Bougouni, voire Kankan (Timowski 1981), mais au prix d'une pression très forte sur les populations.

Carte 2. Le royaume du Kéné Dougou (1890-1899), (Basset 2002, p.64)



Ce pouvoir puis le rapprochement politique entre Samori et Babemba, alerte les Français qui après avoir conquis Ségou, prennent Sikasso le 1<sup>er</sup> Mai 1898. Cette conquête continue à marquer l'histoire de la région avec cette célèbre citation de Babemba sous laquelle il se suicida « *moi vivant, les français ne mettront jamais les pieds à Sikasso* ».

Dès lors, les Français occupèrent la région et imposèrent leur pouvoir colonial jusqu'à l'indépendance (Basset 2002). En redessinant les limites administratives, et après avoir saccagé Sikasso, ils renforcent le poids central de Bamako et affaiblissent les relations commerciales vers le Sud et l'Est, tandis que la mise en place de l'impôt de capitation maintient

la dépendance du monde agricole aux élites locales dès lors acquises à l'ordre colonial. Pour autant, la structuration sociale et politique de l'actuelle région demeure fortement influencée par la période charnière de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2.2 Une démographie motrice des dynamiques spatiales et sociales

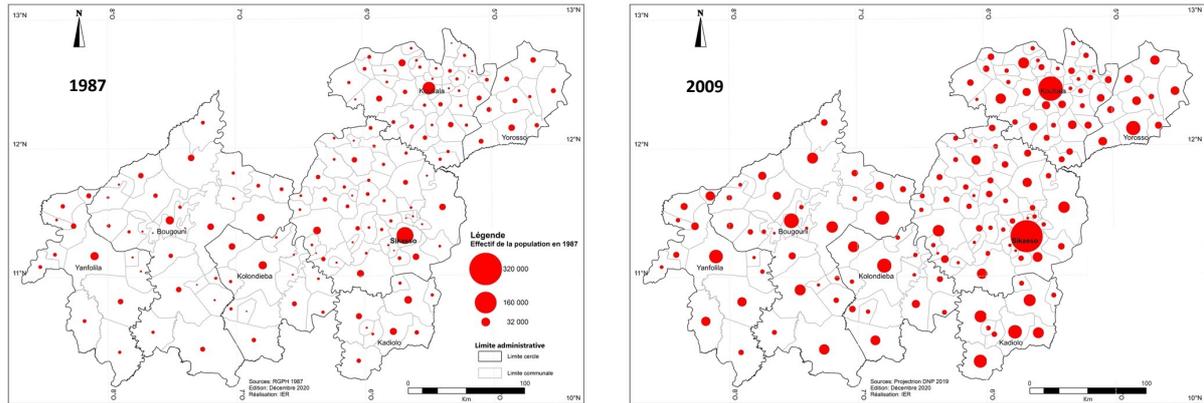
L'Afrique Subsaharienne est la région du monde connaissant la plus forte croissance démographique, et la seule dans laquelle la transition démographique n'est que timidement engagée. Le Mali et la région de Sikasso n'échappent pas à ces dynamiques.

### 2.2.1 Croissance démographique et densification des territoires

Entre 1976 et 2009, la population de Sikasso est passée de 1,1 à 2,6 millions d'habitants. Au-delà de sa force, cette poussée et son empreinte territoriale permettent de lever certains préjugés sur les dynamiques locales au Sahel.

Tout d'abord, malgré une urbanisation rapide, la population rurale continue d'augmenter. C'est le croît naturel qui explique une densification plus forte dans les communes urbaines déjà les plus peuplées, mais toutes les communes gagnent des habitants entre 1987 et 2009. Les campagnes ne se vident pas.

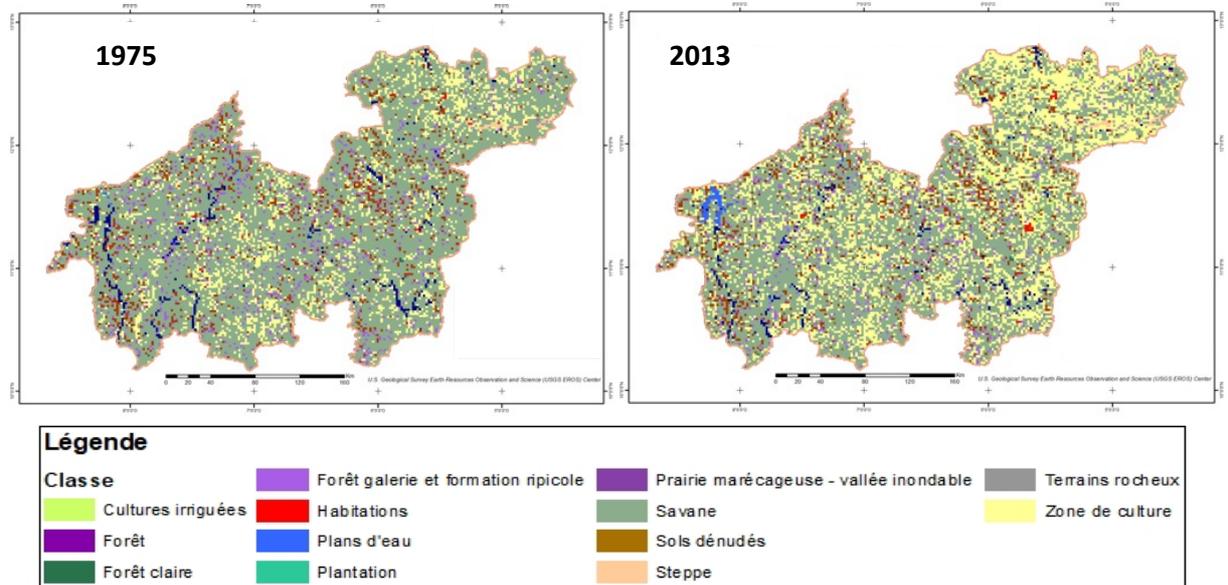
### Carte 3. Evolution de la population de Sikasso par commune entre 1987 et 2009 (INSTAT/IER)



Les cartes suivantes offrent une traduction de cette densification via l’emprise des zones de culture, notamment au détriment des formations de forêts claires et des savanes. Entre 1973 et 2013, le « système coton » explique la progression particulièrement rapide des zones de culture dans les cercles de Koutiala et de Yorosso, ainsi que dans le Nord du cercle de Sikasso. De même, la densité culturelle dans le couloir Bougouni-Kolondieba est liée à l’avancée des zones coton, mais reflète aussi le besoin de mettre de nouvelles terres en culture pour nourrir une population grandissante.

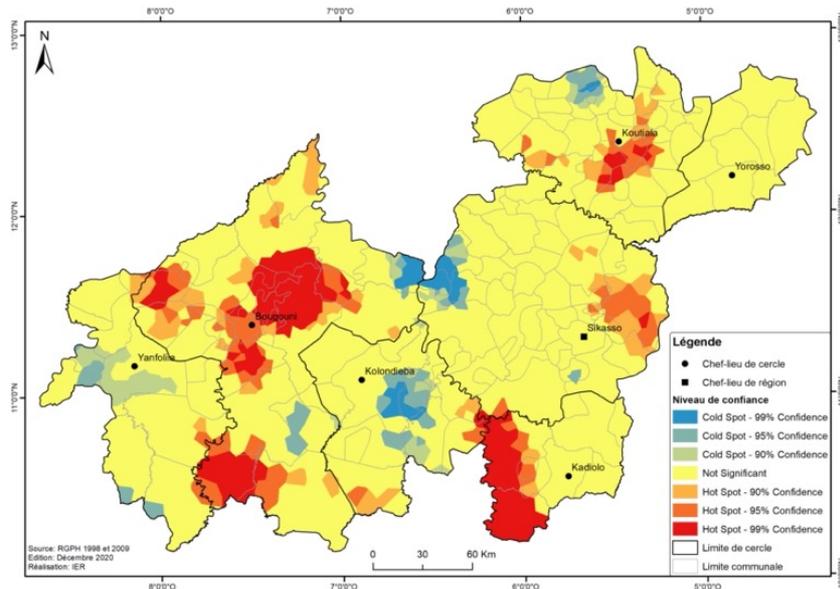
Au final, aucune zone de la région, à part le Sud du cercle de Yanfolila (Bélières et al 2013), n’offre encore de disponibilités foncières à la hauteur des enjeux démographiques qui s’annoncent.

### Carte 4. Evolution des zones de culture à Sikasso entre 1975 et 2013 (conception I. Toure)



Bien entendu, dans cette dynamique d’ensemble où tous les cercles se sont densifiés, certains territoires se densifient plus rapidement que les autres. La carte ci-dessous décrit à l’échelle villageoise cette différenciation.

**Carte 5. Ecart de densification dans les différentes zones de Sikasso (1998-2009) (INSTAT/IER)**

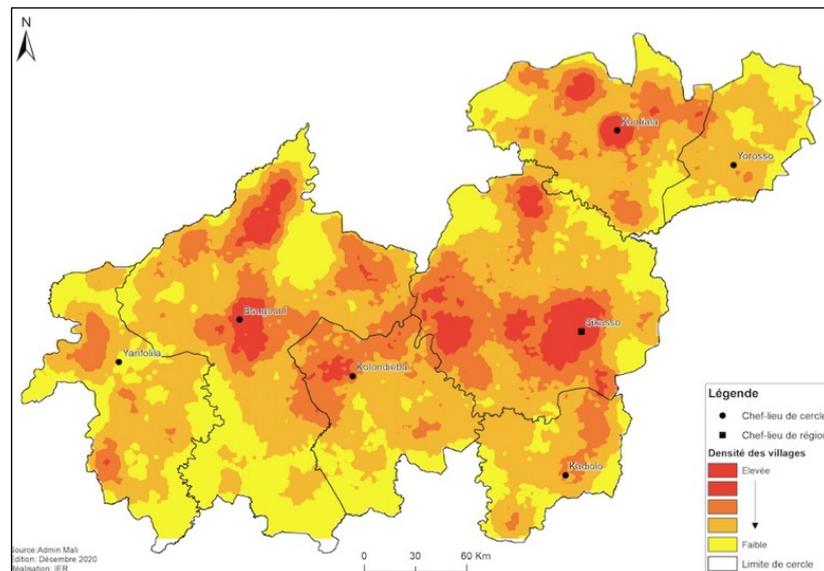


Les communes urbaines et leur hinterland ont vu leur population grandir plus rapidement que la moyenne territoriale, mais c'est surtout dans le bassin de Bougouni que la progression est la plus nette. Ce dynamisme s'explique par les liens avec Bamako et le dynamisme commercial induit, ainsi que par l'attractivité des sols (jugés moins dégradés du bassin de Bougouni).

La densification résulte aussi du développement de l'orpillage, dans les cercles de Kadiolo et de Bougouni.

Il sera très intéressant de reproduire ces analyses à l'issue du prochain RGPH. Avec la route ouverte entre Bougouni et Kolondieba et au-delà vers la Côte d'Ivoire, l'attractivité de Sikasso pourrait encore diminuer<sup>3</sup>. De plus de nouveaux sites et zones d'orpillage ont été créés et l'afflux de population du Nord et du Centre ont pu agir significativement sur les équilibres territoriaux.

**Carte 6. Densité des établissements par village à Sikasso en 2009 (INSTAT/IER)**



En 2009, les zones les plus denses en établissements humains (villes, villages et hameaux) sont les zones historiques de colonisation et de production agricoles du plateau de Koutiala et de l'axe Sikasso-Bougouni.

Les zones les moins denses sont situées dans un arc de cercle au Sud-Ouest de la région et dans des poches les plus éloignées des centres urbains.

Mais la carte précédente insiste sur la rapidité des mutations. La répartition de la population sur le territoire est une variable déterminante de l'avenir de la région.

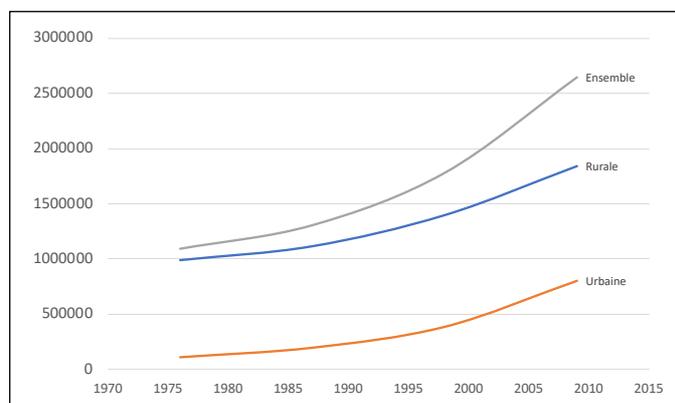
Ajoutons enfin que ces dynamiques démographiques sont fortement influencées, depuis la période précoloniale jusqu'à la période récente, par les mobilités humaines. La composition ethnique de la région est la résultante de ces deux processus démographiques et migratoire. Elle est mal connue,

<sup>3</sup> Les personnes ressources interrogées ne sont pas unanimes sur ce point mais la nouvelle configuration routière (cf. infra), ne plaide en effet pas pour Sikasso.

mais en 2011, le SRAT (BERD 2011 b) indiquait la répartition suivante : Sénoufo et Samoko au sud (Kadiolo et Sikasso), Bambara au nord (Kolondiéba et Bougouni), Peulh au nord-ouest (Yanfolila), Minianka et Bobo au nord-est (Koutiala et Yorosso).

## 2.2.2 Un processus d'urbanisation « par le bas »

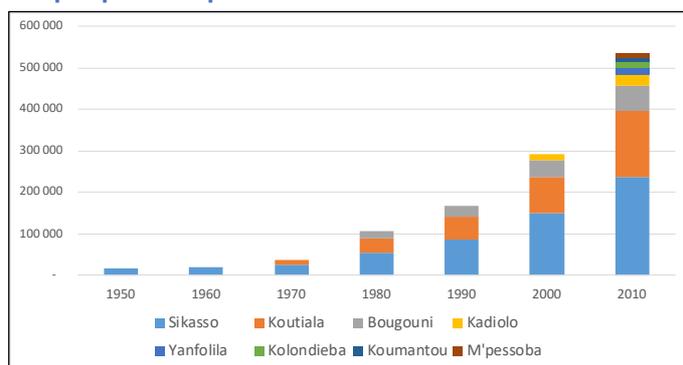
**Graphique 1. Evolution des populations rurale et urbaine (villes de plus de 5000 habitants)**



30% de la population de Sikasso vit dans des villes de plus de 5 000 habitants en 2009, contre 15% en 1987. Pour autant, cette urbanisation rapide doit être analysée plus précisément pour comprendre les transformations territoriales. En effet, la part de la population urbaine tombe à 16% si on ne prend en compte que les habitants des communes urbaines de Sikasso, Koutiala et Bougouni<sup>4</sup>.

Par ailleurs, le nombre de villes de plus de 10 000 habitants est passé de 1 dans les années 1960 à 8 en 2010 (et sûrement plus aujourd'hui, source Africapolis, OECD/SWAC 2020) ; elles abritent aujourd'hui 535 000 personnes contre 17 500 en 1950.

**Graphique 2. Population de Sikasso vivant dans des villes de plus de 10 000 habitants**



La dichotomie simple rural/urbain ne traduit plus la réalité de la région. Un gradient d'urbanisation « par le bas » est plus proche du vécu des habitants. Entre les zones de rural profond où les communautés vivent dans des hameaux et villages agricoles et les 3 pôles urbains, des bourgs isolés se forment par agrégations de villages grossissant.

Ces bourgs, encore faiblement équipés, peinent à émerger en tant que pôles de développement, des villes en devenir. Conjointement, les pôles urbains en s'étalant, intègrent peu à peu des villages qui deviennent des quartiers qui restent en marge de l'urbanité<sup>5</sup>. Au final, de nombreuses formes hybrides existent, dans un continuum en permanent changement.

## 2.2.3 Aperçu sur les recompositions sociales et les relations intrafamiliales

Nos résultats d'enquêtes (cf. infra) semblent indiquer un maintien à un niveau élevé des grandes exploitations agricoles familiales. Elles montrent aussi qu'il n'y a pas de processus de réduction d'accès aux moyens de production malgré les supposées aspirations individuelles fractionnant le foncier. Plus généralement, les données du RGPH, pour l'ensemble de la population donc, indiquent aussi, dans la région de Sikasso, une tendance à l'augmentation du nombre de ménages par concessions, en même temps que de la taille démographique moyenne des ménages et des concessions.

<sup>4</sup> C'est-à-dire, les villes classées urbaines dans le code des collectivités, parce que disposant d'un niveau d'équipement suffisant pour leur conférer un caractère urbain.

<sup>5</sup> Selon les personnes ressources interrogées : « les hameaux deviennent des villages, les villages des quartiers ».

**Tableau 2 : Taille moyenne des ménages et concessions à Sikasso en 1987 et 2009 (RGPH, INSTAT)**

| <b>Sikasso 1987</b> | <b>Nbre mén/conc.</b> | <b>Taille ménage</b> | <b>Taille concession</b> |
|---------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|
| Urbain              | 1,76                  | 6,06                 | 10,66                    |
| Rural               | 1,94                  | 6,23                 | 12,08                    |
| Total               | 1,91                  | 6,20                 | 11,85                    |
| <b>Sikasso 2009</b> | <b>Nbre mén/conc.</b> | <b>Taille ménage</b> | <b>Taille concession</b> |
| Urbain              | 1,96                  | 6,38                 | 12,47                    |
| Rural               | 2,08                  | 6,52                 | 13,56                    |
| Total               | 2,06                  | 6,50                 | 13,37                    |

Source : RGPH 1987 et 2009

Toujours d'un point de vue plus global, une étude publiée en avril 2016 sur la base du RGPH 2009 démontre les avantages des « grands » ménages et concessions, objectivant de fait les tendances à une augmentation de leur taille (INSTAT 2016). Les auteurs raisonnent en termes de capacité et en comparant les ménages entre eux plutôt qu'en mesurant des indicateurs absolus de niveau de vie. Ils calculent les corrélations entre le niveau de cette qualité estimée et le nombre de personnes dans les unités de résidence et économiques. La « qualité de vie » y est approchée dans trois dimensions : le confort du logement, à travers les équipements possédés, la scolarisation des enfants et l'autonomie des femmes, mesurée en termes d'accès à l'instruction et aux activités hors du foyer.

Avec cette perspective originale, ces auteurs affirment que « *les plus grands ménages ont clairement un avantage dans ces trois dimensions, qui résulte de leur capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance. (...) C'est la diversité de leurs membres et leur capacité à accueillir des tierces personnes, c'est-à-dire la persistance des familles élargies, qui importe, plus que le maintien d'une fécondité élevée* ». Les auteurs insistent sur les avantages d'une individuation, compatible avec l'expression des solidarités familiales, par rapport à une individualisation qui les affaiblirait.

## **2.3 La territorialisation des politiques publiques et son impact sur l'accès des sikassoïses aux infrastructures de bases**

### **2.3.1 La longue histoire de la décentralisation : des promesses largement déçues**

La question de la décentralisation traverse l'histoire politique du Mali depuis la domination française, mais le Mali moderne a connu très schématiquement quatre grandes périodes contrastées sur cette question.

- Jusqu'en 1991, malgré des revendications régulières et les tentatives de la première république, peu est réalisé dans le domaine, dans un pays extrêmement centralisé à partir de 1968 sous l'impulsion des militaires (Coulibaly 2010). Le Pays connaît en fait une forte déconcentration administrative, au service de l'Etat central, qui imprègne aujourd'hui encore les relations entre les collectivités et l'Etat (Kassibo 1997).
- La décentralisation ne prend réellement corps dans les textes législatifs que dans la suite de la rupture vers la démocratie de mars 1991. La troisième république, après une période de gestation, crée puis responsabilise des nouvelles collectivités modifiant radicalement la structure administrative du pays. Lancée en 1993 avec la loi n°93-008/PM-RM, la réforme se concrétise par les lois n° 96-050, 51 et 59 de 1996, qui lancent, entre autres la création massive des communes sur toute l'étendue du territoire national et la reconfiguration administrative du Pays : 701 Communes, 49 Cercles et 8 Régions et le District de Bamako (Sourisseau et al 2016). Les élections de 1999 concrétisent une réforme qui fait du Mali un pays innovant en Afrique de l'Ouest, mais qui porte en elle certaines limites, aujourd'hui avérées : fiscalité

inopérante, compétences locales peu adaptées aux compétences et manque de mesure centralisée pour les renforcer ou y palier, non reconnaissance des villages, etc. (Kassibo 1997).

- A partir de 2007, et plus encore 2012 avec le nouveau coup d'Etat, la réforme n'est pas remise en cause, mais ses instruments sont moins dotés, en ressources humaines comme en moyens financiers. L'intercommunalité encouragée, est perçue localement comme une façon pour l'Etat de se désengager. Les difficultés techniques, comme politiques, traduisent de fait un recul important, et soulèvent de fortes déceptions dans la population (Coulibay 2010). La loi n°2017-051 du 02 octobre 2017 (voir annexe 2), au-delà de la liste très longue des compétences dévolues à chaque collectivité, conforte cet état de fait. La création de nouvelles régions, toujours pas effective en 2021, renforce théoriquement ce niveau, en y concentrant potentiellement les fonctionnaires, sûrement au détriment des autres collectivités. Pour autant, la loi ne devrait pas modifier radicalement la dépendance des politiques locales aux directives nationales. L'agriculture est emblématique de cette dépendance : alors que les textes foisonnent au niveau national, on assiste davantage à des pratiques de déconcentration des services publics qu'à l'émergence de réelles capacités stratégiques au niveau local.
- Depuis 2017, dans le cadre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale signée entre le Gouvernement et les Mouvements armés du Nord, de nouvelles réformes donnant plus de poids aux collectivités territoriales, notamment les régions, sont annoncées. Mais en raison des difficultés d'application cette politique de « régionalisation » a du mal à se mettre en place. Elle a commencé par la création de 10 nouvelles régions administratives dont les collectivités ne sont pas encore créées par la loi. La décentralisation poussée, avec des collectivités dotées de plus de pouvoir suscite des oppositions de la part de plusieurs acteurs politiques qui trouvent qu'elle peut contribuer à l'affaiblissement de l'Etat central et en son émiettement.

Au final, toutes les collectivités locales, et notamment les communes et les cercles, éprouvent de grandes difficultés à exercer ces prérogatives et compétences, notamment depuis 2012. Les bilans déjà anciens, notamment fournis par le projet SAFIC à Ségou (Lux-Dev 2014), témoignent de ressources humaines et financières trop limitées pour que ces collectivités aient de réels leviers de développement. La situation des régions est plus ambiguë car elles disposent de ressources plus importantes et apparaissent comme le niveau stratégique de la décentralisation. Les évolutions récentes soulignent d'ailleurs un passage d'une décentralisation vers une régionalisation (Sy 2015), concrétisée par les dernières réformes. Pour autant, les études disponibles insistent sur l'inefficacité de fait, tant de la décentralisation que de la régionalisation, qui ne donnent pas aux régions les capacités stratégiques, financières et opérationnelles pour se saisir des compétences qui leur sont théoriquement confiées (Diawara 2019).

Les personnes-ressources que nous avons interrogées sur la décentralisation et l'avènement des nouvelles régions se montrent mitigés, mais globalement peu confiants. Ils craignent surtout que la création des nouvelles régions accroisse les inégalités territoriales existantes, en renforçant les formes urbaines déjà les plus développées (Sikasso et Koutiala en particulier), et en affaiblissant les cercles les plus éloignés des centres de décision). Les instabilités politiques récentes ne semblent pas remettre en cause les fondements législatifs de la décentralisation, mais ne vont sûrement pas dans le sens de plus grandes marges de manœuvre.

Au final, et cela est également fortement ressorti lors des ateliers, la dépendance vis-à-vis des politiques nationales est mal perçue et mal acceptée par les acteurs politiques et économiques locaux. L'épisode de la remise en cause des résultats des législatives de 2020 a renforcé ce sentiment.

Par suite, on observe le report des stratégies locales de développement vers les coopérations bilatérales extérieures. La présence des très nombreux projets, financés tant par des bailleurs privés

et publics, échappe partiellement au poids de cette dépendance, et offre de toute façon, dans l'état actuel des finances et des leviers d'actions nationaux, de meilleures perspectives.

Le phénomène n'est pas nouveau et alimente un débat ancien : quels arbitrages entre le risque d'ingérence des interventions extérieures, et la nécessité de ces logiques projets du fait de l'inefficacité de l'action publique, tant au niveau local que national ?

### 2.3.2 Les grandes orientations des politiques nationales et régionales depuis 1991

Au plan économique, la troisième République peut être considérée comme celle de l'intensification et du renforcement des mesures d'ajustement structurel et monétaire avec la dévaluation du Franc CFA en 1994 et de nombreuses réformes de libéralisation économique, de privatisation des entreprises publiques et d'adaptation du cadre réglementaire. Durant cette période, le Mali s'est engagé dans une dynamique de renouveau du système de planification et de gestion du développement, en cohérence avec le processus de décentralisation (Sourisseau et al 2016). En 1992 le schéma directeur du développement du secteur rural est adopté pour la période 1992-2000, et renouvelé pour 2000-2010. Des programmes décennaux (1998-2007) pour la santé et l'éducation sont mis en œuvre. Dans le secteur agricole et rural le Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC), puis les tentatives de structurations de toutes filières, s'inscrivent dans une même logique de privatisation, ou au moins un relais du privé. Ainsi, des plans de développement de l'industrie dans le textile et l'agroalimentaire, entendent rendre le pays attractif pour des investissements significatifs à l'échelle des marchés mondiaux.

A partir des années 2000, la question de la sécurité alimentaire structure les orientations : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté pour la période 2002/06 (CLSP), Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006/11, prolongé par un CSCRP 2012/2017. Pour autant, celui-ci insiste sur l'agro-industrie et sa nécessaire orientation vers l'exportation, et invite à un basculement vers une industrialisation effective du pays. Il insiste sur le besoin d'améliorer la qualité des services de l'administration et des services de base, mais en ouvrant des perspectives au secteur privé. Conjointement, au moins à partir de 2012, les impératifs de la sécurité, notamment dans le Nord et le Centre, ont focalisé l'attention des politiques, au détriment du développement économique et social.

En 2019, le Mali adopte un nouveau cadre de politiques publiques, adossé à un diagnostic général de la situation économique et sociale, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019/2023). Outre l'insistance sur les dimensions sécuritaires, le besoin d'assainissement de la vie politique et de l'administration et l'affirmation de la décentralisation, le CREDD, dans son deuxième axe, met l'accent sur le capital humain et plaide pour un renouvellement des logiques de protection de l'environnement. Le CREDD, comme dans beaucoup d'autres pays de la sous-région, invite à une transformation structurelle de l'économie malienne. « *Il faut veiller au développement des chaînes de valeur par une plus grande transformation industrielle des produits nationaux (agricoles, miniers, etc.) et accompagner le développement des espaces économiques porteurs : pôles économiques régionaux, zones économiques spéciales (SiKoBo pour Sikasso au Mali – Korhogo en Côte d'Ivoire – Bobo-Dioulasso au Burkina Faso), zones industrielles, agropoles* » (Ministère de l'économie 2019). Le CREDD s'inscrit dans la continuité du CSCRP qui place la sortie de la spécialisation au premier rang des priorités, et qui encourage de fait une structuration des filières agricoles, dans une logique déjà largement éprouvée sans succès de transformation d'exploitations dites de subsistance vers des entreprises agricoles commerciales.

Étonnamment, la traduction dans les politiques agricoles et rurales du CSCRP est beaucoup plus nuancée. Du fait de la décentralisation, la Loi d'orientation agricole de 2006 a bénéficié de la

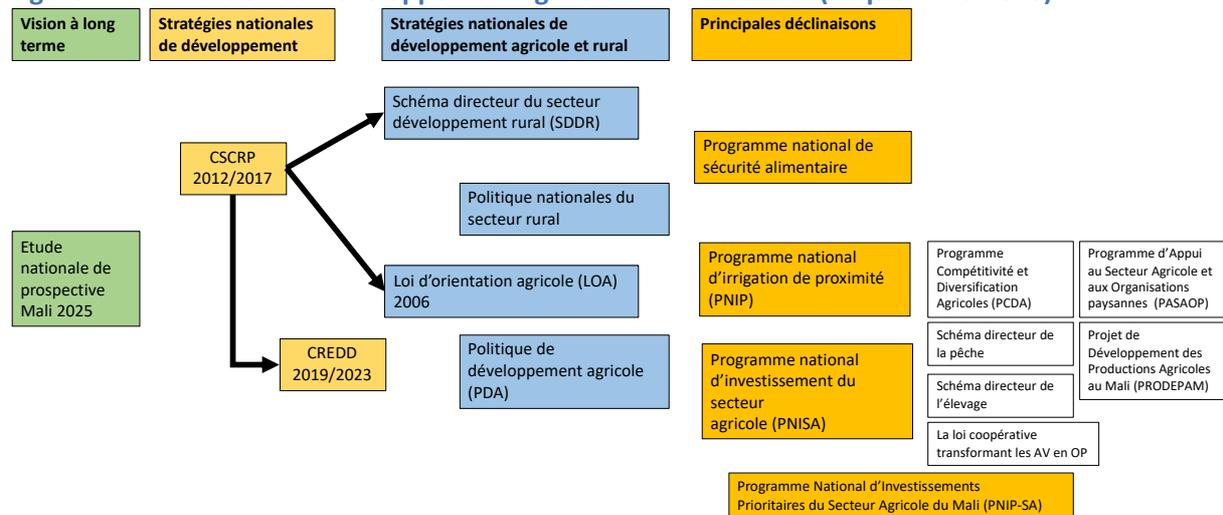
participation des responsables locaux et des principales organisations paysannes, elles-mêmes de plus en plus structurées et connectées à l'échelle de la sous-région via le ROPPA.

Ainsi, la responsabilité du processus de concertation a été confiée à la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), et la loi entend promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive, reposant prioritairement sur des exploitations familiales agricoles reconnues et sécurisées (Sourisseau et al 2016). La loi entend faire coexister ces logiques avec la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et l'appui à l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale.

La LOA est traduite dans une politique de développement agricole affirmant ce double objectif de reconnaissance des formes familiales de production, et de modernisation visant de fait à terme un poids de l'agriculture plus faible au profit des secteurs secondaires et tertiaires. Puis, des programmes plus opérationnels et ciblés devaient accompagner la mise en œuvre, au premier rang desquels le PNISA et le PNIP. La figure ci-dessus résume schématiquement – et partiellement – cette construction stratégique.

Mis à part le CREDD et quelques décrets ponctuels (dont un sur le foncier récent), ces instruments n'ont pas été significativement revus. Dans la pratique, en l'absence de marges de manœuvre en termes de financements publics, cette stratégie se traduit par la facilitation des IDE pour transformer tous les secteurs (en particulier la mine), avec des résultats mitigés en termes de retombées économiques, et une diversification de l'économie en panne.

**Figure 4. Planification du développement agricole et rural au Mali (d'après FAO 2013)**



Dans le secteur de l'agriculture, qui continue d'occuper l'immense majorité des actifs, la faiblesse de ces IDE (dans les faits l'agrobusiness reste principalement le fait d'investisseurs nationaux), oblige à privilégier des modèles hybrides. Les attermoissements autour de la privatisation de la CMDT expriment bien ces ambiguïtés. Par suite, quelques agriculteurs parviennent effectivement à s'insérer dans des filières porteuses. Mais non seulement celles-ci restent fragiles, mais surtout, à l'exception du coton toujours porté par les subventions publiques, elles excluent de fait la grande masse des exploitations. Les résultats décevants de la mise en œuvre de la LOA, puis les crises politiques à répétition, ont par ailleurs entamé la confiance entre les OP et les décideurs.

Au niveau régional, les politiques publiques, dans les compétences désormais confiées aux collectivités territoriales, s'attachent, avec les services déconcentrés de l'Etat, à mettre en œuvre ces programmes nationaux. Conjointement, chaque région a bénéficié à début des années 2010 d'un schéma régional

d'aménagement du territoire, permettant de développer, dans ce cadre national, des stratégies propres. La région de Sikasso a ainsi construit son SRAT (Berd 2011 b), puis en a tiré un Plan stratégique de développement régional (PSDR) de Sikasso pour la période 2011-2020<sup>6</sup> (Berd 2011 a).

Le PSDR propose d'adresser, à travers les politiques nationales complétées par des actions régionales, 6 enjeux majeurs : la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles, le renforcement des capacités humaines par un plus grand accès aux services sociaux de base, la promotion d'une économie régionale performante, l'amélioration de la couverture des réseaux, infrastructures et équipements dans l'espace régional, et l'organisation et le fonctionnement de l'espace régional pour assurer des relations équilibrées entre villes et campagnes.

Le PSDR a ensuite été opérationnalisé via l'identification de secteurs économiques porteurs, et d'espaces économiques partagés (EPP), afin de planifier localement les actions publiques régionales (GERAD 2012). Les filières mangue, karité, pomme de terre, céréales sèches, coton, bétail/viande, lait et pêche ont été jugées prioritaires<sup>7</sup>, et 3 EEP ont été définis : l'espace agro-pastoral de Loulouni (cercle de Sikasso), la plaine de Klela (cercle de Sikasso), la plaine Neguela (cercle de Kolondieba). Les choix ont donc été concentrés sur l'agriculture et l'élevage, confiant de fait nombre d'opérations soit à l'Etat, soit aux très nombreux projets intervenant dans la région.

Malheureusement, comme l'ont souligné les personnes ressources interrogées, il n'existe pas d'évaluation quantifiée et suffisamment documentée des programmes au niveau régional. Leur appréciation via nos interviews est plutôt négative, avec en particulier des moyens alloués et mobilisés largement en deçà des ambitions affichées, et des réalisations partielles qui peinent à toucher réellement les bénéficiaires. Même si les programmes d'infrastructures sont les plus mis en œuvre et qu'un certain rattrapage s'opère, le soutien aux activités économiques ne serait pas suffisamment ancré localement. La région dépend des ressources de l'État central, qui ne sont pas suffisamment déployées sur le terrain. Une autre conséquence de ce manque de décentralisation est la difficulté d'articuler localement les programmes nationaux. Malgré l'effort de programmation stratégique, les politiques locales semblent reproduire le cloisonnement des politiques nationales.

### 2.3.3 Des infrastructures en progrès et des services à améliorer

Un des résultats de la décentralisation et des politiques conjointes de l'Etat et de collectivités territoriales est sans aucun doute l'effort quantitatif en infrastructures. Les collectivités pouvant mieux définir leurs priorités, l'accès aux services s'est sensiblement amélioré. La région de Sikasso, qui est aussi la plus peuplée et la plus dense du pays, est aujourd'hui parmi les mieux dotées.

#### *a. Infrastructures routières, télécommunication, eau et énergie*

Le réseau routier de Sikasso est stratégique pour le Mali, pour les commerces et industries de Bamako, mais aussi pour les régions du centre et du Nord. Les routes commerciales vers la Côte d'Ivoire et le Burkina restent en effet les principales voies d'écoulement et d'approvisionnement en produits. Les mobilités vers la Côte d'Ivoire via Kadiolo et entre Sikasso et Koutiala, et au-delà les régions du Centre, sont héritées de l'historique de la région. Elles justifient la prévalence de cet axe dans l'Est. Mais celui-ci est complété par un axe horizontal garantissant la liaison vers Bougouni et au-delà vers Bamako.

Les enjeux déjà soulevés de la densification de la région et de ses besoins d'ouverture nécessitent le renforcement des infrastructures routières dans un arc à l'Ouest et au Sud, pour désenclaver Yanfolila.

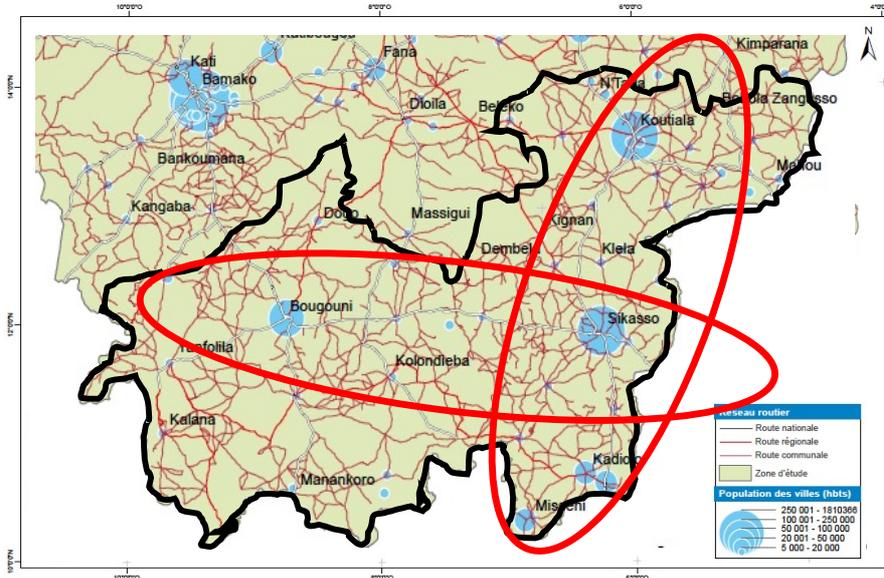
---

<sup>6</sup> Schéma et plan pour la prochaine décennie sont en préparation.

<sup>7</sup> Force est de constater que ces priorités locales convergent avec la PDA, et notamment avec le PDCA, le PRODEPAM et les schémas de la pêche et de l'élevage.

Il convient de noter que l'achèvement de la route Sud passant par Kolondieba, participe de ce rééquilibrage.

**Carte 7. Principaux axes de circulation dans la Région de Sikasso (Soumare 2019)**



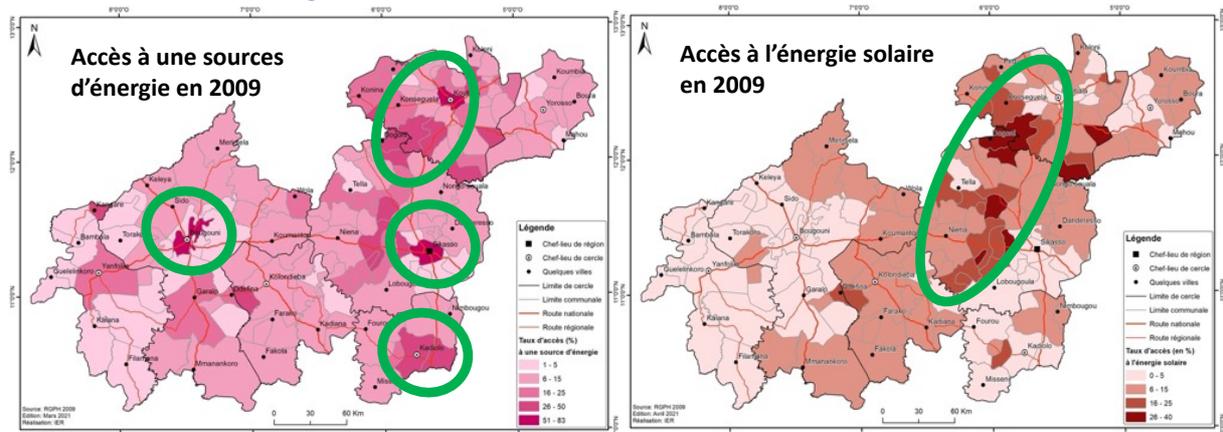
Le peuplement des campagnes exerce une forte pression sur les réseaux. Les grands axes existent et se sont même développés ces dernières décennies, avec un enclavement bien moindre que dans le reste du pays<sup>8</sup>. Pour autant, la faiblesse du réseau secondaire (entre les pistes rurales et le réseau national), déjà souligné dans le SRAT de 2011 (BERD

2011 b), reste d'actualité.

Ce point est aussi jugé fondamental par les personnes-ressources interrogées, qui s'inquiètent par ailleurs dans la période d'une dégradation de l'ensemble du réseau. Elles soulignent que la mobilité reste une donnée fondamentale du développement local, malgré l'essor des nouvelles technologies.

Dans ce domaine, la région connaît une situation paradoxale. D'après l'enquête EMOP de 2020, 96% des ménages de Sikasso ont un téléphone mobile, contre seulement 82% en moyenne nationale (77% en milieu rural). En revanche, seuls 11,6% des ménages ont accès à internet et 1% ont un ordinateur, contre respectivement 22,5 et 3,3% en moyenne nationale. Cet accès limité aux nouvelles technologies contraste avec les besoins immenses et les perspectives particulièrement stratégiques dans une région à fois agricole et fortement impliquée dans des marchés distant, et dans une dynamique urbaine soutenue. Là encore, les personnes ressources interrogées sont quasi-unanimes pour souligner l'effort déterminant à effectuer pour rattraper ce retard.

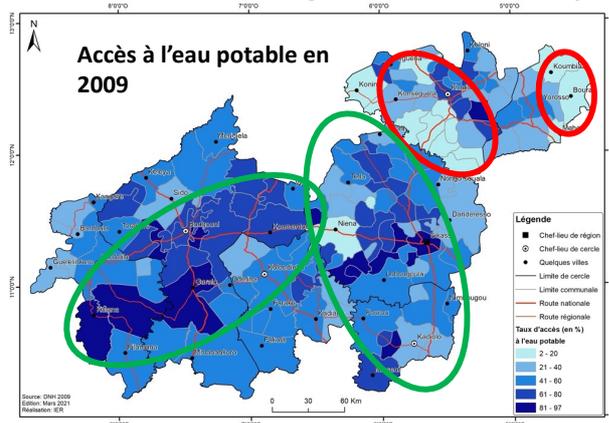
**Carte 8. Accès des ménages de Sikasso à l'électricité (RGPH 2009 et auteurs)**



<sup>8</sup> La CMDT a joué un rôle fondamental dans la création et l'entretien des pistes rurales dans le « vieux » bassin cotonnier, et les associations villageoises y contribuent également (Soumare et al 2019).

De même, en 2009, seuls près de 25% des ménages de la région (contre 1/3 pour l'ensemble du Mali) avaient accès à l'électricité, dans une répartition très inégalitaire en faveur des pôles urbains anciens. Pour plus de la moitié de ceux-ci, l'énergie provenait de panneau solaire. La situation semble s'être considérablement améliorée en 2020, notamment grâce au développement du solaire. Sans qu'il soit possible de juger de la répartition spatiale, 91% des ménages seraient connectés selon l'EMOP 2020, dont 77% via un panneau solaire.

**Carte 9. Accès des ménages de Sikasso à l'eau potable (RGPH 2009 et auteurs)**



En 2009, plus de 80% des ménages avaient accès à l'eau potable, dans la moyenne nationale. Ce sont les zones enclavées du « vieux » bassin cotonnier qui étaient les moins bien dotées.

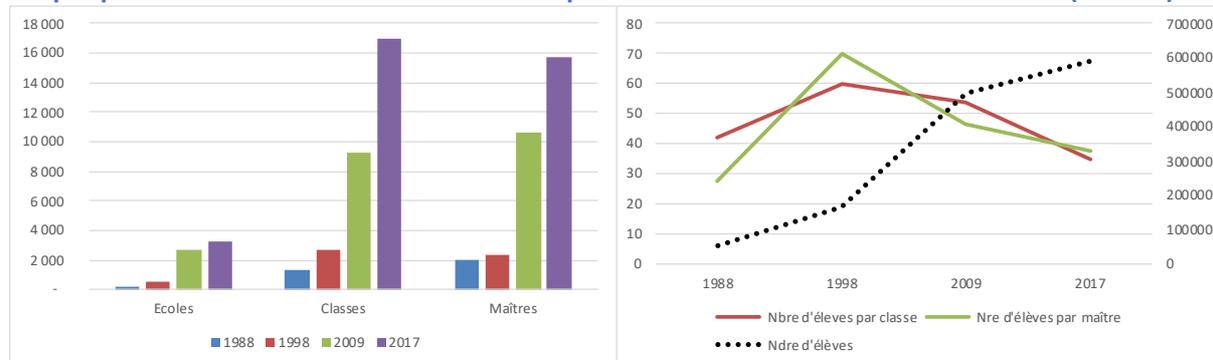
Etonnamment, l'enquête EMOP de 2020 relève une baisse de l'accès, dès lors mesurée autour de 66% à Sikasso contre 70% pour l'ensemble du Mali. Il y a peut-être ici un point d'attention, même si la dynamique est plutôt jugée favorable par les personnes-ressources enquêtées.

En termes d'équipement sanitaire, le caractère paradoxal est encore renforcé, la région étant finalement moins bien dotée, en moyenne, que le reste du pays. D'après l'EMOP 2020, moins de 5% des ménages ont accès à un ramassage d'ordure centralisé (contre plus de 20% pour le Mali), et plus de 90% continuent d'utiliser des toilettes traditionnelles non raccordées à un réseau d'assainissement.

### b. Accès à l'éducation

Dans un contexte de forte croissance démographique, avec une population extrêmement jeune, l'accès à l'éducation est un enjeu des plus stratégiques. C'est bien évidemment un levier de transformation structurelle de la société, à condition d'avoir des infrastructures et du personnels en quantité et en qualité, mais qui suppose une réelle course à l'investissement à la formation des maîtres. Pour s'en tenir à l'éducation fondamentale (1<sup>er</sup> et 2<sup>sd</sup> cycles, en incluant l'enseignement privé, communautaire et coranique), le nombre d'élèves est passé de 50 000 en 1988, à près de 600 000 en 2017.

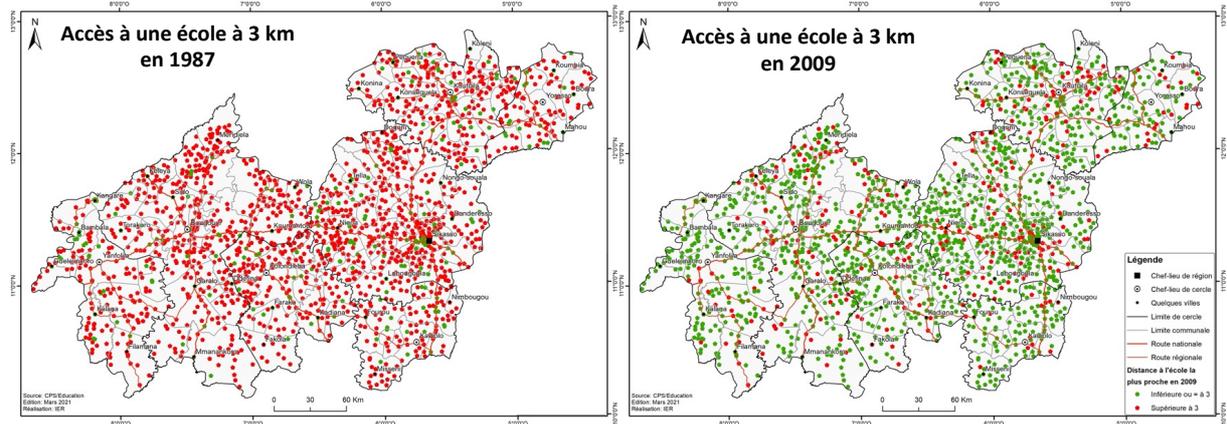
**Graphique 3. Evolution des infrastructures et personnels de l'éducation fondamentale (INSTAT)**



Et de fait, dans l'ensemble du pays et plus encore en proportion dans la région de Sikasso, l'éducation nationale et les collectivités locales ont consenti des efforts considérables et soutenus, en particulier dans les deux dernières décennies. Après une détérioration de ces ratios entre 1988 et 1998, on

observe ainsi une baisse continue jusqu'aujourd'hui. Même si la situation est fragile avec le maintien d'une natalité élevée, la région est aujourd'hui dans la limite supérieure des standards. Entre 1998 et 2017, Cet effort représente près de 750 écoles construites chaque années, et 700 enseignants du fondamental formés. Les préconisations de l'UNICEF sont d'avoir au maximum 40 élèves par maître et par classe. Le secteur privé y a également beaucoup participé : en 2018, près de 15% des classes dans la région relèvent du privé dépendant du système national, et autant relèvent de l'enseignement coranique (Medersa).

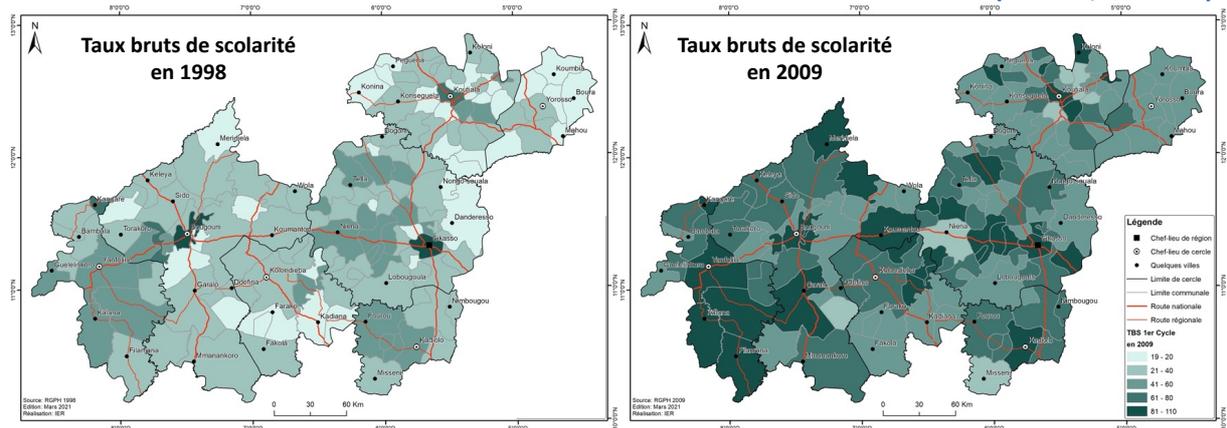
**Carte 10. Temps d'accès à une école du fondamental en 1987 et 2009 (INSTAT et auteurs)**



En terme de proximité, les cartes ci-dessus montrent que les efforts ont été bien répartis dans le territoire régional. Là encore, il convient de noter la convergence des moyens entre les collectivités locales (communes, cercles et provinces) et l'administration centrale. Force est de constater que les besoins s'expriment mieux et que les réalisations sont plus effectives que vingt ans en arrière.

La progression est également spectaculaire en terme de taux de scolarisation des enfants. Les cartes ci-dessous insistent sur la couverture spatiale, qui se traduit aujourd'hui par des taux plus élevés dans les centres urbains bien sûr, mais aussi par des taux plus élevés dans les zones ruraux a priori les plus enclavées (dans le Sud-Ouest notamment) que dans celles du « vieux » bassin cotonnier.

**Carte 11. Taux bruts de scolarité dans les communes de Sikasso en 1998 et 2009 (INSTAT, auteurs)**



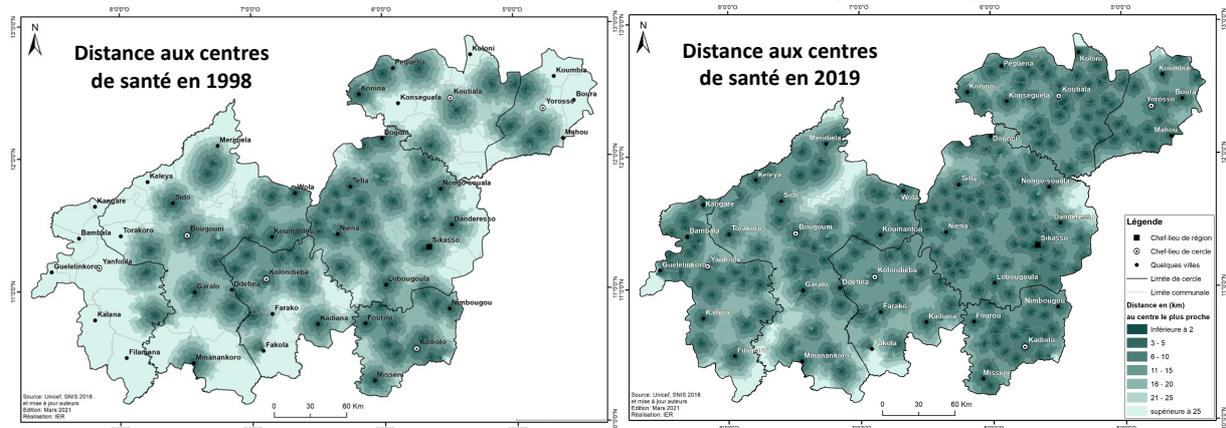
Pour autant, la fragilité du système éducatif reste grande. D'une part les décennies à venir vont mécaniquement accentuer les besoins en infrastructures (cf. infra), mais surtout, la qualité de l'enseignement n'est pas nécessairement au rendez-vous. A la question de l'inadéquation des programmes et des rythmes scolaires aux réalités sociales et aux conditions matérielles des familles, s'ajoutent des évaluations peu flatteuses tant du niveau des élèves que des enseignants. Les personnes-ressources interrogées partagent presque unanimement ce constat. Elles portent un

jugement très dur sur le présent, et expriment des craintes quant à l'incapacité du système à se réformer pour faire face aux défis économiques, mais aussi aux transformations sociales des familles et à leurs nouvelles aspirations. Près des deux tiers d'entre elles insistent en particulier sur la faiblesse de la formation professionnelle au regard de la masse des nouveaux élèves et du manque de perspectives dans les études longues.

### c. Accès aux soins

L'équipement en infrastructures de santé s'est également nettement amélioré ces dernières décennies. EN 2018, 90% de la population est à moins de 15 kms d'un centre de santé communautaire (CSCoM). Seuls les cercles de Yanfolila (75%) et de Bougouni (80%) apparaissent moins bien dotés, et se situent en dessous de la moyenne nationale (86%). La région est passée de 107 CSCoM en 2000 à 241 en 2018 (DSG-HP 2018). La ville de Sikasso a également un Etablissement Public Hospitalier.

**Carte 12. La réduction des distances aux centres de santé à Sikasso (1998-2019)**



Sources : Unicef et traitement des auteurs

En termes de personnel, la région compte en 2018, 229 médecins (dont 202 généralistes), 437 sages-femmes et infirmiers en santé maternelle et infantile et 938 infirmiers. Cela représente un ratio de 4,5 personnels de santé pour 10 000 habitants, en dessous de la moyenne nationale (5,6). Les progrès en la matière sont également significatifs, puisque ce ratio n'était que de 0,7 en 1998. En revanche, la région comme le Mali restent très en-dessous des préconisations de l'OMS (23 personnels de santé pour 10 000 habitants). Étonnamment, ce sont les cercles de Sikasso et de Yanfolila qui sont les mieux dotés, Kolondieba et Kadiolo étant les plus en retard.

Les personnes ressources interrogées témoignent volontiers sur la faiblesse technique des CSCoM et de leur personnel et s'inquiètent de la difficulté du système de santé à prendre en charge tous les cas urgents et atypiques. Comme pour le dispositif éducatif, elles appréhendent la capacité de l'Etat comme des structures privés et communautaires à maintenir les niveaux actuels de couverture médicale. L'inquiétude est donc grande. Elles expriment enfin quelques espoirs sur de possibles développements de technologies de médecine à distance pouvant relayer le manque de personnels.

## 2.4 Une région avant tout agricole

Grenier du Mali, la Région de Sikasso tire principalement sa richesse, ses emplois et ses perspectives d'avenir dans le secteur agricole et de l'élevage (BERD 2011 b, GERAD 2012). Du fait de ces enjeux stratégiques, il existe une littérature foisonnante sur l'agriculture et l'élevage dans la région de Sikasso et plus largement sur les zones cotonnières du Sud du Mali (voir Soumare 2019 pour une synthèse graphique et cartographique). Il ne s'agit pas ici de couvrir l'ensemble des dynamiques du secteur,

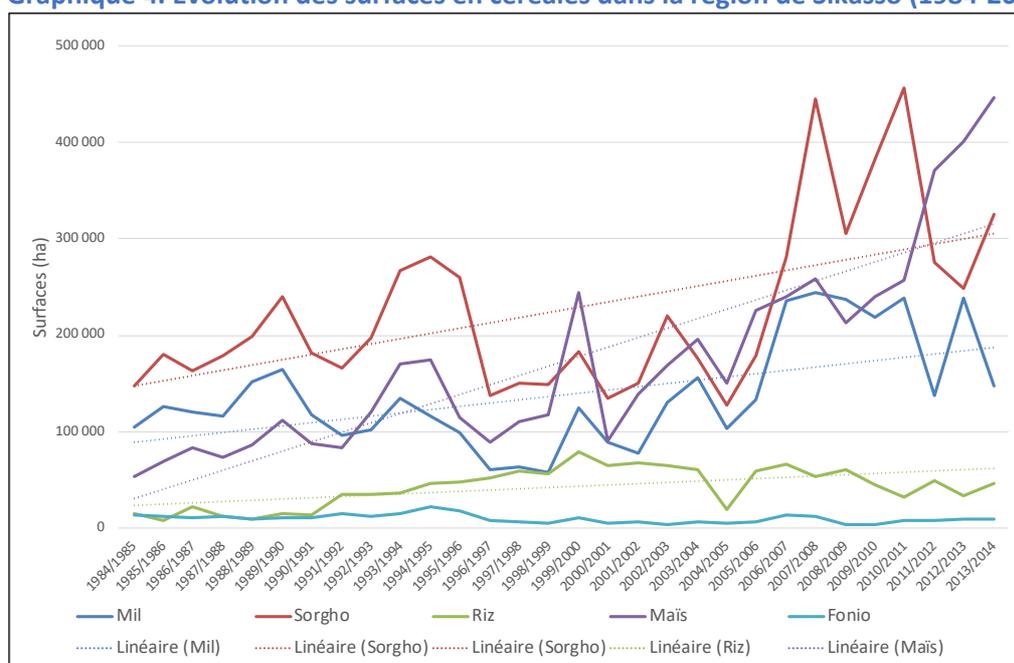
mais plutôt de proposer une mise en perspective de quelques grands traits d'évolution, par rapport au développement global de la région. Aussi, après un aperçu sur les politiques – essentiellement des déclinaisons d'initiatives nationales et des projets de coopération –, nous examinerons : les productions et surfaces céréalières, les dynamiques contrastées du coton, la structuration des filières de diversification en prenant les exemples de la mangue et de la pomme de terre, et enfin les grands traits de l'élevage.

### 2.4.1 Les céréales

Les surfaces en céréales sont passées de 335 000 ha à 975 000 ha entre 1984 et 2013 (seuls chiffres stabilisés disponibles, provenant de la DRA), soit une multiplication par 2,5. Cette progression dépasse la croissance démographique et la surface cultivée par habitant est donc en légère progression de 0,3 à 0,34 ha, avec une accélération notable à partir de 2005.

Plusieurs interprétations sont possibles, parmi lesquelles la volonté de corriger la situation d'insécurité alimentaire de la région. Le « paradoxe de Sikasso » (Delarue et al 2009, Dury & Boccum 2012) d'une population mal nourrie dans la zone la plus fertile et la plus productive du Mali, était en partie expliqué par le poids du coton et des autres cultures de rente sur les produits vivriers, conjointement à des explications de nature plus sociales dans la répartition des décisions alimentaires au sein des familles. Dans cette perspective, et face aux instabilités chroniques de la filière coton à partir des années 2000 (cf. infra), un report vers les céréales a pu être possible. Une seconde explication renvoie à des logiques économiques. Les grands producteurs de coton sont aussi les grands céréaliers (notamment parce qu'ils profitent des intrants du coton et de meilleurs matériels, Soumare 2019), et diversifient leur stratégie commerciale. Ils profiteraient de la croissance du marché intérieur des céréales, et augmenteraient donc leur production de céréales. Et enfin une troisième explication serait liée à des facteurs culturels avec une propension élevée pour l'épargne qui conduisent les agriculteurs de Sikasso et de l'Ouest du Burkina à accorder plus d'importance à l'investissement économique (constitution de troupeaux bovins, constructions de maisons en ville, etc..) ou social (célébration de mariages et décès, organisations de fêtes traditionnelles) qu'à consommer.

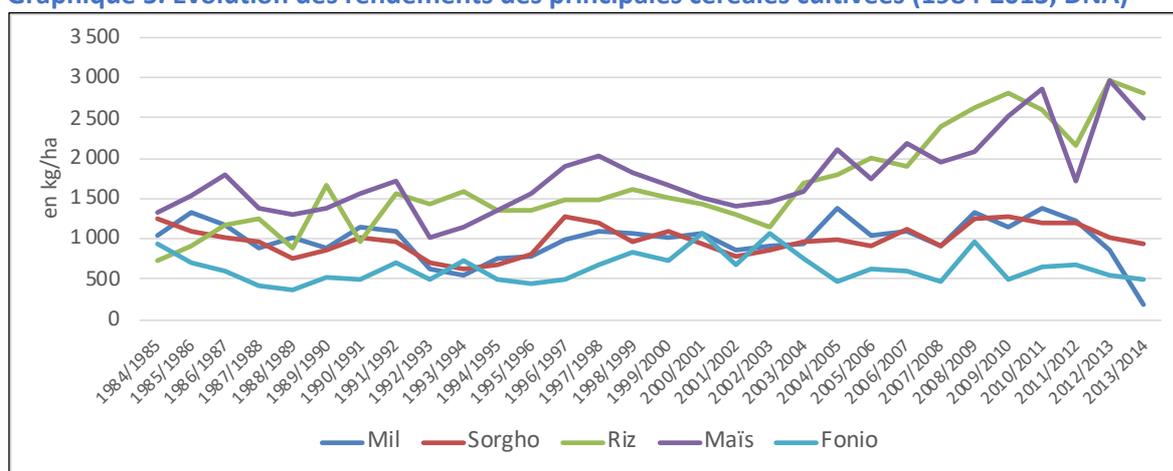
Graphique 4. Evolution des surfaces en céréales dans la région de Sikasso (1984-2013, DNA)



La tendance à l'augmentation de la taille des exploitations sous l'effet de plus grandes surfaces en céréales est confirmée par les enquêtes familiales conduites dans la présente étude, ainsi que par les résultats de l'enquête LSMS de 2017 (CPS/SDR 2019), lorsque l'on compare avec le recensement général agricole de la campagne 2004-2005. Or, cette augmentation s'accompagne aussi d'un maintien, voire d'un renforcement des grandes familles, en milieu rural comme urbain<sup>9</sup>. Il semblerait que les logiques familiales permettent (ou du moins ne sont pas incompatibles) avec des stratégies d'expansion foncière, soit pour des raisons de sécurité alimentaire, soit à des fins économiques.

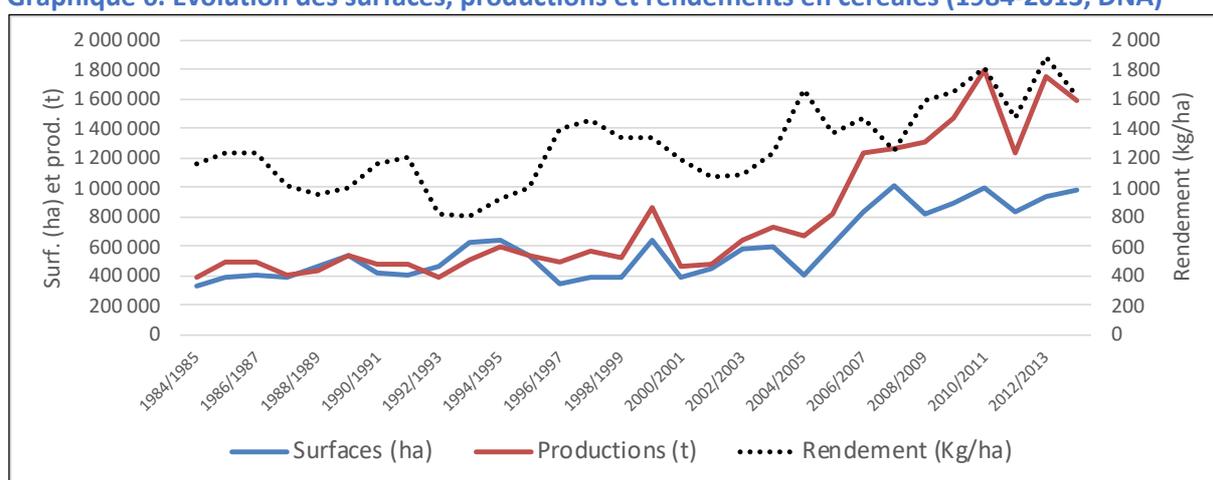
Une dynamique notable, qui va avec les remarques précédentes, est le recul progressif, mais avec une accélération dans la dernière décennie, du mil dans les systèmes de culture, au profit du maïs<sup>10</sup>. Le lien avec le coton est explicatif, le maïs répondant mieux aux arrières effets des intrants que le mil.

**Graphique 5. Evolution des rendements des principales céréales cultivées (1984-2013, DNA)**



La substitution s'explique aussi, comme partout ailleurs dans les zones subhumides de l'Afrique subsaharienne, parce que le maïs est plus productif. En bénéficiant d'un plus grand intérêt de la recherche, notamment autour des variétés hybrides, le maïs voit ses rendements augmenter lorsque la productivité des autres céréales (excepté le riz) stagne, voire diminue dans la période.

**Graphique 6. Evolution des surfaces, productions et rendements en céréales (1984-2013, DNA)**



<sup>9</sup> Nous revenons plus loin sur ce phénomène, qui nous semble un des éléments clés à observer, à suivre et à interpréter pour les dynamiques économiques et sociales de la Région.

<sup>10</sup> A ce propos, les données disponibles ont été mises en doute lors de la restitution publique des résultats, notamment en ce qui concerne le sorgho, dont les surfaces seraient surestimées selon la majorité des participants. Nous maintenons les données, mais en reconnaissant leur faiblesse (en plus de leur ancienneté).

Au final, sous l'effet de cette reconfiguration des systèmes céréaliers, l'augmentation de la production est spectaculaire. Le disponible céréalier par personne dans la région (avec toutes les limites de ce ratio), serait ainsi passer de 290 à 551 kg entre 1998 et 2013.

Pour autant, ces évolutions interrogent le futur du secteur céréalier. Avec la progression du maïs, plus exigeant en eau, la question des aménagements hydroagricoles va se poser de façon de plus en plus pressante. Par ailleurs, et malgré la hausse des rendements, la faible productivité des systèmes (mesurée par le rendement à l'ha), se traduit par une expansion considérable des surfaces dans une région déjà dense, et soumise à la fois à une croissance démographique et à une arrivée de migrants soutenues. Les défis en termes d'aménagement de l'espace sont conséquents.

En particulier, les équilibres entre les différentes spéculations, les parcours d'élevage et les zones de protection environnementale vont être complexes à tenir, et les processus de compétition entre agriculture et zones urbaines, déjà émergents, devraient s'accroître. De même, il n'est pas dit, si des parts plus importantes de la production sont vendues, que la croissance de la production se traduise par une meilleure sécurité alimentaire et une meilleure nutrition. La fin du paradoxe de Sikasso passe aussi par des politiques sociales et sanitaires renforcées.

#### 2.4.2 Le coton

La trajectoire du système coton est emblématique de l'histoire agricole, économique, mais aussi politique du Mali<sup>11</sup>. Le coton est au cœur des équilibres entre secteur privé et public et de la place des sociétés d'aménagement et de développement dans les politiques publiques. Il est un des moteurs de la structuration du monde rural et de sa participation au développement local, et de la diffusion des grandes orientations techniques agricoles (et en particulier de la culture attelée et de la motorisation). On parle d'ailleurs de systèmes parce que le coton entre en rotation avec les autres cultures, et a donc un impact direct sur les dynamiques agricoles dans leur ensemble. La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT, société anonyme d'économie mixte), en plus d'être un acteur agricole, elle possède 20 usines d'égrenage, dont 13 dans la région de Sikasso (cf. infra). Il s'agit de l'entreprise phare de la zone Sud du Mali, tant en termes d'emploi que de valeur ajoutée. L'entreprise, ainsi que les coopératives de producteurs, accompagnent aussi les efforts en infrastructures, et notamment des pistes rurales, mais aussi des services de base. Pour toutes ces raisons, et bien que le coton soit désormais devancé par l'or dans l'apport en devises, les politiques publiques, à l'échelle nationale, mais aussi des régions et des cercles, sont très sensibles aux fluctuations du système coton.

Le Nord de la région de Sikasso est le cœur du « vieux bassin cotonnier », qui comprend les cercles de Koutiala et de Yorosso, et partiellement le cercle de Sikasso. Ces trois cercles comprennent la majorité des surfaces jusque dans les années 2000, rejoints ensuite par le cercle de Bougouni. Le Sud-Ouest de la région demeure une zone d'extension présentant un intérêt majeur pour l'avenir de la filière. Par suite, toute la région est concernée, à des degrés divers, par le système coton.

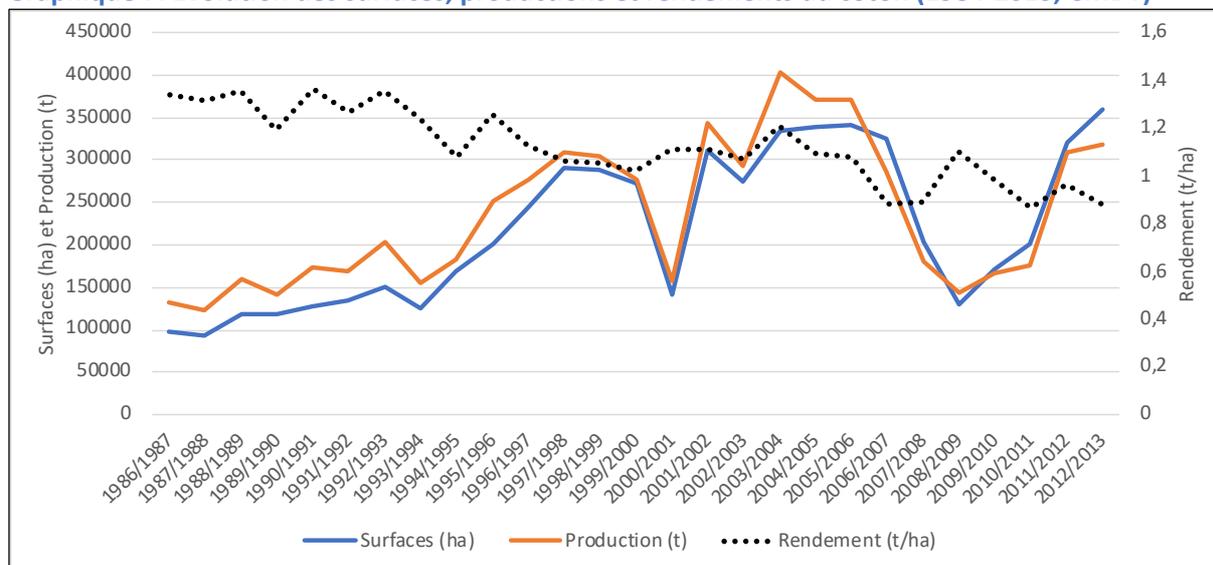
Une dynamique de fond, inscrite dans la durée, est la baisse continue et sensible des rendements, malgré de nombreuses recherches et tentatives d'innovations dans les systèmes de culture. Les raisons de cette érosion sont complexes, car à la croisée de différents facteurs. Le seul épuisement des sols ne l'explique pas entièrement et beaucoup de questions demeurent sur les pratiques réelles de producteurs par ailleurs très hétérogènes en taille et en capacité technique. Quelles qu'en soient les raisons, la trajectoire est inquiétante et invite à des changements de stratégies déjà largement

---

<sup>11</sup> Il ne s'agit pas ici de tracer cette trajectoire. Nous reportons en annexe 3 une planche de l'Atlas des zones cotonnières du Mali qui en résume les dernières décennies (Soumare 2019).

engagées mais qui peinent à se concrétiser, notamment autour du coton bio et plus largement d'un virage agroécologique.

**Graphique 7. Evolution des surfaces, productions et rendements du coton (1984-2013, CMDT)**



Une autre caractéristique du coton malien depuis la fin des années 1990 est l'instabilité économique et commerciale d'une filière dépendante des fluctuations du marché mondial. Les négociations des prix d'achats et les difficultés du système de gouvernance se croisent avec les aléas climatiques, mais expliquent majoritairement les soubresauts des années 2000, 2006-2010, et plus récemment en 2020.

Les observateurs tablaient sur une embellie durable à partir de 2012. Et de fait, en 2017, près de 730 000 t. ont été produites, bien au-dessus des "records" du début des années 2000. Mais en 2020, le Mali fait face à une nouvelle chute de plus 80% de la production, alors qu'un rebond est attendu pour la campagne en cours. Des chiffres de 820 000 t. sont annoncés par la CMDT. Les raisons de cette instabilité sont difficiles à démêler, car elles renvoient à des dimensions politiques et institutionnelles complexes. Mais cette instabilité a surtout des impacts évidents sur le développement de la région, par des effets directs et indirects sur l'ensemble de l'économie, alors même que beaucoup des décisions pouvant l'expliquer échappent aux instances de gouvernance régionale.

Plus largement, les chiffres du coton soulèvent pour les acteurs de la région, d'une trop grande dépendance à ce sous-secteur. Tout en cherchant à contribuer à améliorer les performances économiques et organisationnelles de la filière, les politiques régionales tendent ainsi vers une diversification du tissu économique. Cette diversification s'entend hors de l'agriculture, par le développement d'industries et de services détachés de l'influence des instabilités cotonnières, mais aussi agricole, par le développement des autres filières clés de la région.

### 2.4.3 Une diversification agricole ancienne et prometteuse

Conjointement aux céréales et au coton, la région de Sikasso domine la production et la commercialisation de cultures de rentes à l'échelle nationale. Il s'agit notamment de la mangue, de la pomme de terre, de l'anacarde, des oranges, de la patate douce, à un degré moindre de l'arachide, du sésame, de la noix de karité, etc. Nous manquons de chiffres sur les montants et la répartition de la valeur ajoutée dans ces filières pour la seule région<sup>12</sup>, notamment du fait de la domination du marché

<sup>12</sup> Une étude de la filière anacarde a cependant été réalisée à l'échelle du Mali, qui conclut « La CV anacarde au Mali est moins développée que dans les pays voisins en Afrique de l'Ouest, mais elle crée de la valeur ajoutée et

informel. Il serait intéressant d'en savoir plus, à la fois pour éclairer les marges de manœuvre en termes de compétitivité de la région de Sikasso, mais aussi pour juger du caractère inclusif ou non de ces filières pour leurs territoires de production, et pour la diversification de l'économie régionale dans son ensemble. Dans le présent rapport, nous apportons des éléments supplémentaires sur les filières mangues et pomme de terre, ciblées comme les plus emblématiques de la région.

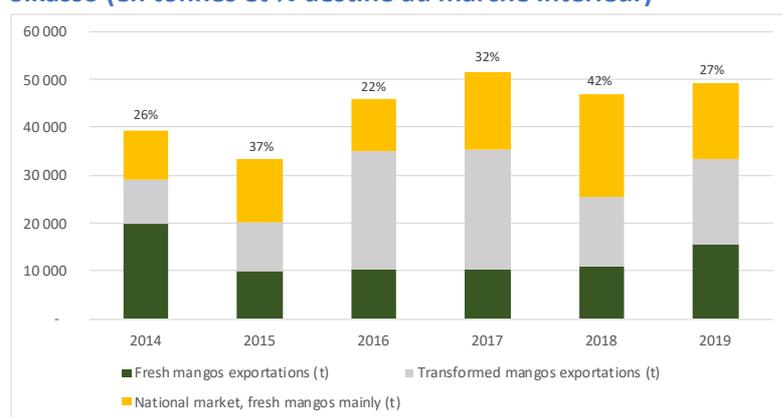
### a. Mangue

La filière mangue, et en particulier les variétés greffées, fait l'objet d'un suivi institutionnel rapproché, avec des tentatives de structuration sur l'ensemble des segments depuis le début des années 2010 (Sid Ahmad 2020). Pour autant, à la différence de la pomme de terre ou du coton, cet encadrement ne touche que 6 à 7% de la production totale (82 000 tonnes en 2019 contre une estimation totale de 814 000 tonnes, FAOSTAT). Les chiffres qui suivent témoignent d'une réelle dynamique et d'un potentiel très important, mais l'essentiel de la valeur ajoutée est réalisé informellement, sans qu'il soit possible d'en peser l'impact réel pour les populations.

Sur la part de l'informel une grande partie est perdue, autoconsommée ou vendue sur des marchés de proximité. Mais surtout à Sikasso, les volumes vendus au Burkina et en Côte d'Ivoire sont jugés importants. Il serait ainsi fréquent que des mangues de Sikasso soient intégrées dans les filières de transformation et d'export des pays voisins, avec des pertes conséquentes pour la région, la valeur ajoutée allant principalement aux acteurs burkinabè de la filière. Un rapport de 2012 situait, pour l'ensemble des arbres, une concentration dans les cercles de Sikasso (28%), Bougouni (28%) et Yanfolila (20%).

Un des points d'achoppement de l'encadrement porte sur la production de plants, qui d'année en année reste inférieure aux prévisions, tant en qualité qu'en quantité. Pour les autres segments les prévisions sont globalement atteintes, mais après de réels progrès au début des années 2000, production et commercialisation formelles stagnent<sup>13</sup>. Le poids de l'informel et les options opportunistes qu'il propose (avec des prix volatiles, tant sur le marché national qu'à l'export), expliquent la difficulté à stabiliser des volumes destinés à la transformation et aux exportations.

**Graphique 8. Commercialisation encadrée de mangues et modes de valorisation dans la région de Sikasso (en tonnes et % destiné au marché intérieur)**



Les circuits de commercialisation, y compris ceux des mangues tout venant, sont dominés par les pisteurs<sup>14</sup>, qui traitent directement avec les producteurs et leurs organisations.

S'ils ont un rôle incontestable pour la qualité et la fluidité des circuits, ces intermédiaires grèvent le prix au producteur et maintiennent des contrats informels (AFC

consultants, 2015). Par ailleurs, la grande concurrence entre les opérateurs de tri (il existe une petite dizaine de centres de conditionnement à Sikasso) et de transformation et la faiblesse des volumes

de la croissance inclusive pour les acteurs », tout en alertant sur des risques quant à la soutenabilité sociale et environnementale en cas de développement (VCA4D 2020).

<sup>13</sup> Voir graphique ci-dessous (données de l'Interprofession de la filière mangue au Mali).

<sup>14</sup> 150 pisteurs sont recensés à Sikasso en 2015, 40 d'entre eux étant constitués en association.

traités, en plus de la permanence des fraudes à l'exportation, génèrent des coûts élevés dans la filière formelle.

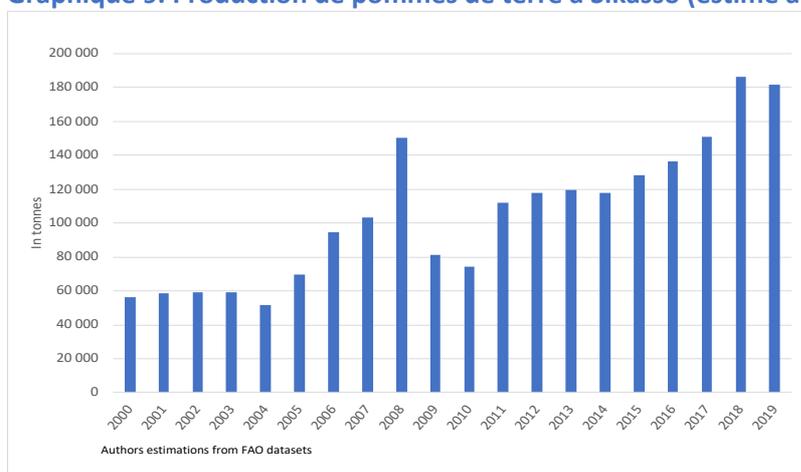
En 2015, il y avait trois usines de séchage de taille moyenne (traitant de 10 à 40 t./an de mangues séchées) : l'entreprise Tako (Bamako), et les entreprises Diallo et Kene Yiriden (toutes 2 à Sikasso). Conjointement, une vingtaine d'unités de séchage artisanales, dont plus des deux tiers sont à Sikasso et plus de 85% sont dirigées par des femmes, fournissent 50% des mangues séchées du Mali. En plus du séchage, deux grandes usines produisant de la pulpe et de la purée de mangue, sont installées dans la région : la société CEDIAM à Yanfolia, et la société Sobema/Comafruit à Selingué. Dans ce segment cohabitent aussi une vingtaine de structures artisanales majoritairement féminines, produisant jus et confiture pour le marché de Bamako.

Pour la partie la mieux organisée des exportations, il est aujourd'hui possible, depuis Sikasso, de vendre directement vers l'Europe via le transport multi-nodal, via des sociétés logistiques ivoiriennes (Ibid). Parmi les exportateurs importants de Sikasso (toujours en 2015 et en plus des transformateurs), citons AOM, IB Négoce, Elmarex, Imperial Fresh Produce, etc., tandis des structures plus modestes sont regroupées en associations. Le bio se développe mais reste un marché de niche, avec une cinquantaine de tonnes exportées en 2019.

#### b. Pomme de terre

La région de Sikasso, et plus particulièrement le cercle de Sikasso, est la première région dans laquelle la pomme de terre fut expérimentée et développée. Si d'autres régions s'y intéressent, Sikasso continue de concentrer la production (60% des quantités et entre 10 à 15 000 producteurs, SEWOH, 2016). Le développement y est prometteur, même si la filière reste concentrée sur les productions brutes, avec des valeurs ajoutées finalement faibles par rapport au potentiel<sup>15</sup>.

**Graphique 9. Production de pommes de terre à Sikasso (estimé à partir de données FAOSTAT)**



La région est donc stratégique dans les actions de l'interprofession, créée dans les années 2000 et qui tente de structurer et de formaliser la filière.

La tâche est d'ampleur, à commencer par la production de semence locale, qui pour l'heure ne représente qu'1% des besoins des producteurs de l'interprofession.

Qui plus est, les semences importées sont souvent livrées en retard rendant le cycle de production de la pomme de terre de consommation plus court. De même, en l'absence de disponibilité d'engrais spécifique, les producteurs utilisent celui dédié aux céréales et au coton. Les fournisseurs d'intrants sont regroupés au sein de la société coopérative simplifiée des importateurs de semences et d'intrants

<sup>15</sup> Les données et analyses suivantes sont principalement issues du rapport de mars 2021 de la stratégie nationale de développement de la filière pomme de terre du Mali (SNDPT 2021-2025).

de pomme de terre du Mali (SCOOPS-ISI-PdT-Mali) qui est affiliée à l'Interprofession Pomme de Terre du Mali (IPTM-Mali)

Deux récoltes sont possibles à Sikasso, la saison sèche et fraîche (d'octobre à mars) étant particulièrement propice. Des rendements autour de 20 t/ha sont réalisés, restant moitié moindre que dans les conditions industrielles. La production s'étend de plus en plus, mais l'hinterland de la ville de Sikasso demeure le bassin historique, suivi des cercles de Bougouni et de Yanfolila, et à un degré moindre de Kolondieba et de Koutiala (Coulibaly 2012).

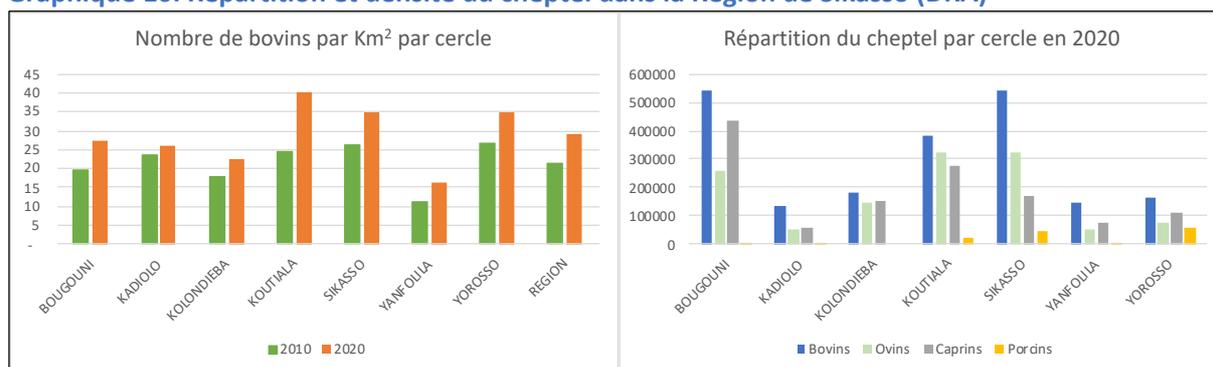
Près des deux tiers de la production sont vendus juste après la récolte pour faire face aux charges de la production, et donc aux prix les plus bas. L'essentiel des ventes (précoces comme tardives), s'effectue bord champs, à des collecteurs locaux, eux-mêmes connectés à des collecteurs urbains. Le marché de Bamako concerne 60% des ventes, contre 15% pour le marché sous-régional, principalement le Burkina Faso et Côte d'Ivoire, et à degré moindre la Mauritanie. Là encore l'informel domine. L'Union Régionale des Commerçants et Exportateurs de Pomme de Terre de Sikasso (URCEP), qui regroupe 96 entreprises, ne traite qu'environ 20% de la pomme de terre commercialisée. La vente en détail dans les différents marchés est surtout assurée par des femmes qui vendent des quantités allant de quelques kilos jusqu'à 1 ou 2 t par semaine.

La transformation de pomme de terre est embryonnaire et reste encore artisanale et à petite échelle, soutenue par des micro-projets. Le potentiel est considérable, mais la filière peine à atteindre un niveau de régularité et de qualité permettant un développement plus significatif.

#### 2.4.4 Elevage

Le cheptel bovin de la région compte 2,1 millions de têtes en 2020 (1,5 en 2010), une progression qui suit globalement la démographie. Même si la région n'est pas à proprement parler une région d'élevage, sa part dans le cheptel national est de 17% pour les bovins, et seulement de 5% des caprins et des ovins.

**Graphique 10. Répartition et densité du cheptel dans la Région de Sikasso (DRA)**

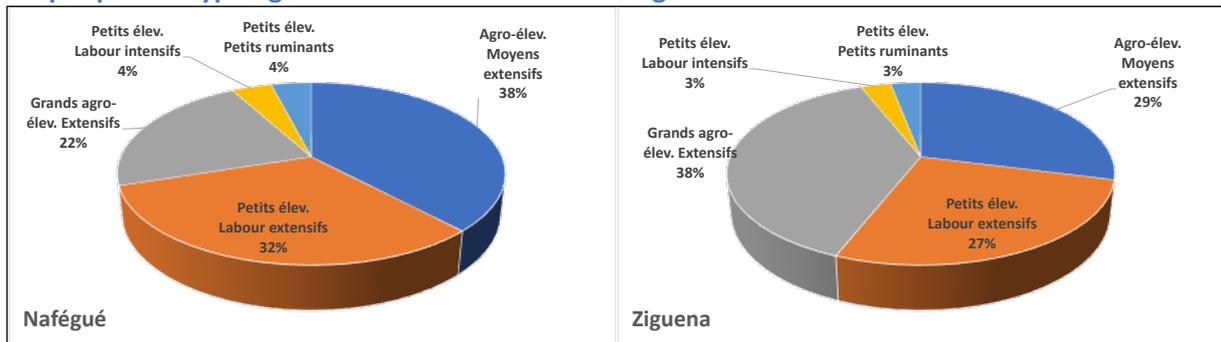


Les cercles de Sikasso, Bougouni et Koutiala concentrent 70% des bovins recensés dans la région, signe que l'élevage bovin est fortement associé à des stratégies d'accumulation – y compris des classes moyennes vivant dans les centres urbains - en même temps qu'à la culture attelée du coton. Les cercles de Koutiala, Sikasso, et Yorosso ont les charges de bovins par ha les plus hautes, et surtout connaissent une progression sensible de cette densité.

Cependant, les chiffres disponibles restent imprécis, et certains experts interrogés témoignent d'une délocalisation progressive du cheptel vers le Sud, et en particulier vers la Côte d'Ivoire. Il conviendrait

de mieux évaluer ce processus, mais il semble que la problématique du maintien sur place des animaux (et de la valeur ajoutée qui en résulte), soit un point d'attention dans un avenir proche.

**Graphique 11. Typologie des éleveurs dans deux villages des cercles de Kadiolo et de Sikasso**

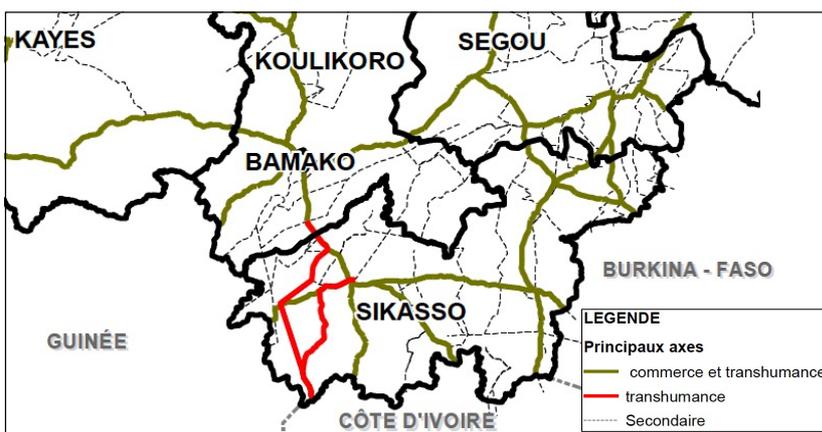


Source : Coulibaly et al 2019

Comme les typologies présentées ci-dessus en témoignent, l'élevage est essentiellement extensif, et fortement intégré à l'agriculture. Pour près des deux tiers des éleveurs, les bovins sont fortement mobilisés soit pour le travail soit pour la fertilisation des cultures. L'élevage intensif est marginal, malgré de très nombreux projets visant son développement, tandis que la place des grands éleveurs extensifs, pratiquant le pastoralisme et gérant des animaux confiés pour les faire transhumer, continuent d'occuper une place significative.

Avec les données disponibles, et en particulier une cartographie très récente des infrastructures et parcours d'élevage réalisée par le projet PRAPS (Bengaly 2021), les mobilités saisonnières des animaux suivent globalement les grands axes de circulation de la région. Il s'agit bien évidemment de rallier Bamako, via Bougouni ou par le Nord pour les animaux de Koutiala, mais aussi d'utiliser le couloir Nord-Sud entre Koutiala et Kadiolo via Sikasso vers la Côte d'Ivoire, alimentant aussi, par des couloirs longitudinaux, le Burkina Faso. On note également le développement de route vers le Sud depuis le centre et le Sud-Ouest de la Région, avec des routes de pure transhumance dans le cercle de Yanfolila, mais aussi la densité des réseaux secondaires de mobilité.

**Carte 13. Principaux axes de circulation des animaux**



Source : Bengaly 2021

La multiplication des animaux et de leurs mobilités représente bien évidemment un défi d'aménagement du territoire pour les autorités locales et les associations d'agriculteurs et d'éleveurs. Les conflits sont fréquents, et les passages des frontières sont ces dernières années problématiques, émaillés d'épisodes parfois très violents.

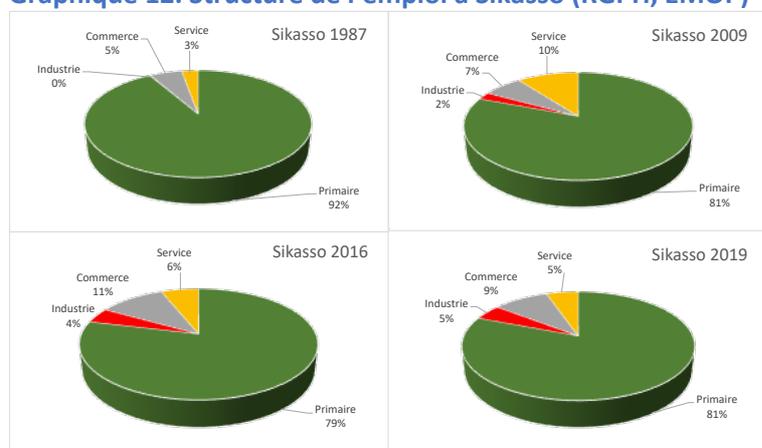
La problématique ne concerne pas que les éleveurs et les agriculteurs ; elle renvoie à une question de développement territorial, incluant la gestion des ressources en eau, en fourrage et en forêt, les infrastructures hydroagricoles et pastorales, et plus globalement les conditions de la diversification de l'économie locale.

## 2.5 Une diversification économique en panne

Nous n'avons malheureusement pas pu trouver des séries de données homogènes et actualisées sur la démographie des entreprises de la région. Il serait particulièrement intéressant de disposer de ces données pour une information et un pilotage pertinent d'une question essentielle pour la région : sa capacité à diversifier son économie. Il conviendrait de pouvoir suivre le nombre des entreprises, leur secteur d'activité, leur taille (notamment le nombre de leurs salariés) et un aperçu de leurs performances. En l'absence d'une telle information, nous abordons la diversification par les statistiques de l'emploi, en nous basant sur les RGPH, qui offrent des points exhaustifs réguliers, et sur les enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages (EMOP), qui existent depuis 2011.

### 2.5.1 Des emplois toujours essentiellement primaires

Graphique 12. Structure de l'emploi à Sikasso (RGPH, EMOP)



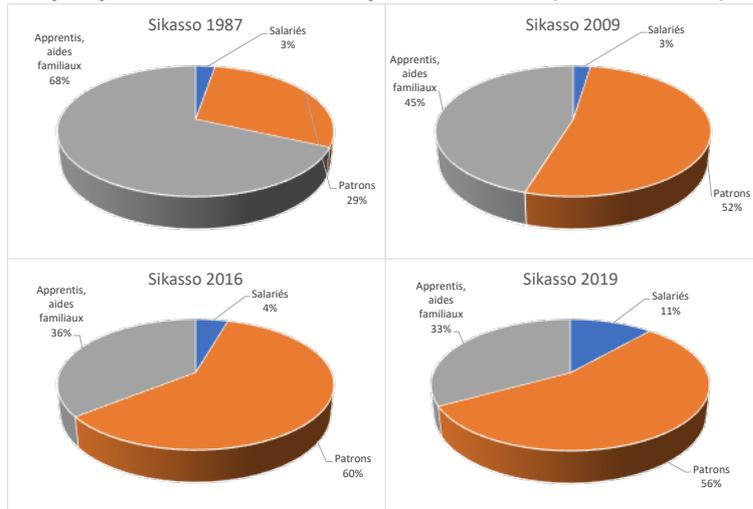
La représentativité des EMOP à l'échelle de la région peut être discutée et que la logique de ces enquêtes diffère de celle des RGPH. Pour autant, les chiffres sont suffisants contrastés pour affirmer l'enfermement de la population active dans le secteur primaire, et donc le blocage structurel au développement des secteurs tertiaire et surtout secondaire.

Certes, en volume d'emploi, étant donnée la forte démographie, les actifs occupés dans ces secteurs tertiaire et secondaire ont quasiment en 30 ans, mais ils occupent toujours moins de 20% de la population active. Et surtout, leur part dans le total des emplois a plutôt tendance à régresser sur les 10 dernières années.

Il faudrait pouvoir aller plus loin dans l'exploitation des données, mais il semble que commerce, services et industries, reproduisent des métiers anciens, peu inclusifs en emploi et absorbent des augmentations d'activité sans création de travail supplémentaire. Les ménages restent globalement pauvres, avec des incidences de pauvreté toujours élevées, le marché régional grandit avec la population mais ne génère pas de nouvelles opportunités significatives. Conjointement, le développement du secteur aurifère (et notamment de l'orpaillage artisanal, cf. infra), contribue à maintenir l'emploi dans le secteur extractiviste.

Comme dans l'ensemble du Sahel, malgré leur développement, les villes secondaires (ici les 3 pôles régionaux), n'offrent pas de biens publics de marché (communication, infrastructure de stockage, manutention, marché de gros, etc.) suffisants pour qu'une industrie agroalimentaire se développe. Les exemples de structures naissant à Sikasso mais se développant à Bamako sont nombreux, expliquant aussi l'enfermement dans le secteur primaire. Ainsi, les habitants de Sikasso, Bougouni et Koutiala sont majoritairement agriculteurs et la proportion ne s'inverse que dans l'agglomération de Bamako.

**Graphique 13. Nature des emplois à Sikasso (RGPH, EMOP)**



Outre la spécialisation primaire, l'emploi informel domine. Patrons, apprentis et aides familiaux ne sont pas enregistrés et ne payent pas l'impôt, tandis que la majorité des salariés, à l'exception des salariés du public, n'est pas déclarée.

La seule évolution notable, dans un marché du travail qui s'étend sans se transformer, est l'individualisation des rapports économiques. La part croissante des « patrons » renvoie en effet à une plus grande

autonomisation des jeunes actifs. Même si les grandes familles perdurent (cf. supra), les jeunes actifs développent plus tôt une activité propre (agricole ou dans l'orpaillage), et se déclarent « patrons ». La part grandissante des salariés obéit à la même logique. Nombreux aujourd'hui sont les jeunes se faisant rémunérer (sans pour autant être déclarés) au sein de l'exploitation agricole familiale, ou choisissant le salariat sur les sites d'orpaillage.

Au final, cette analyse rapide invite certes à poursuivre les efforts pour maintenir, voire relocaliser les industries dans la région, en offrant des services et un environnement bien plus favorable qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais elle insiste aussi sur le poids stratégique de l'agriculture et de l'orpaillage : avec de tels rythmes de (non) diversification, les emplois de demain devront nécessairement être trouvés dans ces secteurs. Ce sont aussi ces secteurs qui pourront initier une formalisation significative et rapide de l'économie régionale, et offrir ainsi de nouveaux leviers de financement.

### 2.5.2 Un point d'attention sur l'économie aurifère

Parmi les perspectives de diversification, il nous semble important d'insister sur les dynamiques de l'extraction minière, qui est, d'un point de vue économique, social et environnemental, un secteur porteur de changement profond (cf. infra). L'économie aurifère est une économie à deux visages.

#### a. L'orpaillage artisanal

L'orpaillage artisanal regrouperait, selon l'étude du Plan d'Action National pour « réduire et éliminer l'utilisation du mercure dans le secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or au Mali » (Plan d'Action National 2019, 2020), 92 sites artisanaux d'extraction dans la région de Sikasso en 2018, dont 34 dans le seul cercle de Yanfolila. Cette même étude annonce une production de 5 tonnes d'or par an dans la région, soit 19% d'une production nationale estimée à 26 tonnes. Mais selon l'OCDE (2018), une vingtaine de tonnes issues du secteur artisanal échapperaient à toute statistique et les autorités estiment que la production annuelle pourrait s'élever à 50 tonnes. Le PAN évalue à 163 000 personnes travaillant à la production à Sikasso, dont un tiers d'étrangers. Là encore il est probable que ce chiffre soit inférieur à la réalité. L'orpaillage pourrait ainsi occuper jusqu'à 15% des actifs de la région et constituer ainsi, après l'agriculture, le second secteur d'emploi de l'économie régionale.

L'orpaillage est très majoritairement informel, faiblement mécanisé et source de poche de développement spontané, fonctionnant parfois comme des enclaves. Il se crée ainsi de véritables

villes, autogérées dans certaines zones d'orpaillage, en toute illégalité. Les violations des droits humains et globalement les conditions de vie sur les sites sont régulièrement dénoncées.

Les textes et les institutions existent pourtant, autour de l'acteur public central de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM) et des organisations professionnelles des orpailleurs (y compris des coopératives de femmes), des raffineurs, des comptoirs d'achats, etc. Selon l'OCDE (2018), « le ministère des mines a chargé la Fédération Nationale des Orpailleurs du Mali de délivrer des cartes d'accès aux sites d'orpaillage, valable un an à un coût de 10 000 FCFA, mais cette décision est contestée par la chambre des mines qui distribue aussi ses propres cartes d'identification sur les sites. Pour ajouter à la confusion dans l'interprétation de la loi, les mairies prétendent aussi délivrer leurs propres cartes d'accès aux sites ». Dans la pratique, les orpailleurs s'arrangent simplement avec les chefs de villages, qui récupèrent une somme forfaitaire.

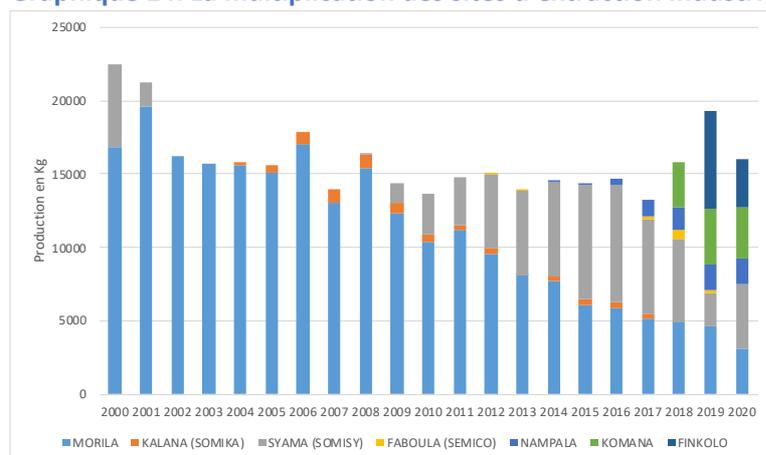
Au final, il n'y a pas (ou très peu) de retombée financière pour les collectivités locales. Mais surtout, il y a très peu de contrôle des pratiques. Durant les entretiens et dans les ateliers, des pollutions objectivement visibles (morts d'animaux, maladies chroniques, etc.) ont été signalées, confirmées par tous les rapports disponibles et les suivis réalisés. L'étude du Plan d'Action National (2019) estime ainsi que 50% des sites utilisent du mercure, pour une quantité pouvant atteindre 3,2 t/an.

#### b. Le secteur industriel de l'or

Le secteur industriel est en profond changement depuis 10 ans, avec une diversification récente des opérateurs. Une petite dizaine d'entreprises agissent aujourd'hui dans la région. L'initiative pour la transparence des industries extractives au Mali, suit maintenant d'assez près les sites industriels (ITIE 2020). En suivant les retombées pour les collectivités locales, l'ITIE fournit des informations précieuses sur l'ensemble du secteur.

Ces sites extraient de 15 à 20 t/an. La production semble stagner, mais l'ITIE reconnaît ne pas pouvoir évaluer précisément les performances réelles des entreprises. La main-d'œuvre employée est bien évidemment plus restreinte que dans l'orpaillage. Plus de 2 500 permanents nationaux et 400 non nationaux seraient engagés dans la production, auxquels s'ajoutent plus de 4 000 sous-traitants (avec notamment une part non négligeable dédiée à la sécurité).

**Graphique 14. La multiplication des sites d'extraction industrielle d'or à Sikasso (conseil régional)**



Outre la faiblesse des perspectives d'emplois, et des conditions de travail qui font rarement l'objet de contrôle strict, les retombées financières pour la région et ses acteurs de développement sont faibles. L'Etat est certes actionnaire, mais à 20% tout au plus, avec des règles de partage de la valeur ajoutée peu transparente.

Les capitaux sont étrangers, sauf exception qui n'ont plus lieu aujourd'hui. Les opérateurs sont Canadiens, Sud-Africains, Chinois. Ils traitent essentiellement avec l'Etat central et la Direction Nationale de la Géologie et des Mines pour obtenir le permis, les collectivités locales ne bénéficiant que des redistributions par la patente, la taxe de voirie et la taxe foncière (depuis 2011). Les montants sont importants par rapport aux budgets de ces collectivités. Ainsi, en 2017, 90% des recettes de la commune rurale de Sanso viennent de ces

contributions, 81% de celles du cercle de Kadiolo ou 42% de celles du CR de Sikasso (ITIE 2020). Mais au-delà de leur instabilité (pour le CR de Sikasso, les montants sont passés de 204 à 140 millions de FCFA entre 2017 et 2018), les sommes restent extrêmement faibles au regard des bénéfices engrangés.

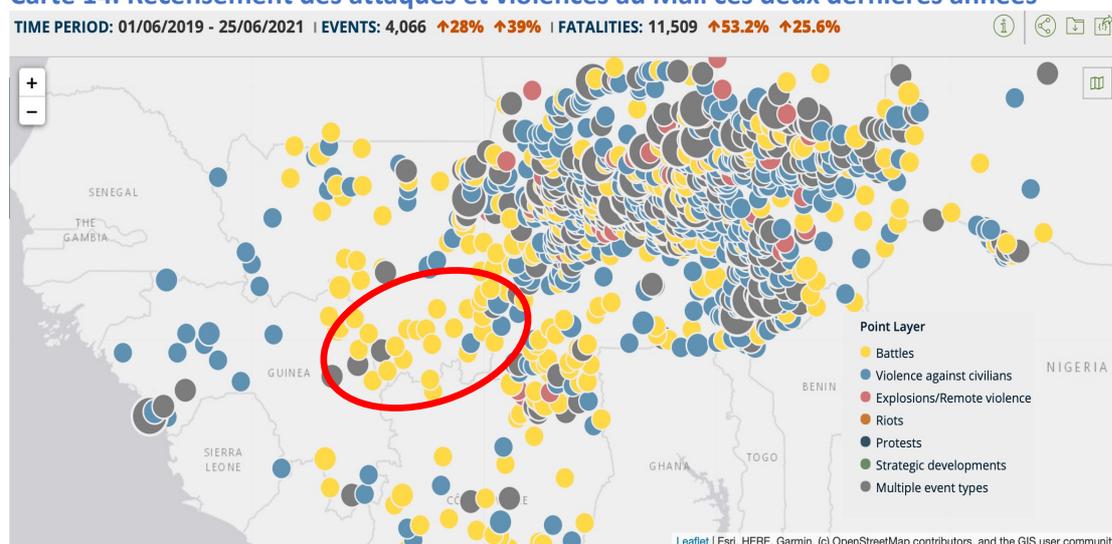
Malgré les initiatives récentes, un secteur est toujours opaque et peu redistributif (Korotoumou 2018, Coderre et al 2019). Des comités de veille citoyenne organisent depuis quelques années de timides contestations des pratiques, tant de l'orpaillage que de l'extraction minière. Ils sont soutenus par des ONG internationales comme OXFAM, mais peinent encore à se faire entendre. Leurs efforts, combinés à ceux l'ITIE ne parviennent pas à assainir le secteur et à en améliorer l'effet levier pour le développement local et national.

Les personnes ressources de la région signalent enfin le développement de pratiques intermédiaires, entre orpaillage artisanal et site industriel, avec l'avènement de petites unités mécanisées mobiles. Elles traitent davantage avec les chefs de villages qu'avec les autorités publiques, mais rebouclent sur les circuits officiels d'exportation de l'or. Ces unités seraient plutôt détenues par des opérateurs chinois. Des études plus approfondies devraient, selon les experts, être réalisées. Nous sommes en effet dans une phase critique, dans laquelle il est encore temps de normaliser l'activité et de faire en sorte qu'elle ait des retombées plus significatives pour le développement, mais où le risque d'un enracinement de pratiques non soutenables est réel.

## 2.6 Une région sous la menace de l'insécurité

Bien évidemment, la sécurité est aujourd'hui centrale dans la réflexion territoriale dans l'ensemble du Sahel. La genèse de la violence terroriste et ses raisons complexes sont les objets de nombreux travaux, parmi lesquels celui de Guillaumont-Jeannemey et al (2016). Ces travaux insistent sur les ressorts économiques de la crise et leur ancrage sociologique et ethnologique progressif. C'est bien toute la société sahéenne et malienne qui est impactée durablement et jusque dans son quotidien par la montée du fait religieux extrémiste et ses conséquences sécuritaires.

### Carte 14. Recensement des attaques et violences au Mali ces deux dernières années



Source : <https://acleddata.com/#/dashboard> (consulté le 8 juillet 2021)

La carte ci-dessus, issue du site de l'association ACLED, qui recense dans le monde toutes les formes de violences, insiste sur la concentration des événements récents au Sahel. Pour le Mali, le Centre et le Nord du pays sont bien évidemment particulièrement touchés, avec des conséquences extrêmes, dont l'abandon de terroirs agricoles en lien avec des déplacements massifs de populations. La région

de Sikasso, si elle est impactée depuis plusieurs années par l'accueil de nombreux réfugiés, a jusqu'aujourd'hui été relativement épargnée par la violence.

L'année 2021 semble marquer une accélération des attaques, et surtout une visibilité accrue des groupes armés dans la région. Leurs mouvements sont de plus en plus fréquents entre pays sahéliens et côtiers, en lien avec un enracinement djihadiste au Sud qui inquiètent les services de renseignements des pays concernés et de leur alliés<sup>16</sup>. Comme ailleurs au Sahel, les fondamentalistes trouvent dans une jeunesse inquiète pour son avenir un terreau favorable, tandis que la frontière entre délinquance « opportuniste » et réel engagement idéologique est ténue. Ainsi les zones frontalières entre le Sahel et la Côte, dont la région de Sikasso, sont des zones éminemment stratégiques dans cette période charnière de la lutte pour endiguer le terrorisme dans toute l'Afrique de l'Ouest.

De fait, les personnes ressources interrogées confirment la menace et témoignent de l'apparition de zones de non droits dans lesquelles la population hésite à se rendre, comme par exemple la forêt classée de Kaboïla et certaines poches faisant frontière avec le Burkina Faso. Durant les ateliers, la sécurité s'est invitée à de nombreuses reprises, tous les participants ayant des anecdotes d'évènements violents dans leur entourage plus ou moins proches. Au cœur des interrogations, la faiblesse constatée des forces armées et par suite, la question de la prise en main par les populations locales de fonctions normalement dévolues à l'armée et à la police. Ces débats, que nous reprenons plus bas dans la partie 6, apparaissent centraux dans un contexte où la violence semble s'installer durablement alors que la capacité des Etats à y répondre est incertaine (Bagaoko et Sidibé 2020).

Pour autant, le sentiment d'insécurité grandissant dans la région ne peut pas être imputé à la seule menace djihadiste directe. Les forts mouvements de population du Nord et du Centre du pays vers le sud suscitent des tensions aux abords des grandes villes. L'inquiétude grandit sur la capacité de la Région à accueillir ces populations dans de bonnes conditions. Les sites d'orpaillage sont également des zones mal sécurisées, dans lesquels l'Etat peine à intervenir et à maintenir l'ordre. De même, les personnes interrogées témoignent d'une recrudescence de la délinquance « quotidienne » du fait du manque de perspective chez les jeunes. Plus largement, enfin, l'affaiblissement des forces de l'ordre et leur concentration sur les zones du Centre et du Nord, ouvriraient la voie à de nouvelles tensions intercommunautaires. Ce sentiment d'insécurité mériterait sûrement des études plus approfondies, pour mesurer la véritable intensité et la gravité. Il n'en reste pas moins qu'il est très présent dans les populations locales et agit nécessairement sur leurs représentations du futur.

## **2.7 Sikasso et son espace régional : enjeux et défis de la coopération décentralisée**

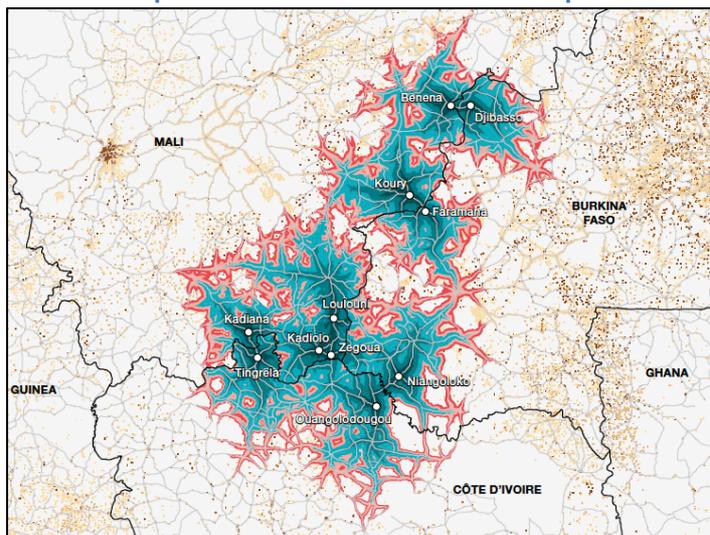
Comme déjà signalé plus haut, l'histoire de la région de Sikasso est indissociable de celle de ses voisins, et de ses relations politiques et commerciales avec ceux-ci. Les liens culturels entre les populations de part et d'autre des frontières avec le Burkina Faso et avec la Côte d'Ivoire, structurent dans le temps long les mobilités humaines et les échanges de biens.

Cette densité commerciale frontalière se décline de façon spécifique en Afrique de l'Ouest, notamment par l'importance des marchés transfrontaliers. Cette spécificité largement documentée (voir notamment Labazée 1993 pour le cas qui nous intéresse), est toujours d'actualité, comme le montre la carte ci-contre. Les échanges fonctionnent via des villes « jumelles » de part et d'autre de la frontière, qui connectent commerçants et consommateurs. Dans la région de Sikasso, Koury, Loulouni, Kadiolo et Kadiana ont de telles fonctions.

---

<sup>16</sup> Voir à ce titre l'article du journal « Le monde », publié le 07 juillet 2021 à 18h00 et Mis à jour le 09 juillet 2021 à 10h43 « La menace djihadiste s'enracine en Côte d'Ivoire », par Cyril Bensimon.

**Carte 15. Importance des marchés frontaliers pour Sikasso (OCDE 2017)**

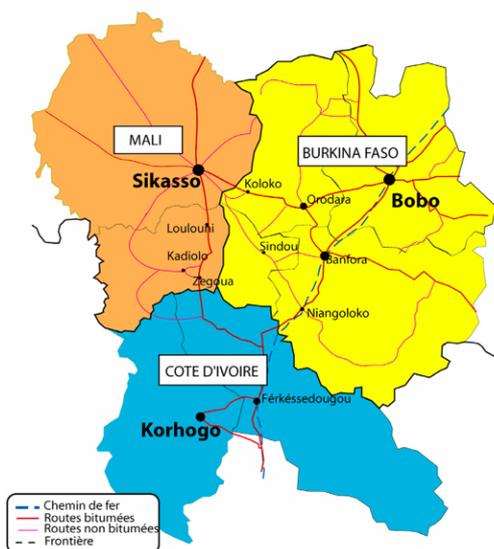


C'est moins le cas pour la Guinée, mais la situation est sûrement en train d'évoluer avec les nouveaux axes routiers, la densification de Yanfolila et les nouvelles exploitations d'or.

Par-delà les villes frontières, nous avons déjà souligné la richesse des échanges de produits frais issus de Sikasso (mangues et pommes de terre notamment) sur des distances plus longues mais plus particulièrement dans cet espace Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso. Et de fait, l'idée d'une zone économique spéciale, matérialisant ces

échanges par des politiques de coopération commerciale, revient de façon récurrente depuis les années 1970.

**Carte 16. Limites de la Zone Economique Spéciale Sikasso Korhogo Bobo Dioulasso**



Les contours d'une telle zone englobent les cercles de Sikasso et de Kadiolo dans un espace comprenant les départements de Korhogo et Ferkessédougou en Côte d'Ivoire et les provinces du Kénédougou, du Houet, de Léraba et de la Comoé au Burkina Faso.

Les grands axes de circulation se développent, tandis que les flux commerciaux se renforcent dans la zone. Pour autant, malgré de nombreuses tentatives, depuis les années 2005, cette ZES n'est toujours pas effective. Des initiatives existent de mise en commun d'information et d'harmonisation (Sougué 2006), des échanges formels sont noués entre les élus des différentes entités administratives, mais à ce jour sans production de textes réglementaires.

Les freins sont à la fois internes, avec des tensions notamment sur le poids de l'informel et des échanges non déclarés qui parfois grèvent les tentatives économiques de chaque région. Ainsi, Sikasso regrette les flux de mangues vers le Burkina puis vers l'Europe dont la répartition de la valeur ajoutée affaiblit les producteurs maliens. Mais ils seraient, selon les personnes ressources interrogées, surtout externe, le gouvernements centraux, notamment malien et burkinabè, se montrant réticents à laisser à des régions déjà riches dans l'espace national, développer des stratégies propres. Les débats sur la ZES s'inscrivent dans ceux sur la décentralisation et ses limites (cf. supra). Dans l'actuelle région de Sikasso, Bougouni, davantage tournée vers Bamako, et dans une moindre mesure Koutiala, qui bénéficie aussi des routes reliant Bamako au Centre et au Nord du Mali, sont moins impliquées, voire freinent le processus. Sur ce point, l'avènement des nouvelles régions pourrait permettre à la nouvelle région de Sikasso de relancer un dossier qui prendra d'autant plus d'importance pour son développement et son affirmation politique.

## 3 Première projection dans le futur : dynamiques démographiques et enjeux de développement

Nous avons vu le poids de la pression démographique dans les trajectoires régionales dans les dernières années. Aussi, anticiper, autant que faire se peut, à l'horizon 2040, le nombre de personnes, leur répartition dans les territoires et dans les différents secteurs d'activité, ainsi que les besoins en infrastructures et services de base qu'elles engendrent, est essentiel au cadrage de toute prospective régionale. C'est l'objectif de cette quatrième partie.

### 3.1 Projections démographiques : la poussée n'est pas terminée

Pour effectuer les projections démographiques nous sommes partis des hypothèses de fécondité des Nations unies (2040) croisées avec deux hypothèses sur l'espérance de vie.

Pour la fécondité, en partant des années de référence 2013 et 2015 et des données des enquêtes démographiques et de santé (CPS-SS 2013, 2018), les hypothèses onusiennes en 2040 sont les suivantes :

- Hypothèse basse : 3,7 enfants par femme
- Hypothèse médiane : 4,2 enfants par femme
- Hypothèse haute : 4,7 enfants par femme

En accord avec les démographes impliqués et sur la base d'une augmentation, entre 2009 et 2018, de la fécondité de 6,5 à 6,9, nous avons choisi d'ajouter l'hypothèse d'un maintien simple de la fécondité actuelle. Dans cette hypothèse l'ISF est de 6,5 enfants par femme. Les résultats de nos enquêtes sur les représentations de la famille (cf. infra), confortent ce choix. Du fait de l'incertitude économique, politique et sociale, le maintien d'une natalité dynamique n'est pas à exclure.

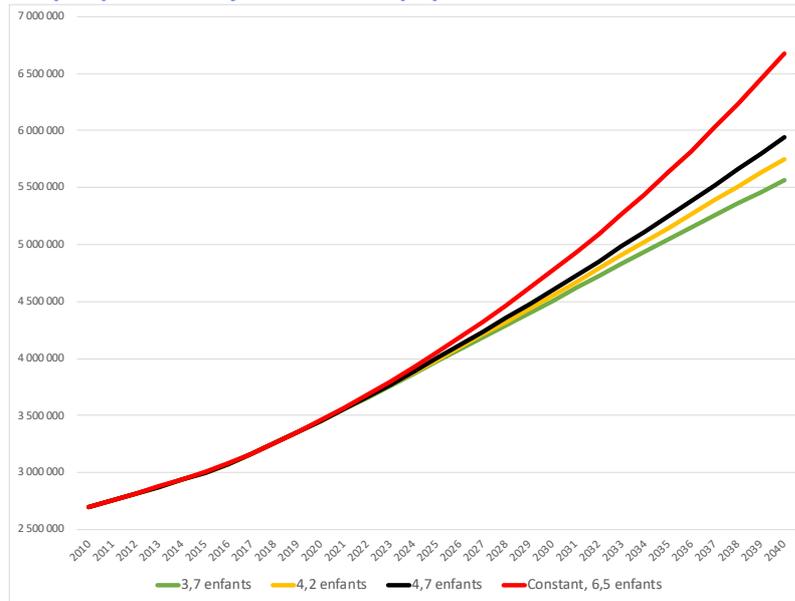
Pour l'espérance de vie, les deux hypothèses conservées sont :

- Un alignement progressif de l'espérance de vie à Sikasso sur celle de l'ensemble du Mali, soit en 2040 65,8 ans pour les femmes et 63,4 ans pour les hommes
- Un maintien de l'écart entre l'espérance de vie dans la région et pour l'ensemble du Mali, soit en 2040 64,6 ans pour les femmes et 63,2 ans pour les hommes.

Dans toutes ces hypothèses, la migration est considérée stable (sans effet), comme dans toutes les autres études démographiques de la région de Sikasso. Certes, les acteurs de la région parlent beaucoup de migrations, pensant que la région sera « envahie » par des migrants venus du centre et du Nord du Mali, fuyant l'insécurité et attirés par les mines d'or. Pour autant, la mesure de ces migrations est trop aléatoire pour être correctement intégrée dans les projections. Nous sommes bien conscients de la limite de nos calculs du fait de cette absence, tout en soulignant que les chiffres ne constituent en rien des prévisions stables, mais plutôt des points de repère pour juger de l'importance de la démographie et de ses potentiels impacts sur les dynamiques territoriales.

Dans la suite du rapport, nous utilisons surtout, dans nos analyses, l'hypothèse d'un rattrapage de l'espérance de vie sur le niveau national, croisée soit avec l'ISF médian de 4,2, soit avec le maintien d'un ISF à 6,5. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, les écarts ne sont pas suffisamment significatifs entre les 3 hypothèses onusiennes. A notre grain d'analyse et du fait d'une utilisation davantage indicative que prédictive, ces jeux simplifiés d'hypothèses sont suffisamment contrastés et éclairants.

**Graphique 15. Projections de la population de Sikasso à l'horizon 2040, sous diverses hypothèses**



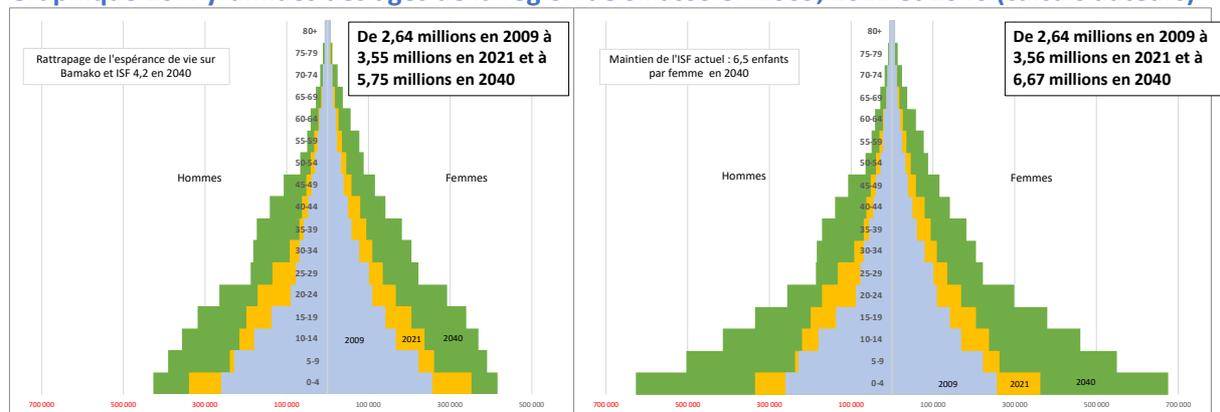
Dans l'hypothèse d'une amélioration de l'espérance de vie et de son alignement sur celle anticipée à Bamako, les projections de la population régionale en 2040 s'étalent de 5,5 à 6,7 millions d'habitants.

Les modèles (et c'est aussi une de leurs limites) prévoient une répartition de la population stable dans les cercles. C'est une densification homogène qui est anticipée, conformément aux dynamiques observées durant les dernières décennies.

La part de la région dans la population nationale resterait relativement stable, baissant de 18 à 16%. Dans l'hypothèse onusienne médiane (ISF de 4,2), et en comptant la population urbaine comme celle vivant dans des villes de plus de 5000 habitants, celle-ci passerait de 30% en 2010, à 50% en 2040. Les projections gommant les mobilités internes et externes, reproduisent de fait le processus d'urbanisation par le bas décrit supra. Il est toutefois raisonnable de penser que d'ici 2040, avec un quasi doublement de la population de nouvelles villes seront requalifiées urbaines et que les conditions profondes de l'urbanité seront modifiées.

Les contrastes dans les jeux d'hypothèses apparaissent surtout dans la structure des pyramides des âges. Le différentiel global de 1 million d'individus entre l'hypothèse onusienne médiane et le maintien de la natalité actuelle se répartit en effet mécaniquement plutôt dans les jeunes générations. La pyramide déjà relativement évasée s'écraserait encore avec un ISF constant à 6,5. L'âge moyen, de 15,1 ans en 2009, passerait en 2040 à 19 ans avec un ISF de 4,2, mais à seulement 15,8 ans à ISF constant. Dans le même temps, la part des moins de 15 ans, de 49,8% en 2009, passerait respectivement à 40,8% et à 48,4%.

**Graphique 16. Pyramides des âges de la région de Sikasso en 2009, 2021 et 2040 (calculs auteurs)**



Autre différence significative, le temps de doublement de la population, aujourd'hui de 36 ans, ne serait plus de 34 ans en 2040 dans l'hypothèse médiane, contre 21 ans dans l'hypothèse d'un ISF constant.

## 3.2 Impacts potentiels et enjeux de développement du croît démographique

Cette croissance attendue de la population influence potentiellement l'ensemble des facteurs de changement du territoire régional. Parmi ces impacts, nous abordons ici, de façon simplifiée et parcellaire, les besoins en emplois, en surfaces agricoles (en nous focalisant sur les céréales du fait de leur rôle alimentaire), et en infrastructures et personnels scolaires (en nous centrant sur le fondamental). Des projections complémentaires seraient à faire de façon plus précise pour les domaines retenus, et l'exercice pourrait aussi être étendu, dans le futur, au secteur de la santé, aux besoins en eau ou en pâturages, aux logements et à l'assainissement, aux infrastructures sportives, économiques, de communication, etc.

Ces projections présentent toutes de nombreuses limites méthodologiques, au premier rang desquelles l'incertitude sur les comportements reproductifs et plus encore sur les possibles mobilités entrantes comme sortantes. Les répercussions sur les besoins tiennent également peu compte des ruptures techniques pouvant intervenir dans un future proche. L'objectif ici est surtout d'alerter modestement et avec prudence sur l'ampleur des défis potentiels, et sur les réponses possibles à imaginer pour y faire face.

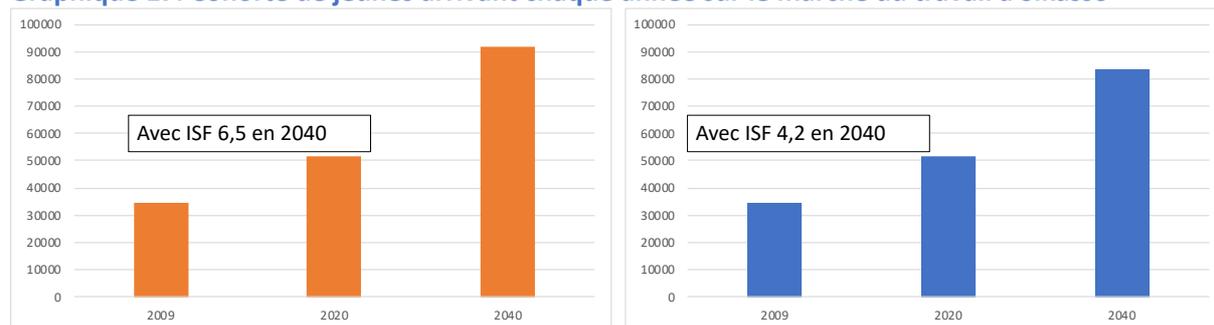
### 3.2.1 Projection des besoins en emplois en 2040

Pour évaluer les cohortes de nouveaux entrant sur le marché du travail, nous estimons le nombre des jeunes de 15 ans supplémentaires chaque année, nous appliquons un taux d'occupation de 70%, et nous retranchons le nombre de personnes atteignant 65 ans (toujours avec un taux d'emploi de 70%). Ces chiffres cumulés entre 2020 et 2040, donnent le nombre total d'emplois à créer sur la période.

Si l'ISF diminue à 4,2 enfants par femme (hypothèse onusienne moyenne), 82 000 jeunes arriveront chaque année sur le marché du travail, contre 51 000 aujourd'hui. Si l'ISF se maintient à 6,5 enfants par femme, il faudra en compter 10 000 de plus. Toujours dans cette seconde hypothèse du maintien de la natalité, cela suppose de créer 1,345 millions d'emplois d'ici 2040.

Ces chiffres sont bien entendu très largement supérieurs à la capacité actuelle d'emploi de l'économie régionale, alors même que s'ils négligent tous les possibles ruptures technologiques, ils se basent sur des populations qui sont déjà nées. En référence aux analyses précédentes sur la faible diversification de l'économie régionale, la grande majorité des nouveaux emplois devra être créée dans l'agriculture. Ceci suppose de penser des évolutions technologiques préférentiellement inclusives en travail. L'augmentation de la productivité du travail agricole, nécessaire, doit ainsi être envisagée aussi dans la capacité des nouveaux modèles à générer des emplois, soit dans l'agriculture, soit dans les systèmes alimentaires, qui contiennent aussi des gisements potentiels d'emplois.

Graphique 17. Cohorte de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail à Sikasso



### 3.2.2 Projection des besoins en terres agricoles en 2040

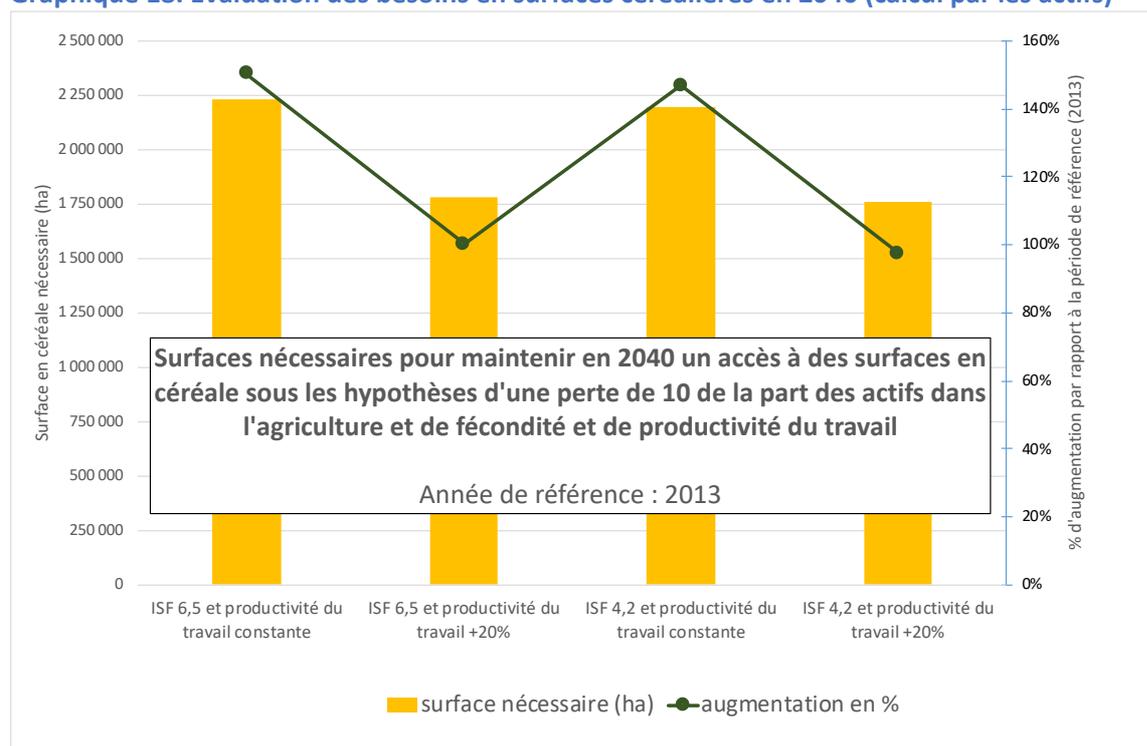
La traduction de la poussée démographique en besoins en terres agricoles cultivées ne concerne que les surfaces en céréales, les cultures de rente pouvant être soumises à de trop grandes variations car plus dépendantes des marchés. Les calculs obéissent à 2 logiques distinctes. Dans un premier temps, nous partons de l'offre, en évaluant le nombre d'actifs agricoles attendus en 2040. Dans un second temps, nous partons plutôt de la demande, en estimant la population à nourrir et ses besoins.

Pour les 2 postures, l'année de référence est 2013, qui est malheureusement la dernière année pour laquelle nous avons pu stabiliser des données.

#### a. Les besoins en terre selon le nombre d'actifs estimés en 2040

Dans une logique de l'offre, il s'agit d'estimer les surfaces maintenant un accès à la terre pour les nouveaux actifs agricoles estimés. Outre l'ISF, jouant sur le stock d'actifs, nous anticipons une baisse (plutôt optimiste) de 10% de la part des actifs occupés dans l'agriculture. Les autres hypothèses portent sur la productivité du travail, avec 2 cas de figure très contrastés : une productivité constante (finalement proche des tendances de ces dernières décennies), une productivité croissante cumulée de +20% entre 2013 et 2040 (hypothèse franchement optimiste au regard des évolutions passées).

**Graphique 18. Evaluation des besoins en surfaces céréalières en 2040 (calcul par les actifs)**



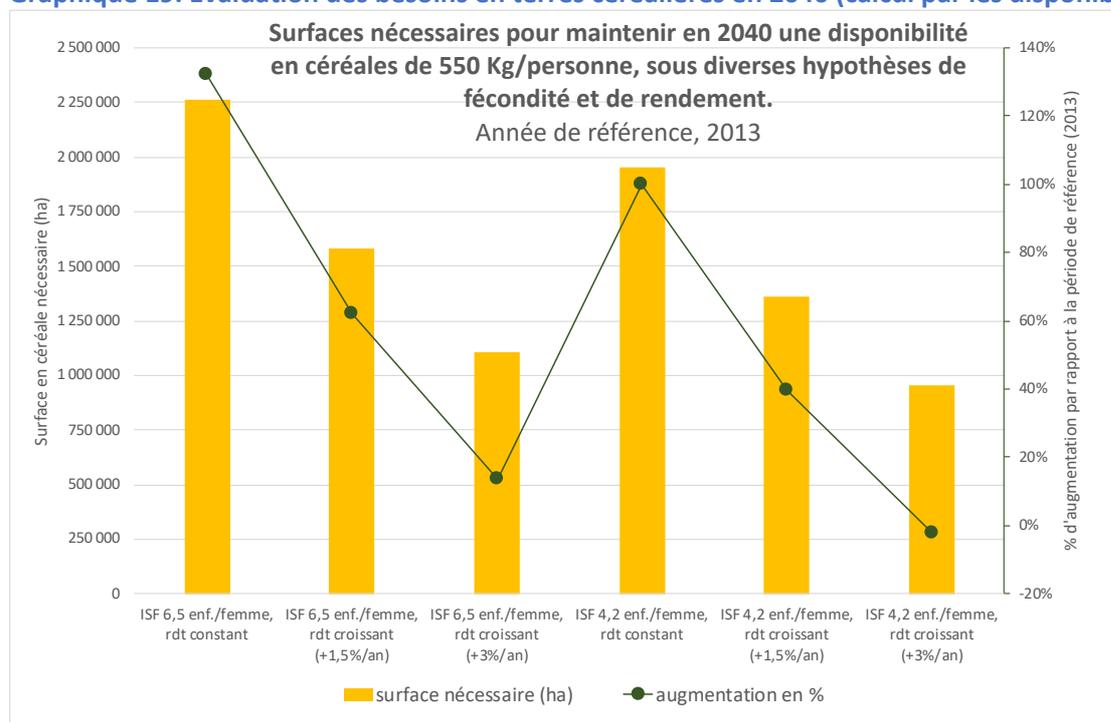
Le graphique des résultats insiste sur l'effet de la productivité du travail. Dans le cas le plus défavorable, il s'agit donc de « trouver » 1,3 millions ha supplémentaires, soit une augmentation de 130%, les surfaces faisant alors plus que doubler. Il s'agit d'un rythme de défrichage et de mise en culture comparable à celui qu'a connu la région sur une période similaire (entre 1986 et 2013). Pour autant, l'accélération des tensions sur le foncier (largement relayées par les personnes ressources interrogées et très présentes dans les débats dans les ateliers), laissent penser qu'une telle augmentation n'est pas réaliste et que d'autres solutions devront être trouvées.

Dans le cas le plus favorable, il faudrait de toute façon doubler les surfaces en céréales, même si les besoins sont inférieurs de 500 000 ha à ceux précédemment calculés. Cette approche par le disponible de terre par actif insiste donc sur le défi de la productivité du travail, qu'il faudra nécessairement augmenter dans les années à venir quel que soit le modèle agricole choisi. Mais ce levier ne sera vraisemblablement pas suffisant et sauf à envisager des mobilités importantes hors de la région, il faut s'attendre à ce que les disponibilités en terres se réduisent, avec des impacts potentiels conséquents sur les revenus agricoles. Ce point insiste encore sur le caractère stratégique de la diversification de l'économie régionale. La création d'emploi en dehors de l'agriculture permettrait, à terme, de soulager la pression sur les terres.

*b. Les besoins en terre selon la population à nourrir en 2040*

Dans une logique de demande, il s'agit d'estimer les surfaces maintenant une production en céréales par habitant à la hauteur de ce qu'elle est en 2013, soit 550 kg. L'objectif est raisonnable, sachant que sur les 30 dernières années, ce disponible par tête a augmenté de 300 à 550 kg. Les hypothèses sur l'ISF jouent bien entendu sur la population présente. Nous ajoutons des hypothèses sur la productivité du sol, avec là encore 3 cas de figure contrastés : des rendements constants (hypothèse pessimiste au regard des dernières années), des rendements augmentant de 1,5% par an, puis de 3% par an sur la période de 2013 à 2040. Les rendements, très dépendants des performances du maïs, lui-même très dépendant du coton (cf. supra), sont très instables depuis la fin des années 1980, mais ont globalement progressé de 2,45% par an en moyenne. L'hypothèse de 1,5% semble donc atteignable, tandis que celle de 3% suppose des ruptures technologiques encore difficilement envisageables aujourd'hui, mais pour autant plausibles.

**Graphique 19. Evaluation des besoins en terres céréalières en 2040 (calcul par les disponibilités)**



Le graphique de résultats témoigne de l'effet mécanique de la productivité du sol. Dans le contexte de la région de Sikasso, et en référence aux évolutions depuis la fin des années 1980, elle offre un levier plus fort encore que la productivité du travail. De l'hypothèse la plus favorable à la plus défavorable, le différentiel de nouveaux besoins est ainsi 1,3 millions d'ha, un ISF de 4,2 associé à un rendement

croissant à hauteur de 3%/an permettrait en effet de maintenir la disponibilité en céréales sans augmentation de surfaces.

### c. *Éléments de réflexion sur les modèles agricoles*

D'autres simulations pourraient être faites avec des jeux hypothèses différentes. Mais ce premier travail de traduction de l'impact de la croissance démographique interroge déjà sur les leviers techniques à activer. Si la pression démographique apparaît effectivement alarmante, il ne s'agit pas de tomber dans un pessimisme malthusien. Comme l'a démontré Boserup (1970), les sociétés rurales inventent et s'adaptent à leurs ressources naturelles disponibles, innovent pour maintenir des niveaux de production en adéquation avec leurs besoins. La trajectoire agricole récente à Sikasso en est l'expression, la région s'étant adaptée à une poussée démographique déjà très fortes dans les dernières décennies.

Le vieux débat sur les moteurs de l'intensification, que nous avons tenté d'objectiver avec nos projections, rencontre la réflexion actuelle sur les modèles agricoles. Tendre vers des modèles plus respectueux de l'environnement que les modèles carbonés « conventionnels » apparaît nécessaire. Mais dans le même temps, à Sikasso, répondre au défi démographique impose de nouveaux gains de productivité conséquents, en particulier des sols. L'intensification agroécologique, mobilisant davantage les processus naturels, permettant de s'affranchir d'une dépendance extérieure trop importante, augmentant les rendements et préservant les ressources, apparaît comme un objectif compatible avec les défis relevés dans la présente étude.

### 3.2.3 Aperçus sur les besoins en infrastructures et personnels scolaires en 2040

Sur la base des projections démographiques pour la tranche d'âge 7-15 (et sous les 2 hypothèses d'un ISF à 4,2 et 6,5), le nombre d'élèves dans le fondamental est estimé avec un taux brut de scolarisation de 80%. Avec ces effectifs, deux objectifs pour 2040 sont envisagés : le maintien du nombre d'élèves par classe et par maître de 2017 (notre année de référence), et l'atteinte des normes de l'UNICEF (qui pour l'Afrique de l'Ouest se situent à des niveaux relativement élevés de 40 élèves par classe et par maître). Ces simulations conduisent à des estimations des besoins en construction de classes (puis d'écoles dans le même ratio de nombre de classes/école) et de formation et de recrutement de maîtres à l'horizon 2040, reportées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3. Besoins en infrastructures et en personnels scolaires à Sikasso en 2040**

|   | Ecoles | Classes | Maîtres |
|---|--------|---------|---------|
| <b>2040, ISF 4,2, potentiellement 994 000 élèves</b>        |        |         |         |
| Maintien des ratios de 2017                                 | 5 467  | 28 412  | 26 407  |
| <i>Augmentation moyenne par an</i>                          | 96     | 500     | 466     |
| Rester dans les normes de l'Unicef                          | 4 783  | 24 861  | 24 861  |
| <b>2040, ISF constant, potentiellement 1 223 000 élèves</b> |        |         |         |
| Maintien des ratios de 2017                                 | 6 723  | 34 942  | 32 476  |
| <i>Augmentation moyenne par an</i>                          | 151    | 784     | 730     |
| Rester dans les normes de l'Unicef                          | 5 883  | 30 574  | 30 574  |

La région comptait 16 900 salles de classes, 15 700 maîtres et 590 600 élèves dans le fondamental en 2017. Elle se situait donc au-dessus des normes UNICEF, avec des ratios de 35 élèves par classe et de 38 élèves par maître. Durant les 30 dernières années, l'Etat et la région, mais aussi les structures privées émergentes, ont en moyenne construit 746 classes et embauché 700 maîtres chaque année, avec même des efforts de 956 et de 632 respectivement entre 2009 et 2017.

Ainsi, la couverture quantitative des besoins à l'horizon 2040 demandera les mêmes efforts répétés à ISF constant, mais des efforts finalement moindres avec in ISF de 4,2. Les défis n'en demeurent pas

moins considérables, dans un contexte d'incertitude sur le montant de la dépense publique et sur la capacité du privé (et notamment les ONG) à prendre le relais. Il convient de noter aussi, à la lumière des évolutions dans le reste du pays, que la question sécuritaire devrait également contraindre la dotation en biens éducatifs.

Mais plus encore, les analyses précédentes ont insisté sur le besoin d'une plus grande qualité de l'offre éducative dans la région. Ainsi les efforts en infrastructure devront se doubler d'une attention plus grande à la qualité des infrastructures (avec l'enjeu de l'informatisation et de la numérisation de l'éducation), à la formation des maîtres et à la nature même de l'enseignement proposé. Cette exigence de qualité nécessite des moyens conséquents, qui risquent d'entrer en concurrence avec les besoins en infrastructures.



## 4 Quelques enseignements des enquêtes auprès des ménages

Combinant description des dotations en ressources et moyens de production, et recueil qualitatif des représentations des hommes, femmes et jeunes, chefs de ménages et dépendants, l'enquête complète utilement les statistiques et enquêtes permanentes. Elle peut donc être utile aux décideurs de la région, ainsi qu'aux chercheurs qui se pencheront dans le futur sur ses dynamiques économiques et sociales<sup>17</sup>.

Dans les lignes qui suivent, nous nous contentons d'en tirer quelques enseignements utiles à la mise en perspective du diagnostic ci-dessus, mais aussi de l'utilisation du futur que nous mettons en œuvre dans les parties suivantes.

### 4.1 Eléments sur les formes sociales dans la région de Sikasso

#### 4.1.1 La permanence des grandes unités économiques, à l'encontre des idées reçues

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 300 concessions (unités d'habitation, ou groupes domestiques) de notre échantillon selon les trois milieux retenus (urbain, rural et intermédiaire, cf. supra). Il donne aussi un premier résultat avec la population moyenne résidant dans ces concessions selon le milieu de résidence et la composition par classe d'âge.

**Tableau 4. Taille démographique des concessions selon le milieu de résidence**

| Milieu              | Ruraux (N=60%) |      | Intermédiaires (N=20%) |      | Urbains (N=20%) |      | Ensemble (N=300) |      |
|---------------------|----------------|------|------------------------|------|-----------------|------|------------------|------|
|                     | Moyenne        | CV   | Moyenne                | CV   | Moyenne         | CV   | Moyenne          | CV   |
| <i>Statistique</i>  |                |      |                        |      |                 |      |                  |      |
| Nbre de ménages     | 3.01           | 65%  | 2.48                   | 72%  | 2.66            | 59%  | 2.84             | 65%  |
| Personnes présentes | 17.64          | 64%  | 15.85                  | 64%  | 14.03           | 59%  | 16.58            | 64%  |
| Dont < 15 ans       | 8.51           | 72%  | 6.85                   | 71%  | 5.39            | 68%  | 7.57             | 74%  |
| Dont de 15 à 64 ans | 8.57           | 66%  | 8.53                   | 66%  | 8.03            | 65%  | 8.46             | 66%  |
| Dont >= 65 ans      | 0.54           | 139% | 0.46                   | 148% | 0.58            | 117% | 0.53             | 136% |

CV : coefficient de variation (ratio de l'écart-type à la moyenne, en %)

La taille démographique moyenne des concessions diminue de la zone rurale vers la zone urbaine en passant de près de 18 personnes en moyenne à 14 personnes. Le nombre de ménages qui composent la concession suit cette tendance : de 3 vers 2,5.

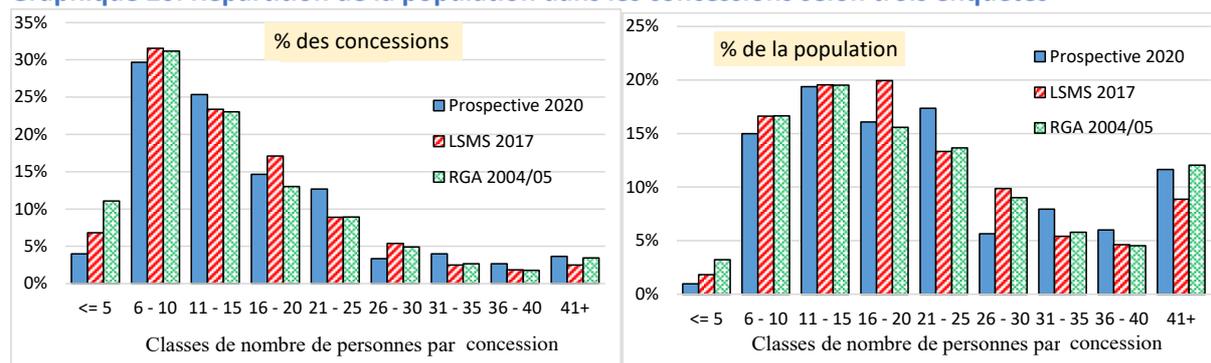
Par ailleurs, les concessions de l'échantillon dans les zones classées urbaines semblent plus proches des exploitations agricoles familiales des zones rurales, que des concessions urbaines, une situation que l'on pourrait qualifier « d'intermédiaire » entre les deux milieux, en lien avec l'hypothèse initiale. On notera que parmi les concessions urbaines de notre échantillon, un seul déclare ne pas avoir de foncier et seulement 4% (5 ménages) déclarent ne pas cultiver. On est donc bien dans des zones avec encore un fort ancrage rural, où les concessions peuvent être assimilées à des AEF. Pour comparer avec les données de LSMS-ISA, dans la région de Sikasso seuls 3% des concessions classés urbaines déclarent avoir des terres pour cultiver contre 96% en milieu rural.

Le ratio de dépendance est proche de 1 (0,96). il y a ainsi deux bouches à nourrir par actif théorique. Ce ratio de dépendance traduit la jeunesse de la population, avec ses conséquences sur le fonctionnement des exploitations agricoles et la sécurité alimentaire des groupes domestiques.

<sup>17</sup> Le traitement des données et la rédaction de cette partie de l'étude ont été confiés à Jean-François Béliers.

Dans notre échantillon (noté « prospective 2020), les groupes domestiques de grande taille démographique sont relativement peu importants par rapport au nombre total. Mais ils regroupent une grande part de la population vivant dans les territoires. Ainsi, plus du quart de la population de notre échantillon (26%) vit dans des unités de 30 personnes ou plus. A l'inverse, seulement 16% de la population vivent dans des unités de moins de 10 personnes. Ces grandes concessions, sont construites sur le même modèle avec plus de 6 ménages en moyenne, dont celui du chef d'exploitation (qui compte toujours le plus de personnes), 2 ménages dépendants avec à leur tête un frère du chef de concession, 2,6 ménages avec à leur tête un fils du CC et moins de 1 ménage avec à la tête un neveu du CC.

**Graphique 20. Répartition de la population dans les concessions selon trois enquêtes**

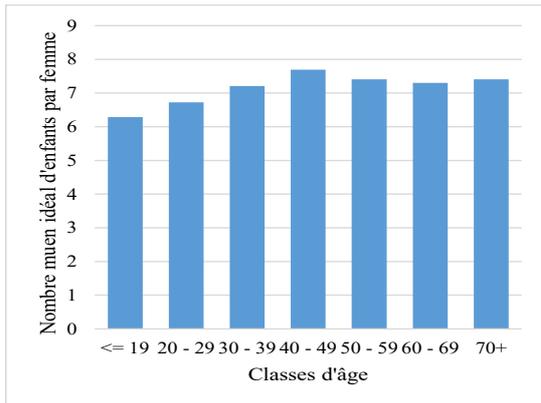


Ces résultats, qui rappelons-le ne sont pas statistiquement représentatifs du fait de notre méthode d'échantillonnage, sont comparés à ceux des études « living standard measurement surveys » (LSMS) de 2017 (CPS/SDR 2019) et du RGA de 2004/05. Avec des coefficients de variation comparables, les groupes LSMS et RGA 2004/05 comptent en moyenne respectivement 15,3 et 15 personnes, largement en-dessous de ceux de notre échantillon (17,6), ce qui semble indiquer, sur la période 2005 à 2020, une progression de la taille moyenne et une réduction de la variabilité. Cette évolution fait écho aux analyses présentées supra sur les avantages des « grands ménages ».

Confirmant cette tendance, le nombre « idéal » moyen d'enfants par femme pour l'ensemble de l'échantillon est très élevé, entre 6 et 8 avec des CV relativement faibles de 32% à 36%. Et il n'y a pas de différence significative entre les moyennes des différents milieux. En revanche, les réponses varient selon les types de personnes interrogées. C'est pour les femmes adultes de l'échantillon que le nombre « idéal » moyen est le plus élevé avec un peu moins de 8 enfants par femme, et ce sont les jeunes qui ont la vision d'une famille un peu plus réduite, mais qui reste élevé (près de 6,5 enfants par femme). Les hommes chefs d'exploitation ont une vision moyenne entre ces deux chiffres.

Un traitement des données en classant les personnes interrogées selon leur âge, confirme cette différence. Le nombre idéal moyen d'enfant par femme croît de la classe la plus jeune (6,3 enfants par femmes pour les moins de 20 ans) à la classe des personnes de 40 à 49 ans (7,7 enfants par femme), puis reste relativement stable (7,3 à 7,4). Avec cette vision, la croissance démographique devrait rester sur des niveaux proches à ceux enregistrés par le passé, les jeunes ne semblant pas souhaiter un changement marqué dans ce domaine.

**Graphique 21. Nombre idéal moyen d'enfant par femme selon l'âge de la personne interrogée**



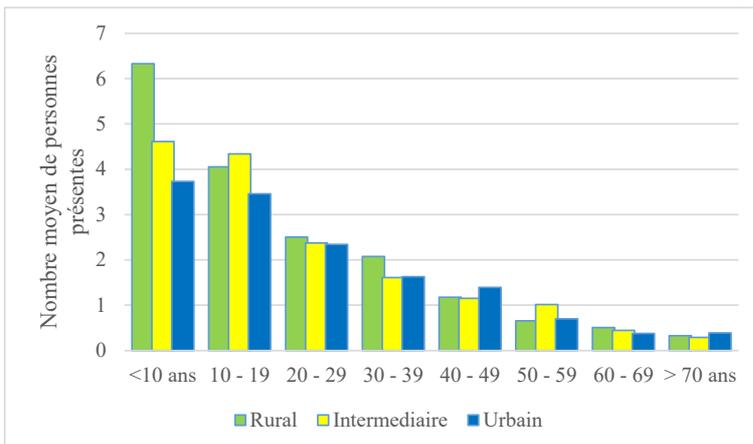
Comme observé dans d'autres études, la représentation de la famille évolue selon d'éducation. L'échantillon est petit, mais le nombre idéal moyen d'enfants par femme évolue à la baisse au fur et à mesure que le niveau de scolarité atteint augmente. Mais l'éducation est certainement un des secteurs les plus mal en point du Mali avec le rapport LSMS-ISA de 2017 qui pointait qu'en zone rurale 69% des garçons et 84 % des filles de 15 à 39 ans n'avaient jamais été scolarisés.

#### 4.1.2 Des concessions jeunes et plutôt polygames

On note également que la vision que les jeunes ont de la famille est polygame avec 87% des jeunes qui considèrent que le nombre idéal d'épouses pour un mari est de 2 ou plus, et 51 % que ce nombre est de 4 épouses. Pour autant, la polygamie ne concerne effectivement qu'un tiers des chefs de ménage. Ce taux est nettement plus élevé pour les ménages en zone rurale (36% des ménages) qu'en zone urbaine (23%), la zone intermédiaire étant à la moyenne. Les chefs de ménage polygames ont le plus souvent 2 épouses.

La population présente est très jeune avec globalement 57% des personnes recensées dans l'échantillon qui ont moins de 20 ans et seulement 9% qui ont plus de 50 ans. La structure de la population indique une arrivée massive de nombreux actifs, alors que la part des anciens est très faible.

**Graphique 22. Répartition des membres présents des ménages selon des classes d'âges et le milieu**



La répartition de la population moyenne présente selon les classes d'âges apparaît différente selon le milieu, avec une part des très jeunes (moins de 10 ans) plus faible dans les milieux urbain et intermédiaire que rural.

La transition démographique, même si elle est globalement très faible, apparaît un peu avancé en milieu urbain avec une part des

jeunes un peu moins importantes dans les ménages.

En lien avec les politiques démographiques, tous les individus ont été interrogés sur leur connaissance et leur perception du Planning Familial. Presque tous les chefs de concession déclarent connaître le planning familial quel que soit le milieu de résidence. Pour une grande majorité, le planning familial est utile (74% pour l'ensemble de l'échantillon), mais environ 15% considèrent que le Planning est inutile, voire « mauvais ». Les réponses sont sensiblement les mêmes pour les femmes, et il n'y a pas de différence de perception selon l'âge. Pour les jeunes, la perception est un peu différente avec 17% des jeunes qui déclarent ne pas connaître le planning familial et parmi ceux qui connaissent 17% déclarent de pas pouvoir répondre ou n'ont pas d'avis sur son évolution du planning.

### 4.1.3 Des femmes mariées jeunes, avec un nombre d'enfants élevés

Les femmes enquêtées se marient en moyenne vers 17 ans. Mais pour plus de 40% d'entre elles, elles ont été mariées à 16 ans ou avant. Et cet âge ne semble pas avoir évolué avec le temps. Et selon nos résultats, le niveau de scolarité atteint n'aurait un impact significatif sur l'âge au mariage que pour les femmes qui ont poursuivi leur scolarité au-delà du secondaire (24 ans mariage, mais seulement 3 femmes). Mais il faut relever que dans notre échantillon de femmes mariées, 76% n'ont pas été scolarisées, et seulement 15% ont fini le primaire.

**Tableau 5 : Age moyen au mariage des femmes enquêtées**

| Classe âge au moment de l'enquête | Effectif | Age moyen au mariage | CV  |
|-----------------------------------|----------|----------------------|-----|
| <= 19                             | 9        | 16.22                | 10% |
| 20 - 29                           | 69       | 17.52                | 13% |
| 30 - 39                           | 103      | 17.24                | 16% |
| 40 - 49                           | 64       | 17.27                | 13% |
| 50 - 59                           | 30       | 17.27                | 9%  |
| 60+                               | 24       | 17.65                | 19% |
| Total                             | 299      | 17.32                | 14% |

En lien avec l'âge au mariage, le nombre moyen d'enfants par femme (5,3 pour l'ensemble des femmes enquêtées) est élevé et évolue logiquement avec l'âge. Pour les femmes plus âgées (50 et plus) le nombre moyen est supérieur à 7 et donc proche du taux de fertilité constaté dans la population. Le nombre d'enfants décédés augmente avec l'âge de la mère.

Globalement pour l'échantillon, ce sont 15% des enfants des femmes enquêtées qui sont décédés, ce taux est de 22 % pour les mères les plus âgées et décroît logiquement avec l'âge des mères ans. Il reste très élevé pour les femmes de 30 à 39 ans (avec 17%) qui constituent le groupe le plus nombreux dans notre échantillon. Enfin, parmi les mères enquêtées, 39% (soit près de deux femmes sur 5) ont déjà perdu un enfant ou plus et 29% un enfant en bas âge (moins de 5 ans). Ces taux apparaissent très élevés.

## 4.2 Systèmes d'activité : la place et les performances des activités agricoles

### 4.2.1 Agriculture et pluriactivité des chefs de ménage

Une part importante des chefs d'exploitation se déclare soit sans activité soit trop vieux, soit malade ou handicapé ; les chefs de ménage de ce groupe ont en moyenne 73 ans. Ceci rappelle l'importance de la gérontocratie dans les exploitations agricoles familiales, même si les modes de fonctionnement sont complexes et que l'autorité en partie partagée pour les activités agricoles notamment.

Si on écarte ceux qui se déclarent sans activité, on note une pluriactivité relativement importante avec en moyenne 1,4 à 1,5 activités par individu. L'agriculture est de loin l'activité la plus souvent déclarée, en zone rurale (94%) mais aussi en zone intermédiaire (88%) et en zone urbaine (69%).

L'élevage ne vient qu'en troisième position avec seulement 13%, alors qu'une part importante des exploitations a des animaux d'élevage, y compris des animaux appartenant aux femmes ou à des jeunes. Seul 4 chefs de ménage déclarent l'activité d'élevage comme activité principale, et un seul parmi eux ne fait de culture, les autres ont l'agriculture en activité secondaire.

**Tableau 6: Activités des chefs d'exploitation (en % des CE avec activité)**

|                                      | Rural      | Urbain     | Intermed   | Total      |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Sans activité                        | 19%        | 0%         | 14%        | 14%        |
| Avec activité effectif               | 147        | 59         | 51         | 257        |
| Agriculture (cultivateur)            | <b>94%</b> | <b>69%</b> | <b>88%</b> | <b>75%</b> |
| Elevage                              | 13%        | 12%        | 16%        | 13%        |
| Autres Agricoles                     | 5%         | 3%         | 0%         | 4%         |
| Orpillage                            | 3%         | 2%         | 0%         | 2%         |
| Commerce                             | 11%        | 5%         | 10%        | 9%         |
| Artisanat                            | <b>18%</b> | <b>27%</b> | <b>22%</b> | <b>21%</b> |
| Services et transport                | 4%         | 10%        | 0%         | 5%         |
| Salarié sect Informel                | 3%         | 7%         | 8%         | 5%         |
| Salarié sect Formel et prof libérale | 1%         | 3%         | 4%         | 2%         |
| Total                                | 152%       | 139%       | 147%       | 148%       |

L'artisanat est la deuxième activité la plus citée, en particulier en zone urbaine et intermédiaire. En zone rurale, c'est souvent une activité considérée comme secondaire alors qu'en milieu urbain et intermédiaire elle peut être principale. Les activités les plus citées sont celles de forgeron, mécanicien, tailleur, cordonnier, etc. Le commerce tient une place importante avec près d'un chef de ménage actif sur 10 concerné, mais de manière assez surprenante cette activité concerne une part plus importante en zone rurale qu'en zone urbaine.

Les emplois de salarié, quel que soit le secteur, concernent peu de chefs de ménage. Enfin l'orpillage n'est cité que par 2% des chefs de ménage ; cette activité est plus le fait des jeunes dans les exploitations.

Les pourcentages totaux supérieurs à 100% indiquent le niveau de pluriactivité des chefs de ménage encore actifs. Ce taux apparaît assez modeste, mais il est beaucoup plus grand si on considère l'exploitation agricole familiale en prenant en compte les activités de tous les membres de l'EAF.

#### 4.2.2 Pluriactivité des exploitations agricoles familiales

La pluriactivité du chef d'exploitation n'est qu'une des composantes de la diversification des activités de l'exploitation agricole elle-même. Celle-ci doit aussi s'apprécier en prenant en compte l'ensemble des activités productives et génératrices de revenus des membres de cette unité socio-économique complexe où coexistent des relations de dépendance entre les individus et le chef d'exploitation, mais aussi des libertés individuelles pour entreprendre pour certains des membres, notamment dans les plus grandes familles. Mais cette diversification est limitée par les opportunités d'emploi qu'offre une économie locale très réduite en dehors du secteur primaire en milieu rural.

En moyenne les exploitations de notre échantillon ont un peu plus de 2 types d'activités différentes (moyenne de 2,6 CV égal à 46%). Et ce nombre moyen augmente de la zone rurale (2,3 types d'activités) à la zone urbaine (3,3 types d'activités). Le coefficient de corrélation entre le nombre de personnes de 15 ans et plus et le nombre de types d'activités différentes est significatif (à 1%) en zone rurale et zone intermédiaire mais relativement faible (respectivement 0,36 et 0,50). Par contre il ne l'est pas en zone urbaine.

Ainsi plus les exploitations ont de grandes familles et plus le nombre de type d'activités à tendance à être élevé en zone rurale et intermédiaire, mais pas en zone urbaine. Le coefficient est le plus élevé en zone intermédiaire, où les opportunités d'emploi sont certainement plus nombreuses qu'en zone rurale et certainement pour les plus jeunes au sein des exploitations.

**Tableau 7 : Répartition des exploitations familiales selon le nombre de types d'activités**

| Nbre de type d'activités | Rural | Urbain | Intermed |
|--------------------------|-------|--------|----------|
| 1                        | 25%   | 5%     | 5%       |
| 2                        | 36%   | 20%    | 39%      |
| 3                        | 25%   | 39%    | 31%      |
| 4                        | 10%   | 19%    | 20%      |
| 5 et plus                | 4%    | 17%    | 5%       |
| Total                    | 100%  | 100%   | 100%     |

Les exploitations avec une seule activité sont localisées dans le milieu rural et représentent 25% des exploitations.

Cette activité est très majoritairement l'agriculture. On note que dans certains cas, il peut exister des activités d'élevage mais qui restent très limitées et,

c'est pour cette raison, qu'elles ne sont pas mentionnées par les personnes interrogées les activités économiques pratiquées.

On constate qu'en milieu urbain ou intermédiaire, les exploitations avec une seule activité sont très rares. Les opportunités sont plus nombreuses et les ménages cherchent à se diversifier. Et c'est en milieu urbain que cette diversification est la plus grande avec 17% des ménages qui ont 5 activités et plus ; en ville, les membres des ménages se mobilisent pour saisir les opportunités, parmi lesquelles les activités agricoles occupent toujours une certaine place.

**Tableau 8 : Les activités par au moins un membre des exploitations familiales (en %)**

| Activités   | Rural | Urbain | Intermed |
|---|-------|--------|----------|
| Agriculture   | 98%   | 86%    | 95%      |
| Elevage   | 25%   | 19%    | 36%      |
| Pêche   | 1%    | 0%     | 0%       |
| Transformation produits agricoles                                   | 2%    | 8%     | 0%       |
| Autres activités agricoles (foresterie, Sylviculture, chasse, etc.) | 8%    | 2%     | 2%       |
| Commerce  | 30%   | 68%    | 54%      |
| Artisanat   | 28%   | 66%    | 51%      |
| Autres Services   | 7%    | 14%    | 8%       |
| Transport   | 3%    | 12%    | 5%       |
| Salariat Agricole   | 3%    | 3%     | 3%       |
| Salariés secteur formel (y compris fonctionnaires)                  | 3%    | 17%    | 5%       |
| Salariés secteur informel   | 9%    | 27%    | 12%      |
| Profession libérales  | 1%    | 3%     | 8%       |
| Orpaillage  | 16%   | 2%     | 3%       |
| Retraité/pension  | 0%    | 3%     | 0%       |

L'agriculture reste une activité très largement pratiquée, y compris pour notre échantillon en milieu urbain (ici des villes secondaires et des bourgs en cours d'urbanisation).

Ce résultat diffère de celui de l'étude LSMS-ISA de 2017 (CPS/SDR, 2019) où seulement 3% des ménages urbains de la région de Sikasso cultivent. Dans les deux cas, les échantillons sont petits (153 ménages pour CPS/LSMS et 59 pour

Prospective Sikasso) et ces écarts proviennent certainement d'un tirage dans des quartiers très différents. Selon le RGPH de 2009, seulement 12% des actifs occupés en zone urbaine avaient des activités agricoles (INSTAT, 2012).

La pêche est quasi inexistante dans notre échantillon (mais pèse très peu au niveau national avec selon INSTAT, 2012, moins de 2% des actifs occupés). La transformation de produits agricoles est une activité de zone urbaine et fournit très peu d'occupations en milieu rural. Ce sont les activités de service, et plus particulièrement le commerce, mais aussi l'artisanat, qui sont prépondérantes en milieu urbain, et qui viennent compléter largement les activités agricoles en milieu rural.

Comme déjà indiqué, les économies rurales sont peu développées et ce sont des membres des exploitations agricoles familiales qui assurent les activités des autres secteurs, nécessaires au bon fonctionnement de ces économies, le plus souvent dans une posture de pluriactivité, c'est-à-dire avec une contribution en termes de travail aux activités agricoles de l'exploitation familiale.

L'importance de l'agriculture (au sens large) dans les revenus générés est moindre que la plupart des autres activités<sup>18</sup>, ce qui peut en partie expliquer la diversification en zone rurale, où elle reste cependant une « assurance » pour la sécurité alimentaire.

Il convient de noter enfin qu'environ 50%, des exploitations subissent, régulièrement, une période de soudure de 1 à 2 mois. Pour 30% des exploitations, cette période est même de 3 mois et plus. Pour autant, la plupart de ces exploitations déclarent avoir des options pour gérer cette soudure, notamment en vendant des animaux ou en mobilisant les revenus des autres activités (le plus souvent non agricoles). Les pratiques qui sont des indicateurs de difficultés sévères sont moins fréquemment citées. Ainsi en année normale, la situation semble être bien gérée, mais en cas de mauvaise année agricole, plus du tiers des exploitations se disent vulnérables du fait de la faiblesse des stocks céréaliers.

#### 4.2.3 Le foncier agricole : situation actuelle, évolutions passées et anticipées

##### a. Disponibilité foncière

La disponibilité foncière a déjà été en partie traitée le point précédent avec les superficies disponibles et cultivées par exploitation et par personne, mais en fonction du mode de traction. Elle est traitée ici selon le milieu.

**Tableau 9 : Caractéristiques foncières moyennes des ménages selon le milieu**

| Variables foncières                 | Milieu |        |          | Ensemble échantillon |
|-------------------------------------|--------|--------|----------|----------------------|
|                                     | Rural  | Urbain | Intermed |                      |
| Effectif (N=300)                    | 60%    | 20%    | 20%      | 100%                 |
| Superficie totale appropriée (ha)   | 16,51  | 7,97   | 11,50    | 13,85                |
| Superficie cultivée (ha)            | 12,41  | 5,04   | 6,85     | 9,87                 |
| Superficie prêtée (ha)              | 0,27   | 0,76   | 2,80     | 0,86                 |
| Superficie jachères (ha)            | 1,54   | 1,19   | 0,74     | 1,80                 |
| Superficie en friches (ha)          | 2,29   | 0,98   | 1,12     | 1,32                 |
| Superficie totale (ha) par personne | 1,03   | 0,63   | 0,80     | 0,65                 |
| Superf. cultivée (ha) par personne  | 0,78   | 0,41   | 0,46     | 0,91                 |

La superficie moyenne apparaît élevée pour le milieu rural avec une superficie totale appropriée de 16,5 ha par exploitation, dont 12,4 ont été cultivés l'année de l'enquête.

Cela représente plus d'1 ha approprié au total par personne et 0,78 ha cultivé par personne. Les jachères représentent 9% de la superficie totale déclarée appropriée et les friches 14%.

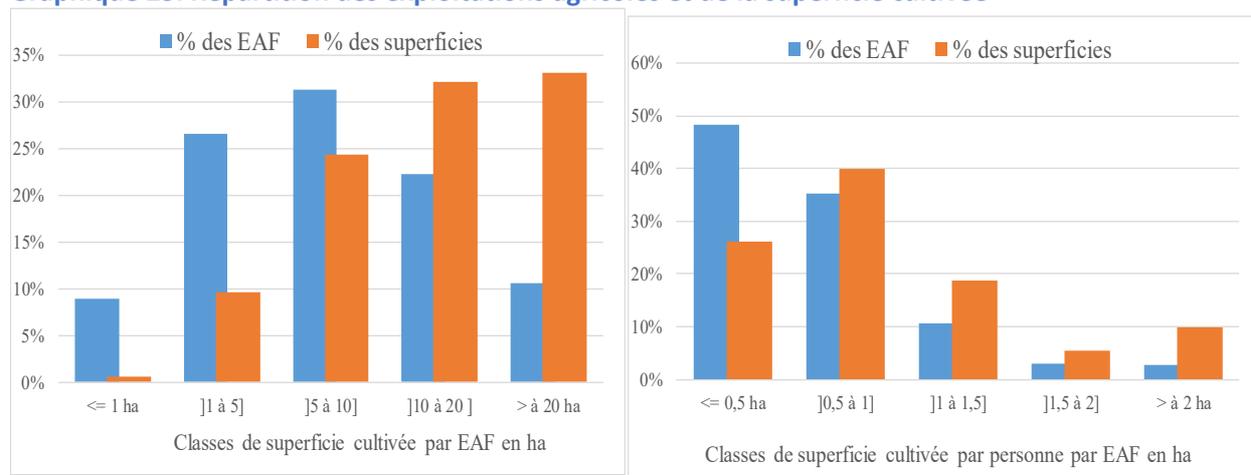
La situation pour les autres milieux est nettement inférieure avec une superficie totale de 8,5 à 11 ha et une superficie cultivée qui est de l'ordre de 5 à 6 ha soit 0,4 ha par personne. Les parts de la jachère et des friches varient fortement. Ainsi, les exploitations agricoles familiales en zone urbaine ou intermédiaire ont des superficies de plus petite taille avec en moyenne seulement 0,4 ha cultivé par personne et une part importante de terres prêtées, le plus souvent gratuitement et à des membres de la famille. Ces exploitations conservent une activité agricole importante mais qui certainement décline avec le temps. Peut-être qu'une partie de ces exploitations maintient cette activité agricole pour conserver les droits sur ces terres. En effet, s'ils ne les cultivent pas elles pourraient certainement être demandées par d'autres exploitations.

<sup>18</sup> « Si on regarde les revenus des différentes activités, on constate que l'agriculture en général, dans toutes ses formes y compris l'agriculture salariée ou non, représente l'une des activités les moins génératrices de revenu dans les ménages maliens. C'est en particulier l'élevage qui génère les revenus les plus faibles » (CPS/SDR, 2019).

Ces chiffres moyens, et en particulier pour le milieu rural, sont nettement plus élevés que les résultats de l'enquête LSMS ISA en 2017, qui indiquent une superficie moyenne de 9,69 ha<sup>19</sup> pour les exploitations de Sikasso, et des jachères qui représentaient 0,63%. Il faut rappeler que notre échantillon n'est pas représentatif. La part des exploitations de plus petite taille semble donc ici sous représentées. Par ailleurs, les jachères représentent ici environ 10% de la superficie déclarée appropriée par les chefs d'exploitation, avec une durée moyenne qui est faible puisque pour les données disponibles (45 exploitations) la durée moyenne serait de seulement 3,5 années.

Enfin, même si l'échantillon surestime la superficie moyenne, il permet de représenter les inégalités entre exploitations. Pour simplifier l'ensemble de l'échantillon est pris en compte dans les graphiques ci-dessous.

**Graphique 23. Répartition des exploitations agricoles et de la superficie cultivée**



*Note : en pourcentage selon des classes de superficie cultivée par exploitation (à gauche) et classes de superficie par personne par exploitation (à droite)*

Les deux graphiques de cette figure, montrent des inégalités importantes pour la superficie cultivée totale (graphique de gauche). Les exploitations de plus de 20 ha qui représentent seulement 11% des exploitations mais cumulent 33% de la superficie cultivée totale. A l'opposé 36% des exploitations ont moins de 5 ha cultivés mais ne disposent que de 10% de la superficie totale cultivée. Mais ces inégalités doivent être relativisées en prenant en compte le nombre de personnes présentes par exploitation.

Le graphique à droite représente la répartition des exploitations selon la superficie cultivée par personne. Environ la moitié (48%) des exploitations a une superficie de moins de 0,5 ha cultivé par personne présente et cumulent 26% de la superficie totale cultivée. Si on regroupe les deux premières classes, on obtient 88% des EAF qui détiennent 66% de la superficie cultivée. A l'autre extrémité du graphique seulement 6% des exploitations ont plus de 1,5 ha cultivé par personne et détiennent seulement 15% de la superficie totale cultivée. On constate donc que les inégalités qui s'expriment quand on raisonne en superficie totale cultivée, se réduisent très fortement quand on raisonne en valeur relative par rapport au nombre de personne.

La disponibilité foncière est en lien avec l'ancienneté de la famille dans le village comme le montre le tableau suivant. Les descendants des fondateurs du village sont en général les mieux dotés en termes de foncier. La situation ici est conforme à cette règle, même si les différences entre descendant des fondateurs et installations anciennes (> à 50 ans) ne sont pas toutes significatives.

<sup>19</sup> Les résultats du recensement de 2004/05, étaient légèrement inférieurs (8,5 ha/EA et 0,64 ha par personne)

**Tableau 10 : Caractéristiques foncières selon la période d'installation de la famille**

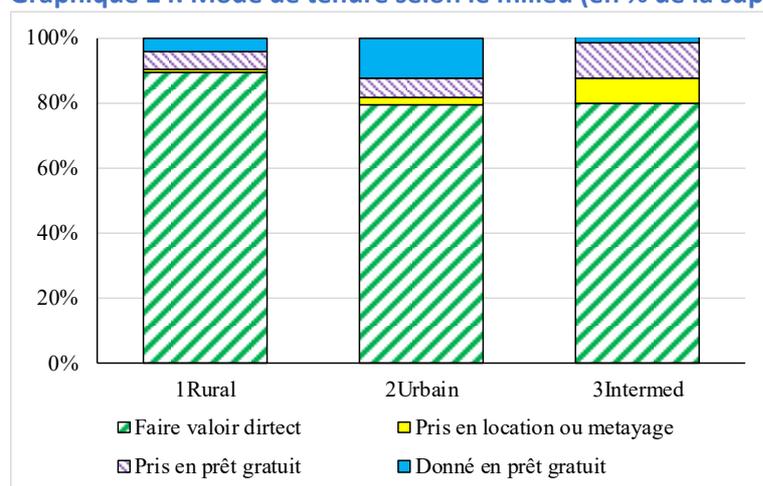
| Période d'installation                 | Effectif | %   | Nb de personnes | Ha total | Ha cultivés | Ha cultivé par personne |
|--|----------|-----|-----------------|----------|-------------|-------------------------|
| Descendants fondateurs du village      | 108      | 37% | 18,32           | 16,61    | 11,49       | 0,70                    |
| Installation ancienne >50ans           | 115      | 39% | 16,04           | 14,63    | 10,37       | 0,71                    |
| Période sècheresse (années 80)         | 29       | 10% | 16,34           | 10,12    | 7,71        | 0,58                    |
| Installation récente (moins de 20 ans) | 41       | 14% | 14,10           | 8,11     | 6,63        | 0,45                    |

Le disponible foncier est en lien avec la date d'installation de la famille dans le village, avec pour les installations récentes un disponible qui est plus faible et une superficie cultivée par personne qui elle aussi est nettement plus faible (0,45 ha/pers en moyenne). Et comme on pouvait s'y attendre c'est dans le groupe des installations récentes qu'il y a le plus d'EAF en mode manuel avec 49% des EAF (et seulement 14% pour les descendants des fondateurs ou les installations anciennes).

*b. Mode de tenure et mode d'acquisition foncière*

Le mode de tenure qui domine très largement et le faire valoir direct. Le taux est de 90% de la superficie en milieu rural. Il descend à 80% en milieu urbain et intermédiaire.

**Graphique 24. Mode de tenure selon le milieu (en % de la superficie totale)**



Entre les deux milieux il y aurait donc des stratégies différentes (pour une part très limitée de la superficie) avec en zone urbaine des EAF qui donnent une partie de leurs terres à travailler par d'autres et à l'inverse en milieu intermédiaire une recherche de terre à cultiver. Ces tendances apparaissent assez logiques, mais l'échantillon est réduit et il ne faut pas généraliser ces interprétations.

Plus de 80% des terres ont été acquises par transmission intergénérationnelle (par héritage). Les achats restent très rares ; au total pour notre échantillon, ils représentent 1,5% de la superficie totale inventoriée, alors que le défrichage représente 6,6% de cette superficie totale, et les emprunts (pour l'essentiel gratuits) 11,5%. Ce sont les familles installées le plus récemment qui ont la part la plus importante de terre achetée (4%).

*c. Evolution foncière jusqu'aujourd'hui*

Les chefs de ménage ont été interrogés sur l'évolution foncière depuis leur installation. On notera que pour plus de la moitié il n'y a pas eu d'évolution foncière (55%) et cette absence d'évolution est plus forte pour les exploitations en milieu urbain et intermédiaire (respectivement 56% et 54%) qu'en milieu rural (51%).

On pourrait s'attendre à ce que les exploitations les plus anciennes, soient plus nombreuses à avoir connu une évolution. C'est bien le cas mais les écarts ne sont pas très importants.

**Tableau 11 : Part des exploitations qui ont connu une évolution de leur foncier**

| Classe année d'installation | Nombre d'exploitations | % qui ont connu une évolution |
|-----------------------------|------------------------|-------------------------------|
| <= 1990                     | 71                     | 55%                           |
| 1991 - 2000                 | 60                     | 53%                           |
| 2001 - 2010                 | 72                     | 46%                           |
| 2011+                       | 96                     | 32%                           |
| Total                       | 299                    | 45%                           |

Ainsi un peu plus de la moitié des exploitations installées avant 1990 a connu un changement dans le disponible foncier, contre presque un tiers les installations récentes (depuis 2011). Et on notera que les exploitations qui ont connu des changements sont mieux dotées

que celles qui n'en ont pas connu. Ces changements sont en majorité des augmentations de superficies, par héritage, par défrichage ou par emprunt.

#### *d. Aperçus sur les champs individuels*

Les champs peuvent être gérés de manière collective, la production étant systématiquement affectée au grenier collectif, soit de manière individuelle et dans ce cas le gestionnaire (homme ou femme, CE, chef de ménage dépendant ou membre dépendant) peut gérer de manière « individuelle » la production récoltée.

Dans les grandes exploitations, les activités avec une gestion individuelle sont fréquentes alors qu'elles sont plus rares dans les petites. Dans notre échantillon, le nombre moyen de champs individuels apparaît relativement faible. On compte en moyenne 1,5 champs par exploitation en milieu rural, mais 76% des exploitations avec champs individuels. Dans les milieux urbain et intermédiaire en revanche, moins d'une exploitation sur deux a ce type de champs.

**Tableau 12 : Importance des ménages avec champ individuel selon le milieu**

|  | Rural | Urbain | Intermed | Total |
|--|-------|--------|----------|-------|
| Nb moyen de champ individuel par EAF           | 1,50  | 0,59   | 0,78     | 1,18  |
| % des EAF avec champs individuels              | 76%   | 44%    | 49%      | 65%   |
| Nbre moyen de champs individuels pour EAF avec | 1,95  | 1,35   | 1,59     | 1,81  |

Il n'y a pas, dans notre échantillon, de différence significative sur les superficies totales disponibles, les surfaces cultivées totales ou la surface cultivée par personne, entre les exploitations avec et sans champ individuel.

Toutes les femmes enquêtées ont été interrogées pour savoir si elles avaient un champ individuel, et près de la moitié ont répondu par l'affirmative. La superficie déclarée moyenne de ces champs individuels féminins apparaît relativement élevée mais avec une variabilité très forte (superficie moyenne de 0,86 ha, CV de 159%) et elle représenterait de l'ordre de 5% de la superficie totale de l'exploitation concernée. Donner accès aux femmes à des champs individuel permettrait d'avoir de meilleures performances en termes d'intensification. Les personnes interrogées (pour celles qui ont répondu 63%) considèrent que l'évolution future sera une augmentation des champs individuels pour répondre à la demande, des femmes en particulier. Les personnes qui déclarent que l'évolution sera une stagnation ou une diminution, évoquent pour la plupart, l'insuffisance des superficie disponibles.

#### *e. Avenir du foncier sur l'exploitation agricole*

Les chefs de ménages ont été interrogés sur la manière dont ils envisageaient l'avenir du foncier pour leur exploitation/famille. La question était formulée ainsi : « les terres seront-elles suffisantes pour permettre à tous les actifs qui vont rester de travailler et pour permettre de nourrir leur famille ? ». Seulement 40% pensent que les terres seront suffisantes pour créer des emplois et 42 % pour nourrir les familles. Les réponses apparaissent liées, puisque à de rares exceptions près, elles sont les mêmes

pour l'emploi et la nourriture de la famille. Ceci apparaît très logique dans des systèmes toujours fortement ancrés dans des stratégies d'autoconsommation, même si l'intégration aux marchés est plutôt la règle. Et les ruraux ne sont pas plus optimistes que les autres.

Les réponses ne sont pas liées au disponible foncier aujourd'hui. La perception d'un foncier capable à l'avenir de permettre aux actifs et à leurs familles de travailler et de se nourrir, est en partie en lien avec quelques réserves foncières (par rapport à la taille démographique de la famille), mais les écarts ne sont pas suffisamment élevés pour penser que la perception de l'avenir se base sur des données objectives.

Pour autant, ils sont 82% à répondre qu'ils envisagent d'accroître la superficie de leur exploitation agricole. La stratégie la plus fréquemment donnée est celle de l'extension par défrichage (avec 39%). Le deuxième mode d'extension le plus cité est l'emprunt de terre en location métayage ou emprunt gratuit (30%). On notera que selon les enquêtés, les échanges de terre seront de plus en plus marchands, avec des emprunts gratuits se faisant rares et des achats (21% des réponses) de plus en plus fréquents. Les autres réponses concernent le retrait ou la récupération de terres prêtées gratuitement (5%), et les départs vers d'autres terroirs (5%). C'est donc bien dans les terroirs actuels que va s'effectuer l'extension attendue des superficies cultivées avec, des risques importants de saturation. Ceci confirme les défis déjà soulignés par les projections démographiques et leur impact sur les besoins en terres.

#### 4.2.4 Mécanisation et niveau d'équipement agricole des ménages

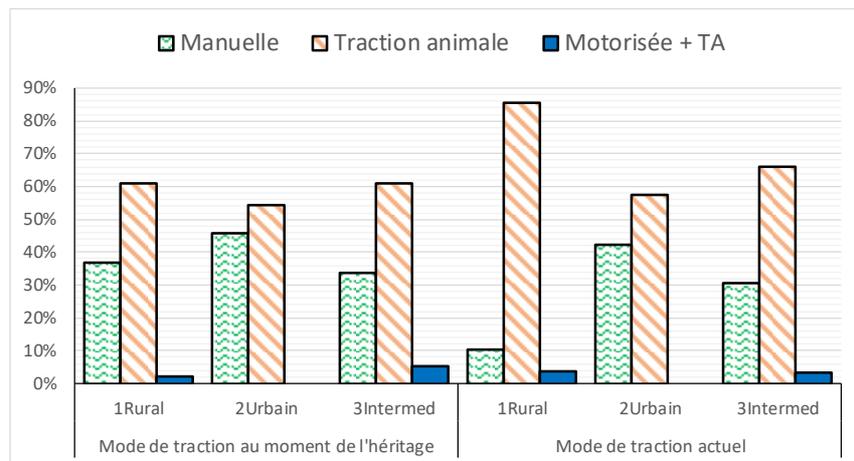
##### *a. Modes de traction selon les milieux*

Parmi les innovations diffusées pour le développement agricole, la mécanisation avec le développement de la traction animale (bovine ou asine) tient une place importante. Depuis ses débuts, la CMDT a mis en œuvre de nombreux programmes de vulgarisation sur cette thématique (Djouara et al, 2006), et aujourd'hui encore, le niveau de mécanisation reste un indicateur de la capacité des exploitations agricoles familiales de la région à s'approprier des techniques associées au « progrès technique » pour augmenter la productivité du travail.

Dans notre échantillon, en milieu rural les exploitations sont bien équipées, avec seulement 10% qui sont en mode manuel. En milieu urbain ou intermédiaire, ce niveau est moins élevé avec respectivement 42% et 31% des exploitations en manuel. Le taux des exploitations motorisées (tracteur et/ou motoculteur) apparaît élevé (4% en milieu rural et 3% en milieu intermédiaire). A partir de l'étude LSM-ISA, les traitements faits par nos soins, font apparaître un taux de 0,42% pour l'ensemble du Mali et seulement 0,91% dans la région de Sikasso (c'est la région de Ségou qui serait la mieux équipée, avec 1,2%).

En zone rurale la traction animale est très répandue et c'est sans doute une des priorités d'investissement pour les chefs d'exploitation d'avoir la traction animale pour réaliser les travaux et faire le transport. C'est ce qu'indique le graphique suivant qui montre l'évolution du mode de traction entre le début de l'exploitation (par héritage ou par autonomisation) et le mode actuel.

**Graphique 25. Modes de traction hérité et actuel des exploitations agricoles familiales**



On constate la progression du pourcentage dans le monde rural, et la stagnation dans les autres milieux. Si l'on analyse les trajectoires, on constate que 51% des exploitations ont changé de mode de traction. L'équipement est une variable structurelle qui témoigne des trajectoires de capitalisation.

Logiquement, c'est le passage de mode manuel à la traction animale qui domine les évolutions (17% des exploitations). Le passage de la traction asine à la traction bovine est aussi très important, mais notre questionnaire a mal capté cette évolution (sans doute plus de 19% des exploitations qui seraient concernées). On est passé de 7 exploitations en mode motorisé hérité à 9 actuellement ; 3 exploitations sont revenues à la traction animale seule, et ce sont donc 5 exploitations qui ont investi dans la traction motorisée.

*b. Mode de traction et équipement des ménages*

Le mode de traction et les équipements, agricoles et non agricoles, sont en relation avec le mode de traction mais aussi avec les autres variables concernant les facteurs de production.

**Tableau 13 : Moyenne des nombres d'équipements par exploitation selon le mode de traction**

| Caractéristiques                    | Mode de traction |                  |                                  |
|-------------------------------------|------------------|------------------|----------------------------------|
|                                     | Manuel           | Traction animale | Motorisation et traction animale |
| Répartition effectif (N=300)        | 21%              | 76%              | 3%                               |
| Nbre de personnes                   | 11,60            | 17,52            | 27,11                            |
| Superficie totale ha                | 6,04             | 15,21            | 33,06                            |
| Superficie cultivée ha              | 4,38             | 10,99            | 19,06                            |
| Nbre bœufs de trait                 | 0,05             | 3,29             | 4,00                             |
| Nbre de charrues                    | 0,10             | 2,12             | 2,89                             |
| Nbre de charrettes                  | 0,16             | 1,05             | 1,22                             |
| Nbre tracteurs ou motoculteurs      | 0,00             | 0,00             | 1,11                             |
| Autre matériels agricoles motorisés | 0,00             | 0,08             | 0,44                             |
| Nbre de motos                       | 0,81             | 1,05             | 1,11                             |
| Nbre de vélos                       | 0,97             | 2,27             | 4,00                             |
| Nbre de panneaux solaires           | 0,90             | 1,90             | 2,67                             |
| Nbre de téléphones portables        | 4,53             | 4,98             | 8,11                             |

Le mode de traction est un bon indicateur de la taille de l'exploitation, et en zone cotonnière cela l'a toujours été ce qui explique/justifie la typologie utilisée par la CMDT pour adapter les messages techniques aux différents types d'exploitation. Très logiquement les équipements agricoles des exploitations progressent avec le mode de traction : les exploitations en mode manuel sont sans équipement agricole, en dehors des outils manuels ; les exploitations en mode mixte motorisé et traction animale sont les mieux équipées en traction motorisées mais aussi en équipement de traction

animale. C'est une caractéristique observées maintes fois, les investissements dans la traction motorisée ne se font pas au détriment de la traction animale.

Les exploitations motorisées et en traction animale ont en moyenne plus d'une moto par famille, les exploitations en mode manuel en ont seulement 0,8 par famille. Mais en ramenant au nombre de personnes les chiffres s'inversent ; avec pour les exploitations en manuel une moto pour 14 personnes, contre 17 pour celles en traction animale et 24 pour celles qui sont motorisées. Aujourd'hui, il y aurait en moyenne presque 2 panneaux solaires par famille, soit un panneau pour une dizaine de personnes.

Les familles se sont très largement équipées en téléphones, motos et panneaux solaires. Ces trois biens durables « modernes » sont relativement récents. Pour les motos et les panneaux solaires, c'est l'arrivée sur le marché intérieur des matériels indiens et chinois à des prix beaucoup plus abordables qui a changé la donne. En l'espace de moins de 20 ans, ces biens durables se sont quasiment généralisés y compris en zone rurale ou les besoins de communiquer et de se déplacer (et peut être aussi les besoins d'électricité pour l'éclairage) sont aussi forts qu'en zone urbaine.

#### 4.2.5 Pratiques agricoles et changements techniques

Parmi les pratiques explicatives des dynamiques agricoles, nous nous concentrons sur le recours aux engrais, l'utilisation de semences améliorées certifiées et l'utilisation de la fumure organique.

##### a. Utilisation d'engrais

Dans notre échantillon, le recours aux engrais chimiques ou minéraux achetés est une pratique quasiment généralisée (92%). Les rares exploitations qui cultivent sans recours à l'engrais évoquent soit le coût trop élevé, soit le manque de moyen financiers, soit une utilisation qui serait mauvaise pour le sol.

Pour la moitié des exploitations qui ont recours à l'engrais, cette utilisation serait en augmentation. Les raisons de cette augmentation sont diverses : augmentation de la superficie cultivée ; volonté d'augmenter les rendements, avec très certainement une augmentation des doses ; baisse de fertilité des terres ; manque de fumure organique. Parmi les exploitations n'augmentant pas leur utilisation, la plupart déclare simplement ne pas avoir augmenté leur surface. Enfin, parmi celles qui déclarent une diminution de l'utilisation d'engrais, les principales raisons évoquées sont : le coût trop élevé et le manque de moyen financier ; quelques fois en regrettant l'absence de subvention.

##### b. Utilisation de semences « certifiées »

Le qualificatif de « certifiées » pour les semences n'est pas toujours bien compris par les producteurs, et souvent le simple fait d'acheter des semences à l'extérieur de l'exploitation ou de « recevoir » d'un projet de développement des semences, celles-ci sont « améliorées » et « certifiées ». Avec ces incertitudes, 37 % des exploitations déclarent utiliser ce type de semences. Ce taux est relativement élevé dans un système qui était basé sur l'autofourniture et des échanges entre paysans, d'autant qu'elles ne sont que 17% à déclarer qu'elles le faisaient déjà il y a 10 ans. C'est le maïs qui est le plus concerné avec près de 60% des exploitations s'approvisionnant à des sources très diversifiées (CMDT, projets, IER, Service agricole, chambre d'agriculture, revendeurs ...)

Pour ceux qui n'utilisent pas de semence certifiée, les raisons principales évoquées sont : la préférence pour des semences « traditionnelles, locales ou anciennes » ; un prix ou un coût de la semence certifiée plus élevé, y compris parfois combiné au besoin d'acheter plus d'engrais pour cultiver avec ces semences ; le manque d'information sur leur disponibilité.

### c. Utilisation des fumures organiques

L'utilisation de la fumure organique est généralisée avec 90% des exploitations qui déclarent en utiliser. Ce résultat est à mettre en lien avec la généralisation de l'élevage (97% des exploitations). Pour ceux qui cultivent et qui déclarent ne pas utiliser la fumure organique la raison évoquée est un manque de moyen de transport en lien avec des champs qui sont éloignés ou très éloignés. Pour 58% des exploitations, l'utilisation de la FO a augmenté et ceci pour de nombreuses raisons : l'augmentation de la superficie cultivée, des sols qui s'appauvrissent, la volonté d'augmenter la production ou les rendements, pour compenser une diminution de l'utilisation d'engrais (plus cher ou moins subventionné), etc.

24% des exploitations déclarent avoir diminué l'utilisation de la fumure organique en lien avec la diminution du nombre d'animaux, le manque de moyen de transport, l'augmentation de la superficie cultivée, l'insuffisance de la production de fumier, etc.

### d. Changements dans les systèmes de culture

Les chefs d'exploitation ont été interrogés sur le principal changement qu'ils ont opéré dans leur système de culture ; 73% ont déclaré avoir effectué au moins un changement technique « important ».

**Tableau 14 : Types de changements dans les systèmes de culture**

|   | % des exploitations |
|---|---------------------|
| Introduction d'une nouvelle culture         | 48%                 |
| Abandon d'une culture                       | 18%                 |
| Adoption d'une nouvelle technique culturale | 27%                 |
| Abandon d'une technique culturale           | 3%                  |
| Changement de variété                       | 23%                 |
| Plantation d'arbres fruitiers               | 11%                 |
| Total                                       | 130%                |

Le changement le plus cité est l'introduction d'une nouvelle culture dans le système avec une grande diversité de réponses : coton bien sûr, mais aussi maïs, riz, sorgho blanc, mil, patate douce, pomme de terre, soja, sésame, culture fourragère, etc.

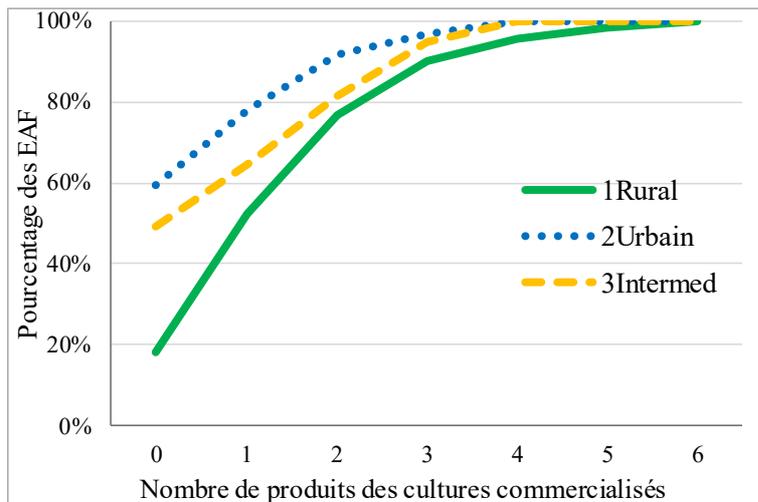
Cette grande diversité des cultures « adoptées », souvent avec des impacts positifs sur les moyens d'existence, traduit la grande diversité des pratiques au niveau des EAF, cachée souvent derrière des systèmes de culture types utilisés pour caractériser l'agriculture et ses pratiques dans la région. Parmi les cultures abandonnées citées on retrouve le coton avec une fréquence importante (près de 75% des cultures mentionnées) et des effets le plus souvent négatifs.

L'adoption d'une nouvelle technique a été citée par 27% des exploitations, et là encore les techniques citées sont très diverses : mécanisation (tracteur ou motoculteur, batteuse, décortiqueuse, moulin, etc.), utilisation de PNT chaux, utilisation de pesticides, d'herbicides, billonnage, semis en ligne, cordons pierreux, compostage, culture fourragère, etc. L'adoption de nouvelles variétés ou le changement de variétés concerne près du quart des exploitations et l'introduction d'arbres fruitiers (manguiers et anarcadiers notamment) concernent 11% de ces exploitations.

#### 4.2.6 La commercialisation des produits agricoles

Les courbes ci-dessous, montrent une forte participation aux marchés en zone rurale avec moins de 20% qui ne commercialiseraient pas (ou très peu) de produits de leurs cultures, contre 49% en zone intermédiaire et 59% en milieu urbain (59%).

**Graphique 26. Répartition des ménages selon le nombre de produits végétaux commercialisés**



En zone rurale près d'une exploitation sur 4 commercialise 3 produits ou plus. L'intégration au marché des produits agricoles est donc importante, y compris en dehors du coton.

Parmi les exploitations qui déclarent n'avoir vendu aucun produit agricole en 2020, le plus grand nombre évoquent une priorité donnée à l'autoconsommation et quelques-unes, une mauvaise année agricole.

Le coton est bien le premier produit d'intégration au marché avec 38% des exploitations de notre échantillon qui produisent et vendent la presque totalité du coton produit. Le second produit, quasiment au niveau du coton est le maïs avec plus d'une exploitation sur 3 qui vend et plus d'une sur deux parmi celles qui participent effectivement aux marchés ; de 45 à 75% des productions sont vendus. Pour les autres productions, l'autoconsommation est supérieure aux mises en marché.

Près de la moitié des exploitations considèrent qu'elles vendent plus aujourd'hui que par le passé, parce que les quantités produites ont augmenté, quand 28% commercialiseraient moins essentiellement parce que la taille de la famille a augmenté ou pour certaines que l'année a été mauvaise.

### 4.3 Aperçus sur l'élevage

La pratique de l'élevage est quasiment généralisée, avec 97% des exploitations de notre échantillon qui ont au moins un animal d'élevage et 77% qui ont au moins un bovin. Ces taux sont élevés et rappellent l'importance de l'élevage dans la région, même si celle-ci est plus réputée pour ses productions végétales.

Les animaux d'élevage appartiennent pour l'essentiel aux enquêtés et sont élevés sur l'exploitation. Le tableau suivant présente le nombre moyen d'animaux au moment de l'enquête. Les inégalités sont très fortes, mais les valeurs sont voisines entre zone rurale et zone intermédiaire, plus faibles en zone urbaine.

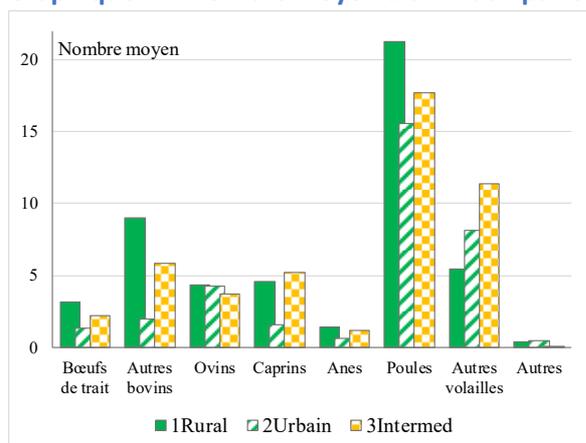
**Tableau 15 : Nombre moyen d'animaux d'élevage selon le mode de gestion par milieu**

| Animaux                        | Rural | Urbain | Intermed |
|--------------------------------|-------|--------|----------|
| En propriété sur EA            | 50,86 | 36,20  | 48,02    |
| Reçu en confiage sur l'EA      | 0,14  | 0,13   | 0,00     |
| Donné en confiage hors EA      | 0,43  | 1,58   | 0,81     |
| Total animaux à l'installation | 23,95 | 26,16  | 41,78    |

Le confiage d'animaux est en final faible : seules 15 exploitations ont un animal ou plus en confiage, et ces animaux représentent moins de 5% des animaux.

Le nombre moyen d'animaux par exploitation est important avec plus de 50 têtes en zone rurale et ce nombre aurait été multiplié par plus de 2 depuis l'installation. En zone intermédiaire, si le nombre moyen d'animaux est voisin de celui de la zone rurale, il aurait peu évolué, ce qui est aussi le cas en zone urbaine (multiplié par 1,3).

**Graphique 27. Nombre moyen d'animaux par exploitation par type d'anima et selon le milieu**

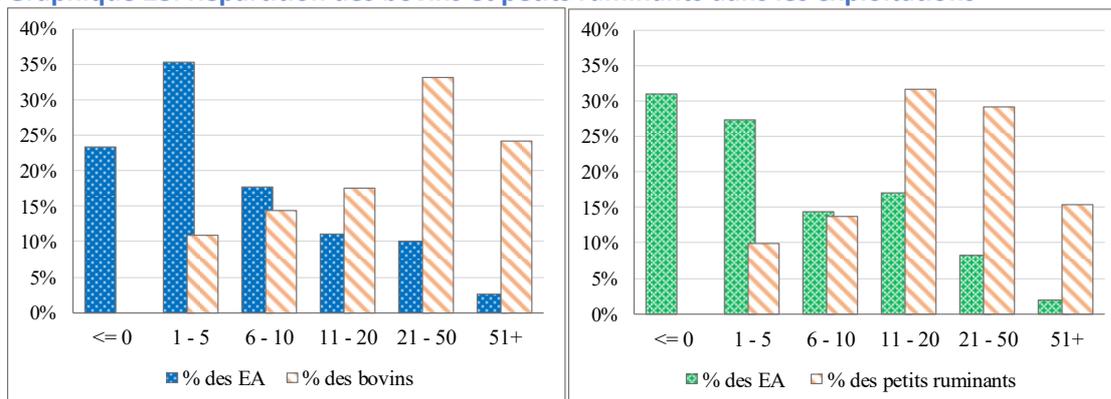


|                  | 1 Rural |      | 2 Urbain |      | 3 Intermed |      |
|------------------|---------|------|----------|------|------------|------|
|                  | Moyenne | CV   | Moyenne  | CV   | Moyenne    | CV   |
| Bœufs de trait   | 3,14    | 109% | 1,32     | 131% | 2,19       | 110% |
| Autres bovins    | 9,03    | 211% | 1,93     | 284% | 5,85       | 156% |
| Ovins            | 4,35    | 173% | 4,25     | 139% | 3,73       | 168% |
| Caprins          | 4,59    | 167% | 1,54     | 220% | 5,17       | 132% |
| Anes             | 1,42    | 85%  | 0,61     | 149% | 1,14       | 81%  |
| Poules           | 21,24   | 205% | 15,61    | 123% | 17,71      | 93%  |
| Autres volailles | 5,41    | 361% | 8,14     | 244% | 11,37      | 226% |

L'analyse du type d'animaux possédés donne en moyenne plus de 3 bœufs de trait en zone rurale (ce qui pourrait laisser penser que toutes les exploitations ont au moins une paire de bœufs), et environ 9 autres bovins. Mais les effectifs diminuent en allant vers les zones urbaines.

Les coefficients de variation élevés, presque tous supérieurs à 100%, traduisent de fortes inégalités, y compris au niveau des. Les graphiques ci-dessous permettent de représenter ces fortes inégalités.

**Graphique 28. Répartition des bovins et petits ruminants dans les exploitations**



La part des exploitations sans bovin (23%) ou sans petit ruminants (31%) est élevée (13% n'ont ni bovin, ni petit ruminant). On note une forte concentration des troupeaux dans un petit nombre d'exploitations. Ainsi, pour les bovins, 13% des exploitations possèdent 57% des bovins du territoire. Pour les petits ruminants, ce sont 10% qui ont des troupeaux de plus de 20 têtes et qui possèdent 45% des petits ruminants. Pour les bovins, la classe la plus représentée est celle de 1 à 5 bovins qui regroupe 35% des exploitations (mais seulement 11% des bovins).

Par rapport aux résultats de l'enquête LSMS ISA de 2017, dans notre échantillon la part des exploitations avec des bovins est plus faible (77% dans cette étude et 82% dans étude LSMS-ISA), mais le nombre moyen détenu (13) est légèrement supérieur à celui de LSMS-ISA (11,4 grands ruminants).

Dans le passé, les exploitations étaient spécialisées avec d'un côté des éleveurs et de l'autre les agriculteurs. Cette spécialisation a disparue, avec des éleveurs qui se sont sédentarisés et qui cultivent, mais surtout avec des agriculteurs qui ont acquis des animaux pour la traction animale, comme capital, ou pour leur exploitation.

Il existe une corrélation positive entre le nombre de bovins et la superficie totale disponible (0,28) et la superficie cultivée (0,34). Les coefficients sont faibles mais significatifs à 1%. On constate une progression de la superficie et du nombre de personne en même temps que la taille du troupeau bovin possédé. Les exploitations sans bovins sont les plus petites avec moins de 4 ha cultivé mais aussi moins de 12 personnes. A l'inverse les exploitations avec plus de 50 bovins ont en moyenne cultivé un peu moins de 25 ha et comptent plus de 30 personnes.

## 4.4 Quel avenir pour les enfants ?

### 4.4.1 La vision des parents

Les chefs d'exploitation et les femmes enquêtés ont été interrogés sur l'avenir qu'ils « imaginent » pour leurs enfants encore à charge, en séparant garçons et filles. La première question concernait l'endroit où les enfants vivront une fois adultes. Globalement ce sont plus de la moitié des enfants qui, selon les parents, devraient rester au village. Par contre on note une différence, selon le milieu avec un taux plus faible des enfants qui restent en milieu urbain que cela soit de la part des parents hommes ou femmes, ou le genre des enfants. La perception des urbains concernant l'avenir de leurs enfants est plus marquée par des mobilités qu'en zone rurale, pourtant réputée zone d'exode.

L'écart entre filles et garçons est plus marqué pour les femmes qui perçoivent l'avenir de leurs garçons de la même manière que les hommes avec plus de la majorité qui reste, mais qui pensent qu'une plus grande part des filles partira. Ceci peut s'expliquer par une prise en considération plus importante du mariage, avec le sentiment qu'une part plus importante des filles ira vivre chez un mari dans une autre localité.

On peut interpréter ces résultats comme un attachement fort au terroir, mais aussi une perception relativement sereine de l'avenir au village ou au quartier, sans besoin pressant d'aller ailleurs chercher une situation meilleure. Pour les enfants que leurs parents imaginent rester, les activités qu'ils exerceraient sont reportées dans le tableau suivant. Pour les garçons c'est l'activité agricole (au sens large) qui domine très largement. Mais en dehors du milieu rural, les emplois de fonctionnaires figurent en bonne place. Parmi les activités artisanales la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie et la soudure sont plébiscitées, ce qui traduit une évolution des activités dans les villes et gros bourgs avec la mécanique pour les voitures et motos et le commerce des fripes qui rendent ces métiers traditionnels moins fréquents et/ou moins attractifs.

**Tableau 16. Activités des enfants qui restent selon leurs parents (en % du nombre d'enfants)**

| Activités / Milieu   | Garçons qui restent |            |            |            | Filles qui restent |            |            |       |
|--|---------------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|-------|
|  | Rural               | Urbain     | Intermed   | Total      | Rural              | Urbain     | Intermed   | Total |
| Agriculture/élevage  | <b>90%</b>          | <b>41%</b> | <b>62%</b> | <b>78%</b> | 48%                | 19%        | 29%        | 40%   |
| Fonctionnaire  | 2%                  | <b>23%</b> | <b>13%</b> | 6%         | 2%                 | 13%        | 2%         | 4%    |
| Salarié du secteur privé formel                                    | 0%                  | 8%         | 1%         | 1%         | 1%                 | 2%         | 0%         | 1%    |
| Salarié du secteur informel.                                       | 1%                  | 2%         | 2%         | 1%         | 0%                 | 3%         | 0%         | 1%    |
| Autoentrepreneur / activité de service (commerçant, artisan, etc.) | 6%                  | <b>23%</b> | <b>22%</b> | 11%        | 13%                | <b>36%</b> | <b>18%</b> | 17%   |
| Autres / Ménagère (fille)  | 2%                  | 3%         | 1%         | 2%         | <b>36%</b>         | <b>28%</b> | <b>51%</b> | 37%   |
| Total  | 100%                | 100%       | 100%       | 100%       | 100%               | 100%       | 100%       | 100%  |

Pour les enfants que leurs parents imaginent partir, pour les garçons comme pour les filles et en particulier en milieu urbain, c'est la fonction publique qui est le souhait principal des parents ; fonctionnaire à Bamako ! Les taux obtenus sont bien trop élevés par rapport à la réalité du marché de l'emploi qu'il soit local ou national. Ils traduisent certainement le « prestige », mais aussi sans doute

la sécurité de l'emploi et les revenus potentiels, que la fonction publique conserve pour les parents. On note que les ruraux, sont moins orientés vers la fonction publique soit par réalisme, soit plus certainement parce que pour rentrer dans la fonction publique il faut avoir suivi des études jusqu'à un niveau relativement élevé, niveau plus difficile à atteindre quand on habite un village de la zone rurale. Les activités de salarié du secteur formel sont très peu citées, en lien avec la réalité du marché de l'emploi cette fois et contrairement à la fonction publique. On peut aussi mentionner que comme pour ceux que les parents voient rester, l'orpillage reste très peu cité.

**Tableau 17 : Activités des enfants qui partent selon leurs parents (en % du nombre d'enfants)**

| Lieux / Milieu   | Garçons qui partent |            |            |            | Filles qui partent |            |            |            |
|--|---------------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|------------|
|  | Rural               | Urbain     | Intermed   | Total      | Rural              | Urbain     | Intermed   | Total      |
| Agriculture/élevage  | 6%                  | 2%         | 7%         | 5%         | 6%                 | 1%         | 6%         | 5%         |
| Fonctionnaire  | <b>28%</b>          | <b>50%</b> | <b>48%</b> | <b>36%</b> | <b>16%</b>         | <b>39%</b> | <b>37%</b> | <b>24%</b> |
| Salarié du secteur privé formel                                    | 9%                  | 8%         | 4%         | 8%         | 2%                 | 4%         | 2%         | 3%         |
| Salarié du secteur informel.                                       | 15%                 | 6%         | 3%         | 11%        | 4%                 | 4%         | 4%         | 4%         |
| Autoentrepreneur / activité de service (commerçant, artisan, etc.) | <b>39%</b>          | <b>30%</b> | <b>32%</b> | <b>36%</b> | 19%                | 33%        | 19%        | 22%        |
| Autres / Ménagère (fille)  | 4%                  | 3%         | 6%         | 4%         | <b>52%</b>         | <b>19%</b> | <b>32%</b> | <b>42%</b> |
| Total  | 100%                | 100%       | 100%       | 100%       | 100%               | 100%       | 100%       | 100%       |

#### 4.4.2 La vision des enfants encore dans la concession

L'échantillon des jeunes est très largement dominé par les personnes de sexe masculin (seulement 27% de filles). Leur âge moyen est de 24 ans, un peu supérieur pour les hommes (25 ans) que pour les filles (22 ans). Ces caractéristiques ont peut-être un impact sur les résultats.

**Tableau 18. Part de jeunes qui envisagent leur avenir hors de la zone où ils vivent actuellement**

|                          | Rural | Urbain | Intermed | Total |
|--------------------------|-------|--------|----------|-------|
| Effectif total           | 175   | 54     | 57       | 286   |
| <i>Part des femmes</i>   | 22%   | 35%    | 33%      | 27%   |
| Hommes souhaitant partir | 50%   | 40%    | 58%      | 50%   |
| Femmes souhaitant partir | 45%   | 79%    | 53%      | 55%   |
| Ensemble                 | 49%   | 54%    | 56%      | 51%   |

Les réponses des jeunes se rapprochent, en pourcentage, de la vision d'avenir de leurs parents. Le lieu de vie envisagé est fortement influencé par l'âge.

Les plus jeunes sont plus nombreux à se projeter ailleurs, et des moins jeunes, sans doute plus résignés, envisagent plus facilement de rester.

La destination envisagée est sensiblement différente pour les jeunes par rapport à celle de leurs parents. Même si la destination de Bamako est importante, elle est moins souvent envisagée par les jeunes hommes que par leurs parents et en particulier pour dans milieux urbain et intermédiaire, la destination de Sikasso est moins souvent citée contrairement aux autres villes de la région qui ici occupent une place nettement plus importante. Pour les jeunes femmes, c'est l'inverse la destination de Bamako est presque majoritaire (alors qu'elle n'était que presque du tiers pour les parents), et Sikasso n'est presque pas mentionné. Comme pour les jeunes hommes, les autres villes de la région semblent plus attractives que Sikasso. Mais la différence la plus remarquable provient de la place de la destination « étranger » avec des jeunes qui envisagent, beaucoup plus que leurs parents, de partir dans un autre pays avec 30% des jeunes hommes et 17% des jeunes femmes.

En ce qui concernent les activités envisagées, les jeunes apparaissent aussi peu réalistes que leurs parents en ce qui concerne la fonction publique avec 24% des jeunes qui envisagent (souhaitent ?) avoir un poste de ce type, et pour les jeunes femmes c'est vraiment un taux très élevé (et qui concentre celles qui ont une scolarité qui a atteint le secondaire ou plus). Encore une fois, cet attrait de la fonction

publique, notamment pour des postes dans l'enseignement ou de la santé, semble en décalage avec les potentialités réelles. A part un emploi dans la fonction publique, c'est, comme pour les parents, les activités de service en tant qu'autoentrepreneurs, qui sont les plus citées. On note ici que beaucoup de garçons citent l'orpillage.

Pour ceux qui ne souhaitent pas partir, c'est l'agriculture qui est la profession qui est en général citée, mais beaucoup de jeunes hommes mentionnent la diversification de leurs activités, la pluriactivité.

En final, les activités envisagées par les jeunes sont assez proches de la vision de leurs parents, mais semblent en partie déconnectées des réalités du marché de l'emploi. En ce qui concerne l'agriculture, un peu moins des deux tiers des jeunes (et sans différence liée au genre) pense que l'exploitation agricole sur laquelle ils sont ne sera pas suffisante, en raison essentiellement de la taille démographique actuelle, de l'augmentation de la taille de la famille (naissances, mariages, peuplement, etc.) ou de l'insuffisance de terre, et certains précisent « pour les allochtones », d'autres dans les zones urbaines évoquent le lotissement, c'est à dire le changement d'usage de la terre.

On notera que cette perception d'une exploitation agricole insuffisante est celle de 91% des jeunes qui envisagent de partir ; on peut donc penser que cette impression participe au souhait de partir faire sa vie ailleurs. Parmi ceux qui considèrent l'exploitations agricole comme suffisante, certains précisent qu'ils pourront agrandir l'exploitation en défrichant ou même en achetant de la terre, d'autres évoquent l'amélioration des techniques et pratiques.

#### 4.4.3 Comparaison avec la situation de ceux qui sont déjà partis

Nous avons ensuite comparé ces résultats avec ce qui s'est effectivement pour les jeunes qui sont déjà partis dans les dernières années. Cette analyse vient contrebalancer quelques-unes des réponses des parents et des jeunes, et notamment sur les emplois de fonctionnaire bien plus faibles que ce qu'espèrent les parents et les jeunes ; une proportion plus importante des femmes qui partent pour des localisations plus éloignées ; une ville de Sikasso qui apparait une destination moins fréquente que ce que les parents imaginent ; etc.

Mais elle valide aussi quelques grandes tendances :

- l'importance des départs vers Bamako et vers d'autres pays africains qui sont les deux pôles d'attraction des jeunes aujourd'hui et qui s'inscrit dans les parcours de leurs aînés ;
- la très faible attractivité des zones rurales (sauf peut-être dans les pays africains puisque 30% de ceux qui sont partis dans un pays africain ont aujourd'hui des activités agricoles) et l'absence de départ pour aller « chercher de la terre » ;
- la faiblesse des emplois dans le secteur agricole pour les hommes qui partent, ce qui n'est pas le cas pour les femmes plus nombreuses à partir mais qui qui partent essentiellement en raison du mariage ;
- la très faible insertion des jeunes déjà partis dans la fonction publique, qui n'empêchent pas leur plébiscite, à la fois par les jeunes et les parents dans les concessions ;
- l'importance des emplois dans le secteur informel des services en particulier du commerce, et de l'artisanat, qui eux, continuent d'être attractifs pour les jeunes des concessions.

Ainsi, pour le marché de l'emploi, le décalage entre la réalité et les attentes des populations est important essentiellement vis-à-vis des emplois de fonctionnaire, mais pour le reste c'est bien le secteur informel qui apparait comme la perspective la plus importante pour ceux qui partent (plus de la moitié des jeunes ?) et hors des activités agricoles pour ceux qui restent. Ces résultats confirment l'importance des mobilités internationales en Afrique (en particulier vers la Côte d'Ivoire), et un exode

vers la capitale alors que les villes de la région, et en particulier Sikasso, ne semblent pas être très attractive. Et ceci est peut-être un sujet de discussion sur les orientations à donner aux politiques publiques : comment rendre Sikasso, et les autres villes de la région, plus attractives de manière à absorber une part significative des mobilités intra-régionales ?

## 4.5 Perception des enquêtés de l'évolution du territoire

Dans le cadre de cette enquête, deux séries de questions ont été posées aux personnes enquêtées pour appréhender la manière dont ils percevaient leur territoire. La première série concerne les événements passés ou à venir, la deuxième les infrastructures économiques.

### 4.5.1 Evènements qui ont impacté les conditions de vie

Une question, posée uniquement aux chefs de famille, portait sur les événements, qui selon eux, ont impacté les conditions de vie de la famille au cours de ces 20 dernières années. Les résultats sont compilés dans le tableau suivant.

**Tableau 19 : Importance des types d'évènements ayant impacté les familles**

| Type d'évènements                              | Selon la résidence (en % des répondants) |        |          |       | Conséquences |        |
|--|--|--------|----------|-------|--------------|--------|
|  | Rural                                    | Urbain | Intermed | Total | Mauvaises    | Bonnes |
| Climatique / biophysique                       | 69%                                      | 65%    | 77%      | 70%   | 99%          | 1%     |
| Economique                                     | 32%                                      | 17%    | 27%      | 28%   | 87%          | 13%    |
| Nouvelle Opportunité                           | 26%                                      | 19%    | 25%      | 24%   | 0%           | 100%   |
| Insécurité                                     | 18%                                      | 20%    | 25%      | 20%   | 100%         | 0%     |
| Démographie                                    | 17%                                      | 13%    | 15%      | 16%   | 98%          | 2%     |
| Maladies ou prédateurs sur cultures ou animaux | 14%                                      | 15%    | 6%       | 13%   | 100%         | 0%     |
| Social   | 8%                                       | 6%     | 15%      | 9%    | 100%         | 0%     |
| Infrastructure                                 | 11%                                      | 11%    | 2%       | 9%    | 48%          | 52%    |
| Politique                                      | 1%                                       | 9%     | 0%       | 3%    | 86%          | 14%    |
| Autre  | 4%                                       | 2%     | 0%       | 3%    | 75%          | 25%    |
| Total  | 201%                                     | 176%   | 192%     | 194%  | 82%          | 18%    |

Les événements « climatiques ou biophysiques », les plus cités, concernent uniquement le climat avec des événements négatifs. Ces événements constituent des chocs dont les populations se souviennent, et le risque climatique est certainement un des risques les plus importants auxquels les exploitations agricoles familiales doivent faire face.

Les événements de type « nouvelles opportunités » représentent 24% des réponses, juste derrière l'économie. Ils concernent en premier lieu le développement d'une nouvelle filière agricole (46% des réponses) avec le coton (en grande partie avant 2010), la pomme de terre, mais aussi la production fruitière et le maïs. L'insécurité a été citée par 20% des chefs de ménage. Son expression la plus fréquente concerne le vol, et plus particulièrement le vol des animaux (56% des réponses), le « banditisme » (15% des réponses) et le « djihadisme » (16% des réponses). Ils ont des conséquences négatives diverses : attaques, pertes de bien, difficultés pour se déplacer, peur, pouvant aller jusqu'à la mort d'individus.

### 4.5.2 Evènements qui pourraient impacter les familles à l'avenir

Une autre question portait sur les événements qui pourraient impacter les concessions dans les années à venir. Cette question a été posée à toutes les personnes enquêtées (chefs de concession, femmes,

jeunes). Ces évènements sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les types retenus sont les mêmes que ceux utilisés pour les évènements passés.

Le groupe des évènements « climatiques ou biophysiques » est, comme pour le passé, celui qui concerne le plus grand nombre d'individus (68% des répondants) sans véritable différence selon le type d'individu. C'est le risque le plus craint par tous, sans doute en raison des leçons du passé, avec des conséquences très négatives.

**Tableau 20. Importance des types d'évènements qui pourraient impacter les familles**

| Type d'évènements                              | Selon le type d'individu (en % des répondants) |       |       |       | Conséquences |        |
|--|--|-------|-------|-------|--------------|--------|
|  | CC   | Femme | Jeune | Total | Mauvaises    | Bonnes |
| Climatique / biophysique                       | 66%  | 70%   | 68%   | 68%   | 97%          | 3%     |
| Nouvelles opportunités                         | 66%  | 60%   | 65%   | 64%   | 3%           | 97%    |
| Economique                                     | 28%  | 29%   | 27%   | 28%   | 81%          | 19%    |
| Démographie                                    | 21%  | 31%   | 23%   | 25%   | 96%          | 4%     |
| Insécurité                                     | 22%  | 16%   | 24%   | 20%   | 100%         | 0%     |
| Social   | 16%  | 12%   | 15%   | 14%   | 91%          | 9%     |
| Infrastructure                                 | 9%   | 7%    | 8%    | 8%    | 44%          | 56%    |
| Maladies ou prédateurs sur cultures ou animaux | 6%   | 7%    | 5%    | 6%    | 100%         | 0%     |
| Politique                                      | 8%   | 1%    | 5%    | 5%    | 38%          | 62%    |
| Autre  | 1%   | 0%    | 1%    | 1%    | 40%          | 60%    |
| Total  | 242%   | 233%  | 240%  | 238%  | 67%          | 33%    |

Le groupe des nouvelles opportunités concernent 64% des répondants. Et c'est ce groupe qui concentre les répercussions favorables pour les groupes domestiques. Les réponses se répartissent entre plusieurs options avec en première position l'arrivée d'une nouvelle ONG (28% des réponses dont 39% pour les femmes), le développement d'une nouvelle filière (22% des réponses), d'un nouveau projet public (16% des réponses essentiellement parmi les jeunes et les CE), d'une nouvelle organisation paysanne (16% des réponses), l'installation d'une usine ou d'une entreprise (15% des réponses) et enfin avec de nouveaux commerçants de produits agricoles (3%). Ces nouvelles opportunités sont donc portées par l'intervention d'acteurs extérieurs ; publics comme privés.

Les autres évènements fréquemment cités par les personnes interrogées (28% des répondants) ont été regroupés sous l'appellation « Economique » et comme présenté précédemment, dans ce groupe figurent les évolutions sur les prix avec une grande majorité d'évènements aux effets néfastes pour les concessions avec 38% des réponses qui concernent la baisse des prix ou la mévente des produits agricoles (essentiellement en milieu rural) et 29% qui concernent la hausse des produits alimentaires et autres produits de première nécessité (essentiellement en milieu urbain).

#### 4.5.3 Qualité des infrastructures économiques et sociales

Une autre série de questions portait sur les infrastructures économiques qui structurent le territoire : ces infrastructures existent-elles, quelle est leur état (bonne ou mauvaise) et sont-elles suffisantes ou à améliorer ou à créer dans le futur ?

D'une manière générale, les infrastructures économiques sont jugées présentes (sauf pour les aménagements hydroagricoles), mais pour beaucoup elles sont en mauvais état, traduisant une insatisfaction des chefs d'exploitation agricoles. Dans ce contexte, les résultats sur les actions à mener sont assez prévisibles avec des personnes interrogées qui souhaitent soit la création de l'infrastructure quand elle n'existe pas, soit son amélioration. Les infrastructures de santé et d'éducation sont largement présentes et souvent jugées en bon état (par plus d'un chef de concession sur deux) ; cette

situation traduit certainement des investissements publics récents dans ces zones. Mais pourtant elles sont jugées insuffisantes et à améliorer parce qu'elle se dégradent où à construire car sous dimensionnées par rapport aux besoins. Enfin, dans les zones enquêtées, les infrastructures socio-économiques sont largement présentes, mais souvent en mauvais état ou insuffisantes. Les attentes sont fortes vis-à-vis de travaux d'amélioration ou de construction (y compris extension).

#### 4.5.4 Autres éléments impactant le territoire

##### a. Démographie

Interrogés sur les évolutions démographiques et leurs implications dans le territoire, les chefs de concession ont répondu massivement qu'ils pensaient que la croissance démographique serait forte, encore plus en milieu urbain ou intermédiaire qu'en milieu rural. L'arrivée de migrants tient également une place relativement importante notamment pour le milieu rural. L'analyse par cercle montre que plus de la moitié des chefs des cercles de Bougouni et de Yanfolila (respectivement 61% et 56%) s'attendent à la venue de migrants comme raisons de l'augmentation de la population alors que pour les cercles de Koutiala et Sikasso, ils sont moins de 10% à penser que l'arrivée de migrants aura un impact sur la croissance démographique.

Il y a enfin un sentiment partagé entre effets positifs et négatifs de la démographie et des migrations. Les chefs de concession ne sont pas dogmatiques, dans le sens où ils sont conscients à la fois des risques et des bienfaits sans savoir lesquels dominent.

##### b. Les filières porteuses du développement économique

Les chefs de concession ont été interrogés sur les filières (ou activités) qu'ils considéraient comme porteuses actuellement et dans l'avenir. Nombreux ont répondu l'agriculture sans donner de précision, y compris en zone urbaine ou intermédiaire. On peut interpréter ces réponses comme l'affirmation que l'activité est, et restera, la base des moyens d'existence, avec sans doute l'objectif d'autoconsommation de satisfaction des besoins alimentaires de la famille, ce qui n'exclut pas des adaptations possibles en fonction du marché. Et parmi les filières agricoles, le coton est et restera une filière porteuse, même si sa part dans les réponses baisse un peu pour l'avenir.

On note aussi l'importance du commerce en particulier en milieu urbain et intermédiaire, et cette importance va en augmentant dans l'avenir (28% des réponses en milieu urbain). Les activités d'élevage (sans que l'on ne sache si ce sont des activités d'embouche) sont plus souvent citées pour l'avenir en milieu rural et milieu intermédiaire, alors qu'en milieu urbain l'activité est plus souvent citée pour aujourd'hui que pour l'avenir. Le transport n'est cité qu'en milieu urbain. L'artisanat est surtout cité en milieu urbain et intermédiaire pour la période actuelle mais est plus considéré comme porteur à l'avenir pour la zone rurale et pour le milieu intermédiaire.

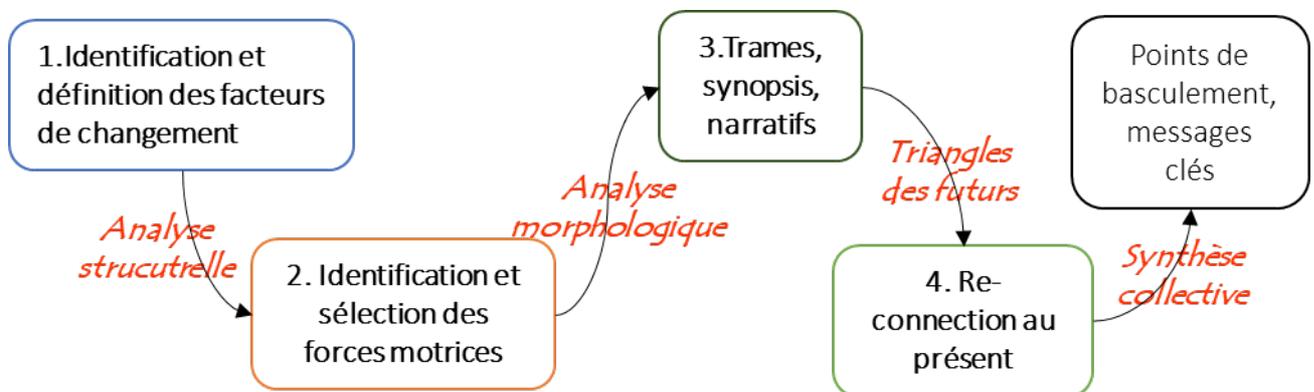
##### c. Connaissance du projet de zone économique spéciale

Un projet de développement concerne la zone frontalière des 3 pays voisins : la zone de Sikasso, Bobo Dioulasso et Korhogo. Est-ce que les chefs d'exploitation sont au courant de ce grand projet ? Seulement 32 chefs de concession ont déclaré connaître ce grand projet (soit 11% de l'échantillon), avec un taux un peu plus important en zone urbaine (14%) et intermédiaire (20%) qu'en zone rurale (7%). Parmi ceux qui ont déclaré le connaître, seuls deux donnent un exemple en citant la libre circulation des biens et des individus. Mais tous considèrent que cela apportera des effets positifs avec le libre-échange, l'implantation d'unités industrielles, de nouveaux débouchés, le développement en général et l'emploi pour les jeunes.

## 5 Les futurs de Sikasso en 2040 : repenser le présent à l'aune du futur

L'objectif de cette projection n'est pas de prédire l'avenir, mais d'explorer des trajectoires afin de mieux comprendre ses évolutions possibles. Les scénarios sont construits sur des hypothèses de transformation des forces de changement internes et l'identification de possibles points d'inflexion dans la trajectoire territoriale, qui sont discutés. Les résultats de l'atelier s'inscrivent dans une démarche portée par les acteurs nationaux et régionaux, soucieux de fonder la définition des orientations de développement et d'aménagement du territoire sur une approche prospective et participative.

Comme indiqué dans la section méthodologique, le processus d'élaboration de scénarios en collaboration a suivi une séquence d'étapes qui sont résumées dans la figure ci-dessous et numérotées afin de donner une référence rapide à la séquence des résultats présentés par la suite.



En introduction de l'atelier, la session sur les espoirs et inquiétudes révèle un ensemble de préoccupations communes des participants que l'on peut représenter sous forme de nuages de mots-clés permettant de visualiser les principaux éléments du discours des personnes-ressources, comme indiqué ci-dessous.



L'expression des craintes et des espoirs des participants confirme la pertinence de la liste des facteurs de changement préliminaire proposée à la discussion. La liste finale recoupe l'ensemble de ces éléments.

## 5.1 Résultats et enseignements de l'atelier

### 5.1.1 Les facteurs de changement de la région de Sikasso

La session de travail sur ces facteurs de changement a permis de discuter la liste préliminaire proposée par l'équipe d'animation, de la modifier et de clarifier ensemble la définition de chaque facteur. Au final, 52 facteurs ont été retenus pour la réalisation de l'étape suivante. Parmi les changements notables, outre la clarification de plusieurs définitions et le changement d'appellation de certains facteurs, les participants ont ajouté deux facteurs de changement : « Aménagements hydro-agricoles » et « Culture locale ». Deux facteurs préliminaires ayant trait à la production aurifère ont été fusionnés en un seul facteur, « Economie aurifère ».

**Tableau 21. Liste des 52 facteurs de changement avec leurs acronymes et leurs définitions**

| Acronyme         | Nom                                       | Définition   |
|------------------|---|--|
| 1. Gest_R_Clim   | <i>Gestion des risques climatiques</i>    | Dispositifs permettant de se protéger individuellement et/ou collectivement contre les risques climatiques en Agriculture.                                       |
| 2. Savoirs       | <i>Savoirs et savoir-faire</i>            | États des connaissances et compétences des acteurs locaux par rapport à leur environnement comme source d'activités.   |
| 3. Form_Prod_A   | <i>Formes de production agricole</i>      | Nature des modes d'organisation de la production agricole (y compris élevage, pêche, forêt)  |
| 4. Gouv_Terr     | <i>Gouvernance territoriale</i>           | Principes et règles (implicites et/ou explicites) régissant les prises de décision et leur mise en œuvre concernant la gestion de la région                      |
| 5. Decent        | <i>Décentralisation</i>                   | Etat de la mise en œuvre locale du processus de décentralisation   |
| 6. Pol_Agr       | <i>Politique agricole</i>                 | Nature des priorités des pouvoirs publics locaux en matière de développement agricole dans la région   |
| 7. Communic      | <i>Communication</i>                      | Etat des systèmes de communication (routes, pistes) et télécommunications de la région   |
| 8. Econ_Cot      | <i>Economie Coton</i>                     | Etat de la contribution de la filière coton (production, transformation, transport et commercialisation) à l'économie locale de la région (emploi, revenu)       |
| 9. Pot_Min_NA    | <i>Potentiel minier non aurifère</i>      | État de l'exploitation des ressources minières (non aurifère) du territoire par différents types d'acteurs économiques   |
| 10. Eco_Ag_HC    | <i>Economie agricole hors coton</i>       | Etat de la contribution du secteur agricole local à l'économie de la région hors coton (emploi, revenu)  |
| 11. Transf_Ag_HC | <i>Transformation agricole hors coton</i> | État des infrastructures et des capacités locales (équipement, formation) de transformation des productions agricoles (hors coton)                               |
| 12. Ress_Tour    | <i>Ressources touristiques</i>            | Etat de l'attractivité culturelle et touristique de la région  |
| 13. Empl_Loc     | <i>Emploi local</i>                       | Situation de l'emploi de la population au niveau local (secteurs d'activités, création d'emploi, chômage)  |
| 14. Eco_S_Reg    | <i>Economie sous-Régionale</i>            | Capacité des acteurs économiques de la région à insérer leurs activités dans les dynamiques sous-régionales  |
| 15. Qual_Eau     | <i>Qualité de l'eau</i>                   | Etat des propriétés physico-chimiques de l'eau   |
| 16. Sourc_Ener   | <i>Sources énergie</i>                    | Type d'énergie existant pour les habitants de la région  |
| 17. Hyg_Ass      | <i>Hygiène et assainissement</i>          | Etat du comportement social, des infrastructures et des modes de gestion des déchets à assurer un meilleur cadre de vie collectif                                |
| 18. Mob_Int      | <i>Mobilité interne</i>                   | Intensité et sens des flux migratoires internes des habitants de la région   |
| 19. Rep_Pop      | <i>Répartition de la population</i>       | Répartition de la population locale dans le territoire   |
| 20. Attr_Int     | <i>Attractivité interne</i>               | Capacité des différentes zones de la région à attirer l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre, entreprises), d'habitants ou de touristes |

| Acronyme        | Nom                                       | Définition  |
|-----------------|---|---|
| 21.Cap_Hum      | <i>Capital humain</i>                     | Etat des connaissances, aptitudes, attitudes, expériences, talents, qualités des habitants du territoire en relation avec leur capacité à travailler ou à produire                |
| 22. Offr_Sant   | <i>Offre de Santé</i>                     | Etat des infrastructures, équipements et compétences humaines dans le domaine de la santé (qualité, quantité, diversité)  |
| 23. Offr_Edu    | <i>Offre d' Education</i>                 | Etat des infrastructures, équipements et compétences humaines dans le domaine de l'éducation (qualité, quantité, diversité)   |
| 24. Place_Fem   | <i>Place des femmes</i>                   | Statut des femmes dans les processus de prise de décision   |
| 25. Place_Jeun  | <i>Place des jeunes</i>                   | Statut des jeunes dans les processus de prise de décision   |
| 26. Acc_Alum    | <i>Accès à l'alimentation</i>             | Etat de l'accès à une alimentation équilibrée, saine, diversifiée   |
| 27. Tech_agr    | <i>Technologie agricole</i>               | Nature des technologies de production agricoles mises en œuvre (intrants, irrigation, agroécologie, hors sol, nouvelles technologies, etc.).                                      |
| 28.App_Tech     | <i>Appui technique</i>                    | Disponibilité et accessibilité d'offres d'appui technique (public et/ou privé) à l'activité économique à l'échelle locale de la région  |
| 29. Orient_Dev  | <i>Orientation du développement</i>       | Priorités d'action et d'investissement portées par les pouvoirs publics locaux  |
| 30. Fin_Dev     | <i>Financement du développement</i>       | Disponibilité des ressources financières publiques et privées locales pour la mise en place des politiques locales  |
| 31. Cilm_Dev    | <i>Climat pour l'investissement</i>       | Etat de l'environnement local en matière d'investissement productif (incitations, obstacles)  |
| 32.Cap_Coll     | <i>Capacité d'action collective</i>       | Capacité des organisations locales (professionnelles, associatives et société civile) à influencer les décisions publiques et à prendre en charge la transformation du territoire |
| 33. Amen_Hydr   | <i>Aménagements hydro-agricoles</i>       | Etat des aménagements hydro-agricoles et des infrastructures liées (pour agriculture, élevage, pêche, etc.) et nature de leur gestion   |
| 34. Disp_Fonc   | <i>Disponibilité foncière</i>             | Possibilité d'accéder aux ressources foncières locales pour différents acteurs socio-économiques  |
| 35. Econ_Aurif  | <i>Economie aurifère</i>                  | Etat de l'exploitation de l'or dans la région (importance, mode de fonctionnement)  |
| 36. Commer      | <i>Commercialisation</i>                  | Etat de la commercialisation des produits bruts et transformés de la région sur différents types de marché  |
| 37. Val_Ajout   | <i>Valeur ajoutée</i>                     | Modalités de la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs tout au long des filières/chaines de valeur   |
| 38. Pot_Ind_Na  | <i>Potentiel industriel non agricole</i>  | Etat du développement du secteur industriel (hors agriculture, coton et exploitation aurifère)  |
| 39. Sect_Inf    | <i>Secteur informel</i>                   | La place des activités informelles dans la vie de la région (économie, emploi)  |
| 40. Acc_Res_Eau | <i>Accès aux ressources en eau</i>        | Etat de l'accès et de la maîtrise des ressources en eau pour les besoins de consommation domestiques, industrielles et Agricoles  |
| 41. Disp_Acc_En | <i>Disponibilité et Accès à l'énergie</i> | Disponibilité et accessibilité géographique et économique de l'énergie pour les ménages et les entreprises  |
| 42. Terr_Cult   | <i>Terres cultivables</i>                 | Etat et qualité des sols agricoles  |
| 43. Ind_Fec     | <i>Indice de Fécondité</i>                | Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer  |
| 44. Mob_Ext     | <i>Mobilité externe</i>                   | Intensité et sens des flux migratoires entre la région et le reste du monde   |
| 45. Attr_terr   | <i>Attractivité du territoire</i>         | Capacité du territoire à attirer l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre, entreprises...), d'habitants ou de touristes                                    |
| 46. Securit     | <i>Sécurité</i>                           | Etat de la sécurité des personnes et des biens dans le territoire   |
| 47. Acc_Sante   | <i>Accès Santé</i>                        | Etat de l'accès (géographique et économique) aux services de santé pour la population du territoire (quantité/nombre et qualité)  |

| Acronyme      | Nom                  | Définition  |
|---------------|----------------------|---|
| 48. Acc_Educ  | Accès Education      | Etat de l'accès (géographique et économique) à des services éducatifs pour la population de la région (qualité et quantité) |
| 49. Aut_Fem   | Autonomie des femmes | Capacité des femmes à jouer un rôle dans le monde économique  |
| 50. Aut_Jeun  | Autonomie des jeunes | Capacité des jeunes à jouer un rôle dans le monde économique  |
| 51. Cohes_Soc | Cohésion sociale     | Capacité des individus et des groupes à vivre et agir ensemble dans la région   |
| 52. Cult_Loc  | Culture locale       | Capacité de la société à sauvegarder, valoriser et transmettre ses valeurs et ses coutumes                                  |

### 5.1.2 Sept forces motrices

#### a. Une sélection raisonnée

L'analyse structurelle des influences mutuelles, directes et indirectes, entre ces 52 variables consiste à juger, une à une, de l'existence ou non d'une influence directe de chaque facteur sur tous les autres.

La matrice produite permet de les positionner en fonction de leur degré d'influence et de dépendance dans le système constitué par l'ensemble de ces facteurs de changement. Cela permet l'identification des facteurs pouvant être considérés comme des forces motrices (les plus influentes et les moins dépendantes de manière directe et indirecte) de l'avenir de Sikasso. La figure suivante présente un extrait de cette matrice de 52 lignes et 52 colonnes.

Figure 5. Extrait de la matrice des correspondances du « système » de Sikasso

| De \ Vers →      |  | 1. Gest_R_Clim | 2. Savoirs | 3. Form_Prod_A | 4. Gouvern_Terr | 5. Decent | 6. Pol_Agr | 7. Communic | 8. Econ_Cot | 9. Pot_Min_NA | 10. Eco_Ag_HC | 11. Transf_Ag_HC | 12. Ress_Tour |
|------------------|--|----------------|------------|----------------|-----------------|-----------|------------|-------------|-------------|---------------|---------------|------------------|---------------|
| 1. Gest_R_Clim   |  | 0              | -          | 1              | -               | -         | -          | -           | 1           | -             | 1             | -                | -             |
| 2. Savoirs       |  | 1              | 0          | 1              | -               | -         | 1          | -           | -           | -             | -             | 1                | -             |
| 3. Form_Prod_A   |  | -              | -          | 0              | 1               | -         | -          | -           | 1           | -             | 1             | -                | 1             |
| 4. Gouvern_Terr  |  | -              | -          | -              | 0               | 1         | 1          | -           | 1           | -             | -             | -                | -             |
| 5. Decent        |  | -              | -          | -              | 1               | 0         | 1          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 6. Pol_Agr       |  | -              | -          | 1              | -               | 0         | 0          | -           | 1           | -             | 1             | 1                | -             |
| 7. Communic      |  | -              | -          | -              | -               | 0         | 0          | 1           | 1           | -             | 1             | 1                | -             |
| 8. Econ_Cot      |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | 1           | 0           | -             | 1             | -                | -             |
| 9. Pot_Min_NA    |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | 0           | 1             | -             | -                | -             |
| 10. Eco_Ag_HC    |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | 0             | 1             | -                | -             |
| 11. Transf_Ag_HC |  | -              | -          | 1              | -               | -         | -          | -           | -           | 1             | 0             | -                | -             |
| 12. Ress_Tour    |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | 0                | -             |
| 13. Empl_Loc     |  | -              | -          | 1              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 14. Eco_S_Reg    |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 15. Qual_Eau     |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 16. Ssourc_Ener  |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 17. Hyg_Ass      |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | 1             |
| 18. Mob_Int      |  | -              | 1          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 19. Rep_Pop      |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 20. Atr_Int      |  | -              | -          | -              | -               | -         | -          | 1           | -           | -             | -             | 1                | 1             |
| 21. Cap_Hum      |  | 1              | 1          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 22. Offr_Sant    |  | -              | 1          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 23. Offr_Edu     |  | -              | 1          | -              | -               | -         | -          | -           | -           | -             | -             | -                | -             |
| 24. Place_Fem    |  | -              | -          | -              | 1               | 1         | 1          | -           | -           | -             | -             | 1                | -             |
| 25. Place_Jeun   |  | -              | -          | -              | -               | 1         | 1          | -           | 1           | -             | -             | -                | 1             |

Un traitement graphique de la matrice permet de représenter les influences, et notamment de visualiser, dans le secteur en haut à gauche, les forces motrices.



**Tableau 22. Etat du futur des forces motrices (tableau morphologique)**

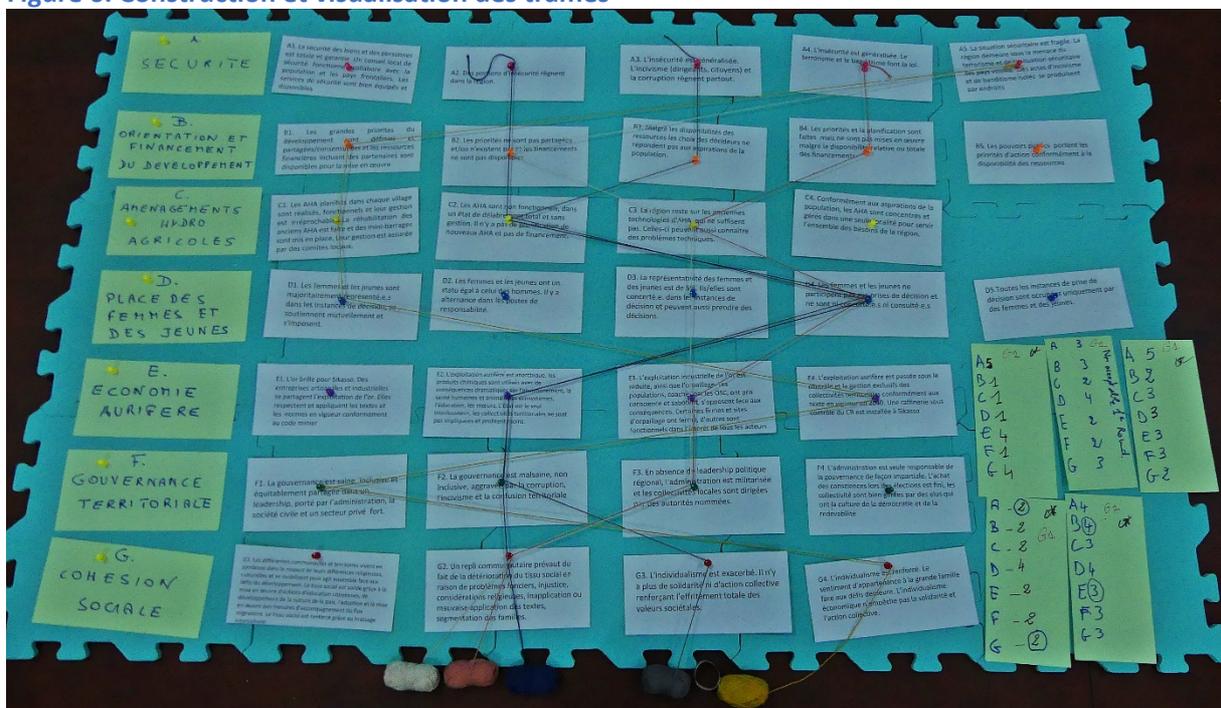
| Forces motrices                                       | ETATS DU FUTUR   |   |   |  |  |
|---|--|---|---|--|--|
| <b>A. Sécurité</b>                                    | A1. La sécurité des biens et des personnes est totale et garantie. Un conseil local de sécurité fonctionnel collabore avec la population et les pays frontaliers. Les services de sécurité sont bien équipés et disponibles.   | A2. Des portions d'insécurité règnent dans la région.   | A3. L'insécurité est généralisée. L'incivisme (dirigeants, citoyens) et la corruption règnent partout.  | A4. L'insécurité est généralisée. Le terrorisme et le banditisme font la loi.  | A5. La situation sécuritaire est fragile. La région demeure sous la menace du terrorisme et de la situation sécuritaire des pays voisins. Des actes d'incivisme et de banditisme isolés se produisent par endroits |
| <b>B. Orientation et financement du développement</b> | B1. Les grandes priorités du développement sont définies et partagées/consensuelles et les ressources financières incluant des partenaires sont disponibles pour la mise en œuvre  | B2. Les priorités ne sont pas partagées et/ou n'existent pas et les financements ne sont pas disponibles  | B3. Malgré les disponibilités des ressources les choix des décideurs ne répondent pas aux aspirations de la population.   | B4. Les priorités et la planification sont faites mais ne sont pas mises en œuvre malgré la disponibilité relative ou totale des financements  | B5. Les pouvoirs publics portent les priorités d'action conformément à la disponibilité des ressources   |
| <b>C. Aménagements hydro-agricoles</b>                | C1. Les AHA planifiés dans chaque village sont réalisés, fonctionnels et leur gestion est irréprochable. La réhabilitation des anciens AHA est faite et des mini-barrages sont mis en place. Leur gestion est assurée par des comités locaux.  | C2. Les AHA sont non fonctionnels, dans un état de délabrement total et sans gestion. Il n'y a pas de planification de nouveaux AHA et pas de financement.  | C3. La région reste sur les anciennes technologies d'AHA, qui ne suffisent pas. Celles-ci peuvent aussi connaître des problèmes techniques.   | C4. Conformément aux aspirations de la population, les AHA sont concentrés et gérés dans une seule localité pour servir l'ensemble des besoins de la région.   |  |
| <b>D. Place des femmes et des jeunes</b>              | D1. Les femmes et les jeunes sont majoritairement représentés dans les instances de décision, se soutiennent mutuellement et s'imposent.   | D2. Les femmes et les jeunes ont un statut égal à celui des hommes. Il y a alternance dans les postes de responsabilité.  | D3. La représentativité des femmes et des jeunes est de 5%. Ils/elles sont concertés dans les instances de décision et peuvent aussi prendre des décisions.   | D4. Les femmes et les jeunes ne participent pas aux prises de décision et ne sont ni concertés.e.s ni consultés.e.s  | D5. Toutes les instances de prise de décision sont occupées uniquement par des femmes et des jeunes.   |
| <b>E. Economie aurifère</b>                           | E1. L'or brille pour Sikasso. L'exploitation artisanale et industrielle respecte les textes et les normes (code minier, sites d'orpaillage bien organisé et structurés, respect de l'environnement, meilleure redistribution des ressources.   | E2. L'exploitation aurifère est anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec de conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaine et animale, les écosystèmes, l'éducation, les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées et profitent moins. | E3. L'exploitation industrielle de l'or est réduite, ainsi que l'orpaillage. Les populations, coachés par les OSC, ont pris conscience et sabotent, s'opposent face aux conséquences. Certaines firmes et sites d'orpaillage ont fermé, d'autres sont fonctionnels dans l'intérêt de tous les acteurs | E4. Les collectivités territoriales participent directement à l'exploitation et sont actionnaires des sociétés minières conformément aux textes en vigueur en 2040. Une raffinerie sous contrôle du CR est installée à Sikasso.                  |  |
| <b>F. Gouvernance territoriale</b>                    | F1. La gouvernance est saine, inclusive et équitablement partagée dans un leadership, porté par l'administration, la société civile et un secteur privé forts.   | F2. La gouvernance est malsaine, non inclusive, aggravée par la corruption, l'incivisme et la confusion territoriale  | F3. En absence de leadership politique régional, l'administration est militarisée et les collectivités locales sont dirigées par des autorités nommées.   | F4. L'administration est seule responsable de la gouvernance de façon impartiale. L'achat des consciences lors des élections est fini, les collectivités sont bien gérées par des élus qui ont la culture de la démocratie et de la redevabilité |  |
| <b>G. Cohésion sociale</b>                            | G1. Les différentes communautés et territoires vivent en symbiose dans le respect de leurs différences religieuses, culturelles et se mobilisent pour agir ensemble face aux défis du développement. Le tissu social est solide grâce à la mise en œuvre d'actions d'éducation citoyennes, de développement de la culture de la paix, l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du flux migratoire. Le tissu social est renforcé grâce au brassage interculturel | G2. Un repli communautaire prévaut du fait de la détérioration du tissu social en raison de problèmes fonciers, injustice, considérations religieuses, inapplication ou mauvaise application des textes, segmentation des familles.   | G3. L'individualisme est exacerbé. Il n'y a plus de solidarité ni d'action collective renforçant l'effritement totale des valeurs sociétales.   | G4. L'individualisme est renforcé. Le sentiment d'appartenance à la grande famille face aux défis demeure. L'individualisme économique n'empêche pas la solidarité et l'action collective.   |  |

Sur la base d'une combinaison d'états du futur de toutes ces variables motrices, une liste des états mutuellement incompatibles est nécessaire pour identifier des scénarios cohérents et plausibles. Ce travail a été réalisé par l'équipe d'animation et transmis aux participants pour information (voir Annexe 8). Cette liste a été introduite dans un logiciel permettant de vérifier la cohérence des scénarios au fur et à mesure que ceux-ci étaient produits.

### 5.1.3 Trames, synopsis et narratifs

Le processus de production des trames de scénarios a permis d'en identifier 15 après vérification des incompatibilités. Les trames concernant des combinaisons d'états du futur donnant lieu à une représentation du futur acceptable ont été élaborées en session plénière. Le terme acceptable correspond à une situation en 2040, que les participants considèrent comme un cadre de vie satisfaisant à l'échelle territoriale. Il s'agissait donc de produire des représentations qui ne soient pas uniquement « idéales ». Une session en demi-groupes, suivie d'une discussion et validation en plénière a porté sur des combinaisons non acceptables, tout en restant possibles. Un troisième tour, selon le même principe, a permis d'envisager également des situations en « rupture ».

Figure 6. Construction et visualisation des trames



Note : La colonne la plus à gauche affiche verticalement les sept forces motrices. Les lignes représentent les états du futur identifiés par les participants pour chaque force motrice. Chaque fil coloré représente un cadre différent fait de la combinaison verticale de différents états du futur. Ce mode de travail permet de voir rapidement les points communs et les différences entre chaque cadre proposé afin de sélectionner les plus contrastés.

Une discussion collective portant sur ces trames a permis d'en isoler huit, que les participants ont considérées comme bien contrastées et suffisamment mutuellement exclusives pour balayer un large spectre de futurs alternatifs possibles. Certaines trames ont été éliminées car considérées comme peu cohérentes, même si les états du futur qui les constituaient étaient tous mutuellement compatibles deux à deux. D'autres, assez proches, ont été fusionnées afin de produire une trame plus contrastée. Cinq groupes de travail ont eu la charge de produire les synopsis en combinant et organisant les états du futur, correspondant à ces trames et en leur donnant si possible un titre attractif et une image.

#### 5.1.4 Les huit synopsis issus de l'atelier : 8 images de Sikasso en 2040

##### ***La locomotive du Mali*** (A1 B1 C1 D1 E1 F1 G1 dans le tableau morphologique)

A Sikasso en 2040, les différentes communautés et territoires vivent en symbiose dans le respect de leurs différences religieuses, culturelles et se mobilisent pour agir ensemble face aux défis du développement. Le tissu social est solide grâce à la mise en œuvre d'actions d'éducation citoyennes, de développement de la culture de la paix, et l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du flux migratoire. Le tissu social est renforcé grâce au brassage interculturel.

Les femmes et les jeunes sont majoritairement représenté.e.s dans les instances de décision, se soutiennent mutuellement et s'imposent. La gouvernance est inclusive et équitablement partagée dans un leadership porté par l'administration, la société civile et un secteur privé forts. La sécurité des biens et des personnes est totale et garantie. Un conseil local de sécurité fonctionnel collabore avec la population et les pays frontaliers. Les services de sécurité sont bien équipés et disponibles. Les grandes priorités du développement sont définies et partagées/consensuelles et les ressources financières incluant des partenaires sont disponibles pour la mise en œuvre. Les aménagements hydro agricoles planifiés dans chaque village sont réalisés, fonctionnels et leur gestion est irréprochable. La réhabilitation des anciens aménagements hydro agricoles est faite et des mini-barrages sont mis en place. Leur gestion est assurée par des comités locaux. Des entreprises artisanales et industrielles se partagent l'exploitation de l'or. Elles respectent et appliquent les textes et les normes en vigueur conformément au code minier. L'or brille pour Sikasso.

##### ***Gnô blen san (Retour au sorgho rouge)*** (A3 B3 C2 D4 E2 F2 G3)

A Sikasso en 2040, l'insécurité est généralisée. L'incivisme (dirigeants, citoyens) et la corruption règnent partout. La gouvernance est non inclusive, aggravée par la corruption, l'incivisme et la confusion territoriale. Les femmes et les jeunes ne participent pas aux prises de décision et ne sont ni concerté.e.s ni consulté.e.s. Malgré les disponibilités des ressources, les choix des décideurs ne répondent pas aux aspirations de la population. L'individualisme est exacerbé. Il n'y a plus de solidarité ni d'action collective renforçant l'effritement totale des valeurs sociétales.

Les aménagements hydro agricoles sont non fonctionnels, dans un état de délabrement total et sans gestion. Il n'y a pas de planification de nouveaux aménagements hydro agricoles et pas de financement. L'exploitation aurifère est anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec de conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaine et animale, les écosystèmes, l'éducation, les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées et profitent moins.

##### ***Sikasso wilila: Sikasso s'est réveillé, L'éveil de Sikasso*** (A1 B5 C4 D3 E4 F4 G4)

En 2040 à Sikasso la sécurité des personnes et des biens est garantie. Un conseil local de sécurité fonctionnel collabore avec la population et les pays frontaliers. Les services de sécurité sont bien équipés. Les pouvoirs publics portent les priorités d'action en fonction de la disponibilité des ressources. Les aménagements hydro agricoles sont concentrés et gérés dans une seule localité pour servir l'ensemble des besoins de la région conformément aux aspirations de la population. Les femmes et les jeunes sont concertés et participent aux instances de décision et leur représentativité est faible.

Conformément aux textes en vigueur, les collectivités territoriales contrôlent et gèrent exclusivement l'exploitation aurifère. Une raffinerie sous contrôle du CR est installée à Sikasso. Les collectivités sont bien gérées par des élus qui ont la culture de la démocratie et de la redevabilité. De façon impartiale,

l'administration est seule responsable de la gouvernance ; l'achat des consciences lors des élections est fini. Malgré un individualisme renforcé, le sentiment d'appartenance à la grande famille, la solidarité et l'action collective restent de mise.

#### **Sikasso souffre /Sikasso Kono gwana/ OÙ va Sikasso, Sikasso bi ta mi (A4 B4 C3 D4 E3 F3 G2)**

En 2040, à Sikasso malgré la disponibilité relative ou totale des financements, les priorités de développement ne sont pas planifiées ou mises en œuvre. Les femmes et les jeunes ne participent pas aux prises de décision. La région reste sur les anciennes technologies d'aménagements hydro agricoles qui sont insuffisantes et exposées à des problèmes techniques. L'insécurité est généralisée. Le terrorisme et le banditisme font la loi. En absence de leadership politique régional, l'administration est militarisée et les collectivités locales sont dirigées par des autorités nommées. Un repli communautaire prévaut du fait de la détérioration du tissu social, des problèmes fonciers, de l'injustice, des considérations religieuses et de l'inapplication ou la mauvaise application des textes.

L'exploitation industrielle de l'or est réduite, ainsi que l'orpaillage. Les populations, coachées par les OSC, ont pris conscience ; sabotent et s'opposent aux exploitants d'or face aux conséquences. Certaines firmes et sites d'orpaillage ont fermé, d'autres continuent à fonctionner dans l'intérêt de tous les acteurs.

#### **Sikasso tient bon (A5 B1 C1 D1 E4 F4 G1)**

En 2040, dans la région de Sikasso, les différentes communautés et territoires vivent en symbiose dans le respect de leurs différences religieuses, culturelles et se mobilisent pour agir ensemble face aux défis du développement. Le tissu social est solide grâce à la mise en œuvre d'actions d'éducation citoyennes, de développement de la culture de la paix, et à l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du flux migratoire. Il est renforcé grâce au brassage interculturel.

L'achat des consciences lors des élections est fini, les femmes et les jeunes sont majoritairement représentés dans les instances de décision, ils se soutiennent mutuellement et s'imposent. Les collectivités sont bien gérées par des élus qui ont la culture de la démocratie et de la redevabilité, et l'administration est seule responsable de la gouvernance, de façon impartiale. Les grandes priorités du développement sont définies et partagées et consensuelles, et les ressources financières incluant des partenaires sont disponibles pour la mise en œuvre. Cependant, la situation sécuritaire est fragile. La région demeure sous la menace du terrorisme et de la situation sécuritaire des pays voisins. Des actes d'incivisme et de banditisme isolés se produisent par endroits.

Les aménagements hydro agricoles planifiés dans chaque village sont réalisés, fonctionnels et leur gestion est irréprochable. La réhabilitation des anciens aménagements hydro agricoles est faite et des mini-barrages sont mis en place. Leur gestion est assurée par des comités locaux. Aussi, l'exploitation aurifère est passée sous le contrôle et la gestion exclusifs des collectivités territoriales, conformément aux textes en vigueur. Une raffinerie sous contrôle du CR est installée à Sikasso.

#### **Sikasso se bat avec ses armes (A2 B4 C2 D2 E2 F3 G4)**

En 2040, dans la région de Sikasso, les femmes et les jeunes ont un statut égal à celui des hommes. Il y a alternance dans les postes de responsabilité. Même si l'individualisme est renforcé, le sentiment d'appartenance à la grande famille face aux défis demeure. L'individualisme économique n'empêche pas la solidarité et l'action collective.

Cependant, en l'absence de leadership politique régional, l'administration est militarisée et les collectivités locales sont dirigées par des autorités nommées. Les priorités et la planification sont faites,

mais elles ne sont pas mises en œuvre malgré la disponibilité relative ou totale des financements. Des portions d'insécurité règnent dans la région.

Les aménagements hydro agricoles sont non fonctionnels, dans un état de délabrement total et sans gestion. Il n'y a pas de planification de nouveaux aménagements hydro agricoles et pas de financement. L'exploitation aurifère est anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec de conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaines et animale, les écosystèmes, l'éducation, les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées et profitent moins.

#### **La solidarité d'abord (A2 B5 C3 D2 E3 F1 G4)**

A l'horizon 2040, malgré quelques foyers d'insécurité qui règnent dans la région de sikasso, la gouvernance est inclusive et équitablement partagée. Les pouvoirs publics portent leurs priorités d'action en fonction de la disponibilité des ressources. La région reste sur les anciennes technologies d'AHA, qui ne suffisent pas. Celles-ci peuvent aussi connaître des problèmes techniques. Les femmes et les jeunes jouissent des mêmes droits que les hommes, les postes de responsabilités sont occupés de façon alternée.

L'exploitation industrielle de l'or est réduite ainsi que l'orpaillage. Les actions de sensibilisation des osc ont abouti à une prise de conscience des communautés réduisant ainsi les effets néfastes. Les nouvelles procédures d'exploitation ainsi mise en œuvre ont conduit à la fermeture de certaines firmes et sites d'orpaillage, celles qui respectent les normes restent fonctionnelles dans l'intérêt de tous les acteurs. L'individualisme économique n'affecte pas la solidarité et l'action collective grâce au sentiment d'appartenance à la grande famille.

#### ***Sikasso FUNGO A PEN/Sikaso jô rô len do : Sikasso, la peur au ventre (A5 B3 C3 D3 E3 F2 G4)***

La situation sécuritaire est fragile. La région demeure sous la menace du terrorisme et de la situation sécuritaire des pays voisins. Des actes d'incivisme et de banditisme isolés se produisent par endroits, aussi, la gouvernance est non inclusive, aggravée par la corruption, l'incivisme et la confusion territoriale. La représentativité des femmes et des jeunes est faible. Ils/elles sont concerté.e.s dans les instances de décision et peuvent aussi prendre des décisions. Malgré la disponibilité des ressources, les choix des décideurs ne répondent pas aux aspirations de la population.

L'exploitation industrielle de l'or est réduite, ainsi que l'orpaillage. Les populations, coachées par les OSC, ont pris conscience et sabotent, s'opposent face aux conséquences. Certaines firmes et sites d'orpaillage ont fermé, d'autres sont fonctionnels dans l'intérêt de tous les acteurs. La région reste sur les anciennes technologies d'AHA, qui ne suffisent pas. Celles-ci peuvent aussi connaître des problèmes techniques. L'individualisme économique est renforcé mais n'empêche pas la solidarité et l'action collective. Le sentiment d'appartenance à la grande famille face aux défis demeure.

A la suite, cinq narratifs complets ont été développés par incorporation un à un de l'ensemble des facteurs de changement identifiés précédemment. Pour cela, chaque groupe a imaginé un état du futur pour chaque facteur qui soit à la fois plausible, cohérent avec le synopsis et renforçant celui-ci. Les cinq narratifs sont reportés en Annexe 9.

Ces narratifs correspondent aux synopsis suivants : La locomotive du Mali, Sikasso tient bon, L'éveil de Sikasso, La solidarité d'abord, La peur au ventre, Sikasso se bat avec ses armes, Sikasso souffre et Retour au sorgho rouge.

### 5.1.5 Reconnexion au présent

Cette reconnexion s'est faite en 4 temps, en mobilisant des angles et des méthodes différents, en partant d'un principe d'exploration de différents futurs possibles, comme présenté dans la partie 1.5.2.

#### a. Le rapport entre la situation actuelle et les synopsis

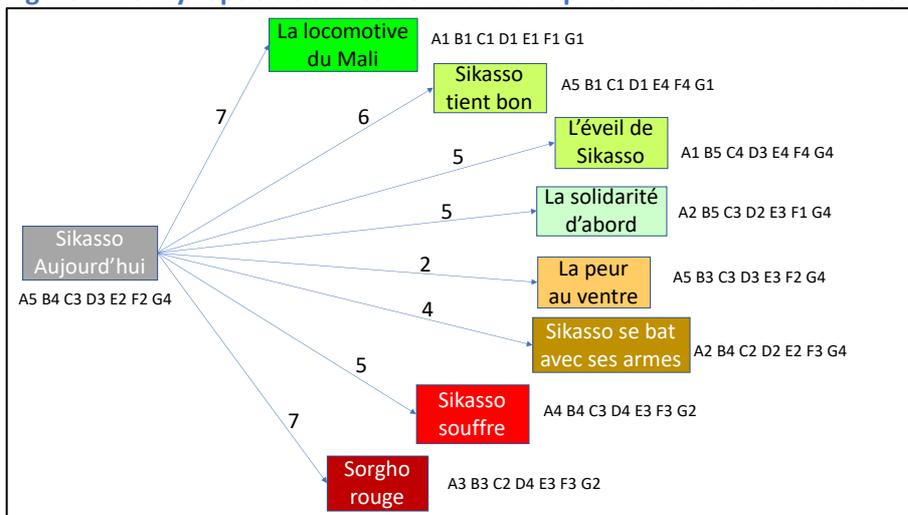
En complément des synopsis, les participants ont produit un état du présent de la région de Sikasso par rapport aux sept forces motrices considérées, en combinant les états du futur les plus proches de la situation actuelle parmi ceux inclus dans le tableau morphologique. Cet état du présent est le suivant.

#### Sikasso aujourd'hui

A Sikasso en 2021, la situation sécuritaire est fragile. Des actes d'incivisme et de banditisme se produisent par endroits. La région demeure sous la menace du terrorisme et de la situation sécuritaire des pays voisins. La gouvernance est plutôt non inclusive, parfois aggravée par la corruption, l'incivisme et la confusion territoriale. De ce fait, les priorités et la planification sont faites, mais ne sont pas toujours mises en œuvre malgré la disponibilité relative ou totale des financements. La représentativité des femmes et des jeunes est faible, bien qu'ils/elles soient concertés dans les instances de décision et peuvent aussi prendre des décisions. L'individualisme économique est renforcé, mais n'empêche pas la solidarité et l'action collective. Le sentiment d'appartenance à la grande famille face aux défis demeure. La région reste sur les anciennes technologies d'AHA, qui ne suffisent pas et peuvent aussi connaître des problèmes techniques. L'exploitation aurifère est souvent anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec des conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaine et animale, les écosystèmes, l'éducation, les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur des sites industriels, les collectivités territoriales sont peu impliquées et profitent peu des retombées. Certaines firmes et sites d'orpaillage ferment ; d'autres sont opérationnels et servent les intérêts de tous les acteurs.

La comparaison entre cet état du présent et les huit synopsis présentés dans la figure ci-dessous montre que les scénarios les plus extrêmes, aussi bien positifs (« La locomotive du Mali ») que négatifs (« Sorgho rouge ») diffèrent pour l'ensemble des forces motrices. Si c'est une bonne nouvelle concernant les synopsis du pire, ce n'en est pas une concernant le synopsis du meilleur. Cela montre notamment que le scénario totalement idéal que représente « La locomotive du Mali » peut être au mieux considéré comme une aspiration, et plus difficilement comme un objectif à atteindre d'ici 2040.

Figure 7. Les synopsis de Sikasso en 2040 comparés à la situation actuelle



Note : Les chiffres associés aux flèches indiquent le nombre de forces pour lesquels les états du futur diffèrent d'avec la situation actuelle (max = 7)



*Note : Les quatre triangles colorés superposés en transparence indiquent les quatre dimensions du triangle. Le synopsis (le futur) est au sommet. A chacune des deux triangles, correspondent d'un côté les dynamiques actuelles (Poussée du présent, encore appelée les poches du futur dans le présent) et de l'autre les obstacles (correspondant aux freins du passé). Au centre se trouvent les points de basculement, formulés comme des sujets/questions sur lesquels porter une attention particulière, en fonction de laquelle le territoire pourrait ou non évoluer dans la direction indiquée par ce futur.*

A la suite de ce travail réalisé en petits groupes de 5 à 6 participants, tous les triangles ont été exposés simultanément dans une même salle afin que chacun puisse en prendre connaissance lors d'une session d'une heure trente. Tous les triangles réalisés sont présentés en Annexe 10. L'analyse des triangles des futurs, en particulier la partie centrale des triangles où s'exercent les tensions entre dynamiques poussant vers ces représentations et contraintes s'y opposant, permet de mettre en évidence des points de basculement.

### *c. Des triangles aux points de basculement*

Ces points de basculement, issus de l'analyse des triangles par l'équipe d'animation sont présentés ici sous forme synthétique et par force motrice. Les leviers potentiels correspondent à des dynamiques actuelles porteuses de changement positif. Ils sont complétés par les résultats des discussions en table ronde, qui ont porté sur certaines de ces forces motrices. D'autres sujets discutés lors des tables rondes sont ensuite présentés. Ils contribuent à fournir des points d'inflexion supplémentaires sur ces sujets.

### **Place des femmes et des jeunes**

*Point de basculement* : La loi 052 est reconnue comme un cadre nécessaire pour permettre aux femmes de jouer un rôle plus important dans la vie publique. Elle n'est cependant pas suffisante et les points de basculement sont essentiellement la généralisation de son application réelle dans la vie publique son niveau d'application, en étroite association avec d'une part le développement des capacités des femmes et des jeunes pour accéder à des postes de responsabilité et d'autre part l'évolution de la façon dont les femmes et les jeunes sont perçues dans la société sikassoise.

*Levier potentiel* : En plus d'une application généralisée de la loi 52, la décision d'appuyer ou non les initiatives locales en cours qui soutiennent les femmes et les jeunes à la fois au niveau de l'acquisition des compétences et en luttant contre les résistances associées aux us et coutumes.

### **Cohésion sociale**

*Point de basculement* : Le renforcement de la cohésion sociale dépend de l'attention qui sera portée aux mobilisations populaires pour des activités collectives au bénéfice de tous les acteurs de la région et aux modalités d'établissement et d'intégration des communautés.

*Levier potentiel* : Soutenir ou non les initiatives locales comme le forum des organisations de la société, les initiatives culturelles pour la sauvegarde et le maintien des valeurs traditionnelles, le cadre intergénérationnel pour la prévention et la gestion des conflits communautaires (conseils des jeunes) les leaders communs (CAFO, etc.) animé par le conseil régional de la jeunesse en collaboration avec les leaders communautaires, politiques, religieux et traditionnels

## Gouvernance

*Point de basculement* : Trois points de basculement portent le futur de la gouvernance à Sikasso. Le premier est la capacité des collectivités à piloter et coordonner les actions de développement avec une volonté politique affichée pour instaurer une administration juste et équitable qui veille sur l'intérêt général. Le second est la capacité de la société civile à jouer pleinement un rôle de veille citoyenne. Ces deux points de basculement alimentant un troisième qui est la pratique systématique des exercices de redevabilité.

Levier potentiel : Soutenir les démarches de suivi de la redevabilité existantes (exple CCAP) et les diffuser largement et soutenir les OSC engagées dans des veilles citoyennes.

Lors de la table ronde, un premier point d'attention a concerné les processus électoraux, qui déterminent la qualité de la gouvernance. Ce point fait référence non seulement à la "moralisation" du processus électoral de la part des autorités, mais aussi à la capacité de la société civile à jouer un rôle significatif en tant que contre-pouvoir défendant les institutions. Le deuxième point concerne la question de la corruption à tous les niveaux et dans tous les secteurs (y compris la société civile et le religieux), dont le traitement peut en faire soit un point de blocage, soit un point de transformation pour l'avenir de la région. Une forme d'action portant sur la corruption des agents de sécurité (policiers et militaires) se réfère aux conditions de rémunération des hommes sur le terrain. Un point de basculement serait une transformation radicale du système de gouvernance avec une réflexion sur la nature du processus électoral, car il est perverti, et un renouvellement de toutes les institutions, et notamment des institutions régionales : des institutions fortes et " nouvelles ", avec des bases plus locales.

## Priorités du développement et financement

*Point de basculement* : Deux points de basculement connectés portent sur les orientations et le financement du développement. Il s'agit de la capacité des élus locaux à porter les aspirations des populations associées à la possibilité de disposer de ressources, notamment locales, pour les mettre en œuvre.

Levier potentiel : Soutenir les démarches de suivi de la redevabilité existantes et les diffuser largement et soutenir les OSC engagées dans des veilles citoyennes.

## Sécurité

*Point de basculement* : En matière de sécurité, le principal point de basculement renvoie à un équilibre entre quatre éléments : la coordination avec les pays frontaliers, la nature de l'implication de la population dans la sécurité, les compétences et moyens des agents de la sécurité, affectés au territoire. Un équilibre est à trouver entre la militarisation du territoire et sa dépendance envers des forces et moyens qui lui sont externes.

Levier potentiel : S'appuyer sur la prise de conscience des populations par rapport aux enjeux sécuritaires et leur volonté à jouer un rôle actif dans la veille sécuritaire sans menacer sa sécurité par cette action.

Lors de la table ronde, ce thème a fait l'objet de nombreux débats en raison de son importance et de sa sensibilité. Les avis étaient souvent partagés, mais les participants étaient unanimes sur le fait que la qualité des ressources humaines (moralisation du recrutement, respect de l'éthique, application de sanctions, etc.) impliquées dans ce secteur est un enjeu important. Les ressources humaines ne sont pas en mesure aujourd'hui de relever les défis de l'avenir. Le deuxième point d'attention concernait

l'équipement des forces de sécurité et de défense. Les discussions ont mis en évidence l'importance de sensibiliser et d'impliquer la population dans le processus de sécurisation de la région, tout en concédant que cette approche peut être risquée car la discrétion est un élément important d'une politique de sécurité. Une "régionalisation" des stratégies de sécurité, coordonnée avec le niveau national, pourrait être une option. Le troisième point était de considérer la sécurité comme un facteur de développement et de la prendre en compte dans tous les projets et programmes de développement. Enfin, cette discussion a attiré l'attention sur la mauvaise répartition de la justice, l'une des principales causes de l'insécurité.

### Aménagements hydro-agricoles

*Point de basculement* : L'investissement de la population dans la gestion des AHA est un point de basculement crucial, avec notamment le niveau de compétences des comités de gestion de l'eau.

Levier potentiel : S'appuyer sur l'exemple des comités de gestion fonctionnels pour soutenir et renforcer ceux qui ne le sont pas, ou en créer.

### Économie aurifère

*Point de basculement* : Le point de basculement est le degré d'application des textes concernant l'exploitation aurifère.

Levier potentiel : Soutenir la chambre des mines dans ses actions visant la régulation de l'exploitation aurifère et soutenir les initiatives citoyennes locales visant à la transparence. S'appuyer sur l'exemple des comités de gestion fonctionnels pour soutenir et renforcer ceux qui ne le sont pas, ou en créer.

### **Table ronde sur la régionalisation : découpage territorial et nouvelles compétences transférées**

La régionalisation en cours renvoie à deux aspects : le découpage de l'ancienne région de Sikasso en trois régions (Sikasso, Bougouni et Koutiala) et le transfert des nouvelles compétences aux régions dans le cadre de la relecture des textes sur la décentralisation. Ce processus représente un point critique car il peut induire d'une part une rupture avec Sikasso et/ou avec le pouvoir central de Bamako, et constitue ainsi un risque de dislocation et de fracturation sociale et ethnique, de gabegie avec la multiplication des fonctionnaires, ou encore d'éparpillement de l'action publique. Déjà des velléités d'autonomie ou même d'antagonisme vis-à-vis de Sikasso commencent à faire jour chez certains acteurs de Bougouni et de Koutiala. Mais d'autre part, ce peut être un moyen pour une meilleure reconnaissance des spécificités locales, une chance par exemple pour Bougouni qui est pour l'instant négligée, une opportunité d'emplois, une meilleure réflexion stratégique, ou encore l'émergence de nouveaux leaderships locaux plus proches des citoyens. L'attention qui sera donnée à la construction d'un cadre de coordination entre les acteurs des trois nouvelles régions sur la base des trois pôles de développement (Sikasso-Kadiolo, Bougouni-Kolondiéba-Yaolila et Koutiala-Yorosso) est un élément clé selon les participants pour minimiser ces risques et tirer profit des avantages de ce processus.

### **Table ronde sur le rôle des OSC**

Le rôle des OSC dans la transformation du territoire est sujet à des tensions de différentes natures. Un premier point concerne la qualité des personnes engagées en la matière, au sens où l'engagement dans des OSC peut être considéré comme un moyen de s'enrichir et/ou de trouver du travail, plutôt que le fruit d'une volonté d'agir pour le changement. Un deuxième point est le degré d'indépendance, de clarification et d'étanchéité des frontières avec le politique. Le sens de l'éthique et de la déontologie sont donc des points d'attention fondamentaux. Aujourd'hui le fonctionnement des OSC est également un point de basculement. Pour certains, les actions des OSC sont finalement très limitées

avec la centralisation des structures à Bamako, des tensions dans la gouvernance, des organisations « minées » par le politique et trop « personnalisées », alors que pour d'autres elles portent des initiatives intéressantes et prometteuses, avec des acteurs engagés. Cette question de l'autonomie et de l'indépendance s'applique également à l'ancrage territorial de la société civile versus un ancrage national (société civile « made in Sikasso » versus société civile « made in Bamako »). Les discussions sur la sécurité ont beaucoup rejoint celle sur les OSC, notamment le rôle des OSC pour mieux renseigner sur le terrorisme, mais en « restant à leur place ». Si elles en font trop, elles prennent des risques pour les personnes, et leurs actions (milices et autres) peuvent avoir des impacts négatifs sur la sécurité, en empêchant les actions de la police.



#### ***Table ronde sur l'économie cotonnière***

L'économie cotonnière est toujours source de débats et de controverses dont les termes constituent des points de basculement pour l'avenir économique de la région. Entre source d'appauvrissement et de pollution de l'environnement et moteur du développement agricole local, les contradictions renvoient à la question la maîtrise ou non des impacts environnementaux de cette culture, à la possibilité de faire réellement bénéficier localement le plus grand nombre de ses retombées économiques, notamment en ce qui concerne la rentabilité du coton pour les producteurs et la transformation sur place pour créer plus de valeur ajoutée. Les choix qui seront faits sur ces questions sont également associés à la capacité et à la volonté des pouvoirs publics à continuer ou non à subventionner cette culture, ce qui pourrait aussi en cas de cessation du soutien public servir de levier de développement pour trouver d'autres solutions locales et chercher à gagner en compétitivité en se sortant d'une dépendance systémique.

#### ***Table ronde sur le secteur agricole***

L'agriculture n'est pas un secteur comme les autres, surtout à Sikasso (paradoxe de Sikasso, voir diagnostic). De ce fait se pose la triple question de son attractivité, de sa productivité et de sa durabilité. Cinq points de basculement ont été identifiés. Le premier concerne la relation agriculture-environnement-économie avec, notamment, le choix ou non d'une agriculture plus écologique, protectrice de l'environnement, générant des produits de bonne qualité et procurant des revenus décents tout au long de la vie des producteurs y compris leur garantissant une retraite. Le deuxième concerne l'attention portée ou non à certains facteurs de réussite que sont l'état de la sécurisation (particulièrement le foncier) et développement des facteurs de production (maîtrise de l'eau, multiplication des mini-barrage, mise à disposition des semences et technologie et intrants de bonne qualité, etc.) et des services d'appui aux producteurs en personnel qualifié et en outils modernes plus efficaces dont les TIC. En troisième et quatrième points viennent de l'attention qui sera portée ou non à la diversification de la production agricole, particulièrement le maraichage et à l'émergence et développement d'une véritable industrie de transformation de la production agricole de haut niveau. Le dernier point porte sur la création de grandes et performantes entreprises agricoles et leur articulation avec l'agriculture familiale.

### ***Table ronde sur éducation, santé, hygiène***

En confirmation du diagnostic, il apparaît que l'expansion des capacités dans les domaines de la santé et de l'éducation est confrontée à une question de qualité. Le développement de l'urbanisation pose particulièrement des défis dans ce domaine ainsi que dans celui de l'hygiène. Plusieurs points critiques sont apparus avec le degré et la nature de l'investissement permettant de rapprocher ou non ces services de la population et de ses besoins. Ceux-ci incluent non seulement un rapprochement spatial (proximité physique des centres éducatifs, de santé, et des services d'hygiène) mais aussi basé sur la dématérialisation (éducation « intelligente » à distance, télémédecine). L'attention portée à la dimension culturelle est également un point de basculement avec les ouvertures que peuvent offrir par exemple la collaboration entre médecine traditionnelle et médecine moderne, des partenariats entre instances publiques et instances privées, ou encore la responsabilisation de tous les acteurs, de la collectivité territoriale à l'individu en passant par la famille, la viabilisation des nouveaux quartiers et l'installation des infrastructures adaptées et abordables financièrement pour le traitement des déchets. Les actions collectives autour de l'assainissement au sens large constituent un levier pour tous les autres secteurs au titre de l'exemplarité que représenterait une mobilisation citoyenne articulée à l'action publique.

### ***Table ronde sur transport, communication, répartition de la population***

La répartition de la population mérite une attention particulière en raison des nouvelles dynamiques comme les déplacements des populations vers de nouveaux points d'attraction (zone d'orpillage, développement de marchés de produits ou de points de stationnement, etc.) qui font que ce sont les conditions de vie locale qui détermineront la répartition de la population. Ces changements de polarité peuvent affaiblir ou renforcer les espaces au sein de la région, l'ouverture de l'axe Bougouni – Kolondieba – Côte d'Ivoire peut par exemple potentiellement affaiblir Sikasso en modifiant les flux commerciaux et ce d'autant plus dans le contexte de la nouvelle régionalisation. La connexion entre les lieux d'occupation humaine est également un point de basculement selon l'attention portée à la nature et à la qualité du réseau routier et aux infrastructures d'échange à distance, aspects sur lesquels pèsera également l'accès à l'énergie (et le type d'énergie).

### ***Education, santé, hygiène***

En confirmation du diagnostic, il apparaît que l'expansion des capacités dans les domaines de la santé et de l'éducation est confrontée à une question de qualité. Le développement de l'urbanisation pose particulièrement des défis dans ce domaine ainsi que dans celui de l'hygiène. Plusieurs points critiques sont apparus avec le degré et la nature de l'investissement permettant de rapprocher ou non ces services de la population et de ses besoins. Ceux-ci incluent non seulement un rapprochement spatial (proximité physique des centres éducatifs, de santé, et des services d'hygiène) mais aussi basé sur la dématérialisation (éducation « intelligente » à distance, télémédecine). L'attention portée à la dimension culturelle est également un point de basculement avec les ouvertures que peuvent offrir par exemple la collaboration entre médecine traditionnelle et médecine moderne, des partenariats entre instances publiques et instances privées, ou encore la responsabilisation de tous les acteurs, de la collectivité territoriale à l'individu en passant par la famille, la viabilisation des nouveaux quartiers et l'installation des infrastructures adaptées et abordables financièrement pour le traitement des déchets. Les actions collectives autour de l'assainissement au sens large constituent un levier pour tous les autres secteurs au titre de l'exemplarité que représenterait une mobilisation citoyenne articulée à l'action publique.

### ***Transport, communication, répartition de la population***

La répartition de la population mérite une attention particulière en raison des nouvelles dynamiques comme les déplacements des populations vers de nouveaux points d'attraction (zone d'orpillage, développement de marchés de produits ou de points de stationnement, etc.) qui font que ce sont les conditions de vie locale qui détermineront la répartition de la population. Ces changements de polarité

peuvent affaiblir ou renforcer les espaces au sein de la région, l'ouverture de l'axe Bougouni – Kolondieba – Côte d'Ivoire peut par exemple potentiellement affaiblir Sikasso en modifiant les flux commerciaux et ce d'autant plus dans le contexte de la nouvelle régionalisation. La connexion entre les lieux d'occupation humaine est également un point de basculement selon l'attention portée à la nature et à la qualité du réseau routier et aux infrastructures d'échange à distance, aspects sur lesquels pèsera également l'accès à l'énergie (et le type d'énergie).

## 6 De l'observation et de l'anticipation à l'action : quelques pistes de réflexion

Dans cette partie conclusive, l'objectif est de fournir des orientations dans deux directions principales. La première direction rappelle les principaux résultats des diagnostics et des différents ateliers participatifs réalisés. Nous donnons des clés de lecture de ces résultats et montrons comment leur diffusion et les débats à l'échelle locale peuvent alimenter la réflexion stratégique pour un développement inclusif de la région de Sikasso.

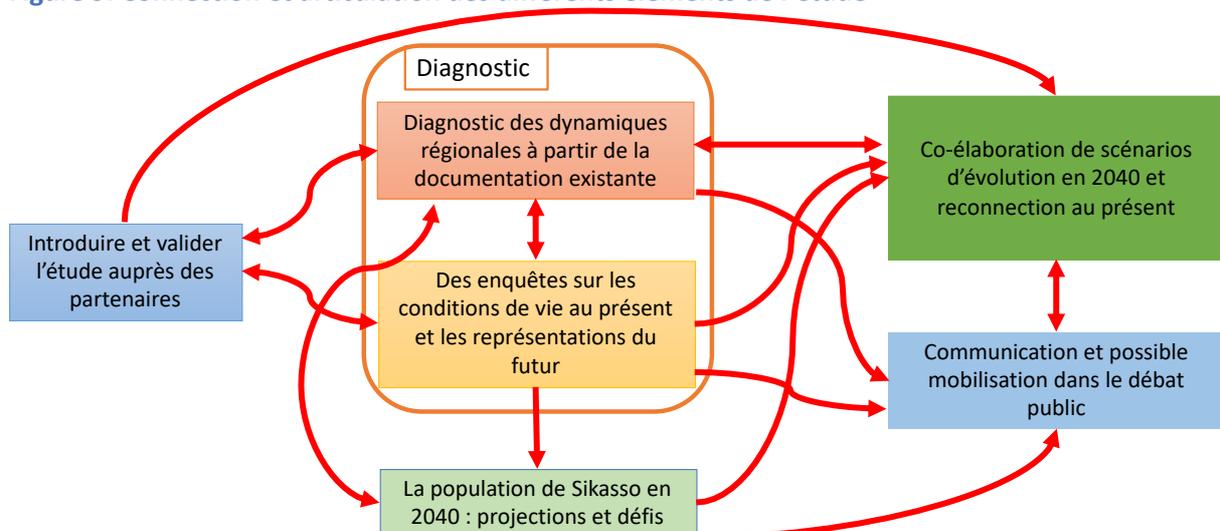
La seconde direction est également destinée aux décideurs locaux, principalement le Conseil régional de Sikasso, suite à la présentation de l'étude le 15 juillet 2021 (voir Annexe 14). Les résultats finaux consistent en 6 messages clés, qui font référence aux grandes thématiques et aux principaux facteurs de changement dans la région pour les années à venir, tels qu'identifiés tout au long du processus et des différents ateliers de l'étude. Les messages précisent les thématiques spécifiques identifiées sur lesquelles les politiques publiques pourraient avoir un réel impact sur les facteurs de changement, et par conséquent sur l'ensemble du territoire régional.

### 6.1 Synthèse de l'étude : enseignements croisés pour la réflexion stratégique sur le développement de Sikasso

Les messages clés, qui constituent les produits finaux de cette étude, sont issus des points de basculement et des thématiques et « espaces » d'action identifiés. Ils sont documentés et contextualisés par les enquêtes et le diagnostic, et encadrés et relativisés par les projections démographiques. Le voyage dans le futur à travers l'examen des forces motrices, basé sur tous les éléments de l'étude, a permis d'échanger, de complexifier les visions sectorielles des différentes parties, et d'aboutir à des messages à la fois génériques en termes de stratégies, mais très concrets et donc opérationnels pour soutenir la conception des politiques et des programmes.

La figure suivante montre les connexions entre les différents éléments de l'étude, en précisant les liens et les articulations entre eux dans leur utilisation pour l'action.

Figure 9. Connection et articulation des différents éléments de l'étude



Note : Les flèches rouges représentent le flux de connaissance et d'information d'une étape à l'autre.

### 6.1.1 Le diagnostic des dynamiques régionales à partir de la documentation existante

Le diagnostic systémique réalisé complète et actualise le diagnostic réalisé lors de l'élaboration du SRADT en 2011. Mobilisé durant les ateliers et plus largement dans l'étude :

- il permet de sélectionner et définir les facteurs de changement,
- il nuance et nourrit les projections dans le futur (et notamment les narratifs),
- il aide à l'identification des états du présent, à la poussée du présent et aux freins du passé pendant les triangles du futur,
- il permet de cadrer les discussions lors des tables rondes.

Endossé et mobilisé par les acteurs locaux dans le passage à l'action à partir des tipping points et des messages clés, il peut contribuer, entre autres à :

- l'actualisation du travail de planification stratégique prévus dans les prochaines années,
- le calage/calibrage de certaines mesures sur la base des trajectoires du passé,
- nourrir un dialogue avec l'Etat,
- la communication, via la diffusion des cartes et figures (notamment concernant l'occupation du territoire et les dynamiques agricoles).

Les principaux points notables de ce diagnostic sont :

- le poids d'une démographie dynamique, augmenté de phénomènes migratoires qui mériteraient d'être mieux mesurés,
- la qualité insuffisante des infrastructures de base, malgré des constructions et des recrutements suivant l'augmentation des besoins,
- le poids de l'économie et des emplois informels (notamment les secteurs du tertiaire),
- une spécialisation primaire qui ne se dément pas, avec une double dépendance au coton et à l'économie aurifère, et à leurs acteurs et régulations hors du territoire,
- la stagnation voire la baisse des rendements, les timides progrès du discours sur les perspectives d'une agroécologisation des pratiques agricoles et le développement prometteur mais finalement très peu encadré des filières, nouvelles ou anciennes, de diversification,
- les freins au développement industriel agroalimentaire, qui touche une faible part des productions
- la mise en évidence des déséquilibres territoriaux et de la pression croissante sur les zones les moins occupées,
- le recul dans la décentralisation et les défis organisationnels et politiques du nouveau découpage en 3 collectivités, avec une attention particulière à porter aux niveaux communal et villageois,
- l'urgence, la complexité et les multiples dimensions de la question sécuritaire, avec notamment les impératifs de la gestion de l'accueil dans la région des réfugiés du Nord et du Centre.

Les principaux points à améliorer/compléter pour l'utiliser mieux sont :

- la mesure et problématisation des ressources naturelles de la région,
- l'inventaire et l'analyse des organisations de la société civile et le bilan de leurs actions,
- l'évaluation plus systémique de l'action publique dans le territoire,

### 6.1.2 Les enquêtes sur les conditions de vie et les représentations du futur

Les enquêtes réalisées complètent et actualisent le diagnostic réalisé lors de l'élaboration du SRADT en 2011, mais aussi celui réalisé dans le cadre de cette étude. Elles permettent en effet de contextualiser et de préciser d'un point de vue qualitatif l'examen des données statistiques, mais aussi dessiner de premières images du futur, par des ménages tirés au sort et des personnes ressources

qualifiées. Les interviews ont enfin contribué à l'enrôlement des experts avant les ateliers, et à ancrer l'étude auprès des acteurs clés de la région (notamment au sein du CR).

Mobilisées durant les ateliers et plus largement dans l'étude, elles permettent de :

- contribuer à la sélectionner et définir les facteurs de changement,
- nuancer et nourrir les projections dans le futur, en tenant compte des représentations locales, pas toujours en ligne avec les statistiques, mais aussi du vécu des individus par rapport à leur territoire,
- discuter et valider les hypothèses de croissance de la population,
- mieux comprendre la réalité sociale des ménages, qui est souvent un impensé dans la décision politique.

Endossées et mobilisées par les acteurs locaux<sup>20</sup> dans le passage à l'action à partir des points de basculement et des messages clés, elles peuvent contribuer, entre autres à :

- affiner les différents éléments de diagnostic à leur disposition,
- calet et calibrer certaines mesures sur la base des trajectoires du passé,
- alimenter le dialogue avec la société civile sur les conditions de vie et l'accompagnement des ménages, et notamment des plus pauvres,
- la communication, via la diffusion des principales conclusions sur les conditions de vie des ménages, en particulier concernant leurs activités économiques, leurs niveaux d'équipement et leurs pratiques de reproduction.

Les principaux points notables de ces enquêtes sont :

- la pauvreté relative des ménages, avec des niveaux d'équipement insuffisants au regard de la richesse et de l'attractivité de la région,
- la permanence de l'agriculture, y compris dans les zones « intermédiaires » correspondant aux bourgs secondaires et tertiaires, et aussi dans les villes,
- des systèmes d'activité diversifiés malgré la domination de l'agriculture et de l'élevage,
- des systèmes de production diversifiés et changeant fréquemment, avec une généralisation et une forte appétence pour l'utilisation d'intrants chimiques et de semences améliorées,
- la généralisation de la possession d'animaux mais un cheptel inégalement réparti et la prédominance d'agro-éleveurs plus que d'éleveurs spécialisés,
- la tendance à une réduction du foncier agricole par actif, avec des processus de saturation en cours, et malgré des perspectives d'augmentation des surfaces par exploitation,
- malgré les représentations communes, la force des « grandes concessions », qui continuent de regrouper une grande partie de la population et semblent se maintenir,
- malgré la présence du planing familiale, la permanence d'un nombre idéal d'enfants par femme élevé, qui tend à confirmer que la croissance démographique ne va pas se ralentir,
- les volontés de mobilité, à la fois des jeunes, mais aussi des parents pour leurs enfants, mais un grand décalage entre les ambitieux pour cette mobilité (le fonctionnariat), et la réalité économique de ceux qui ont déjà migré (du tertiaire informel majoritairement).

Les principaux points à améliorer/compléter pour utiliser mieux les enquêtes sont :

- mieux cerner le niveau de sécurité alimentaire et de vulnérabilité des ménages,
- mieux comprendre la sécurité foncière des exploitations familiales,
- mieux mesurer l'impact sur les familles résidentes de l'arrivée des réfugiés.

---

<sup>20</sup> Le conseil général, et l'ensemble des acteurs concernés, auront accès au traitement complet des enquêtes ménages en français, sous la forme d'un rapport indépendant.

D'une manière générale, le conseil général gagnerait à mettre en place, de temps en temps, ses propres enquêtes, ciblées sur des besoins en information stratégique qui ne sont pas disponibles (en temps ou en données), par les statistiques nationales.

### **6.1.3 Les projections de la population de Sikasso en 2040 et les défis associés**

Les projections démographiques enrichissent la représentation du territoire et quantifie l'une des forces motrices de ses dynamiques. Elles proposent aussi des éléments de planification, en quantifiant les futurs besoins en équipements, en terres et en emplois.

Mobilisées durant les ateliers et plus largement dans l'étude, elles permettent de :

- mettre en perspective et interpréter les données statistiques collectées,
- nuancer et nourrir les projections dans le futur, en rappelant les réalités et les verrous imposés par la croissance démographique et ses impacts
- contextualiser et évaluer certaines propositions qui ne tiendraient pas compte des augmentations de population à venir.

Endossées et mobilisées par les acteurs locaux dans le passage à l'action à partir des points de basculement et des messages clés, les projections peuvent contribuer à :

- calet et calibrer certaines mesures,
- alimenter le dialogue avec la société civile, l'Etat et les partenaires financiers sur les futurs besoins de développement,
- la communication, via la diffusion des chiffres, les projections étant de bons supports de communication, notamment pour pointer les urgences et défis du futur.

Les projections réalisées ont pour principale limite de ne pas tenir compte des migrations (entrantes comme sortantes). Le CR gagnerait à affiner ces données, via un travail spécifique, adossé sûrement à de nouvelles enquêtes, pour intégrer les mobilités dans les projections, et pour améliorer l'évaluation de ses besoins en terre et en équipements. Comme nous l'avons déjà signalé, les calculs des besoins devraient bénéficier de l'apport de spécialistes pour préciser les hypothèses et les méthodologies.

### **6.1.4 Co-élaboration de scénarios d'évolution en 2040 et reconnection au présent**

Par construction, les ateliers sont alimentés par tous les autres éléments de l'étude. Mais ils sont aussi un lieu d'enquête et de collecte d'informations qualitatives. Ces informations, issues des nombreux débats, viennent nourrir en retour le diagnostic. En particulier, des informations sur la sécurité et sur les dynamiques de la société civile, ainsi que sur les transformations récentes de l'orpaillage, ont été fournies.

Les scénarios et plus globalement les produits des ateliers sont les inputs majeurs pour les supports de communication de l'étude. Dans la suite de la restitution organisée à Sikasso (Annexe 14), le partage de l'étude sera facilité par des débats qui pourront être animés autour des supports de communication (films, brochures, présentations, synthèse, etc.).

A ce titre, le groupe d'experts réunis à l'occasion des ateliers, et dont la plupart ont été interrogés en tant que personnes ressources, ont un rôle à jouer dans la communication, le partage et l'utilisation des résultats vers l'action. A la fin du dernier atelier, une table ronde a été organisée sur les suites que les participants souhaitaient donner au travail. Chacun a exprimé ses intentions et ses souhaits, puis des propositions ont été formulées. Ces propositions sont reprises en Annexe 12.

## 6.2 Quelques messages clés à l'attention des décideurs locaux (et nationaux)

Les éléments des triangles du futur et des tables rondes, reportés dans la partie 6 du présent rapport, donnent de nombreuses pistes de réflexion pour les décideurs. La restitution de l'étude aux autorités régionales témoigne de la volonté de celles-ci de les utiliser pour nourrir leur réflexion sur le présent de Sikasso. Encore une fois, les objectifs de l'étude ne sont pas de formuler des recommandations. Le CR et les services déconcentrés de l'Etat disposent déjà d'éléments de planification, dont l'actualisation est en cours. Notre objectif est davantage d'insister sur les points d'alerte et de basculement potentiels, sur lesquels focaliser la réflexion stratégique. En guise de conclusion, nous souhaitons revenir brièvement sur 6 d'entre eux, particulièrement saillants dans le diagnostic réalisé, et particulièrement discutés lors de l'atelier participatif de prospective.

### 6.2.1 La qualité de la gouvernance et des institutions

Ce n'est bien évidemment pas étonnant de retrouver la force et la qualité des institutions comme un des leviers de changement. Dans le contexte politique du Mali, retrouver la confiance en ses institutions apparaît comme un préalable à toute réflexion stratégique. La lutte contre la corruption, la mise en œuvre effective des lois d'orientations et règlements existant, la mobilisation réaliste des financements du développement et la redevabilité des décideurs ont été maintes fois soulignée comme indispensables à une planification vertueuse du développement. Les institutions publiques ne sont pas les seules concernées. Les organisations de la société civile et les organisations professionnelles ont été également pointées du doigt par les participants, et le diagnostic révèle qu'elles ont aussi un rôle moteur à jouer dans la restauration de la confiance dans l'action publique et collective.

Dans le contexte de Sikasso, les résultats de l'étude insistent sur le fait que malgré les limites de la décentralisation (partiellement mise en œuvre et bloquée par les événements politiques récents), des marges de manœuvre locales existent mais sont insuffisamment activées. Les appels à une relocalisation institutionnelle, dans le public comme dans le privé, méritent attention. Ainsi, le potentiel transformatif d'OSC mieux coordonnés, ou d'interprofessions agricoles et agroalimentaires locales plus autonomes a été largement souligné. La création des nouvelles régions, même si elle comporte des risques de perte d'autonomie, de dispersion et de fragmentation de l'action publique, constitue aussi une réelle opportunité d'affirmation des institutions régionales des 3 pôles de Bougouni, Koutiala et Sikasso, à condition de maintenir une cohérence dans la gouvernance de la grande région actuelle.

### 6.2.2 La sécurité comme levier de développement et de transformation institutionnelle

Nous l'avons déjà signalé, la question sécuritaire est un point de basculement hautement stratégique. Même si elle est encore relativement épargnée, les risques qui pèsent sur la région face à la montée du terrorisme et du banditisme associé sont nombreux : risque de délitement social, par la méfiance et la suspicion, par l'incapacité à accueillir les réfugiés du Centre et du Nord du pays ; risques de récession économique avec des opérateurs contraints et des marchés inactifs ; risques institutionnels et juridiques, avec la perte de pouvoir des organisations locales et l'altération de l'accès aux services de base ; risques environnementaux avec un accès limité aux ressources naturelles d'un côté, et non respect des réglementations en vigueur (en particulier pour l'exploitation de l'or) de l'autre.

Cependant, certains scénarios plausibles et réalistes ébauchés reposent sur la représentation de la sécurité comme un bien commun moteur de sortie de crise. Si les organisations et institutions régionales (en coordination et entente avec leurs équivalents nationaux) agissent ensemble, se

féderent pour lutter contre l'insécurité et ses raisons profondes, alors cette mise en synergie peut s'avérer un facteur de changement déterminant. L'analyse structurelle a bien montré le caractère central de cette question dans les possibles trajectoires régionales. A ce jour l'insécurité est appréhendée de façon segmentée, avec une attention quasi-exclusive sur le militaire. Des pistes sont sûrement à explorer dans une appréhension plus globale, participative et inclusive.

### **6.2.3 Les controverses autour de la place des jeunes et des femmes dans les prises de décisions**

Identifiée comme une force motrice, la place des jeunes et des femmes dans les prises de décision s'est avérée difficile à aborder. Le groupe d'experts, au-delà d'une reconnaissance du potentiel transformatif de cette question, est partagé sur les risques et avantages à une gouvernance et à une décision publique qui ne serait plus l'appanage des seuls hommes âgés. Ainsi certains ne souhaitent pas aller au-delà de ce que prévoit à minima la loi 52, et soulignent des risques de pertes d'identité, ou encore d'érosion de la cohésion sociale à partager davantage le pouvoir. D'autres, à l'inverse, souhaitent des avancées plus significatives, argumentant qu'un tel changement pourrait impulser les changements de gouvernance et le renforcement des institutions attendus.

Il ne s'agit pas ici de juger de ces réticences, ni de la justification des différentes postures observées. Il s'agit simplement de relayer que l'activation de cette force motrice ne va pas de soi, et pourrait justifier l'animation d'un débat public, y compris à l'échelle régionale.

### **6.2.4 La nécessaire formalisation et réglementation de l'économie aurifère**

Diagnostic et projection dans le futur convergent également sur l'importance, aujourd'hui et demain, de l'économie aurifère. Principale activité pourvoyeuse d'emplois via l'orpaillage, et secteur pouvant potentiellement générer des ressources financières tant via l'orpaillage que par les sites industriels, elle est surtout aujourd'hui source de graves inquiétudes, là encore sur les trois plans social, économique et environnemental. L'économie aurifère illustre aussi parfaitement les lacunes de la gouvernance locale et étatique, lacunes susceptibles d'accentuer encore les risques encourus à l'échelle régionale.

Les cadres juridiques et réglementaires existent. Cependant, les asymétries entre les acteurs du secteur et les revenus importants en jeu, empêchent de les appliquer. Pour l'orpaillage le poids des régulations informelles très locales, et pour les sites industriels la force des multinationales les exploitant, ne permettent pas une gouvernance équilibrée. La puissance publique nationale comme régionale est ainsi privée d'une manne financière et d'instruments pour orienter le développement.

### **6.2.5 Un besoin de renouvellement du modèle agricole**

L'agriculture domine l'économie de la région, aujourd'hui et pour les prochaines décennies. En particulier, la dépendance au système coton, largement documenté (Soumare et al 2019), constitue un point de basculement controversé. Par exemple, alors que la substitution du mil par le maïs est avérée, les autorités locales ont suggéré lors de la restitution de l'étude de porter aussi attention au recul du sorgho, ainsi qu'à un possible processus de déprise agricole. La durabilité de la filière coton et de ses soutiens publics, et dans leur sillage de la céréaliculture, est aujourd'hui questionnée.

Conjointement, les filières de diversification souffrent du poids de l'informel, qui d'une part ne permet pas toujours de garder la valeur ajoutée dans la région, et d'autre part limite les leviers possibles en termes de financement du développement. Ces filières souffrent aussi de la faiblesse des structures

de transformation des produits, alors même qu'elles constituent la principale opportunité de diversification économique dans la région.

Aujourd'hui, les options sont plutôt celles d'une modernisation conventionnelle, appuyée sur le développement de la mécanisation, l'utilisation des dernières technologies et de davantage d'intrants carbonés, ainsi que sur la professionnalisation des unités de production. Les options plus agroécologiques, y compris le développement des filières bio, sont émergentes, mais pourraient offrir des perspectives intéressantes. L'étude suggère de réfléchir ces différentes options en décroissant les politiques agricoles et en les articulant mieux aux autres dynamiques économiques et sociales régionales (y compris la sécurité, l'emploi, l'économie aurifère, et bien entendu l'industrialisation par l'agroalimentaire).

#### **6.2.6 Le potentiel non exploité des nouvelles technologies**

Enfin, dans tous les secteurs le manque d'utilisation des nouvelles technologies numériques est un des constats du diagnostic et des tables rondes de l'atelier. Des réponses technologiques existent à quelques-uns des blocages spécifiques au développement de la région. Elles sont susceptibles de palier la faiblesse des financements publics en proposant des solutions moins onéreuses, d'améliorer la communication et les liens aux marchés dans les zones les plus enclavées, de révolutionner les pratiques d'éducation et de santé, d'ouvrir de nouvelles pistes techniques en agriculture et dans l'agroalimentaire, etc. Les experts ont cependant insisté sur le fait que ces nouvelles technologies devraient être au service du contexte social et culturel régional, et non pas s'imposer à lui.



## Références bibliographiques

AFC 2015. Analyse des Chaînes de Valeur Ajoutée de Mangue, Papaye et Banane au Mali et de leurs Besoins d'Innovations. AFC Consultants International GmbH, GIZ, ECO consult

Bainville S., 2015. De la grande à la petite famille au Burkina Faso : générations et statuts bousculés. In Diversité des agricultures familiales : exister, se transformer, devenir. Bosc, P. M., Sourisseau, J.-M., Bonnal, P., Gasselin, P., Valette, E. et Bélières, J.-F. Ed., Versailles, Editions QUAE, pp. 251-262. [http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1839\\_PDF\\_PYW9OuW.pdf](http://publications.cta.int/media/publications/downloads/1839_PDF_PYW9OuW.pdf)

Bagayoko N., Sidibé K. 2020. La réforme et la gouvernance démocratique du système de sécurité malien : les rôles des organisations de la société civile (OSC). Fondation Friedrich Ebert, Dakar. [https://www.fes-pscc.org/fileadmin/user\\_upload/pdf/project-eu/Baseline\\_Study\\_Mali.pdf](https://www.fes-pscc.org/fileadmin/user_upload/pdf/project-eu/Baseline_Study_Mali.pdf)

Basset J. Thomas 2002. Le coton des paysans, une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1992). IRD Editions, Col. A travers champs. Paris. [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers09-03/010028956.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010028956.pdf)

Bélières et al 2013. Systèmes d'activités et performances des exploitations agricoles familiales dans les cercles de Yanfolila et Bankass. République du Mali, DANIDA, IER, CIRAD. <https://agritrop.cirad.fr/566937/>

Bengaly I. 2021. Cartographie des corridors de transhumance, axes de commercialisation et infrastructures pastorales. Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), CILSS, ECOWAS, UEMOA, Banque Mondiale.

BERD 2011 a. Plan stratégique de développement régional de Sikasso (2011-2020). Assemblée régionale de Sikasso, République du Mali. Bamako.

BERD 2011 b. Schéma régional d'Aménagement du territoire de Sikasso (2010-2035). Assemblée régionale de Sikasso, République du Mali. Bamako.

Boserup E. 1970. Evolution agraire et pression démographique. Flammarion, Paris.

Bourgeois, R., 2015. What Future for Rural Areas? Seven plausible rural transformations. *Development* 58, 177–186. <https://doi.org/10.1057/s41301-016-0017-1>

Bourgeois, R., Liswanti, N., Mukasa, C., Zamora, A., Herawati, T., Monterroso, I., Mshale, B., Banjade, M.R., Mwangi, E., Larson, A., Iliana, M., Mshale, B., Mwangi, E., Larson, A., 2017. Guide for co-elaboration of scenarios: Building shared understanding and joint action for reform and security of forest tenure. CIFOR, Bogor. <https://doi.org/10.17528/cifor/006749>

CPS/SDR, 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : état des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. CPS/SDR du Ministère de l'Agriculture du Mali et LSMS Banque Mondiale. Bamako Septembre 2019. 80 p. <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/3409>

Cellule de Planification et de Statistique (CPS/SSDSPF), Institut National de la Statistique (INSTAT/MPATP), INFO-STAT et ICF International, 2014. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2012-2013. Rockville, Maryland, USA : CPS, INSTAT, INFO-STAT et ICF International. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr286/fr286.pdf>

Cellule de Planification et de Statistique (CPS/SSDSPF), Institut National de la Statistique (INSTAT/MPATP), INFO-STAT et ICF International, 2019. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018. Bamako, Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF International. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR358/FR358.pdf>

Coderre M. et al. 2019. La Vision minière pour l’Afrique et les transformations des cadres réglementaires miniers : les expériences du Mali et du Sénégal. Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d’études du développement, 40:4, 464-481 <https://doi.org/10.1080/02255189.2019.1650333>

CPS/SDR 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : état des lieux à partir des données de l’enquête agricole intégrée aux conditions de vie des ménages (EACI) 2017. Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural, Ministère de l’agriculture, Ministère de la pêche et Ministère de la population et de l’aménagement du territoire, Bamako.

Coulibaly D. et al 2019. Typologie des systèmes d’élevage dans la zone cotonnière du Mali. In: Les zones cotonnières africaines : Dynamiques et durabilité. Actes du colloque de Bamako. Soumaré Mamy (ed.), Havard Michel (ed.). CIRAD, IER, USSGB. Bamako : Edis, 173-187. ISBN 978-99952-56-98-2 Colloque international sur la dynamique et la durabilité des zones cotonnières africaines, Bamako, Mali, 21 Novembre 2017/24 Novembre 2017.

Coulibaly M. 2012. Etude de Recensement et Codification des bassins de production de pomme de terre de Sikasso et de Koulikoro. PCDA, Ministère de l’agriculture. Bamako.

Coulibaly C. 2010. La décentralisation au Mali : le transfert de compétences en difficulté. Comité technique « foncier et développement ». Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l’Ouest. <http://www.hubrural.org/IMG/pdf/la-decentralisation-au-mali-le-transfert-de-competences-en-difficulte.pdf>

Coulibaly C. et al. 1998. L’économie locale de Sikasso, Mali. Etude de cas du programme « Relance des économies locales en Afrique de l’Ouest ». SAH/D(98)480, OCDE, Club du Sahel. Bamako.

Delarue J. et al 2009. Le paradoxe de Sikasso : coton et pauvreté au Mali. DIAL, document de travail DT/2009-09. <https://basepub.dauphine.fr/handle/123456789/4303>

DGS-HP 2018. Annuaire statistique 2018 du système local d’information sanitaire du Mali. Direction Générale de la Santé et de l’Hygiène Publique, Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique, Bamako. <http://www.sante.gov.ml/docs/AnnuaireSLIS2018VFdu27avril.pdf>

Diawara M., Havard M., Soumare M., Aichata K., Assitan T. et Bourema K., 2019. Typologie des exploitations agricoles pour l’accompagnement des producteurs dans les zones cotonnières du Mali. p. 157-172. In : Soumaré et Havard (sous la direction de). Actes du colloque les zones cotonnières africaines, dynamique et durabilité, 21 au 23 novembre 2017, Bamako, Mali. p. [https://www.researchgate.net/publication/334697160\\_Typologie\\_des\\_exploitations\\_agricoles](https://www.researchgate.net/publication/334697160_Typologie_des_exploitations_agricoles)

Diawara B. 2019. Territorialisation des politiques publiques et reconstruction de l’Etat au Mali en termes de gouvernance. Université Paris-Est. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02307893>

Djouara H., Bélières J.-F. et Kébé D., 2006. Les exploitations agricoles familiales de la zone cotonnière du Mali face à la baisse des prix du coton-graine. Cahiers Agricultures, Vol 15 (n° 1): pp. 64 -71.

Direction Nationale de l'Agriculture 2021. Stratégie Nationale de Développement de la Pomme de Terre (SNDPT 2021-2025). DNA, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Bamako.

Droy I., Bélières J.-F. et Bidou J.-E., 2012. Entre crise et rebond : questions autour de la durabilité des systèmes de production cotonniers au Mali. *European Journal of Development Research*, 24 (3): 491-508. doi:<http://dx.doi.org/10.1057/ejdr.2012.12>

Dury S., Bocoum I. 2012. Le "paradoxe" de Sikasso (Mali) : pourquoi "produire plus" ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs ? *Cahiers Agricultures*, 21 (5) : 324-336. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0584>

GERAD 2012. Etude diagnostique des secteurs économiques porteurs et espaces économiques partagés dans la région de Sikasso. Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, Assemblée régionale de Sikasso. Bamako.

Guillaumont Jeanneney S. et al 2016. Allier sécurité et développement Plaidoyer pour le Sahel. Ferdi, 100p. <https://ferdi.fr/publications/allier-securite-et-developpement-plaidoyer-pour-le-sahel>

Inayatullah, S., 2008. Six pillars: futures thinking for transforming. *Foresight* 10, 4–21. <https://doi.org/10.1108/14636680810855991>

INSTAT, 2012. Activités économiques de la population. 4ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RPGH-2009). Analyse des résultats définitifs. Institut National de la Statistique. Bamako Décembre 2012. 94 p. [https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/rgph/raecp09\\_rgph.pdf](https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/rgph/raecp09_rgph.pdf)

INSTAT 2016. Configuration des ménages et qualité de vie. Les avantages et désavantages des grands ménages au Mali. INSTAT (Institut National de la Statistique) et laboratoire de démographie de l'Université de Genève. Bamako. [https://www.instat-mali.org/storage/67/configmen\\_rgph.pdf](https://www.instat-mali.org/storage/67/configmen_rgph.pdf)

ITIE-MLI 2020. Etude sur la traçabilité des revenus miniers dans les collectivités territoriales pour le compte du comité de pilotage de l'ITIE au Mali. Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), Pyramis, Cabinet CHT. Bamako. [https://eiti.org/files/documents/rapport-final-etude-sur-la-tracabilite-des-revenus-miniers-dans-les-collectivites-territoriales\\_compressed.pdf](https://eiti.org/files/documents/rapport-final-etude-sur-la-tracabilite-des-revenus-miniers-dans-les-collectivites-territoriales_compressed.pdf)

Kassibo B. 1997. La Décentralisation au Mali : état des Lieux. *Bulletin de l'APAD*, 14/1997, mis en ligne le 26 janvier 2007, consulté le 07 septembre 2020. <http://journals.openedition.org/apad/579>. DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.579>

Korotoumou K. 2018. Les politiques minières maliennes à l'aune des enjeux du développement économique et social. *Les Cahiers du CIRDIS, Collection recherche*, n°2018-01. [https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/cahier\\_cirdis\\_-\\_no\\_2018\\_-1\\_-\\_korotoumou\\_final.pdf](https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/cahier_cirdis_-_no_2018_-1_-_korotoumou_final.pdf)

Labazée P. 1993. Organisation sociale et stratégies économiques des agents du commerce transfrontalier : l'économie marchande vue à l'état pratique. Le cas des échanges entre les régions de Korhogo, Sikasso et Bobo-Dioulasso. Compte rendu du séminaire du 2 juillet 1992 au CIREC, Abidjan.

Loinger, G., Spohr, C., 2005. Prospective et planification territoriales - Etat des lieux et propositions. *Travaux et Recherches de Prospective* No. 24. [www.lapropective.fr/dyn/francais/memoire/trp/trp-n-24.pdf](http://www.lapropective.fr/dyn/francais/memoire/trp/trp-n-24.pdf)

Losch, B. 2016. Structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development. International Labour Office, Employment Policy Department, Employment and Labour Market Policies Branch. Geneva, ILO, 2016. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_533993.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_533993.pdf)

LUX-DEV. 2014. SAFIC : Cercles dans la Région de Ségou, leçons apprises et perspectives. Rapport Final. Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement, République du Mali, UN-CDF.

Ministère de l'économie et des finances 2019. Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable. (CREDD 2019 – 2023). Cellule technique CSLP, PNUD. <https://www.maliapd.org/wp-content/uploads/2019/07/Version-Finale-CREDD-2019-2023.pdf>

Nguyen, G., 1998. Food insecurity and the evolution of indigenous risk-sharing institutions in the Sahel. Ohio State University, 226 p. Thèse d'université : Ohio State University

OCDE 2018. L'or à la croisée des chemins. Etude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger. OCDE, ALG. <https://mneguidelines.oecd.org/Evaluation-des-chaines-approvisionnement-en-or-produit-au-Burkina-Faso-Mali-Niger.pdf>

OCDE/BAD/PNUD 2015. African Economic Outlook 2015 : Regional Development and Spatial Inclusion, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-en>

OECD/SWAC 2020. Africapolis (database), [www.africapolis.org](http://www.africapolis.org) (accessed 11 February 2020); (FR):OCDE/CSAO (2020), Africapolis (base de données), [www.africapolis.org](http://www.africapolis.org) (consultée le 11 février 2020).

OECD/SWAC 2017. Cross-border Co-operation and Policy Networks in West Africa, West African Studies, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265875-en>

Plan d'action national 2019. Estimations initiales nationales du secteur de l'extraction minière artisanale à petite échelle d'or au Mali conformément à la convention de Minamata sur le mercure. DNACPN, DEEC, FEM, ONU environnement, AGC. Bamako.

Plan d'action national 2020. Plan d'action national pour l'Extraction Minière Artisanale et à Petite Échelle d'Or au Mali Conformément à la Convention de Minamata sur le Mercure. DNACPN, DEEC, FEM, ONU environnement, AGC. Bamako. <http://www.mercuryconvention.org/Portals/11/documents/NAP/Mali-ASGM-NAP-Mar2020-FR.pdf>

SEWOH 2016. La filière mangue et ses chaînes de valeur ajoutée.

Sid Ahmad I. 2020. Analyse des modes de coordination verticale dans la filière d'exportation de la mangue fraîche au Mali. Maîtrise en agroéconomie université Laval, mémoire. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/38089/1/35745.pdf>

Sougué E. 2006. Annuaire de la zone frontalière Sikasso Korhogo Bobo Dioulasso. Action pilote de coopération transfrontalière sous l'égide du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO, Partenariat pour le développement municipal, Club du Sahel.

Soumare M. et al 2019. Atlas des zones cotonnières du Mali. IER-CIRAD, Bamako, ISBN 978-99952-56-99-9. <https://agritrop.cirad.fr/593115/>

Sourisseau J.M. et al. 2016. Diagnostic territorial de la région de Ségou au Mali. AFD, CIRAD-IER, Bamako, <http://agritrop.cirad.fr/580517/>

Sy O. 2015. Le Mali, de la décentralisation à la régionalisation, quelles perspectives ? Les Cahiers de MaCoTer, Bamako. [http://www.lmi-macoter.net/wp-content/uploads/2020/11/Cahiers-de-MaCoTer\\_1-2\\_papier\\_Ousmane-Sy.pdf](http://www.lmi-macoter.net/wp-content/uploads/2020/11/Cahiers-de-MaCoTer_1-2_papier_Ousmane-Sy.pdf)

Tymowski Michal 1981. Le développement de Sikasso, capitale du Kenedugu en tant que siège du pouvoir politique et centre urbain. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 68, n°250-253, Année 1981. Etat et société en Afrique Noire. pp. 436-445. doi : <https://doi.org/10.3406/outre.1981.2316>

VCA4D 2020. Analyse de la chaîne de valeur anacarde au Mali. VCA4D Value chain analysis for development n°25. Agrinatura, Commission Européenne, Bruxelles. <https://europa.eu/capacity4dev/file/109372/download?token=v0oBoePS>



## Liste des illustrations

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1. L'échantillon des enquêtes ménages par cercle.....   | 14 |
| Tableau 2 : Taille moyenne des ménages et concessions à Sikasso en 1987 et 2009 (RGPH, INSTAT) .  | 26 |
| Tableau 3. Besoins en infrastructures et en personnels scolaires à Sikasso en 2040 .....  | 54 |
| Tableau 4. Taille démographique des concessions selon le milieu de résidence.....   | 57 |
| Tableau 5 : Age moyen au mariage des femmes enquêtées.....  | 60 |
| Tableau 6: Activités des chefs d'exploitation (en % des CE avec activité).....  | 61 |
| Tableau 7 : Répartition des exploitations familiales selon le nombre de types d'activités.....  | 62 |
| Tableau 8 : Les activités par au moins un membre des exploitations familiales (en %) .....  | 62 |
| Tableau 9 : Caractéristiques foncières moyennes des ménages selon le milieu.....  | 63 |
| Tableau 10 : Caractéristiques foncières selon la période d'installation de la famille .....   | 65 |
| Tableau 11 : Part des exploitations qui ont connu une évolution de leur foncier .....   | 66 |
| Tableau 12 : Importance des ménages avec champ individuel selon le milieu.....  | 66 |
| Tableau 13 : Moyenne des nombres d'équipements par exploitation selon le mode de traction .....   | 68 |
| Tableau 14 : Types de changements dans les systèmes de culture .....  | 70 |
| Tableau 15 : Nombre moyen d'animaux d'élevage selon le mode de gestion par milieu .....   | 71 |
| Tableau 16. Activités des enfants qui restent selon leurs parents (en % du nombre d'enfants).....   | 73 |
| Tableau 17 : Activités des enfants qui partent selon leurs parents (en % du nombre d'enfants) .....   | 74 |
| Tableau 18. Part de jeunes qui envisagent leur avenir hors de la zone où ils vivent actuellement.....   | 74 |
| Tableau 19 : Importance des types d'évènements ayant impacté les familles.....  | 76 |
| Tableau 20. Importance des types d'évènements qui pourraient impacter les familles .....  | 77 |
| Tableau 21. Liste des 52 facteurs de changement avec leurs acronymes et leurs définitions.....  | 80 |
| Tableau 22. Etat du futur des forces motrices (tableau morphologique).....  | 84 |
| <br>  |    |
| Graphique 1. Evolution des populations rurale et urbaine (villes de plus de 5000 habitants) .....   | 25 |
| Graphique 2. Population de Sikasso vivant dans des villes de plus de 10 000 habitants.....  | 25 |
| Graphique 3. Evolution des infrastructures et personnels de l'éducation fondamentale (INSTAT) .....   | 32 |
| Graphique 4. Evolution des surfaces en céréales dans la région de Sikasso (1984-2013, DNA) .....  | 35 |
| Graphique 5. Evolution des rendements des principales céréales cultivées (1984-2013, DNA).....  | 36 |
| Graphique 6. Evolution des surfaces, productions et rendements en céréales (1984-2013, DNA) .....   | 36 |
| Graphique 7. Evolution des surfaces, productions et rendements du coton (1984-2013, CMDT) .....   | 38 |
| Graphique 8. Commercialisation encadrée de mangues et modes de valorisation dans la région de Sikasso (en tonnes et % destiné au marché intérieur)..... | 39 |
| Graphique 9. Production de pommes de terre à Sikasso (estimé à partir de données FAOSTAT).....  | 40 |
| Graphique 10. Répartition et densité du cheptel dans la Région de Sikasso (DRA).....  | 41 |
| Graphique 11. Typologie des éleveurs dans deux villages des cercles de Kadiolo et de Sikasso .....  | 42 |
| Graphique 12. Structure de l'emploi à Sikasso (RGPH, EMOP) .....  | 43 |
| Graphique 13. Nature des emplois à Sikasso (RGPH, EMOP).....  | 44 |
| Graphique 14. La multiplication des sites d'extraction industrielle d'or à Sikasso (conseil régional)....   | 45 |
| Graphique 15. Projections de la population de Sikasso à l'horizon 2040, sous diverses hypothèses...50   |    |
| Graphique 16. Pyramides des âges de la région de Sikasso en 2009, 2021 et 2040 (calculs auteurs)..50  |    |
| Graphique 17. Cohorte de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail à Sikasso .....  | 51 |
| Graphique 18. Evaluation des besoins en surfaces céréalières en 2040 (calcul par les actifs) .....  | 52 |
| Graphique 19. Evaluation des besoins en terres céréalières en 2040 (calcul par les disponibilités) ....   | 53 |
| Graphique 20. Répartition de la population dans les concessions selon trois enquêtes.....   | 58 |
| Graphique 21. Nombre idéal moyen d'enfant par femme selon l'âge de la personne interrogée .....   | 59 |
| Graphique 22. Répartition des membres présents des ménages selon des classes d'âges et le milieu  | 59 |
| Graphique 23. Répartition des exploitations agricoles et de la superficie cultivée .....  | 64 |

|   |    |
|---|----|
| Graphique 24. Mode de tenure selon le milieu (en % de la superficie totale).....                      | 65 |
| Graphique 25. Modes de traction hérité et actuel des exploitations agricoles familiales .....         | 68 |
| Graphique 26. Répartition des ménages selon le nombre de produits végétaux commercialisés .....       | 71 |
| Graphique 27. Nombre moyen d’animaux par exploitation par type d’anima et selon le milieu.....        | 72 |
| Graphique 28. Répartition des bovins et petits ruminants dans les exploitations .....                 | 72 |
| Graphique 29. Influences directes et indirectes et localisation des forces motrices.....              | 83 |
|   |    |
| Figure 1. Les étapes de la méthodologie.....  | 12 |
| Figure 2. Différentes approches pour l’utilisation du futur.....                                      | 17 |
| Figure 3. Processus de co-élaboration de scénarios et de leur reconnexion au présent.....             | 18 |
| Figure 4. Planification du développement agricole et rural au Mali (d’après FAO 2013) .....           | 29 |
| Figure 5. Extrait de la matrice des correspondances du « système » de Sikasso.....                    | 82 |
| Figure 6. Construction et visualisation des trames .....  | 85 |
| Figure 7. Les synopsis de Sikasso en 2040 comparés à la situation actuelle.....                       | 89 |
| Figure 8. : Exemple d’un triangle des futurs appliqué au synopsis 7 (Sikasso souffre) .....           | 90 |
| Figure 9. Connection et articulation des différents éléments de l’étude.....                          | 97 |
|   |    |
| Carte 1. La grande région de Sikasso et sa localisation au Mali .....                                 | 11 |
| Carte 2. Le royaume du Kéné Dougou (1890-1899), (Basset 2002, p.64).....                              | 22 |
| Carte 3. Evolution de la population de Sikasso par commune entre 1987 et 2009 (INSTAT/IER).....       | 23 |
| Carte 4. Evolution des zones de culture à Sikasso entre 1975 et 2013 (conception I. Toure) .....      | 23 |
| Carte 5. Ecart de densification dans les différentes zones de Sikasso (1998-2009) (INSTAT/IER).....   | 24 |
| Carte 6. Densité des établissements par village à Sikasso en 2009 (INSTAT/IER) .....                  | 24 |
| Carte 7. Principaux axes de circulation dans la Région de Sikasso (Soumare 2019) .....                | 31 |
| Carte 8. Accès des ménages de Sikasso à l’électricité (RGPH 2009 et auteurs) .....                    | 31 |
| Carte 9. Accès des ménages de Sikasso à l’eau potable (RGPH 2009 et auteurs).....                     | 32 |
| Carte 10. Temps d’accès à une école du fondamental en 1987 et 2009 (INSTAT et auteurs) .....          | 33 |
| Carte 11. Taux bruts de scolarité dans les communes de Sikasso en 1998 et 2009 (INSTAT, auteurs)..... | 33 |
| Carte 12. La réduction des distances aux centres de santé à Sikasso (1998-2019).....                  | 34 |
| Carte 13. Principaux axes de circulation des animaux .....  | 42 |
| Carte 14. Recensement des attaques et violences au Mali ces deux dernières années .....               | 46 |
| Carte 15. Importance des marchés frontaliers pour Sikasso (OCDE 2017) .....                           | 48 |
| Carte 16. Limites de la Zone Economique Spéciale Sikasso Korhogo Bobo Dioulasso .....                 | 48 |

## Annexes

|  |     |
|--|-----|
| Annexe 1. Organisation du travail et équipes mobilisées .....                              | 115 |
| Annexe 2. Compétences théoriques des collectivités locales .....                           | 116 |
| Annexe 3. Les dynamiques du système coton, atlas des zones cotonnières (Soumare 2019)..... | 118 |
| Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « personnes ressources » .....                        | 119 |
| Annexe 5. Questionnaires de l'enquête « ménages ».....                                     | 130 |
| Annexe 6. Description de l'échantillon des ménages enquêtés.....                           | 145 |
| Annexe 7. Origine et compétences des experts ayant participé aux ateliers .....            | 146 |
| Annexe 8. Liste des incompatibilités .....   | 146 |
| Annexe 9. Les cinq narratifs .....   | 147 |
| Annexe 10. Résultats des triangles des futurs des 8 synopsis.....                          | 159 |
| Annexe 11. Données supplémentaires issues de l'enquête ménage .....                        | 168 |
| Annexe 12. Les suites à donner par le groupe d'experts .....                               | 172 |
| Annexe 13. Programme des ateliers participatifs .....                                      | 174 |
| Annexe 14. Compte rendu de l'atelier de restitution de l'étude à Sikasso .....             | 175 |



## Annexe 1. Organisation du travail et équipes mobilisées

Le CIRAD, l'IER et l'ISH ont mobilisé une équipe de 7 chercheurs pour conduire les travaux. L'IER a aussi mobilisé une équipe de 10 enquêteurs et de 2 superviseurs (également responsables de la saisie des données). Les équipes ont travaillé en lien direct avec la GIZ à Bonn, qui a supervisé et suivi l'ensemble du travail, ainsi qu'avec la GIZ au Mali, qui a assuré un appui logistique et les contacts institutionnels nécessaires à l'ancrage local de l'étude. Mr Yaya Ballo, de la GIZ au Mali, a participé en tant qu'expert aux ateliers de co-élaboration des scénarios, et Mlle Julia Steiner a accompagné l'équipe technique dans la facilitation d'un des ateliers.

Les équipes de l'IER et de l'ISH ont travaillé avec le Conseil Régional de Sikasso via l'engagement et la disponibilité de son secrétaire général, Mr Niara Diarra, point focal de l'étude à Sikasso. Les projections démographiques ont enfin été sous-traitées à un démographe de l'Université de Bamako. La création des outils de communication des produits de l'étude a été confiée à une prestataire vidéaste.

Le tableau suivant reprend les engagements et les rôles des membres de l'équipe technique.

| Prénoms et Nom         | Institution | Responsabilité dans l'étude   |
|------------------------|-------------|---|
| Mamy Soumaré           | IER         | Coordination et gestion de l'étude au Mali, contribution au diagnostic, facilitation des ateliers                                       |
| Sidiki Traoré          | IER         | Contribution au diagnostic, supervision et réalisation des enquêtes, facilitation des ateliers  |
| Baba Coulibaly         | ISH         | Coordination logistique, contribution au diagnostic, supervision et réalisation des enquêtes, organisation et facilitation des ateliers |
| Jean-Michel Sourisseau | CIRAD       | Coordination de l'étude, contribution au diagnostic, facilitation des ateliers  |
| Jean-François Bélières | CIRAD       | Conception des bases de données et des questionnaires, traitement des données d'enquêtes et rédaction des résultats                     |
| Robin Bourgeois        | CIRAD       | Coordination et facilitation des ateliers   |

Il convient de noter les fortes contraintes qui ont pesé sur la réalisation de l'étude.

Les problèmes de sécurité, avec le classement en zone rouge de la Région de Sikasso par la France, puis les restrictions de déplacements imposés par la GIZ après le lancement de l'étude, nous ont obligé à déplacer les ateliers de Sikasso à Bamako. Ensuite, les restrictions liées à la pandémie de COVID 19 ont encore contraint l'organisation des ateliers et nous ont amenés à en réduire le nombre de 3 initialement prévus à 2. Le calendrier de l'étude a été affecté, nécessitant 3 reports successifs et des ajustements budgétaires.

Bien évidemment, il aurait été préférable d'être à Sikasso, et c'était d'ailleurs un souhait fort du Conseil Régional et des experts. Pour autant, le simple fait de pouvoir réunir durant 2 semaines et dans des conditions sanitaires satisfaisantes, 26 experts de Sikasso, mais aussi d'avoir pu mener à bien l'ensemble des composantes de l'étude, est pour nous déjà une réussite.

## Annexe 2. Compétences théoriques des collectivités locales

Les compétences dans la loi n°2017-051 du 02 octobre 2017 portant code des collectivités territoriales.

| <b>Commune, le conseil communal délibère sur :</b>   | <b>Cercle, le conseil de cercle délibère sur :</b>   | <b>Région, le conseil régional délibère sur :</b>   |
|--|--|---|
| <p>1. le schéma d'aménagement du territoire communal, en cohérence avec celui du Cercle ;</p> <p>2. les plans et programmes de développement économique, social et culturel ;</p> <p>3. la création et la gestion des équipements collectifs d'intérêt communal dans les domaines concernant :</p> <p>a. l'enseignement préscolaire, fondamental, l'éducation non formelle et l'apprentissage ;</p> <p>b. la formation professionnelle ;</p> <p>c. la santé ;</p> <p>d. l'hygiène publique et l'assainissement ;</p> <p>e. les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine communal ;</p> <p>f. le transport public et les plans de circulation ;</p> <p>g. l'eau et l'énergie ;</p> <p>h. les foires et les marchés ;</p> <p>i. la jeunesse, le sport, les arts et la culture ;</p> <p>j. les activités d'exploitation artisanale des ressources minières de la commune ;</p> <p>4. la gestion du domaine d'intérêt communal, notamment :</p> <p>a. la lutte contre les pollutions et les nuisances ;</p> <p>b. l'organisation des activités agricoles et de santé animale</p> <p>c. les plans d'occupation du sol et les opérations d'aménagement de l'espace communal ;</p> <p>d. la gestion foncière, l'acquisition et l'aliénation des biens du patrimoine ;</p> <p>e. la gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques ;</p> <p>5. la création et le mode de gestion des services publics communaux ;</p> <p>6. l'organisation des interventions dans le domaine économique ;</p> | <p>1. le schéma d'aménagement du territoire du Cercle, en cohérence avec celui de la Région ;</p> <p>2. les plans et programmes de développement économique, social et culturel ;</p> <p>3. la création et la gestion des équipements collectifs d'intérêt de cercle dans les domaines suivants :</p> <p>a. l'enseignement secondaire général et l'apprentissage ;</p> <p>b. la formation professionnelle ;</p> <p>c. la santé ;</p> <p>d. les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine du Cercle ;</p> <p>e. l'eau et l'énergie ;</p> <p>f. la jeunesse, les sports, les arts et la culture ;</p> <p>g. la coordination et le renforcement des activités d'exploitation artisanale des ressources minières du Cercle ;</p> <p>4. la gestion du domaine d'intérêt de cercle, notamment :</p> <p>a. la lutte contre les pollutions et les nuisances ;</p> <p>b. l'organisation des activités agricoles et de santé animale</p> <p>c. la gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques ;</p> <p>d. l'acquisition et l'aliénation des biens du patrimoine ;</p> <p>5. la création et le mode de gestion des services publics du Cercle ;</p> <p>6. l'organisation des interventions dans le domaine économique ;</p> <p>7. l'organisation des activités de promotion et de protection sociales ;</p> <p>8. l'institution de redevances ;</p> <p>9. la fixation des taux des impôts et taxes du cercle dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi ;</p> <p>10. l'acceptation et le refus des dons, subventions et legs</p> <p>11. les budgets et le compte administratif ;</p> | <p>1. le schéma d'aménagement du territoire régional, en cohérence avec le schéma national ;</p> <p>2. les plans et programmes de développement économique, social et culturel ;</p> <p>3. la création et la gestion des équipements collectifs dans les domaines suivants :</p> <p>a. l'enseignement technique, professionnel, l'éducation spécialisée, l'apprentissage ;</p> <p>b. la formation professionnelle ;</p> <p>c. la santé ;</p> <p>d. les infrastructures routières et de communication classées dans le domaine régional ;</p> <p>e. l'eau et l'énergie ;</p> <p>f. la jeunesse, les sports, les arts et la culture ;</p> <p>g. la coordination et le renforcement des activités d'exploitation artisanale des ressources minières de la Région ;</p> <p>4. l'organisation des activités de promotion et de protection sociales ;</p> <p>5. la gestion du domaine d'intérêt régional, notamment :</p> <p>a. la lutte contre les pollutions et les nuisances ;</p> <p>b. l'organisation des activités Agricoles et de santé animale</p> <p>c. la gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques ;</p> <p>d. l'acquisition et l'aliénation des biens du patrimoine</p> <p>6. la création et le mode de gestion des services publics de la Région ;</p> <p>7. l'organisation des interventions dans le domaine économique ;</p> <p>8. la fixation des taux des impôts et taxes de la région dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi ;</p> <p>9. l'institution de redevances ;</p> <p>10. l'acceptation et le refus des dons, subventions et legs</p> |

| <b>Commune, le conseil communal délibère sur :</b>   | <b>Cercle, le conseil de cercle délibère sur :</b>  | <b>Région, le conseil régional délibère sur :</b>  |
|--|---|--|
| <p>7. l'organisation des activités artisanales et touristiques ;</p> <p>8. l'organisation des activités de promotion et de protection sociales ;</p> <p>9. la fixation des taux des impôts et taxes communaux dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi ;</p> <p>10. l'institution de redevances ;</p> <p>11. l'acceptation et le refus des dons, subventions et legs</p> <p>12. les budgets et le compte administratif ;</p> <p>13. les marchés de travaux et de fournitures, les baux et autres conventions ;</p> <p>14. les emprunts et les garanties d'emprunt ou avals ;</p> <p>15. l'octroi de subventions ;</p> <p>16. les prises de participation ;</p> <p>17. les projets de jumelage et les actions de coopération avec d'autres collectivités maliennes ou étrangères ;</p> <p>18. les modalités de gestion du personnel ;</p> <p>19. le règlement intérieur prévoyant, entre autres, les modalités de fonctionnement des commissions de travail ;</p> <p>20. la réglementation en matière de police administrative.</p> | <p>12. les marchés de travaux et de fournitures, les baux et autres conventions ;</p> <p>13. les emprunts et les garanties d'emprunt ou avals ;</p> <p>14. l'octroi de subventions ;</p> <p>15. les prises de participation ;</p> <p>16. les projets de jumelage et les actions de coopération avec d'autres collectivités territoriales maliennes ou étrangères ;</p> <p>17. les modalités de gestion du personnel ;</p> <p>18. le règlement intérieur prévoyant, entre autres, les modalités de fonctionnement des commissions de travail ;</p> <p>19. la réglementation en matière de police administrative.</p> | <p>11. les budgets et le compte administratif ;</p> <p>12. les marchés de travaux et de fournitures, les baux et autres conventions ;</p> <p>13. les emprunts et les garanties d'emprunts ou avals ;</p> <p>14. l'octroi de subventions ;</p> <p>15. les prises de participation ;</p> <p>16. les projets de jumelage et les actions de coopération avec d'autres collectivités territoriales maliennes ou étrangères ;</p> <p>17. les modalités de gestion du personnel ;</p> <p>18. le règlement intérieur prévoyant, entre autres, les modalités de fonctionnement des commissions de travail ;</p> <p>19. la réglementation en matière de police administrative.</p> |

### Annexe 3. Les dynamiques du système coton, atlas des zones cotonnières (Soumare 2019)

## PLANCHE 11. DYNAMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME COTON AU MALI

Moro DIAKITE, Mamy SOUMARE, Sidiki TRAORE et Bina TANGARA

Après une forte dynamique depuis les années 1970, le système coton est rentré dans une phase d'interrogation vers la fin des années 1990 : stagnation des rendements, abandon de la culture par certains producteurs, déficit de la société cotonnière, restructuration et tentative de privatisation. Grâce à une forte volonté politique, des autorités maliennes et l'engagement de la CMDT et des Producteurs de coton, le système coton a repris sa dynamique depuis 2010 et connaît présentement une embellie exceptionnelle.

#### La structuration du système coton au Mali

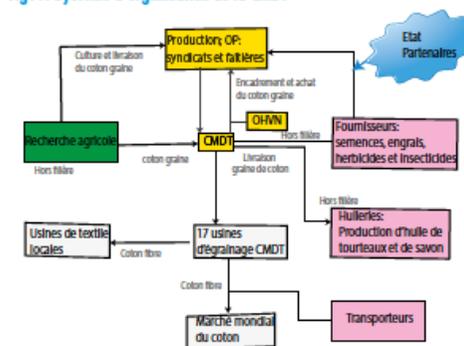
On parle plus souvent de système coton que de filière coton grâce au caractère intégré de la culture. Cette intégration se fait dans la rotation entre le coton et les céréales (maïs, mil et sorgho). L'animation du système est assurée par : 1) les producteurs de coton organisés en plus de 7000 coopératives, 4 fédérations (au niveau des quatre Filiales) et une confédération (au niveau national) pour la production, 2) la CMDT pour l'encadrement de 97% de la production et 3) 100% de l'égrenage, l'Office de la Haute Vallée du Niger pour 3% de la production. Ces principaux acteurs sont accompagnés par la recherche, le gouvernement du Mali, les transformateurs, les transporteurs et les fournisseurs d'intrants et d'équipements (Fig19). L'interprofession coton du Mali (IPC Mali) est composée de la CMDT/OHVN et des Producteurs de coton ; les autres sont des partenaires de l'IPC.

#### La société cotonnière du Mali

La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) est une société anonyme d'économie mixte créée en 1974. Elle couvre une superficie d'environ 150000 km<sup>2</sup> soit 11% du territoire national pour plus de 4,7 millions d'habitants soit 27% de la population du pays ; répartie entre 16 cercles. En matière d'élevage la zone compte en fin 2018 plus de : 2, 3 millions de têtes de bovins, 3,5 millions d'ovins et caprins, 340 000 ânes, 70 000 porcs et 9 000 équins. La CMDT assure plusieurs missions : le conseil agricole auprès des producteurs de coton, la commercialisation, le transport et l'égrenage du coton graine, la vente de la graine de coton, la vente de la fibre de coton à l'exportation et aux industries textiles maliennes. Ces missions font de la CMDT un maillon essentiel de la filière de production cotonnière du Mali. Son

Capital s'élève à plus 7,9 milliards de francs CFA majoritairement détenu par l'Etat malien. L'entreprise française Geocoton détient 0,51%. Les producteurs, à travers la Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton (C-SCPC) détiennent 20 % du Capital des Filiales et la CMDT Holding 80%. En fin 2018 la CMDT emploie 1717 permanents et 3407 travailleurs saisonniers. Elle est gérée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres, dont 08 pour l'Etat du Mali, 02 pour les producteurs de coton et 01 pour GEOCOTON (société française). Elle est dirigée par un Président Directeur Général, appuyé par 7 Directeurs Centraux et 05 Administrateurs Généraux des Filiales (Sud.sa, Nord Est.sa, Centre .sa, Ouest .sa et l'Office de Classement du Coton basée à Koutiala). La compagnie dispose en aujourd'hui 18 usines d'égrenage, 01 unité de fabrication des liens, 259 camions et engins de manutention de balles, 12 engins génie civil et 129 véhicules utilitaires. Elle contribue significativement à la création et réhabilitation des pistes rurales. Ses 134 518 kilomètres de routes permettent non seulement d'évacuer la production de coton-graine, mais aussi toutes sortes de productions vers les marchés ruraux et urbains et facilitent les échanges ruraux. Aujourd'hui, la CMDT travaille avec environ 7200 sociétés coopératives de producteurs de coton 213 000 exploitations agricoles.

Fig19. Système d'organisation de la CMDT



#### Evolution de la culture du coton au cours des dix dernières années

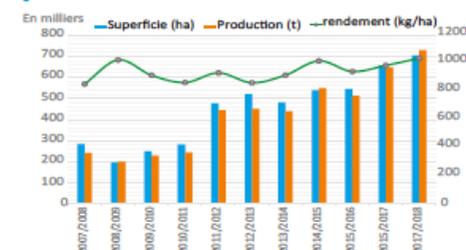
Le coton est considéré au Mali comme le poumon de l'économie du pays. Il procure aux producteurs des revenus pour la satisfaction de leurs besoins monétaires et la sécurité alimentaire à travers la production de céréales.

La CMDT soutient d'autres secteurs comme pour les industries textiles et de trituration de la graine, les banques, transporteurs, transitaires, fournisseurs de pièces détachées, d'intrants et de carburant. Au cours de ces dix dernières années, le secteur du coton s'est considérablement amélioré. La période s'est caractérisée par une augmentation du nombre d'exploitations qui passe de 117 milles à un peu plus de 213 milles. Entraînant ainsi un doublement des superficies emblavées en coton et une augmentation importante de la production qui a été multipliée par 3 entre 2008 et 2018, passant de 242 238 à 728 645 tonnes.

La campagne 2017/2018 a été la plus importante dans l'histoire de la culture du coton au Mali. Avec une production de totale de 728 645 tonnes, le Mali devient le 1er producteur de coton en Afrique, une première dans l'histoire agricole du Mali.

Dans les années à venir, l'objectif de la société cotonnière du Mali est de produire d'avantage de coton et de céréales. Pour y arriver, en plus des 800 milles tonnes de coton graine exondé en perspective, elle envisage également de développer la culture irriguée à travers l'aménagement de 100 000 ha dans la zone Office du Niger pour une production prévisionnelle de 150 000 tonnes soit un rendement moyen de 1,5 tonnes à l'hectare.

Fig20. Evolution de la culture du coton de 2008 à 2018



#### Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « personnes ressources »

### Prospective Territoriale de la Région de Sikasso

### Guide d'entretien pour enquête personnes ressources

Date : ...../...../2021 Nom prénom de celui qui fait l'entretien : .....

#### Question à poser en fin d'interview à la personne interviewée

Nom : ..... Prénom ..... Age : .....

N° de téléphone ..... Adresse e-mail : .....

Lieu : Village/ville, commune, cercle/District : .....

Métier(s)/activité(s) actuelle (fonction, titre et niveau de responsabilité) : .....

Si différente de la fonction actuelle, fonction exercée pour laquelle la personne est interrogée et niveau de responsabilité : .....

### 1. POPULATION ET DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

Selon vous quelle est la taille « idéale » pour un ménage / une petite famille ?

Selon vous quelle est cette taille « idéale » pour les habitants de la Région ?

|                             | Pour vous            | En général           | observations |
|-----------------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| Nombre d'épouses            | <input type="text"/> | <input type="text"/> |              |
| Combien d'enfants par femme | <input type="text"/> | <input type="text"/> |              |
| Dont combien de garçons ?   | <input type="text"/> | <input type="text"/> |              |
| Dont combien de filles ?    | <input type="text"/> | <input type="text"/> |              |

Pensez vous que cette taille idéale soit différente que pour les générations précédentes ? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui

Expliquez

Pensez vous que les tailles de famille et les nombres d'enfants par femme vont évoluer dans les prochaines années ? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui

Expliquez

Selon vous, quels sont les phénomènes démographiques qui expliquent le plus la croissance démographique de la Région de Sikasso ? Natalité ? Mortalité ? autres

Selon vous, les mobilités et les migrations, à l'intérieur et hors de la Région, expliquent-elles aussi les dynamiques démographiques ? Comment les caractériseriez-vous ?

Quelles évolutions notez-vous ?

Selon vous, l'urbanisation et les changements de comportements induits expliquent-ils les dynamiques démographiques ? Comment caractériseriez-vous les liens entre

l'urbain et le rural ? Quelles évolutions notez-vous ?

Selon vous, les politiques publiques de santé et d'éducation expliquent-elles les dynamiques démographiques ? Comment caractériseriez-vous ces politiques publiques et

leur impact sur la démographie ? Quelles évolutions notez-vous ?

Selon vous, la situation politique dans la Région influence-t-elle les dynamiques démographiques ? les mobilités et la répartition de la population dans la Région voire les départs de la Région ? Comment caractériseriez-vous les processus à l'œuvre ? Quelles évolutions notez-vous ?

Selon vous, la situation climatique dans la Région influence-t-elle les dynamiques démographiques ? Comment caractériseriez-vous les processus à l'œuvre ? Quelles évolutions notez-vous ?

**Des politiques de population sont elles nécessaires ?** I\_\_ I 0=Non 1=Oui Si oui quelles mesures sont à développer pour quels objectifs :

**Les politiques de planning familial** sont-elles appréciées ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Pourquoi ?

En résumé, selon vous, quels sont les changements majeurs intervenus dans la démographie au niveau de la région au cours de ces 20 dernières années ? Avec quelles conséquences sur les stratégies des familles et sur le développement économique ? Avec quels défis ?

## **2. REPRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SON FONCTIONNEMENT**

**Demander à la personne interrogée si elle a un secteur/thème de prédilection sur lequel elle souhaite s'exprimer. Si elle en formule un, commencer par son choix. Ensuite, pour chacun des secteurs/thèmes cité, demander à la personne si elle souhaite s'exprimer. Si oui, posez les questions, sinon, passer au secteur/thème suivant. Si la personne le souhaite, elle peut raisonner par sous-zones dans la Région**

**(Secteur ou thème : Education, santé, décentralisation, agriculture, emploi, mines, entreprise, développement économique etc.)**

### **Education**

Jugement général sur les prestations en éducation ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Santé**

Jugement général sur les prestations de santé ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Décentralisation et administration locale**

Jugement général sur les prestations de l'administration ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

Que pensez-vous de la création des nouvelles régions à SIKASSO (Opportunités, avantages, difficultés...)?

Pensez-vous que ces nouvelles créations peuvent constituer un facteur de développement de Koutiala et de Bougouni ?

### **Transport et qualité des infrastructures routières**

Jugement général sur les services et infrastructures de transport ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Développement agricole (agri/élevage/pêche)**

Jugement général l'état du développement agricole (y compris le foncier) ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Aménagements hydroagricoles (agri/élevage/pêche)**

Jugement général l'état des aménagements hydroagricoles dans la région ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Développement des autres secteurs économiques (industrie/artisanat/tourisme)**

Jugement général sur développement économique hors agriculture ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Exploitation minière industrielle**

Jugement général sur l'exploitation minière dans la région ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Sous-secteur orpillage**

Jugement général sur les activités d'orpillage dans la région ?

En connaissez-vous dans d'autres régions du Mali? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années dans la zone ?

Comment la situation pourrait-elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années ?

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Environnement et accès à un environnement sain**

Jugement général sur l'état de l'environnement et de l'accès aux services environnementaux ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

### **Gestion des déchets domestiques et cadre de vie**

Jugement général sur l'état des systèmes de gestion des déchets, notamment, les espaces verts, les dépôts de transit les dépôts finaux ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Structuration du monde rural (organisation paysannes / filières)**

Jugement général sur la structuration du monde rural ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Développement des entreprise et système de financement**

Jugement général sur le financement des entreprises ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Situation de l'emploi**

Jugement général sur les dynamiques de l'emploi ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I \_\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### Sécurité

Jugement général sur la sécurité des personnes et des biens?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### Rôle et place de la culture et des religions

Jugement général sur le lien au religieux et à la culture locale dans la Région ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### Changements de valeurs individuelles, familiales et communautaires

Jugement général sur les évolutions des valeurs dans la Région ?

Est-ce mieux que dans d'autres régions selon vous ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années ?

Comment la situation pourrait elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

### **Zone Économique Spéciale**

Jugement général sur la zone économique spéciale (potentialités, avantages comparatifs)?

En connaissez-vous dans d'autres régions du Mali ? I\_\_ I 0=Non 1=Oui Expliquez

Quels changements majeurs avez-vous noté ces dernières années dans la zone ?

Comment la situation pourrait-elle évoluer selon vous au cours des 20 prochaines années ?

Quels seraient vos souhaits, la situation raisonnablement espérée en 2040 ?

Avez-vous des propositions à faire pour atteindre cette situation ?

Annexe 5. Questionnaires de l'enquête « ménages »

IER/CIRAD Etude prospective territoriale région de Sikasso **Chef d'Exploitation**

Date : .../.../2020 Code enquêteur I I N° exploitation agricole I I I I Ménage I I I

Code Village I I I Nom chef d'exploitation (CE) : ..... Prénom CE : .....

Sexe CE I I (1: masculin, 2: féminin) Age : ..... ans Ethnie ..... I I

A1) En quelle année est il devenu chef d'exploitation : I I I I et comment : I I I

Codes 1=Succession (décès ou remplacement du précédent chef d'exploitation) ; 2=Emancipation, éclatement ou mariage avec création d'une nouvelle exploitation 3=Migration (arrivée) 4=Achat de terre 5=Autre : si autre précisez ici : .....

A2) Depuis quand la famille est-elle installée dans le village ou dans le quartier ? (cochez la case correspondante) :

- 1. Depuis la création du village car la famille descend des fondateurs du village ou des alliés
- 2. Pour l'Office du Niger famille de colon installée avant l'indépendance
- 3. Installation plus récente (nettement postérieure à la création du village ou après indépendance pour ON)

(si oui allez à A2b à A2f)

A2b) Année d'arrivée I I I I I

A2c) Raison de la venue (rédigez et codez) Code I I I .....

Codes 1=Accès à la terre, 2=Chercher du travail, 3 Scolarisation enfants, 4= Sécurité, 5=départ cause sécheresse. 6=Meilleur accès infrastructures.7=Autre

A2d) D'où la famille est-elle originaire ? : Régions ..... Cercle ..... I I

A2e) Avez-vous investi dans le village d'origine ? : I I 0=Non ; 1=Oui Si oui est ce dans :

Maison/concession ;  Animaux ;  Infrastructure communautaire (pompe, santé, école, mosquée)  Autre décrivez .....

Combien votre exploitation compte-t-elle de ménages ? : I I ... faire liste des chefs de ménage dépendants + le sien

| Num   | Nom prénom | Parenté avec CE *1 | Nbre d'épouses | Nbre personnes*2 | Observations |
|---|------------|--------------------|----------------|------------------|--------------|
| 1   | CE         | 1=CE               |                |                  |              |
| 2   |            |                    |                |                  |              |
| 4   |            |                    |                |                  |              |
| 5   |            |                    |                |                  |              |
| 6   |            |                    |                |                  |              |
| 7   |            |                    |                |                  |              |
| 8   |            |                    |                |                  |              |
| Nbre total de personnes dans l'exploitation |            |                    |                |                  |              |

\*1Parenté avec CE : 1=CE 2=Frère 3=Fils 4=Neveu 5= Père 6=Autre \*2 Nbre personnes = Nbre total de personnes dans le ménage y compris CM

Description de la case du chef d'exploitation

A3a) Toit : I I 1. Tôles, 2. Tuiles, 3.Paille (chaume), 4.Banco (terre), 5. Ciment/béton, 6. Bois, 7.Autre précisez .....

A3b) Source principale eau potable I I : 1.Citerne, 2. Robinet, 3. Fontaine publique

4. Puits aménagé (ciment, margelle...), 5. Puits non aménagé (trou d'eau), 6. Source, 7. Cours d'eau (Mare, marigot, lac, Canal), 8. Impluvium, 9. Autre (précisez) .....

A3e) Êtes-vous satisfaits de votre logement actuel ? I I (0.Non, 1.Oui) Expliquez .....

A3f) A quel type de logement aspirez-vous dans l'avenir? Expliquez (ce qui doit changer).....

|  |     |
|--|-----|
| Combien de fois avez-vous changé d'habitation depuis que vous êtes chef de famille | I I |
| Si changement lieux et raisons des changements                                     |     |
| Lieu*1 _____ Raisons *2 : _____  | I I |
| Lieu*1 _____ Raisons *2 : _____  | I I |
| Lieu*1 _____ Raisons *2: _____   | I I |

Lieu\*1 : 1.Même ville ou village, 2. Autre village ou quartier de la Commune. 3.Autre commune du Cercle. 4 Autre Cercle de la région. 5Autre Région 6.Bamako 7. Etranger

Raisons \*2 : 1.Pour le travail 2. Pour la famille 3.Pour les études 4.Changement de location 5.Fin d'hébergement gratuit. 6. Changement de situation familiale (mariage, divorce, etc.) 9. Autres

A4a) Le CE a-t-il, a-t-il eut et envisage-t-il de prendre des responsabilités sociales ? (si oui cochez la case)

| Types de responsabilité          | Actuellement             | Durant 15 années passées | Dans le futur            |
|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Elu local                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Traditionnelles dans communauté  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Organisations ou assoc. modernes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres responsabilités           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**B1. Inventaire détaillé de la population** (si besoin ajouter une deuxième feuille) **On enregistre tous les membres descendants du CE et ceux dans son ménage puis de son premier enfant y compris les enfants décédés, partis en migration ou en exode ou départs définitifs comme les filles parties en mariage, ou garçons installés ailleurs. Pour fille ou garçon définitivement partis on ne note pas leurs conjoints ou descendants**

ⓐ Actif ici signifie qui participe aux travaux dans le cadre d'activités productives : agricole, élevage, activités commerciales ou artisanales, employé, etc. (en dehors des activités ménagères pour les femmes)

| Num | Nom et prénom | N° du ménage | Age en ans | Sexe<br>1=Hom<br>2=Fem | Parenté<br>*1 | Situation Matrimo<br>*2 | *3 Présent /absent<br>0=absent<br>1=Présent<br>9=Décédé | Niveau scolaire *4 |          | Actif ⓐ<br>0=Non<br>1=Oui | Si non actif pourquoi<br>*5 | Migration courte en 2014<br>0=Non<br>1=Oui | Activité Principale |      | Activité Secondaire |      | Autres sources de revenus ou 3 <sup>ème</sup> activité *7<br>Citez et codez |
|-----|---------------|--------------|------------|------------------------|---------------|-------------------------|---|--------------------|----------|---------------------------|-----------------------------|--|---------------------|------|---------------------|------|---|
|     |               |              |            |                        |               |                         |   | Atteint            | En cours |                           |                             |  | Activité *6<br>Nom  | code | Activité *6<br>Nom  | Code |   |
| 1   | CE .....      |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 2   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 3   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 4   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 5   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 6   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 7   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 8   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 9   |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 10  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 11  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 12  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 13  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 14  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |
| 15  |               |              |            |                        |               |                         |   |                    |          |                           |                             |  |                     |      |                     |      |   |

\*1 Lien de Parenté : elle est établie par rapport au chef de ménage 1=Chef de ménage 2=Epouses (ou conjoint) 3=Fils/fille 4=Neveu/niece 5= Père/mère 6=Frère/sœur 8=Maître 7=Autre (préciser)

\*2 Situation matrimoniale : 1=Célibataire 2=Marié(e) 3=Union libre 4=Divorcé/séparé 5=Veuf (ve) 6. Autre, précisez en mettant une phrase et une flèche qui renvoie

\*3 Présent/Absent (0=Absent, 1=Présent, 9=Décédé). Sont considérées comme absentes des personnes qui sont parties définitivement ou pour une longue durée (et qui ne travaillent pas et ne mangent plus dans l'exploitation depuis une durée assez longue ... au moins année 2014). Sont considérées comme présentes les personnes qui appartiennent au ménage et qui ont été là pendant, au moins une partie de l'année 2014 (sauf si parti définitivement en début 2014).

\*4 Niveau scolaire: 0 n'a pas été à l'école ; Noter le niveau atteint de 1 à 12<sup>ème</sup> année (bac), si au-dessus noter 20 pour enseignement supérieur Si Atteint (n'est plus à l'école) notez dans atteint, si en cours notez dans en cours

\*5 Si non actif (0) pourquoi : 1=Trop vieux; 2= Trop jeune; 3=Handicapé; 4= Maladie 5=Autre précisez dans observation

\*6 Activités écrites en toute lettre l'Activité puis codes 1= Agriculture (cultivateur), 2=Elevage (éleveur, berger), 3=Pêche, 4= Exploitation forestière, apiculture, chasse (fabrication du charbon, coupe de bois, collecte/vente des produits forestiers), 5= Transformation produits agricoles (décorticage, moulin, séchage fruit, fabrication fromage, etc.) 6=Commerce (boutique, restauration, commerce des produits agricoles, petit commerce), 7=Artisanat (forgeron, teinturier, maçon, menuisier, etc.) 8=Services (coiffeur, griot, guérisseur, marabout, etc.) 9=Transporteur; 10=Ouvrier agricole, 11=Salarié, employé, 12=Fonctionnaire, 13=Profession libérale, 19= Autre

\*7 Autres sources de revenu : Est-ce que cette personne a d'autres sources de revenus (soit pas mentionnées comme activité principale ou secondaire soit d'autres comme pensions, retraite, transferts, etc.) ? Si oui, écrivez et codez : si activité citée ci-dessus codes ci-dessus. Si non 31 =Retraite, 32=Pension, 33= Indemnité reçue en tant que élu local 34= Indemnité reçue en tant que responsable d'OP 41=T transfert d'un émigré 42=Aide alimentaire, 43=Dons reçus d'une ONG ou autre organisme, 44 Don reçu d'une tierce personne, 51.Location et rente foncière, 52.Location ou rente immobilière (location de maison ou bâtiment) 53.Autres rentes 90=Autre (vous pouvez utiliser cette colonne pour une troisième activité si besoin).



**B4) Selon vous quelle est la taille « idéale pour un ménage / une petite famille » ?** |                      |

|   |                      |
|---|----------------------|
| Nombre d'épouses  | <input type="text"/> |
| Combien d'enfants par épouse                                | <input type="text"/> |
| Dont combien de garçons ?                                   | <input type="text"/> |
| Dont combien de filles ?                                    | <input type="text"/> |
| Avez-vous entendu parler du planning familial ? 1-Oui 0-Non | <input type="text"/> |

**B5) Selon vous quel sera l'avenir des enfants ?**

|   |                      |
|---|----------------------|
| <b>B51) Parmi les garçons qui sont encore dans votre exploitation (rappeler le nombre I <input type="text"/> J),</b><br>Combien seront encore au village ou dans la commune d'ici 15 ans ?  | <input type="text"/> |
| Quelle sera l'activité principale de ceux qui resteront ?<br>Nbre <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>   | <input type="text"/> |
| Nbre <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Nbre <input type="text"/> Activités *1: <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Où seront ceux qui seront partis et pour quelles activités ?<br>Lieu*2 <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Lieu *2 <input type="text"/> Activités *1: <input type="text"/>   | <input type="text"/> |
| Lieu*2 <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Faites vous quelque chose pour préparer vos garçons à cette situation ? 1-Oui 2-Non   | <input type="text"/> |
| <b>Si oui, expliquez, quoi ?</b>  |                      |
| <b>B52) - Parmi les filles qui sont encore dans votre exploitation (rappeler le nombre I <input type="text"/> J),</b> Combien<br>seront encore au village ou dans la commune d'ici 15 ans ? | <input type="text"/> |
| Quelle sera l'activité principale de celles qui resteront ?<br>Nbre <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>   | <input type="text"/> |
| Nbre <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Nbre <input type="text"/> Activités *1: <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Où seront celles qui seront partis et pour quelles activités ?<br>Lieu*2 <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Lieu *2 <input type="text"/> Activités *1: <input type="text"/>   | <input type="text"/> |
| Lieu*2 <input type="text"/> Activités*1 : <input type="text"/>  | <input type="text"/> |
| Faites vous quelque chose pour préparer vos filles à cette situation ? 1-Oui 2-Non  | <input type="text"/> |
| <b>Si oui, expliquez, quoi ?</b>  |                      |

Activités\*1: 1.Agriculture/élevage 2.Fonctionnaire 3.Salarié du secteur privé formel 4.Salarié du secteur informel 5.Activité de service (commerçant, artisan, transporteur) 6. Autres  
Lieu\*2 : 1. Bamako, 2.Sikasso, 3. Autre ville de la région. 4.Villes dans autre région. 5. Zone rurale de la région, 6.Zone rurale dans autre région 7.Etranger, 9.Autres

**C ; MODULE Matériels agricoles et biens durables****C1) Quel est votre mode actuel de traction** (matériel en propriété) : I  I 1.Manuel 2. Traction animale 3. MotoriséSi traction animale : Nbre de BOEUFs de trait : I  I Nbre de charrues : I  I Nbre de charrette I  ISi traction motorisé : Nbre de tracteur : I  I Année acquisition ... ..Nbre de motoculteurs I  I Année d'acquisition .....**C3) Possédez vous des matériels et équipements motorisés fonctionnels autres que traction** I  I 1.Oui, 0.Non lesquels

| Num | Nom et code 1* | Année d'acquisition | Mode d'acquisition 2* | Observation |
|-----|----------------|---------------------|-----------------------|-------------|
| 1   | I I            | I I                 | I I                   |             |
| 2   | I I            | I I                 | I I                   |             |
| 3   | I I            | I I                 | I I                   |             |
| 4   | I I            | I I                 | I I                   |             |
| 5   | I I            | I I                 | I I                   |             |

1\* Nom et code des matériels / équipement motorisés : 1.Décortiqueuse 2.Batteuse à moteur 3.Moulin 4.Moto-pompe 5.Groupe électrogène 6.Moto 7.Voiture 8. Camion 99.Autre

2. Mode acquisition : 1.Hérité, 2.Acheté sans crédit, 3.Acheté avec crédit, 4.Acheté avec subvention, 5.don, 6 autre

**C4) Principaux Biens durables** (nombre fonctionnels) situation d'aujourd'hui et d'il y 20 ans (début années 90 / Fin de Moussa)

| Année                     | Vélos | Panneaux solaires | Télévision | Radio | Téléphone fixe | Téléphone portable | Frigidaire | Autre 1 | Autre 2 |
|---------------------------|-------|-------------------|------------|-------|----------------|--------------------|------------|---------|---------|
| 2020                      |       |                   |            |       |                |                    |            |         |         |
| A l'installation comme CE |       |                   |            |       |                |                    |            |         |         |

**C5) Biens Foncier et Immobilier (hors maison d'habitation)**

| Type de biens | Terrains pour construire | Maison à louer       | Atelier/magasins en location | Magasins             | Autre 1 ...          |
|---------------|--------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|
| Nombre        | <input type="text"/>     | <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Localisation* | <input type="text"/>     | <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

\* 1=Même Commune, 2=Autres villes ou villages dans le Cercle 3=Autres villes ou villages dans la Région (sauf la capitale régionale), 4=Capitale régionale, 5=Dans d'autres région, 6=Bamako, 7=Etranger

**C6) Jugez vous votre matériel et équipement agricole suffisant**  0=Non, 1=Oui Si non quels sont les matériels et équipement de production agricoles que vous souhaiteriez acquérir pourquoi et comment pensez vous faire pour les acquérir ?

| Num | Nom matériel et type *1 | Pourquoi (objectifs visé)*2 | Comment les acquérir*2 | Observations |
|-----|-------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------|
| 1   | .....I I                |                             |                        |              |
| 2   | .....I I                |                             |                        |              |
| 3   | .....I I                |                             |                        |              |

\*1Code : 1. Bœufs de labour 2. Charrue 3.Charrue 4.Motoculteur. 5.Tracteur 6.Remorque. 7.Décortiqueuse 8.Batteuse à moteur 9.Moulin 10.Moto-pompe 11.Groupe électrogène 12.Moto 13.Voiture 14. Camion 20. Matériel manuel (pelle, faucille, etc.) 99.Autre précisez

\*2 Ecrivez en clair le codage sera fait plus tard

**F1) Foncier agricole Inventaire total de l'exploitation pour 2014/15 (Hiv2014/15 CS2015 en cours) y compris location ou métayage :**  
**Attention superficie cultivée 2014/15 + prêté + friche + jachère = Superficie totale. (friche = wa ou dakoura, Jachère = fofo ou mayan)**

| N° champ | Statut (1) | Type Champ (3) | Type Tenure (4) | Acquisition Mode (5) ** | Superficie estimée en ha |                  |                |           |            | Age de la jachère (an) |
|----------|------------|----------------|-----------------|-------------------------|--------------------------|------------------|----------------|-----------|------------|------------------------|
|          |            |                |                 |                         | Totale (ha)              | Cultivée 2014/15 | Prêtée hors EA | En friche | En Jachère |                        |
| 01       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 02       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 03       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 04       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 05       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 06       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |
| 07       |            |                |                 |                         |                          |                  |                |           |            |                        |

(1) Statut Champ : 1: Champ commun, 2: Champ individuel Homme, 3: Champ individuel Femme, 4: Autre précisez.

(3) Type de champ : 1: Champ de case, 2: Champ de brousse (en pluvial), 3: Champ de bas-fonds, 40: Champ irrigué sur petit périmètre, 41 Champ sur casier aménagé (zone ON), 42: Champs Hors Casier (zone ON) 5: Champ en décrue, 6: Verger, 7: Bois (plantation forestière), 8: Jachère, 10: Autre précisez .....

(4) Type de tenure 1: Champ de l'EA en propriété, 2: Parcelle RECUE en location ou métayage, 3 parcelle RECUE en prêt gratuit, 4: Parcelle DONNEE en location ou métayage 5: parcelle DONNEE en prêt gratuit; 6: Autre précisez .....

(5)\*\* Mode d'acquisition : 1. Héritage, 2. Achat 3. Attribution par l'Office du Niger 4. Défrichage, 5. Prêtée ou louée par propriétaire, 6. Autre (préciser)

**F2) La superficie de l'exploitation a-t-elle évolué** depuis votre installation I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui, Si oui Retracer les grandes étapes de l'évolution foncière depuis qu'il est devenu CE

| Année                         | Type d'évolution / Acquisition (code*) | Nbre de parcelle | Superficie (ares) |
|-------------------------------|--|------------------|-------------------|
| Année CE I ___ I ___ I ___ I  | Situation initiale                     | I ___ I          | I ___ I           |
| Etape1 An I ___ I ___ I ___ I | I ___ I                                | I ___ I          | I ___ I           |
| Etape2 An I ___ I ___ I ___ I | I ___ I                                | I ___ I          | I ___ I           |
| Etape3 An I ___ I ___ I ___ I | I ___ I                                | I ___ I          | I ___ I           |
| Etape4 An I ___ I ___ I ___ I | I ___ I                                | I ___ I          | I ___ I           |

Ecrivez en clair et codez Codes\* Augmentation de la superficie: 1. Héritage 2. Achat 3. Pris en location, 4. Pris en métayage 5. Reçu en prêt gratuit, 6. Défrichage, 7. Autre augmentation de superficie Diminution de la superficie 8. Vente, 9. Donné en location 10. Donné en métayage. 11. Donné en prêt gratuit. 12. Donné en héritage (à un des enfants pour son installation) 13. Autres diminution

**F3) Combien y a-t-il en 2015 de champs individuels** (gérés en dehors du grenier collectif) ? I \_\_\_ I.

Comment a évolué ce nombre au cours de ces 20 dernières années I \_\_\_ I (0=Pas d'évolution, 1=Augmentation, 2=Diminution)

Pourquoi : expliquez : .....

Selon vous ce type de champ est appelé dans l'avenir à I \_\_\_ I (0=rester identique, 1=Augmenter, 2=Diminuer)

Pourquoi : expliquez : .....

**F4) Comment envisagez-vous l'avenir au niveau du foncier pour l'exploitation :** les terres seront elles suffisantes :

- 1. pour permettre à tous les actifs qui vont rester de travailler I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui
- 2. pour nourrir la famille : I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

**Si non pour 1 (fournir du travail aux actifs) comment comptez-vous faire pour que les jeunes trouvent un emploi :**

**Si non pour 2. (nourrir votre famille) comment comptez-vous faire pour augmenter vos productions et nourrir la famille :**

Si projets d'augmentation des superficies cultivées comment ? (comment allez vous faire) ? .....

I \_\_\_ I I \_\_\_ I I \_\_\_ I

Codes : 1. Défrichage, 2. Achat (par exemple à l'ON), 3 : Location ou emprunt ; 4 : départ d'enfants dans des régions où il existe de la terre, 9. Autre

**F4) Evolution du statut foncier et marché foncier**

Le CE pense t il que le statut des terres agricoles va évoluer dans les prochaines années I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

Si oui expliquez comment (qu'est ce qui va changer) .....

Selon lui est ce une bonne chose ? I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui Expliquez .....

Pense t il que la location ou le métayage des terres va se développer dans l'avenir I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

Expliquez .....

| MODULE INTRANTS (G)   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>G1) Utilisez-vous des engrais chimiques</b> 0=Non, 1=Oui   | <input type="checkbox"/> |
| Si pas d'engrais Pourquoi :   |                          |
| Si utilisation d'engrais : comment a évolué cette utilisation durant les 20 dernières années :<br>1 Diminution, 2.Même quantités, 3Augmentation     | <input type="checkbox"/> |
| Pourquoi :  |                          |
| <b>G2) Achetez-vous des semences améliorées</b> 0=Non, 1=Oui  | <input type="checkbox"/> |
| Si oui quelles semences et à qui  |                          |
| Si non le faisiez-vous avant 0=Non, 1=Oui   | <input type="checkbox"/> |
| Si non pourquoi n'achetez-vous pas de semences améliorées   |                          |
| <b>G3) Utilisez-vous de la fumure organique (fumier, compost)</b> 0=Non, 1=Oui  | <input type="checkbox"/> |
| Si pas de fumure organique Pourquoi :   |                          |
| Si utilisation fumure organique : comment a évolué cette utilisation durant les 20 dernières années : 1 Diminution, 2.Même quantités, 3Augmentation | <input type="checkbox"/> |
| Pourquoi :  |                          |

Quels changements dans votre système de culture au cours des 20 dernières années (nouvelle culture, associations, etc.)

| Année | Type d'évolution / changement (code*) | Impact sur la production | Impact pour la famille |
|-------|---------------------------------------|--------------------------|------------------------|
|       | I I                                   |                          |                        |
|       | I I                                   |                          |                        |
|       | I I                                   |                          |                        |
|       | I I                                   |                          |                        |
|       | I I                                   |                          |                        |

\*Code : 1. Introduction d'une nouvelle culture 2.Abandon d'une culture 3.Adoption d'une nouvelle technique culturale (précisez laquelle dans le tableau), 4.Abandon d'une technique culturale. 5. Changement de variété. 6.Plantation d'arbres fruitiers.

| SOUDURE (SA)   |  |
|--|--|
| <b>SA1- Combien dure la période de soudure sur votre exploitation en année moyenne (en nombre de mois)</b>   | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| <b>SA2 Comment faite vous pour passer la soudure :</b>   |  |
| <input type="checkbox"/> Achat d'aliments si achat aliments d'où provient l'argent : .....   |  |
| <input type="checkbox"/> Réduction des quantités cuisinées et /ou du nombre de repas par jour  |  |
| <input type="checkbox"/> Départ de certains membres en migration temporaire pour réduire le nbre de personnes à nourrir  |  |
| <input type="checkbox"/> Emprunt d 'argent et/ou de nourriture : Si oui à qui .....  |  |
| <input type="checkbox"/> Faire travailler les enfants (déscolarisation)  |  |
| <input type="checkbox"/> Autres préciser .....   |  |
| <b>SA3 Pensez vous qu'au cours de ces 20 dernières années la durée moyenne de la période de soudure a diminué, est restée la même a augmenté ?</b> 1=Diminué 2=Est restée la même 3=A augmenté | <input type="checkbox"/>   |
| <b>SA4 Si augmenté ou diminué expliquez les principales raisons selon vous :</b>   |  |
| .....  |  |
| <b>SA3 Quelles options envisagez-vous pour améliorer votre sécurité alimentaire dans l'avenir : expliquez</b>  |  |
| .....  |  |

**Cheptel (E)****E1) Inventaire du cheptel (nombre d'animaux) et Situation quand le CE s'est installé et Evolution future**

|    | Type animaux     | Nombre en 2015       | Stratégie motivation poursuivie*1         | Nbre animaux installation CE | Evolution Future *2  | Observations |
|----|------------------|----------------------|---|------------------------------|----------------------|--------------|
| 1  | Boeufs de trait  | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 2  | Vaches laitières | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 3  | Autres bovins    | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 4  | Ovins            | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 5  | Caprins          | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 6  | Anes             | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 7  | Chevaux          | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 9  | Poules           | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 10 | Autres volailles | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |
| 11 | Autres           | <input type="text"/> | <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/>         | <input type="text"/> |              |

\*1 Notez (2 motivations possibles) 1-Revenu/vente d'animaux 2.Thésaurisation/capitalisation/épargne 3-Production de fumure organique 4-Production de lait 5-Traction animale 6-Autoconsommation. 7.Autres à préciser

\*2 Evolution future : Comment envisagez-vous l'évolution de votre élevage ? 1-nouvel élevage 2.Augmentation du nombre d'animaux 3.Pas de changement 4.Diminution 5.Abandon

**E3) Faites-vous vacciner vos animaux ?**  0=Non, 1=Oui

Si oui les quels ..... A quelle fréquence : .....

Si non pourquoi .....

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>E4- Les ressources communes (pâturages) sont elles et seront-elles</b> suffisantes pour nourrir votre cheptel et celui du village dans les années à venir ? 0=Non, 1=Oui ;<br>Expliquez : ..... | <input type="checkbox"/> |
| Que comptez- vous faire si les pâturages deviennent insuffisants ? Pour vous-même et votre exploitation :<br>.....   |                          |
| Que comptez- vous faire si les pâturages deviennent insuffisants ? Pour le village<br>.....  |                          |

**MODULE MAIN-D'ŒUVRE (MO)**

**MO1- Le CE fait-il régulièrement recours à de la Main d'œuvre extérieure pour les activités agricoles ou d'élevage**

| Type de MO   | 0-Non, 1-Oui         | Passé*               | Futur**              |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| Entraide avec d'autres exploitations                     | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Main d'œuvre salariée (payée)                            | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Prestations avec matériel (traction animale ou motorisé) | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Expliquez, pourquoi ces tendances du passé               |                      |                      |                      |
| Expliquez, pourquoi ces tendances du futur               |                      |                      |                      |

\*Comment voyez-vous l'évolution de ce recours à la main d'œuvre extérieure ces dernières années ? 1=De plus en plus ; 2=De moins en moins ; 3= Toujours pareil \*\* Comment envisagez -vous l'embauche de main d'œuvre salariée ou de prestations dans les années à venir ? 1=De plus en plus ; 2=De moins en moins ; 3= Toujours pareil

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>MO2- Le CE travaille-t-il comme salarié ou tâcheron pour d'autres exploitations</b> 0=Non, 1=Oui   | <input type="checkbox"/> |
| D'autres membres du ménage travaillent-ils comme salariés ou tâcherons dans d'autres EA ? 0=Non, 1=Oui  | <input type="checkbox"/> |
| Quelle place occupe ces activités dans les revenus globaux de l'exploitation :<br>1. Négligeable 2.Complète un peu les autres revenus mais on pourrait s'en passer ; 3. Important car ils permettent de compléter les revenus et faire vivre la famille dans les moments difficile ; 4. Très important car part importante des revenus et indispensables pour la consommation de la famille | <input type="text"/>     |
| Quel avenir pour ces activités : 1=De plus en plus ; 2=De moins en moins ; 3= Toujours pareil.<br>Expliquez .....   | <input type="text"/>     |

| <b>MODULE SANTE (ST)</b>  |                      |
|---|----------------------|
| Quand vous-êtes malade ou l'un des membres de l'exploitation est malade, où allez-vous en premier ?<br>1-Centre de santé ou hôpital 2-Médecin privé 3-Guérisseur traditionnel 4-Matronne 5-Chef religion 6.Automédication 7.autre | <input type="text"/> |
| ST3- Si la maladie s'aggrave, qui consultez-vous ensuite ?<br>1-Centre de santé ou hôpital 2-Médecin privé 3-Guérisseur traditionnel 4-Matronne 5-Chef religion 6.Automédication 7.autre  | <input type="text"/> |
| ST4- Selon vous, est-ce que les infrastructures de santé sont suffisantes aujourd'hui ? (0=Non, 1: Oui)   | <input type="text"/> |
| ST5 -Expliquez  |                      |
| ST6- Considérez-vous que votre situation d'accès au soin s'est améliorée ces dernières années ? 0=Non 1-Oui   | <input type="text"/> |
| ST7- Comment voyez-vous la situation d'accès aux soins dans l'avenir ? 1-Beaucoup d'amélioration 2-Dégradation 3-Toujours pareil  | <input type="text"/> |

| <b>MODULE EDUCATION (ED)</b>  |                      |
|---|----------------------|
| ED1- Selon vous, l'accès aux écoles est-il satisfaisant ? (0=Non, 1: Oui)   | <input type="text"/> |
| ED2- Pourquoi ?<br>1-Nombre instituteur insuffisant 2-Ecole trop éloignée 3- Matériels didactiques insuffisants 4- Instituteur souvent absent<br>5.Frais de scolarité trop élevé 6-infrastructure dégradée 7-Autres | <input type="text"/> |
| ED3- ST7- Comment voyez-vous l'éducation dans l'avenir ? 1-Beaucoup d'amélioration 2-Dégradation 3.Toujours pareil  | <input type="text"/> |
| ED4-Expliquez   |                      |

| <b>MODULE AVIS ET REPRESENTATIONS GLOBAUX (AG)</b>   |                     |                  |                              |              |
|--|---------------------|------------------|------------------------------|--------------|
| AG1- Identifiez les grands événements dans le territoire qui ont impactés fortement les conditions de vie de la famille au cours de ces 15 dernières années ? identifiez l'année ou la période et qualifiez les conséquences pour la famille |                     |                  |                              |              |
| Num  | Type d'événement 1* | Année ou période | Conséquences pour famille 2* | Observations |
| 1  | .....I I            | I I              | .....I I                     |              |
| 2  | .....I I            | I I              | .....I I                     |              |
| 3  | .....I I            | I I              | .....I I                     |              |
| 4  | .....I I            | I I              | .....I I                     |              |
| 5  | .....I I            | I I              | .....I I                     |              |

**Type d'événement 1\*** : (climatique) : 11. Sécheresse 12. Inondation 13. Attaques de prédateurs ou maladies sur animaux ou cultures (par exemple criquets)  
 (économique) : 21-Baisse de prix de produits agricoles. 22.Hausse des prix des produits alimentaires, 23-Hausse des prix des autres produits de base, 24.Mévente des produits agricoles,  
 (insécurité), 31. Vols d'animaux, 32.Autres vols, 33.Bandits 34.Djihadiste. 35 Insécurité foncière 36.Autres .....  
 (démographie) 41 Départs -Emigration, 42. Entrées-Immigration, 43 Epidémies et décès  
 (opportunités économiques) 51 Installation des unités industrielles dans la commune, 52.Arrivées de nouveaux collecteurs/commerçants  
 53.Développement d'une nouvelle production/filière 54.Arrivée d'un nouveau projet public. 55.Arrivée d'une ONG avec un nouveau projet  
 56.Nouvelles organisations paysannes  
 (politiques) 60. Election 61.Changement des responsables politiques au niveau national. 62.Changement des responsables politiques au niveau local.  
 90. Autres à précisez (conflits fonciers, etc ....)

**Conséquences pour la famille 2\*** inscrivez les conséquence puis qualifiez :1-Mauvaise pour la famille 2-Bonne pour la famille

**AG2- Identifiez les grands événements dans le territoire (que vous craignez ou souhaitez) qui vont impacter (en bien ou en mal) le plus fortement les conditions de vie de la famille au cours des 15 prochaines années ? Conséquences pour la famille**

| Num | Type d'événement 1* | Conséquences pour famille 2* | Observations |
|-----|---------------------|------------------------------|--------------|
| 1   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 2   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 3   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 4   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 5   | .....I I            | .....I I                     |              |

**Type d'événement 1\*** : (climatique) : 11.Cyclone/inondation, 12.Cyclone/vents violents, 13.Grêle, 14.Sécheresse/retard de pluie

15.Attaques de prédateurs ou maladies sur animaux ou cultures (par exemple criquets)

(économique) : 21-Hausse des prix d'aliments de base, 22-Hausse des prix des autres PPN, 23.baisse des prix des produits agricoles,

24.Mévente des produits agricole, 25.Grève ou boycott des semis.

(insécurité), 31.Vols de bovins, 32.Vols des cultures sur pieds, 33.Attaque à main armée et banditisme 33.Vols des ossements

(démographie) 41.Départs -Emigration, 42. Entrées-Immigration, 43.Epidémies et décès

(opportunités économiques) 51.Installation des unités industrielles dans la commune, 52.Arrivées de nouveaux collecteurs

53.Développement d'une nouvelle production/filière 54.Arrivée d'un nouveau projet public. 55.Arrivée d'une ONG avec un nouveau projet

56.Nouvelles organisations paysannes

(politiques) 60. Election 61.Changement des responsables politiques au niveau national. 62. Changement des responsables politiques au niveau local.

90. Autres à préciser (conflits fonciers, etc ....)

**Conséquences pour la famille 2\*** inscrivez les conséquence puis qualifiez :1-Mauvaise pour la famille 2-Bonne pour la famille

**REPRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SON FONCTIONNEMENT (TF)****Transport et qualités des infrastructures dans votre Commune**

|                                 | Etat<br>0.Inexistant<br>1.Existant | Qualité<br>0-Mauvais<br>1-Bon | Souhait/perspectives<br>0-pas besoin<br>1-à construire<br>2- à améliorer | Quels changements observez-vous ces dernières années ? |
|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--|--|
| TF61-Pistes/routes              | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF62-Infrastructures sanitaires | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF63-Ecoles                     | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF64-Barrages hydroagricoles    | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF65-Canaux drainage/irrigation | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF66-Couloir de vaccination     | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF67-Marché                     | I _ I                              | I _ I                         | I _ I  |  |
| TF68-Autres1                    | I I                                | I I                           | I I  |  |
| TF69-Autres2                    | I I                                | I I                           | I I  |  |

**Développement économique**

TF8a- Quelles sont les filières porteuses/ou activités dans la région aujourd'hui ?

1. .... code I \_ I
2. .... code I \_ I
3. .... code I \_ I
4. .... code I \_ I

TF8b- Quelles sont les filières porteuses/ou activités qui seront porteuses dans 15 ans selon vous ?

1. .... code I \_ I
2. .... code I \_ I
3. .... code I \_ I
4. .... code I \_ I

**Climat :**

Ressez-vous un changement de climat : I \_ I 0=Non, 1=Oui, 2= NSP

Si oui, citez 2 manifestations les plus importantes :

1. .... code I \_ I
2. .... code I \_ I

Le climat a-t-il des impacts sur vos pratiques ? I \_ I 0=Non, 1=Oui, 2= NSP Si oui, citez 2 changements de ces pratiques parmi les plus importantes :

1. .... code I \_ I
2. .... code I \_ I

Citez deux exemples de ressources naturelles dont l'accès sera rendu difficile à cause du climat dans les prochaines décennies

1. .... code I \_ I
2. .... code I \_ I

TF9- Principales Menaces que vous craignez pour l'avenir de votre famille et votre communauté

TF10- Principales Perspectives positives que vous souhaitez pour l'avenir de votre famille et votre communauté

**Observations et notes complémentaires .....**

## Prospective Sikasso, Enquête femme

N° Exploitation Agricole / Ménage urbain I \_\_\_ I \_\_\_ I Numéro individu I \_\_\_ I (tableau 31 enquête EA/usage)

Nom prénom ..... Age : I \_\_\_ I

### PERCEPTION DEMOGRAPHIE

A quel âge vous êtes-vous mariée I \_\_\_ I

Vous avez eu combien d'enfants au total ? I \_\_\_ I Combien sont vivants ? I \_\_\_ I Combien d'enfants sont décédés : I \_\_\_ I dont à moins de 5 ans I \_\_\_ I

Selon vous quel est le nombre « idéal » d'enfant pour une femme I \_\_\_ I dont garçons I \_\_\_ I dont filles I \_\_\_ I

Selon vous, de la période de vos parents à maintenant :

- Est-ce que la mortalité infantile a baissé I \_\_\_ I (0=Non, 1: Oui) Expliquez .....
- Est-ce que les familles se sont agrandies au cours des 20 dernières années I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui Expliquez .....

Selon vous, est-ce que la population dans votre village a : I \_\_\_ I 1. Beaucoup augmenté ces dernières années, 2. Augmenté normalement, 3. Est restée la même 4. A diminué Expliquez .....

Comment va évoluer la population dans les 15 prochaines années : I \_\_\_ I 1. Beaucoup augmenter, 2. Augmenter mais moins vite 3. Rester la même 4. Diminuer Expliquez .....

Avez-vous entendu parler du planning familial I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

Comment jugez-vous l'évolution de l'utilisation du planning familial dans les prochaines années ? I \_\_\_ I

1-En développement 2-En stagnation 3-En déclin 4-Ne sais pas 5-Ne réponds pas

Avez-vous entendu parler des associations de promotion des femmes ? I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui Si oui, exemple .....

Que pensez-vous de leurs actions ? I \_\_\_ I 1-Apprécié 2-Non-apprécié 3-Ne sais pas 4-Ne réponds pas

### AVENIR DES ENFANTS

|  |                         |
|--|-------------------------|
| AE1- Parmi les garçons (rappeler le nombre I ___ I), Combien seront encore au ou dans la commune d'ici 15 ans ?  | □                       |
| AE2- Quelle sera l'activité principale de ceux qui resteront ?<br>Nbre _____ Activités*1 : _____<br>Nbre _____ Activités*1 : _____<br>Nbre _____ Activités*1 : _____             | □□ □□<br>□□ □□<br>□□ □□ |
| AE3- Où seront ceux qui seront partis et pour quelles activités ?<br>Lieu*2 _____ Activités*1 : _____<br>Lieu *2 _____ Activités *1: _____<br>Lieu*2 _____ Activités*1 : _____   | □□ □□<br>□□ □□<br>□□ □□ |
| AE4-Faites vous quelque chose pour préparer vos garçons à cette situation ? 1-Oui 2-Non  | □                       |
| AE5-Si oui, expliquez, quoi ?  |                         |
| AE6- Parmi les filles (rappeler le nombre I ___ I), Combien seront encore dans la commune d'ici 15 ans ?   | □                       |
| AE7- Quelle sera l'activité principale de celles qui resteront ?<br>Nbre _____ Activités*1 : _____<br>Nbre _____ Activités*1 : _____<br>Nbre _____ Activités*1 : _____           | □□ □□<br>□□ □□<br>□□ □□ |
| AE8- Où seront celles qui seront partis et pour quelles activités ?<br>Lieu*2 _____ Activités*1 : _____<br>Lieu *2 _____ Activités *1: _____<br>Lieu*2 _____ Activités*1 : _____ | □□ □□<br>□□ □□<br>□□ □□ |
| AE9-Faites-vous quelque chose pour préparer vos filles à cette situation ? 1-Oui 2-Non   | □                       |
| AE10-Si oui, expliquez, quoi ?   |                         |

Activités\*1: 1. Agriculture/élevage 2. Fonctionnaire 3. Salarié du secteur privé formel 4. Salarié du secteur informel. 5. Activité de service (commerçant, artisan, transporteur) 6. Autres

Lieu\*2 : 1. Bamako, 2. Ségou, 3. Autre ville de la région. 4. Villes dans autre région. 5. Zone rurale de la région, 6. Zone rurale dans autre région 7. Etranger, 9. Autres

## Prospective Sikasso, Enquête femme

| Activités économiques des femmes  |        |
|---|--------|
| Avez-vous un champ individuel ? (0=Non, 1=Oui)  | [ ]    |
| Si oui superficie en ha   | [ ] ha |
| Avez-vous des animaux d'élevage à vous ? (0=Non, 1=Oui)   | [ ]    |
| Si oui type d'animaux et nombre :   |        |
| Type 1 : ..... Nbre : .....   |        |
| Type 2 : ..... Nbre : .....   |        |
| Avez-vous des activités économiques que vous menez à titre individuel ? (0=Non, 1=Oui)  | [ ]    |
| Si oui préciser   |        |
| <input type="checkbox"/> Agricole (si oui : culture principale pratiquée) : .....   |        |
| <input type="checkbox"/> Elevage .....  |        |
| <input type="checkbox"/> Transformation agricole (si oui produits) .....  |        |
| <input type="checkbox"/> Cueillette / extraction .....  |        |
| <input type="checkbox"/> Salarial agricole .....  |        |
| <input type="checkbox"/> Commerce .....   |        |
| <input type="checkbox"/> Artisanat et services .....  |        |
| <input type="checkbox"/> Autres .....   |        |
| Est-ce vous qui gérez les revenus provenant de vos activités individuelles (0=Non, 1=Oui)   | [ ]    |
| Souhaiteriez-vous avec plus d'activités indépendantes (0=Non, 1=Oui)  | [ ]    |
| Si oui quelles activités souhaiteriez vous développer : .....   |        |
| Pensez-vous que dans le village/commune, les femmes ont augmenté leurs activités individuelles au cours des 15 dernières années (0=Non, 1=Oui)  | [ ]    |
| Dans les prochaines années (15 ans) pensez-vous que les femmes (vous-même et vos filles) auront moins ou plus d'activités individuelles (0= Moins d'activités, 1=Oui plus d'activités, 2=même niveau) | [ ]    |

## Perception du futur

Identifiez les grands événements dans le territoire (que vous craignez ou souhaitez) qui vont impacter (en bien ou en mal) le plus fortement les conditions de vie de la famille au cours des 15 prochaines années ? Conséquences pour la famille

| Num | Type d'événement 1* | Conséquences pour famille 2* | Observations |
|-----|---------------------|------------------------------|--------------|
| 1   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 2   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 3   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 4   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 5   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 6   | .....I I            | .....I I                     |              |

Type d'événement 1\* : (climatique) : 11.Cyclone/inondation, 12.Cyclone/vents violents, 13.Grêle, 14.Sécheresse/retard de pluie  
15.Attaques de prédateurs ou maladies sur animaux ou cultures (par exemple criquets)

(économique) : 21-Hausse des prix d'aliments de base, 22-Hausse des prix des autres PPN, 23.baisse des prix des produits agricoles, 24.Mévente des produits agricole, 25.Grève ou boycott des sémis.

(insécurité) : 31.Vols de bœufs, 32.Vols des cultures sur pieds, 33.Attaque à main armée et banditisme 33.Vols des ossements

(démographie) 41.Départs -Émigration, 42. Entrées-Immigration, 43.Epidémies et décès

(opportunités économiques) 51.Installation des unités industrielles dans la commune, 52.Arrivées de nouveaux collecteurs

53.Développement d'une nouvelle production/filière 54.Arrivée d'un nouveau projet public. 55.Arrivée d'une ONG avec un nouveau projet

56.Nouvelles organisations paysannes

(politiques) 60. Election 61.Changement des responsables politiques au niveau national. 62. Changement des responsables politiques au niveau local.

90. Autres à préciser (conflits fonciers, etc ...)

Conséquences pour la famille 2\* inscrivez les conséquence puis qualifiez :1-Mauvaise pour la famille 2-Bonne pour la famille

## Prospective Sikasso, Enquête Jeune

N° Exploitation agricole / ménage I \_\_\_ I \_\_\_ I Numéro individu I \_\_\_ I (tableau B1 enquête EA/ménage)

Nom prénom ..... Age : I \_\_\_ I ans Sexe : I \_\_\_ I 1=Homme, 2= Femme

Lien de parenté avec CE ou CM I \_\_\_ I : 1.Fils, 2.Fille, 3.Neveu, 4.Nièce 5. Autre précisez .....

Statut I \_\_\_ I : 1.Marié, 2.Célibataire, Encore à l'école ou université I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

Si Non : à quel âge avez quitté l'école I \_\_\_ I Niveau scolaire atteint I \_\_\_ I

Pourquoi avez-vous arrêté l'école : I \_\_\_ I 1.N'était pas intéressé, 2.N'arrivait plus à suivre 3.Les parents ne pouvaient plus payer l'écolage. 4. Les parents considéraient que sa place n'était pas à l'école. 5.Pour travailler 6. Autre expliquez .....

Si il (elle) est encore à l'école, il (elle) souhaite aller jusqu'ou : .....

### PERCEPTION DEMOGRAPHIE

Pour vous quelle est la composition « idéale » de la famille : Nombre d'épouses/coépouses I \_\_\_ I

Nombre d'enfants par femme I \_\_\_ I dont garçons I \_\_\_ I dont filles I \_\_\_ I

Selon vous, de la période de vos grand-parents à maintenant :

- Est-ce que la mortalité infantile a baissé I \_\_\_ I (0=Non, 1: Oui) Expliquez .....
- Est-ce que les familles se sont agrandies au cours des 20 dernières années I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui Expliquez .....

Selon vous, est-ce que la population dans votre village a : I \_\_\_ I 1. Beaucoup augmenté ces dernières années, 2. Augmenté normalement. 3. Est restée la même 4. A diminué Expliquez .....

Comment va évoluer la population du dans les 15 prochaines années : I \_\_\_ I 1. Beaucoup augmenter, 2. Augmenter mais moins vite 3. Rester la même 4. Diminuer Expliquez .....

Avez-vous entendu parler du planning familial I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui

Comment jugez-vous l'évolution de l'utilisation du planning familial dans les prochaines années ? I \_\_\_ I

1-En développement 2-En stagnation 3-En déclin 4-Ne sais pas 5-Ne réponds pas

Avez-vous entendu parler des associations de promotion des jeunes ? I \_\_\_ I 0=Non, 1=Oui Si oui, exemple .....

Que pensez-vous de leurs actions ? I \_\_\_ I 1-Apprécié 2-Non-apprécié 3-Ne sais pas 4-Ne réponds pas

### PROJET D'AVENIR : Comment envisage-t-il (elle) son futur dans 15 années

Envisage-t-il (elle) de partir ailleurs I \_\_\_ I (0=Non, 1: Oui)

Si oui où vivra-t-il (elle) I \_\_\_ I : 1. Bamako, 2.Ségou, 3. Autre ville de la région. 4.Villes dans autre région. 5. Zone rurale de la région, 6.Zone rurale dans autre région 7.Etranger, 9. Autres

Quelle sera son activité principale I \_\_\_ I. 1.Agriculture/élevage 2.Fonctionnaire 3.Salarié du secteur privé formel 4.Salarié du secteur informel. 5.Activité de service (commerçant, artisan, transporteur) 6. Autres .précisez .....

Si il (elle) envisage de rester, l'exploitation de ses parents sera-t-elle suffisante (en terme de superficie, d'animaux, d'équipements) pour le faire vivre lui (elle) et sa famille I \_\_\_ I (0=Non, 1: Oui)

Expliquez .....

Pour mener à bien votre projet d'avenir, quels sont ses besoins en formation (type, spécialité, etc.)

Formation de base : I \_\_\_ I 1=Commerce, 2=Artisanat, 3=Autre .....

Formation professionnelle : I \_\_\_ I 1=Commerce, 2=Artisanat, 3=Administration, 4=Autre .....

Formation supérieure : I \_\_\_ I 1=Commerce, 2=Artisanat, 3=Administration, 4=Autre .....

### Activités économiques

Avez-vous des activités économiques que vous menez à titre individuel ? (0=Non, 1=Oui)

I \_\_\_ I

Si oui préciser

- Agricole (si oui : surface et culture principale) : .....
- Elevage (si oui type animaux et nombre) .....
- Transformation agricole (si oui produits) .....
- Cueillette / extraction .....
- Salarial agricole .....
- Commerce .....
- Artisanat et services .....
- Textile..... ;
- Autres .....

## Prospective Sikasso, Enquête Jeune

|  |                          |
|--|--------------------------|
| Comment jugez-vous l'évolution de votre secteur d'activité ?<br>Codes 1-En développement 2-En stagnation 3-En déclin 4-Ne sais pas 5-Ne réponds pas        | <input type="checkbox"/> |
| Est-ce vous qui gérez les revenus provenant de vos activités individuelles (0=Non, 1=Oui)<br>Si oui quelle principale utilisation en faites-vous ? : ..... | <input type="checkbox"/> |
| Souhaiteriez-vous plus d'activités indépendantes ? (0=Non, 1=Oui).<br>Si oui lesquelles : .....  | <input type="checkbox"/> |
| Pensez-vous que dans 15 ans, il y aura plus de chômage? (0=Non, 1=Oui, 2=Même chose 3.NSP<br>Expliquez.....  | <input type="checkbox"/> |

| A-t-il (a-t-elle) et envisage-t-il (elle) de prendre des responsabilités sociales I I 1-Oui 0-Non si oui précisez. |                          |                          |           |
|--|--------------------------|--------------------------|-----------|
| Types de responsabilité  | Actuellement             | Dans le futur            | Expliquez |
| Responsabilités politiques locales   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |
| Responsabilités Religieuse   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |
| Traditionnelles dans communauté  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |
| Organisations Paysannes  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |
| Responsabilités syndicales   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |
| Autres organisations   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |           |

### Perception du futur

Identifiez les grands événements dans le territoire (que vous craignez ou souhaitez) qui vont impacter (en bien ou en mal) le plus fortement les conditions de vie de la famille au cours des 15 prochaines années ? Conséquences pour la famille

| Num | Type d'événement 1* | Conséquences pour famille 2* | Observations |
|-----|---------------------|------------------------------|--------------|
| 1   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 2   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 3   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 4   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 5   | .....I I            | .....I I                     |              |
| 6   | .....I I            | .....I I                     |              |

Type d'événement 1\* : (climatique) : 11.Cyclone/inondation, 12.Cyclone/vents violents, 13.Grêle, 14.Sécheresse/retard de pluie

15.Attaques de prédateurs ou maladies sur animaux ou cultures (par exemple criquets)

(économique) : 21-Hausse des prix d'aliments de base, 22-Hausse des prix des autres PPN, 23.baisse des prix des produits agricoles,

24.Mévente des produits agricole, 25.Grève ou boycott des semis.

(insécurité), 31.Vols de bovins, 32.Vols des cultures sur pieds, 33.Attaque à main armée et banditisme 33.Vols des ossements

(démographie) 41.Départs -Emigration, 42. Entrées-Immigration, 43.Epidémies et décès

(opportunités économiques) 51.Installation des unités industrielles dans la commune, 52.Arrivées de nouveaux collecteurs

53.Développement d'une nouvelle production/filière 54.Arrivée d'un nouveau projet public. 55.Arrivée d'une ONG avec un nouveau projet

56.Nouvelles organisations paysannes

(politiques) 60. Élection 61.Changement des responsables politiques au niveau national. 62. Changement des responsables politiques au niveau local.

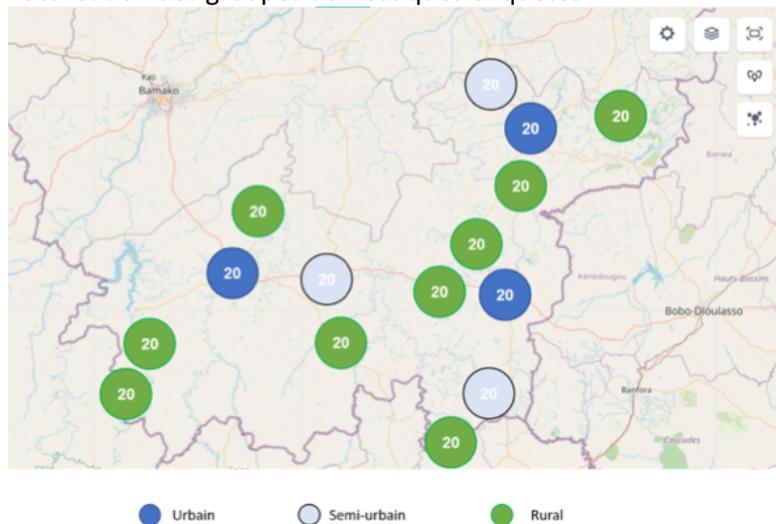
90. Autres à précisez (conflits fonciers, etc ....)

Conséquences pour la famille 2\* inscrivez les conséquence puis qualifiez :1-Mauvaise pour la famille 2-Bonne pour la famille

## Annexe 6. Description de l'échantillon des ménages enquêtés

| Cercle       | Commune       | N_Village          | Nbre concessions | Nbre Femmes | Nbre Jeunes | Ménage     | Pop totale   |
|--------------|---------------|--------------------|------------------|-------------|-------------|------------|--------------|
| Bougouni     | Bougouni      | Dialanikoro        | 20               | 20          | 19          | 53         | 357          |
| Bougouni     | Dogo          | Bouralasounzoukoro | 20               | 20          | 20          | 69         | 524          |
| Bougouni     | Koumantou     | Koumantou          | 20               | 20          | 20          | 39         | 393          |
| Kadiolo      | Kadiolo       | Kadiolo            | 20               | 20          | 18          | 54         | 391          |
| Kadiolo      | Misseni       | Kapeleke           | 20               | 19          | 17          | 52         | 408          |
| Kolondieba   | Kolondieba    | Bessina            | 21               | 21          | 19          | 72         | 551          |
| Koutiala     | Koutiala      | 5eme Quartier Koko | 20               | 20          | 20          | 61         | 330          |
| Koutiala     | M'pessoba     | M'pessoba          | 20               | 20          | 20          | 55         | 383          |
| Koutiala     | Sinkolo       | Tonondiombougou    | 20               | 20          | 20          | 50         | 345          |
| Sikasso      | Gongasso      | N'djibougou        | 21               | 21          | 21          | 57         | 451          |
| Sikasso      | Sikasso       | Sanoubougou        | 18               | 18          | 14          | 48         | 356          |
| Sikasso      | Zanferebougou | Zanferebougou      | 20               | 20          | 19          | 72         | 518          |
| Yanfolila    | Gouandiaka    | Berebogola         | 19               | 19          | 19          | 55         | 378          |
| Yanfolila    | Gouanan       | Yorobougoula       | 20               | 20          | 19          | 46         | 348          |
| Yorosso      | Kiffosso 1    | Lopegue            | 21               | 21          | 21          | 66         | 508          |
| <b>TOTAL</b> |               |                    | <b>300</b>       | <b>299</b>  | <b>286</b>  | <b>849</b> | <b>6 241</b> |

### Localisation des groupes domestiques enquêtés



## Annexe 7. Origine et compétences des experts ayant participé aux ateliers

| Genre | Cercle   | Origine professionnelle              | Principale compétence         |
|-------|----------|--------------------------------------|-------------------------------|
| H     | Bougouni | Enseignant                           | Enseignement                  |
| H     | Bougouni | Président des jeunes ruraux          | Jeunesse                      |
| F     | Sikasso  | Présidente des femmes rurales        | Organisation de l'agriculture |
| H     | Sikasso  | Président AOPP                       | Organisation de l'agriculture |
| H     | Sikasso  | Assainissement                       | Assainissement                |
| H     | Sikasso  | Musée Sikasso                        | Culture locale                |
| H     | Koutiala | Responsable ONG                      | Société civile                |
| H     | Sikasso  | Haut Conseil Islamique               | Religion                      |
| H     | Sikasso  | Conseil Régional Sikasso             | Administration                |
| F     | Sikasso  | Exportatrice/transformatrice         | Entreprise                    |
| H     | Bamako   | Point focal Zone Economique Spéciale | Aménagement du territoire     |
| H     | Sikasso  | Président filière                    | Agriculture                   |
| H     | Sikasso  | Président filière                    | Organisation de l'agriculture |
| H     | Sikasso  | Président filière                    | Entreprise                    |
| H     | Bamako   | Aménagement territoire/génie rurale  | Financement du développement  |
| F     | Sikasso  | Agent développement ONG              | Société civile                |
| F     | Sikasso  | Conseil Régional jeunesse            | Jeunesse                      |
| F     | Bougouni | Service                              | Service                       |
| F     | Koutiala | Coopérative femme                    | Genre                         |
|       | Sikasso  | Elu/ ONG                             | Politique locale              |
| H     | Sikasso  | Président jeune                      | Jeunesse                      |
| H     | Sikasso  | Entreprise                           | Entreprise                    |
| H     | Sikasso  | Sécurité                             | Sécurité                      |
| H     | Sikasso  | Opérateur économique                 | Activité minière              |
| H     | Bamako   | GIZ Mali                             | Développement                 |

## Annexe 8. Liste des incompatibilités

|       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| A1/E3 | A3/F4 | A4/F1 | B1/G2 | B2/G1 | B4/F1 | C2/F4 | D4/F4 | E2/G1 |
| A1/F2 | A3/G1 | A4/F4 | B1/G3 | B3/C4 | B4/F4 | C2/G1 | D4/G1 | E2/F4 |
| A3/B1 | A4/B1 | A4/G1 | B2/C1 | B3/F1 | B4/G1 | C4/F2 | D5/F1 | F1/G2 |
| A3/C1 | A4/C1 | B1/C2 | B2/C4 | B3/F4 | B5/C1 | D1/G3 | D5/G1 | F1/G3 |
| A3/C4 | A4/C4 | B1/D4 | B2/E1 | B3/G1 | C1/F2 | D2/G3 | E1/F2 | F2/G1 |
| A3/E1 | A4/E1 | B1/E2 | B2/F1 | B4/C4 | C1/G3 | D3/F1 | E1/G2 | F3/G1 |
| A3/F1 | A4/E4 | B1/F2 | B2/F4 | B4/C1 | C2/F1 | D4/F1 | E2/F1 | F4/G2 |
|       |       |       |       |       |       |       |       | F4/G3 |

## Annexe 9. Les cinq narratifs



A Sikasso en 2040, les différentes communautés et territoires vivent en symbiose dans le respect de leurs différences religieuses, culturelles et se mobilisent pour agir ensemble face aux défis du développement. La diversité culturelle de la région est sauvegardée, valorisée et transmise aux générations futures. Le tissu social est solide grâce à la mise en œuvre d'actions d'éducation citoyennes, de développement de la culture de la paix, et l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement du flux migratoire. Le tissu social est renforcé grâce au brassage interculturel.

Les femmes et les jeunes sont majoritairement représenté.e.s dans les instances de décision, se soutiennent mutuellement et s'imposent. La main d'œuvre locale est constituée principalement de jeunes et femmes, qui sont également promoteurs de plusieurs entreprises et participent pleinement à la vie économique de la région.

La gouvernance est inclusive et équitablement partagée dans un leadership porté par l'administration, la société civile et un secteur privé forts. La sécurité des biens et des personnes est totale et garantie. Un conseil local de sécurité fonctionnel collabore avec la population et les pays frontaliers. Les services de sécurité sont bien équipés et disponibles. Les grandes priorités du développement sont définies et partagées/consensuelles et les ressources financières incluant des partenaires sont disponibles pour la mise en œuvre.

Les ressources en eau sont abondantes et diversifiées, et couvrent tous les besoins de consommation domestiques, industrielles et agricoles. Les AHA planifiés dans chaque village sont réalisés, fonctionnels et leur gestion est irréprochable. La réhabilitation des anciens AHA est faite et des mini-barrages sont mis en place. Leur gestion est assurée par des comités locaux.

Les ressources foncières sont fertiles et disponibles pour tous les acteurs socio-économiques. L'application des textes a facilité son accès et sa sécurisation. Les politiques agricoles et les textes qui réglementent la gestion des ressources naturelles ont permis de protéger individuellement et collectivement les populations contre les risques climatiques. Les acteurs locaux sont qualifiés et font de leur environnement une source d'activité. Les innovations

techniques et technologiques sont adoptées par les producteurs et la productivité agricole est améliorée de manière durable. Des politiques de filières agrosylvopastorales mises en place entraînent le développement des chaînes de valeurs.

Les exploitations familiales sont modernes et couvrent tous les besoins alimentaires de la population. Des produits agricoles diversifiés et de qualité nutritive sont disponibles et accessibles pour l'ensemble de la population. Chaque citoyen de la région accède sans difficulté à une alimentation saine et équilibrée.

Les coopératives agricoles fonctionnent conformément au texte et organisent la mise en marché des produits au bénéfice de leurs membres. Tous évoluent dans le cadre d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

La production du coton biologique augmente au détriment du conventionnel. Toute la production est transformée sur place, beaucoup d'emplois pour les jeunes, les revenus des producteurs ont augmenté et les produits finis sont exportés.

Toutes les grandes agglomérations sont toutes reliées par des voies bitumées de qualité, des pistes rurales sont aménagées pour faciliter le transport des produits agricoles des lieux de productions vers les lieux de consommation. Les produits bruts hors coton sont transformés sur place. 80% des produits finis sont écoulés dans les marchés internationaux et le reste fait la fierté des consommateurs maliens. Les acteurs économiques de la région sont incontournables dans l'économie sous régionale.

La valeur ajoutée est harmonieusement répartie entre les différents acteurs de la chaîne des valeurs. Les ressources minières non aurifères sont exploitées dans le respect des textes et des normes par les différents acteurs au bénéfice de tous. Des entreprises artisanales et industrielles se partagent l'exploitation de l'or. Elles respectent et appliquent les textes et les normes en vigueur conformément au code minier. L'or brille pour Sikasso.

Les infrastructures d'éducation et de santé sont construites avec des équipements adaptés et des ressources humaines compétentes. Elles assurent à l'ensemble de la population des services de proximité et de qualité à un coût abordable.

Les filières de formation professionnelle sont développées en lien avec les opportunités d'emploi. Les ressources humaines suffisantes et de qualité sont disponibles pour la réalisation des activités de développement. La région connaît moins de chômage grâce à un climat favorable à la création d'emploi dû à la diversité des secteurs d'activités favorisée par le développement global de la région. Les activités informelles occupent peu de place dans la vie économique.

Le climat des investissements est favorable. L'énergie de sources diverses et respectueuses de l'environnement est disponible et accessible à tous les ménages et entreprises. Les industries se créent et absorbent la main d'œuvre disponible. Les collectivités décentralisées fonctionnent normalement avec des ressources à la hauteur des missions qui leur sont confiées. La région attire de plus en plus les investisseurs et de la main-d'œuvre. Le tourisme est développé grâce à la valorisation des expressions culturelles, l'aménagement et la promotion des sites touristiques, le développement des structures d'accueil et

d'hébergement et la formation des guides touristiques. Un flux migratoire sous contrôle existe et devient de plus en plus important du reste du monde vers la région. Les opportunités créées dans les différentes localités ont freiné considérablement les flux migratoires internes. Cependant, quelques jeunes migrent vers les grandes agglomérations. La population est répartie en fonction des opportunités de chaque localité.

Les différentes sensibilisations sur les questions environnementales ont permis d'aboutir à une prise de conscience collective des populations. Un dispositif moderne de collecte, de stockage et de traitement (recyclage) des déchets solides et liquides à travers des moyens et structures adéquats est mis en place et fonctionnel.



A Sikasso en 2040, l'insécurité est généralisée. L'incivisme (dirigeants, citoyens) et la corruption règnent partout. La gouvernance est non inclusive, aggravée par la corruption, l'incivisme et la confusion territoriale. Le processus de décentralisation est arrêté. Les femmes et les jeunes ne participent pas aux prises de décision et ne sont ni concerté.e.s ni consulté.e.s. En absence d'actions collectives, les organisations locales n'ont pas d'influence sur les décisions publiques et n'ont pas la capacité de porter les transformations du territoire. La dépendance des femmes s'est accrue. Elles n'arrivent plus à développer des activités pour leur propre compte. Les jeunes s'affranchissent de l'autorité familiale traditionnelle. Ils sont désemparés et se laissent enrôlés dans des circuits de trafic de tout genre. L'indice de fécondité reste enlevé à cause de l'absence d'un accès acceptable à la santé (planification familiale), la dépravation des mœurs et l'anxiété.

Malgré la disponibilité des ressources les choix des décideurs ne répondent pas aux aspirations de la population. Les priorités de développement agricole des pouvoirs publics sont orientées vers les cultures qui développent leur réseau de trafic. Les règles d'accès aux ressources foncières n'existent plus et le potentiel n'est pas exploité. L'individualisme est exacerbé. Il n'y a plus de solidarité ni d'action collective renforçant ainsi l'effritement totale des valeurs sociétales.

Les AHA sont non fonctionnels, dans un état de délabrement total et sans gestion. Il n'y a pas de planification de nouveaux AHA et pas de financement. Les services d'appuis techniques de base sont désorganisés et presque inexistantes. Les acteurs se tournent des vers solutions numériques qui ne couvrent pas les besoins. L'or blanc ne brille plus pour Sikasso, la filière est déstructurée et ne contribue plus au développement économique et social de la région avec comme corolaire la baisse du revenu des producteurs et le chômage. L'agriculture locale hors coton est désorganisée, en déclin et ne procure ni revenu ni emploi pour les populations. Les exploitations agricoles familiales sont disloquées au profit des fermes individuelles. A côté, des entrepreneurs agricoles isolés et fondés sur l'exploitation non durable des ressources naturelles s'installent en complicité avec les dirigeants locaux. En l'absence de services de conseil, les technologies de productions agricoles sont basées sur les anciennes pratiques peu productives. Cependant, grâce à leur connexion avec les dirigeants locaux, les entrepreneurs agricoles isolés arrivent à s'approvisionner en intrants et utilisent des technologies productives mais polluantes. Globalement, la qualité des terres cultivées se dégrade à cause de l'utilisation abusive des produits chimiques par les entrepreneurs agricoles et les exploitants miniers et de la non-utilisation de la fumure organique agriculteurs locaux.

L'exploitation aurifère est anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec des conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaine et animale, les écosystèmes, l'éducation et les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées et profitent

moins. Les firmes industrielles clandestines s'installent en complicité avec les autorités locales corrompues et exploitent les autres ressources minières : lithium, bauxite, etc.

La mobilité interne devient intense et aléatoire et la région n'est plus attractive. Le climat des affaires n'est pas favorable aux investissements productifs. Seuls les investissements liés aux activités de trafic se développent. Les autres investisseurs, les habitants et les touristes fuient Sikasso. La population de la région est redistribuée. Certaines localités se vident au profit des centres urbains autour du secteur informel et d'autres activités. Aucune zone de la région n'est encore attractive. Les migrations vers les pays voisins s'intensifient. La région se vide de ses bras valides.

Les infrastructures d'hygiène et d'assainissement sont défectueuses et mal gérées. A cause de l'incivisme, les règles d'hygiène élémentaires ne sont pas observées par la population. Les routes et les pistes sont dégradées et sont difficilement praticables. Les programmes d'aménagement routiers sont arrêtés. Les réseaux de télécommunication sont défectueux, très insuffisants et fonctionnent de façon aléatoire. Le système d'accès à l'énergie via le réseau EDM dysfonctionne et les populations se tournent vers l'énergie solaire qui n'arrive pas satisfaire les besoins. L'accès à l'eau pour la consommation et la production économique est réduit et sa maîtrise échappe aux acteurs locaux. Sa qualité physico-chimique est mauvaise à cause des produits chimiques de l'orpaillage et l'absence d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement.

A cause de l'insécurité, les enseignants et les agents de santé abandonnent leurs postes, les infrastructures scolaires et sanitaires sont délaissées et détériorées. Les élèves sont déscolarisés ou délocalisés vers les centres urbains où les écoles sont fonctionnelles. Les services de santé sont difficiles d'accès à cause de la détérioration du réseau routier et des difficultés économiques que traverse la population. La population se tourne vers thérapies traditionnelles et l'automédication. L'accès aux services éducatifs baisse à cause du contexte général défavorable qui affecte négativement l'offre d'éducation. Les savoirs locaux traditionnels se développent mais ne permettent pas de faire face aux défis du moment. Les ressources humaines sont insuffisantes en quantité et en qualité et ne permettent d'amorcer et d'accompagner le développement de la région. Les systèmes de transmission du patrimoine culturel sont dévoyés, les cultures et les mœurs locales sont en déperdition.

Aucun dispositif de protection contre les risques climatiques en agriculture ne fonctionne. La résilience individuelle et collective des populations est affectée et reste fondée sur les stratégies et pratiques locales. L'insécurité alimentaire s'installe et la malnutrition se développe, particulièrement chez les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Faute d'investissements et de productions agricoles suffisantes, la réalisation de nouvelles structures de transformation des produits agricoles est arrêtée. Les unités de transformation qui existent sont fortement détériorées et ne fonctionnent pas correctement. Les ressources manquent et le secteur est à l'abandon. Le secteur industriel (hors coton, hors agriculture et hors exploitation aurifère) est inexistant. Les énergies renouvelables sont la principale source d'approvisionnement des ménages. Les rares entreprises qui fonctionnent encore dans les centres urbains sont approvisionnées par l'EDM.

A cause du dysfonctionnement des marchés lié à l'insécurité, les faibles quantités de produits agricoles et transformés sont très peu commercialisés. Il n'y a plus de modalité de répartition de la valeur ajoutée. Chaque acteur des chaînes de valeur se débrouille comme il peut.

En raison de l'insécurité et la désorganisation de l'économie locale, le secteur touristique de la région n'est pas attractif. Faute d'activités économiques viables, le chômage sévit partout dans la région. Malgré la conjoncture économique sociale et politique, le secteur informel se maintient et devient un recours pour des populations désemparées. Les acteurs de la région de Sikasso sont affaiblis et isolés des dynamiques économiques de la sous-région.



En 2040, à Sikasso l'insécurité est généralisée. Le terrorisme et le banditisme font la loi. En absence de leadership politique régional, l'administration s'est organisée de façon militarisée et les collectivités locales sont dirigées par des autorités nommées. Malgré la disponibilité relative ou totale des financements, les priorités de développement ne sont pas planifiées ou réalisées et la mise en œuvre du processus de décentralisation s'est arrêtée.

Un repli communautaire prévaut du fait de la détérioration du tissu social, des problèmes fonciers, de l'injustice, des considérations religieuses et de l'inapplication ou la mauvaise application des textes. Les pratiques coutumières sont interdites, et la société peine à préserver et transmettre ses valeurs. L'hostilité de l'environnement constitue un obstacle au développement des connaissances et compétences des acteurs locaux. Il y a désapprentissage et régression des connaissances, aptitudes, et compétences humaines réduisant ainsi les capacités de la population à travailler et à produire.

Les associations et organisations professionnelles qui ont perduré n'existent que de nom et sont dans l'incapacité totale d'agir sur le développement de la région. Il n'y a pas d'appui technique pour les quelques rares activités économiques existantes. Les infrastructures éducatives sont détruites, sauf dans quelques rares zones urbaines sécurisées. Chaque communauté éduque comme elle peut ses enfants. Pour les rares personnes qui y ont accès, l'éducation se fait par le biais des nouvelles technologies.

Les infrastructures de gestion des déchets sont dans un état de délabrement absolu. La collecte des déchets est désorganisée et constitue une source de nuisance pour les populations. Les infrastructures sanitaires sont, elles aussi, détruites, sauf dans quelques rares zones urbaines sécurisées. Grâce à la médecine traditionnelle, chaque communauté soigne ses membres comme elle peut. Les maîtres des lieux disposent d'un service de santé privé moderne. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer augmente.

Les routes sont dégradées, faute d'entretien, et rendent les communications pratiquement impossibles. La mobilité interne est très réduite, les gens restent enfermés dans leur communauté. Les télécommunications passent uniquement par les nouvelles technologies.

Les seuls secteurs d'activité qui offrent des emplois sont l'économie minière, la production forcée de coton, le petit commerce ambulante au sein des communautés, de petites exploitations agricoles locales et l'enrôlement dans les conflits, ou le recrutement militaire. Les femmes et les jeunes ne participent pas aux prises de décision et sont forcés à fournir la main d'œuvre dans les champs de coton et dans l'orpaillage. Les femmes assurent la survie des communautés.

L'exploitation industrielle de l'or est réduite, ainsi que l'orpaillage. Certaines firmes et sites d'orpaillage ont fermé, d'autres continuent à fonctionner dans l'intérêt des maîtres des lieux. Une exploitation minière sécurisée du lithium, du manganèse, du calcaire et de l'argile apporte un certain revenu à l'administration militarisée. En l'absence d'un secteur industriel proprement dit, un secteur artisanal survit en produisant les matériaux indispensables au maintien des quelques activités de la région (bâtiment). Dans tous les domaines d'activité, le secteur informel domine et est étoffé par de la main d'œuvre non qualifiée.

Le développement agricole dans la région ne fait pas partie des priorités des pouvoirs publics. La région reste sur les anciennes technologies d'AHA qui sont insuffisantes et exposées à des problèmes techniques. Aucun dispositif collectif ne protège contre les risques climatiques en agriculture, mais il peut y avoir des initiatives individuelles basées sur des pratiques mises en œuvre localement. Les populations sont spoliées de leur terre au profit des « maîtres des lieux » et ne peuvent accéder à de nouvelles terres. La seule forme de production agricole consiste en de rares exploitations familiales qui permettent d'assurer la survie des populations locales. La malnutrition est généralisée et touche particulièrement les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Les quelques acteurs de la transformation des produits agricoles n'ont pas de formation et les infrastructures existantes ne sont plus opérationnelles. Les quelques productions agricoles mises en marché alimentent les zones urbaines les plus proches. De ce fait, l'apport du secteur agricole hors coton à l'économie locale est insignifiant.

La production cotonnière assure des revenus aux « maîtres des lieux » qui ont la capacité de forcer la population à travailler comme ouvrier sur les terres qu'ils contrôlent. Les quelques rares technologies de production agricole mises en œuvre concernent le coton. Ce sont des technologies à haute intensité d'intrants chimiques visant à maximiser la production.

La commercialisation des produits locaux en dehors de la région se résume au coton égrené, et à l'or non raffiné. Le pillage est le principal mode de distribution de la valeur ajoutée. Il n'y a pas d'insertion des acteurs économiques de la région dans les dynamiques sous-régionales.

L'eau est devenue un bien stratégique dont le contrôle varie en fonction de l'état des conflits. Les besoins ne sont jamais satisfaits. Dans toutes les zones de production forcée du coton et d'orpaillage, l'eau est contaminée. Par ailleurs, sa qualité est affectée par l'absence de gestion des déchets. Le réseau électrique a été détruit, les sources d'énergie sont individuelles (solaire, thermique) pour subvenir aux besoins de base. Les sols agricoles sont pauvres et dégradés particulièrement en zone de production cotonnière forcée et dans les zones minières.

L'environnement local n'est pas propice à un investissement productif. La région dans son ensemble n'offre aucune attractivité culturelle et repousse le tourisme et les autres investisseurs, en attirant l'implantation d'une économie criminelle et guerrière. Aucune zone au sein de la région n'offre d'attractivité particulière à l'exception de quelques rares zones urbaines sécurisées dont l'accès est très contrôlé. Le seul flux migratoire est formé par les gens qui trouvent la possibilité de quitter la région. La population est concentrée autour et dans les zones urbaines sécurisées, dans les zones de production minière et cotonnière, dans les camps des maîtres des lieux et dans de petites communautés.



En 2040, dans la région de Sikasso, des portions d'insécurité règnent dans la région. En l'absence de leadership politique régional, et partiellement en réponse à cette situation sécuritaire, l'administration est militarisée et les collectivités locales sont dirigées par des autorités nommées. Cette administration parvient à formuler ses priorités et des documents de planification sont réalisés. Par exemple, les priorités agricoles sont tournées vers les aménagements hydrauliques individuels et l'installation des grands privés à la tête de grandes exploitations agricoles.

Pour autant, et malgré la disponibilité relative ou totale des financements, ces priorités et plans ne sont pas mis en œuvre, bloqués par le contrôle dirigiste de l'administration, et une gestion opaque.

La situation économique est difficile. L'informel domine dans tous les secteurs, le taux de chômage est élevé. Les emplois sont majoritairement dans l'agriculture familiale et dans l'industrie artisanale urbaine. L'environnement des affaires n'est pas favorable, il n'y a pas de mesures incitatives et l'insécurité freine les investissements. Le territoire a une faible capacité à attirer les facteurs de production. Les opportunités existent dans l'agriculture et dans certaines filières industrielles, mais la situation n'attire pas l'investisseur.

L'agriculture est duale, dans des poches restreintes, de l'agrobusiness faiblement aidé par le CR est développé, y compris dans le coton, les fruits, l'anacarde, etc. Ces fermes développent une agriculture intensive conventionnelle. A cause de la faiblesse des infrastructures, elles rencontrent des difficultés. La part du coton dans l'agriculture et l'économie locale est faible. Les surfaces cultivées sont de 20 000 ha, avec une production de 12 000 tonnes. Sa part dans l'emploi, dans la production, dans la commercialisation et l'égrenage, est marginale. Une filière bio, modeste, est mise en place.

En dehors de ces poches, la production agricole ne reçoit pas de soutien public. Elle est organisée par des organisations professionnelles communautaires qui se sont développées à travers l'interprofession. Malgré leur capacité de mobilisation et leur dynamisme local, elles n'ont pas la capacité d'influencer les décisions publiques et de prendre en charge la transformation du territoire. Sans accès aux moyens de production, les agriculteurs familiaux paysans développent une agroécologie par défaut (traitement bio, intégration agriculture élevage, fumure organique, etc.) et des systèmes diversifiés, basés sur l'intégration avec l'élevage. Grâce à ces pratiques, les sols sont de bonne qualité, et de terres jusqu'alors impropres sont cultivées, alors que sur les terres d'agrobusiness, les sols sont dégradés et érodés.

Malgré l'action collective des associations, les AHA sont non fonctionnels, dans un état de délabrement total et sans gestion. Il n'y a pas de planification de nouveaux AHA et pas de financement. Ces lacunes renforcent le recours à l'agroécologie.

Les produits bruts sont plus vendus que les produits transformés. Les exportations dans les pays voisins dominent les exportations vers le Maghreb et l'Europe. Des filières bio, bien que peu développées existent, pour les marchés internationaux et les marchés de Bamako et des grands centres urbains de la région. Il y a peu d'intermédiaires le long des filières. Les produits sont majoritairement vendus bord champs et les grossistes captent l'essentiel de la valeur ajoutée. Par contre, dans les filières certifiées de l'agroécologie (dont bio), les agriculteurs gagnent davantage. Les acteurs économiques de la région, via les associations communautaires, développent des relations économiques, informelles, avec leurs homologues des produits voisins dans l'espace sous régional.

Les capacités de transformation des produits agricoles locaux (hors coton) sont faibles et les équipements sont artisanaux (séchoirs solaires, marmites, etc.). Ils incorporent des innovations, mais simples et gérables sans appui extérieur. Au final, l'agriculture et l'agroalimentaire est l'un des secteurs les plus importants de l'économie locale. Il crée des emplois familiaux, et quelques emplois dans le privé. Le secteur soutient l'économie locale, mais les revenus sont faibles.

L'exploitation aurifère est anarchique, les produits chimiques sont utilisés avec des conséquences dramatiques sur l'environnement, la santé humaine et animale, les écosystèmes, l'éducation, les mœurs. L'Etat est le seul interlocuteur, les collectivités territoriales ne sont pas impliquées et profitent moins. Quelques entreprises minières internationales, certaines avec des capitaux mixtes, exploitent le cobalt et le fer, mais très en dessous du potentiel de la région. Il y a très peu de grandes industries. Un tissu industriel très dense est composé d'industries artisanales en ville, mais aussi dans les campagnes, qui fabriquent des biens de consommation courante. Des innovations autour du recyclage des plastiques et des ordures solides créent de nombreuses opportunités. Les technologies sont simples et maîtrisées par les artisans. Les conditions de sécurité et l'absence d'Etat rendent la région non attractive pour le tourisme.

Globalement, les gens se débrouillent pour développer leurs activités économiques. Seuls les opérateurs les plus riches font appel à des bureaux privés, voire des ONG locales. Dans certaines zones encadrées, l'aide extérieure fournit un appui minimum. En l'absence d'encadrement technique et de structures d'appui, les communautés soucieuses de leur devenir ont développé et utilisent des bonnes connaissances et compétences locales, pour mieux exploiter leur environnement et en faire des sources d'activité. Par exemple, des dispositifs collectifs pour se protéger du CC en agriculture existent, mais reposent uniquement, dans des situations de détresse, sur les associations et les groupes communautaires et villageois.

En termes d'infrastructures, les voies de communication terrestres sont dégradées et mal entretenues, mais les communautés parviennent à communiquer via le téléphone et les réseaux sociaux. La contrainte est surtout l'évacuation des produits agricoles et autres marchandises. Les communautés sont sensibilisées, comprennent et appliquent les règles d'hygiène et d'assainissement, mais les équipements sont partiellement gérés par les communautés locales.

La situation sociale et les conditions de vie des ménages sont contrastées.

En absence des collectivités et faute de moyens, les conditions d'hygiène et d'assainissement, notamment dans les grands centres urbains, sont inquiétantes : prolifération des zones de dépôts intermédiaires. Dans les grands centres urbains l'accès à l'eau de qualité est faible, de même que dans les zones où se développe l'agrobusiness. Dans les villages, l'eau agricole est disponible, mais l'eau domestique est rare. De façon générale, les propriétés physico-chimiques de l'eau laissent à désirer.

L'accès à l'électricité est généralisé, via les panneaux solaires (avec aussi des fermes solaires opérationnelles), y compris dans les grands centres urbains. Les cuiseurs solaires sont développés. L'EDM est un réseau d'alternance pour les entreprises notamment.

Les infrastructures et les équipements dans les domaines de la santé et de l'éducation sont vétustes. Les personnels publics sont qualifiés, mais sans pouvoir appliquer cette qualification par manque d'équipement. Ils utilisent alors davantage des méthodes traditionnelles. Des opérateurs privés sont installés, qui occupent dès lors une part de marché de 30% du marché. Dans l'éducation, les medersas sont très nombreuses. Par suite, l'accès à l'éducation et à la santé est une préoccupation pour certaines localités en insécurité et pour les classes les plus pauvres. L'éducation et la santé sont à deux vitesses. Les agriculteurs familiaux, grâce à l'agroécologie, ont accès à une alimentaire saine et diversifiée, par contre, en ville, les importations de biens de mauvaise qualité dominent.

Les femmes et les jeunes ont un statut égal à celui des hommes. Il y a alternance dans les postes de responsabilité et femmes et jeunes, émancipés, sont les acteurs principaux du monde économique. Ils sont dans tous les secteurs d'activité. Socialement, même si l'individualisme est renforcé (aussi du fait de l'émancipation des femmes et des jeunes), le sentiment d'appartenance à la grande famille face aux défis demeure. L'individualisme économique n'empêche pas la solidarité et l'action collective. Ces dynamiques collectives sont un recours essentiel du fait des défaillances de la gouvernance. En l'absence de redistribution sociale, le nombre d'enfants par femme est de l'ordre de 6.

Le capital humain s'exprime surtout à travers les savoirs et les solidarités familiales et communautaires (connaissances, aptitudes, attitudes, expériences, talents, qualités), mais l'accès à l'innovation et aux cadres officiels de renforcement des capacités est faible, ce qui limite le potentiel économique. Le tissu associatif et les solidarités familiales entretiennent la sauvegarde des valeurs traditionnelles (exemple de l'agroécologie en agriculture). Par contre, le brassage urbain et les mobilités limitent la transmission de ces valeurs.

Le territoire régional est saturé, mais la population est concentrée dans les grands centres urbains (au nombre de 6), et dans les zones à potentiel agricole. Les ressources foncières sont rares et leur accès est très difficile en ville comme dans les campagnes. Ainsi, les flux migratoires sont importants, de personnes allant vers Bougouni et Yanfolila et Kolondieba, mais surtout vers l'extérieur, dans la sous-région et vers l'Europe.



En 2040, à Sikasso, la sécurité des personnes et des biens est garantie en dépit de l'intensité et sens des flux migratoires internes des habitants de la région. La répartition de la population locale dans le territoire est équilibrée. Un conseil local de sécurité fonctionnel collabore avec la population et les pays frontaliers. Les services de sécurité sont bien équipés.

Les pouvoirs publics portent les priorités d'action en fonction de la disponibilité des ressources. Les femmes et les jeunes sont concertés et participent aux instances de décision, mais leur représentativité est faible.

Les collectivités sont bien gérées par des élus qui ont la culture de la démocratie et de la redevabilité. De façon impartiale, l'administration est seule responsable de la gouvernance ; l'achat des consciences lors des élections est fini.

Les priorités en matière de développement agricole dans la région sont définies par les pouvoirs publics locaux. Les organisations locales (professionnelles, associatives et société civile) influencent les décisions publiques, qui prennent en charge la transformation du territoire. Ceci améliore les modes d'organisation de la production agricole (y compris élevage, pêche, forêt) et les technologies de production mises en œuvre (intrants, irrigation, agroécologie, hors sol, nouvelles technologies, etc.). Les infrastructures et les capacités locales (équipement, formation) de transformation des productions agricoles (hors coton) se développent grâce à la disponibilité et à l'accessibilité géographique et économique aux différents types de l'énergie pour les ménages et les entreprises.

L'état de l'accès aux services de santé et éducatifs (géographique et économique) pour la population de la région et des infrastructures, équipements et compétences humaines dans lesdits secteurs (qualité, quantité, diversité) est amélioré. Il en est de même pour l'accès à une alimentation équilibrée, saine, diversifiée. La capacité des femmes et des jeunes à jouer un rôle dans le monde économique est renforcé. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer a largement diminué.

Les AHA sont concentrés et gérés dans une seule localité pour servir l'ensemble des besoins de la région conformément aux aspirations de la population grâce à la disponibilité et l'accessibilité d'offres d'appui technique (public et/ou privé) à l'activité économique et à l'état de l'environnement local en matière d'investissement productif (incitations, obstacles) à l'échelle de la région.

Les connaissances et compétences des acteurs locaux par rapport à leur environnement comme source d'activités ; leur comportement à l'endroit des infrastructures et des modes de gestion des déchets et

l'état des propriétés physico-chimiques de l'eau assurent un meilleur cadre de vie collectif. Il en est de même pour l'état et la qualité des sols agricoles.

Des systèmes de communication (routes, pistes) et télécommunications, des dispositifs permettant de se protéger individuellement et/ou collectivement contre les risques climatiques en Agriculture sont mis en place, dans un contexte de possibilité d'accès aux ressources foncières locales, d'accès et de la maîtrise des ressources en eau pour les besoins de consommation domestiques, industrielles et agricole au profit des différents acteurs socio-économiques.

La capacité du territoire à attirer l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre, entreprises...), d'habitants ou de touristes, l'attractivité culturelle et touristique de la région ; la contribution du secteur agricole local à l'économie hors coton (emploi, revenu) ; la place des activités informelles (économie, emploi,...) et la contribution de la filière coton (production, transformation, transport et commercialisation) à l'économie (emploi, revenu) favorisent la situation de l'emploi de la population au niveau local (secteurs d'activités, création d'emploi, chômage..) dans la région. Ainsi, la capacité des acteurs économiques de la région à insérer leurs activités dans les dynamiques sous-régionales est accrue. Les produits bruts et transformés de la région sont commercialisés sur différents types de marché dans une dynamique de filières/chaines de valeur.

Conformément aux textes en vigueur, les collectivités territoriales contrôlent et gèrent exclusivement l'exploitation aurifère. Une raffinerie sous contrôle du CR est installée à Sikasso. En outre, l'exploitation des ressources minières (non aurifère) du territoire par différents types d'acteurs économiques se développe.

Malgré un individualisme renforcé, le sentiment d'appartenance à la grande famille, la solidarité et l'action collective restent de mise grâce à la capacité de la société à sauvegarder, valoriser et transmettre ses valeurs et ses coutumes, mais aussi à l'état des connaissances, aptitudes, attitudes, expériences, talents, qualités des habitants du territoire en relation avec leur capacité à travailler ou à produire.

## Synopsis 1 : A1 B1 C1 D1 E1 F1 G1 La locomotive du Mali

---

### Dynamiques en cours (poches du futur)

- L'existence de la loi 052 sur le genre ;
- De plus en plus, les femmes et les jeunes siègent dans les instances de prise de décision ;
- Forum des organisations de la société ;
- Multiplication des initiatives culturelles pour la sauvegarde et le maintien des valeurs traditionnelles ;
- Cadre intergénérationnelle pour la prévention et la gestion des conflits communautaires (conseils des jeunes) les leaders communs (CAFO, etc.) animé par le conseil régional de la jeunesse en collaboration avec les leaders communautaires, politiques, religieux et traditionnels ;
- La gestion du foncier rural à travers les commissions foncières (village, commune, cercle) ;
- Les conventions locales de gestion des ressources naturelles et des pistes pastorales ;
- Il existe le groupe de suivi budgétaire, le comité de contrôle de l'action publique (CCAP) ;
- Emergence de certains leaders politiques, administratifs et associatifs ;
- La formalisation de partenariat entre les acteurs sociaux ;
- Le renforce des effectifs et le renforcement des capacités des agents et services de sécurité ;
- La prise de conscience des populations par rapport aux enjeux sécuritaires ;
- Le développement des systèmes de surveillance ;
- La réhabilitation des anciens AHA ;
- La mise en place progressive des AHA dans les villages ;
- Des comités de gestion sont fonctionnels ;
- L'existence des textes et normes régissant l'exploitation aurifère ;
- L'existence d'entreprises formelles ;
- Disponibilité de la ressource humaine qualifiée et des partenaires techniques et finances.

### Contraintes et obstacles

- Dans des sociétés profondément traditionnelles, les femmes et les jeunes n'ont pas droit aux chapitres. La gestion est gérontocratique.
- Les jeunes et les femmes ont moins d'autonomie et de responsabilité dans les exploitations familiales
- Le manque d'inclusivité dans le processus de planification des actions de développement et de gestion.
- La restitution annuelle n'est pas faite par les collectivités
- L'incivisme de la population causé par une crise de confiance entre elle et les élus locaux
- Le non-fonctionnement des comités de veille de la société civile
- L'achat de conscience lors des élections
- Les conflits au tour de l'utilisation des aménagements hydroagricole et des RN
- La multiplication des associations à caractère ethnique
- Le développement des TIC (internet, la télé, radio, etc.)
- Le non-respect des schémas d'aménagement

- Les conflits liés aux flux migratoires
- L'indiscipline et le non-respect des consignes de sécurité par certains agents des forces de défense
- Manque de professionnalisme de certains agents de sécurité
- L'extrémisme religieux, la pauvreté et le chômage des jeunes, la prolifération des stupéfiants et des médicaments contrefaits
- L'absence de synergie des acteurs dans les actions de développement
- La faible capitalisation des acquis de développement
- Manque de volonté politique freinant ainsi la mise en œuvre des actions planifiées
- Le non-respect des textes et normes régissant l'exploitation aurifère.
- Une mauvaise répartition des retombées financières de l'exploitation aurifère
- Prolifération des sites d'orpaillage

#### **Tensions et défis**

- La capacité des acteurs à maîtriser les flux migratoires à moraliser le recrutement des agents de sécurité et de défense, à créer des emplois décents pour les jeunes et à lutter efficacement contre l'extrémisme religieux
- La moralisation de la population par rapport aux enjeux de développement, l'inclusivité de la gestion des affaires publiques
- La capacité de la société civile à jouer pleinement son rôle dans la veille citoyenne
- Partenariat au tour de la gestion des AHA
- Réglementation plus drastique du processus de création des regroupements
- Encadrement de l'utilisation des TIC
- Moralisation des acteurs dans le cadre de la gestion des schémas d'aménagement
- Capacité des collectivités à piloter et coordonner les actions de développement avec une volonté politique affichée
- La capacité des acteurs à s'organiser pour une gestion pacifique des AHA
- La mobilisation sociale autour des AHA
- Capacité des acteurs à respecter et à faire respecter les textes et normes régissant les exploitations aurifères et à assurer une répartition équitable des ressources issues de ces exploitations
- La capacité des décideurs à prendre en compte les aspirations et l'autonomisation des jeunes et des femmes

## **Synopsis 2 : A3 B3 C2 D4 E2 F2 G3 Retour au sorgho rouge**

---

#### **Dynamiques en cours (poches du futur)**

- Crise de confiance entre les populations et les forces de défenses et de sécurité FDS ;
- Présence de groupe de terroriste dans la région (frontière Burkina Fasso) ;
- Utilisation anarchique des produits chimiques sur les sites d'orpaillage ;
- Non-respect du Code de la route par la population ;
- Faible part des collectivités dans les recettes de l'exploitation de l'or ;
- Le non-respect de la RSE par les entreprises minières ;

- Emergence de certains plans de développement qui ne tiennent pas compte des priorités de la population ;
- Difficulté dans la gestion foncière des terres aménagées (AHA), conflit entre acteurs ;
- Existence de faits de corruption d'élus et d'agents publics et privés ;
- Fraude au cours des élections ;
- Faible implication effective des femmes et des jeunes dans les prises de décision ;
- Crise de confiance, refus de certaines personnes à participer aux actions collectives.

#### **Contraintes et obstacles**

- Création et renforcement des comités de gestion des AHA
- Actions de redevabilité de certains élus locaux : exemple le maire de Sikasso
- Concertation lors de l'élaboration des PDSEC
- Application de la loi 052 sur le genre
- Campagnes de sensibilisation pour la cohésion sociale : émission radio, projet citoyenneté, etc.
- Projet sur la culture démocratique : redevabilité (réseau-OSC)
- Existence de groupe de pression locale : suivi budgétaire (CCAP etc...)
- Gestion des conflits
- Concertation interacteurs autour du gouverneur sur la sécurité
- Mobilisations populaires pour contester certaines décisions de l'état.

#### **Tensions et défis**

- Implication des populations dans la sécurité de la région ;
- Les actions concrètes menées actuellement ne sont pas la hauteur des enjeux de sécurité et de gouvernance ;
- Conciliation entre les exigences de la loi 052 et les pratiques et critères ;
- Capacité des acteurs locaux à élaborer et faire respecter des textes sur l'exploitation de l'or ;
- Fédération des mobilisations populaires pour des activités collectives au bénéfice de tous les acteurs de la région.

## **Synopsis 5 : A1 B5 C4 D3 E4 F4 G4 L'éveil du Kéné Dougou**

---

#### **Dynamiques en cours (poches du futur)**

- Emergence des unités de transformation agroalimentaire ;
- Renforcement de collaboration avec les pays frontaliers (acteurs de développement administration et force de sécurité) ;
- L'existence de la loi 052 (genre) ;
- L'existence d'une politique de promotion des filières SRAT, PSDR ;
- Existence de la redevabilité au niveau des collectivités territoriales ;
- Multiplication des AHA gérés par des comités de gestion ;
- Début de politique de conscience de communautaire face aux conséquences de l'orpaillage anarchique ;
- L'existence des valeurs sociétales, l'esprit de solidarité et d'action collective
- Existence de projet, programme, de renforcement des capacités des femmes et des jeunes en leadership ;

- Prise de conscience du rôle des femmes et jeunes par les autorités traditionnelles, coutumières et religieuses.

#### **Contraintes et obstacles**

- Existence de poches d'insécurité ;
- Existence de difficultés d'accès au financement ;
- Dégradation de l'environnement par exploitation industrielle et artisanale de l'or ;
- Individualisme montant ;
- Persistance de l'achat des consciences lors des élections ;
- Partialité de l'administration lors des élections ;
- Coût élevé des facteurs de production (électricité, eau) et leur faible desserte ;
- Faible communication entre les pouvoirs publics et les populations ;
- Inexistence de commissariats de police transfrontaliers ;
- Insécurité foncière ;
- Inapplication des textes
- Difficultés d'accès au foncier
- Persistance de la corruption
- Faibles capacités techniques des femmes et des jeunes
- Existence de l'orpaillage anarchique
- Fragilité de la sécurité
- Faible qualité de certains AHA
- faible équipement des forces de sécurité

#### **Tensions et défis**

- Capacités à construire des forces de sécurité compétentes et équipées et à se coordonner avec les pages voisines ;
- Amélioration de l'application des textes régissant l'exploitation de l'or ;
- Renforcement des capacités techniques des jeunes et des femmes pour une meilleure participation aux prises de décisions ;
- Instauration d'une administration juste et équitable qui veille sur l'intérêt général ;
- Capacités des élus locaux à porter les aspirations des populations et à les rendre compte ;
- Amélioration de la qualité technique et fonctionnelle des AHA et de leur gestion.

### **Synopsis 7 : A4 B4 C3 D4 E3 F3 G2 Où va le Kéné Dougou ?**

---

#### **Dynamiques en cours (poches du futur)**

- La population n'a plus confiance envers l'administration de Sikasso en général (commandement, sécurité). Justice mal distribuée. Abus des agents des eaux et forêt ;
- Deux gouverneurs sont militaires ;
- Certains processus de transfert de poste ne sont pas transparents ;
- Certains élus locaux demeurent en fonction malgré l'expiration de leur mandat ;
- Abandon de Denderesso et Nongo souala par les maires et sous-préfets et autre ;
- La 052 n'est pas appliquée dans l'administration ;
- Expansion anarchique de l'orpaillage (dragage sur le fleuve) ;

- Des AHA déjà insuffisants et dépendant de financement externe ;
- Ressources disponibles pour le financement des activités ;
- Présence des djihadistes dans certaines localités ;
- Afflux des réfugiés déplacés vers Sikasso.

#### **Contraintes et obstacles**

- Initiative pour demander l'endigement du développement du terrorisme à Sikasso ;
- CCAP : comité citoyen de contrôle de l'action publique (noumaso) ;
- Appropriation des initiatives externes visant à faire participer les femmes et jeunes dans les décisions ;
- Antenne de « publiez ce que vous payez » ;
- Existence d'associations locales d'usagers de l'eau ;
- Dépendance envers le pouvoir central (exemple AHA) ;
- Mouvements de protestation contre le dragage du fleuve ;
- Association professionnelle des femmes jeunes rurales ASPROFER et FRJR ;
- Action de veille citoyenne des OSC sur l'exploitation aurifère (appui extérieur) AMDHA à Sikasso.

#### **Tensions et défis**

- Capacité des OSC à assurer une veille-action
- Médiation préventive des conflits communautaires
- Degré d'application des textes (LOI 052)
- Capacité à pousser la demande d'augmentation du terrorisme jusqu'au bout
- Action préventive des conflits communautaire
- Qui décide à quoi les ressources servent ?
- Degré d'implication des femmes et des jeunes dans les décisions publiques

### **Synopsis 8 : A1 B1 C1 D1 E4 F4 G1 L'éveil du Kene !**

---

#### **Dynamiques en cours (poches du futur)**

- Trois pôles du développement de Sikasso (consensuel/partage) ;
- Satisfaction des critères d'accès aux ressources ANICT ;
- Présence de population diverse non originaire de la région ;
- Mariage inter communautaire ;
- Certaines collectivités pratiquent des exercices démographiques tels que interpellation/redevabilité ;
- Les réalisations du développement sont menées suivant la disponibilité des ressources ;
- Mobilisation sociale autour du refus de cultiver le coton contre la réduction du prix d'achat et suppression des intrants ;
- Le banditisme se développe sous couvert du djihadisme ;
- Incursions de groupes djihadistes qui sévissent le long de la frontière avec les pays voisins ;
- Existence des mini barrages dans certains villages ;
- Présence de comités locaux de gestion d'AHA ;
- Interdiction de porter des signes ostentatoires lors des élections ;

- Aspiration grandissante de femmes et des jeunes à être présent dans les décisions ;
- Les CT bénéficient des patentes payées par les sociétés industrielles aurifères

#### **Contraintes et obstacles**

- L'achat des votes ;
- Comités de gestion non fonctionnels des AHA par endroits ;
- De nombreux villages n'ont pas de mini-barrages ;
- Pas de raffinerie d'or dans la région ;
- Pesanteurs socioculturelles affectant les femmes et les jeunes dans les prises de décisions ;
- Faiblesse des compétences techniques des femmes et des jeunes à accéder aux postes de responsabilité ;
- Les textes en vigueur n'autorisent pas les CT à gérer les ressources aurifères ;
- Implantation des antennes locales d'organisation à caractère ethnique ;
- Le non-respect des termes du contrat d'établissement des communautés qui arrivent ;
- Difficultés de certaines collectivités à tenir des sessions de restitution régulières (redevabilité) ;
- Échanges de renseignements et d'information avec les régions voisines frontalières (SKBO) ;
- Réduction de la disponibilité des ressources financières des partenaires ;
- Difficultés à satisfaire les critères d'accès aux ressources ANICT.

#### **Tensions et défis**

- Possibilité des collectivités locales à bénéficier des ressources locales pour le développement ;
- Capacité des CT à mobiliser la ressource ANICT ;
- Transport des ressources financières pour la mise en œuvre des grandes priorités ;
- Nature du contrôle de l'exploitation de l'or par la CT à Sikasso ;
- Présence d'une capacité de raffinage d'or à Sikasso ;
- Degré d'application des textes régissant les élections ;
- Capacité de toutes les collectivités à pratiquer les exercices de redevabilité ;
- Modalité d'établissement et d'intégration des communautés ;
- Degré de soutien aux femmes et aux jeunes pour qu'ils accèdent aux postes de responsabilité ;
- Modalités de coordination des actions des forces de sécurité de part et d'autre des frontières ;
- Compétence des comités de gestion des AHA ;
- Degré de réalisation des mini barrages sur l'ensemble de la région.

### **Synopsis 10 : A2. B4. C2. D2. E2. F3. G4.**

---

#### **Dynamiques en cours (poches du futur)**

- Beaucoup de financement par les AHA. Canada, USAID, GIZ, Danemark, etc.
- Communes, cercle et CR touchent de l'argent des firmes minières (Commune-Cercle-Région) ;
- Il existe un organe régional de sécurité ;
- Sikasso montre en exemple pour la gestion et le partage des unités de développement ;
- Il existe des leaders solides formés, influents, ressortissant de la région (un leadership politique) ;

- Blocage de l'émergence des femmes en politique. Exemple : Assassinat de S. DEMBELE en 2009 ;
- Les firmes minières signent des conventions pour exploiter ;
- Il existe des quotas pour les femmes sur les AHA : 15 % ;
- Des demandes pour de grandes fermes (de 1000 à 40000 ha), mais refusées par CR ;
- Peu d'agrobusiness et peu d'opérateurs maliens.

#### **Contraintes et obstacles**

- Expérience de MOBIOM (helvetas) ;
- Réveil de l'agriculture : accès à la mécanisation et des pièces de rechange ;
- Beaucoup d'huileries, de graines de coton et autres choses avec résidu de coton ;
- Il existe un savoir-faire des forgerons dans la région (encadrés par la CMDT) ;
- De très nombreux terrains miniers ont déjà cédé ;
- Les firmes signent seulement avec l'état pour exploiter l'or ;
- il y a pollution autour de la mine de Morila. Souvent les mesures ne sont pas respectées ;
- Orpillage anarchique (Massioko jusqu'à 25 000 puits). Seules les associations villageoises contrôlent ;
- Il y a beaucoup de complicité avec les djihadistes, mineurs, commerçants, etc.
- Beaucoup d'imam à Sikasso. Exemple : des salafistes dans la région ;
- Présence des djihadistes (yorosso frontière BF, Kolondieba/Facola, Garalo RCI, Yanfolila (forêt) ;
- Un contexte plus favorable pour l'individualisme économique, accès à la mécanisation ;
- Politiques de quota qui commence à rentrer dans les mœurs des femmes et des jeunes ;
- La présence en nombre de bailleurs de fonds et d'autres mécanismes de financement de l'état ;
- La planification SRAT-PSDR-PDSEC-PO ;
- Changement d'organisation des familles → cohabitation, mais séparation des productions ;
- La société civile est divisée, pas de niveau commun. Elle ne joue plus son rôle ;
- Conflits fonciers autour des AHA Guéré Kelé/Tabacoro ;
- Conflits liés à la gestion des AHA parfois 3 ou 4 comités de gestion, pas de convention de gestion ;
- Les associations de gestion de l'eau ne sont pas assez fonctionnelles : pas assez de recouvrement, pas de reconstitution de fond d'entretien.

#### **Tensions et défis**

- Sensibiliser et conscientiser à l'équité de bonne gouvernance ;
- Foncier /demande budgets cadre réglementaire de gestion des AHA ;
- Organisation sociale des familles ;
- Le foncier et l'orpillage (entre village, entre État et village, entre miniers et village) ;
- Rôle des collectivités locales entre la SC et les villages dans la gestion de l'orpillage ;
- Place des femmes dans les BF une fois aménagés ;
- Valorisation dans les grandes villes et aussi des plastiques ;
- Renforcer les mécanismes d'implantation des collectivités locales ;
- Dépolitiser la société civile et rendre opérationnel ;

## Synopsis 11 : A2 B5 C4 D2 E3 F1 G4

---

### Dynamiques en cours (poches du futur)

- Choix vers des AHA de proximité : pas vers la concentration
- Il existe déjà des systèmes de suivi de la redevabilité des CT restitution par secteur
- Les grandes mines ne font pas partie de la chambre. Elles ont leurs logiques propre et enclavée
- Payez ce que vous devez et autre forme de mobilisation/plaidoyer avec OXFAM
- Les expériences de structuration des produits sont difficiles, mais il faut faire petit à petit
- L'évènement des trois régions peut équilibrer la gouvernance
- La région de Sikasso est en avance sur les autres régions pour essayer de réguler l'orpaillage
- Une loi interdite l'orpaillage mécanique (15m)
- Travaille de la chambre des mines pour lutter contre les mauvaises pratiques des femmes minières
- Des budgets trop limités et les CL n'ont pas la possibilité de prendre des crédits

### Contraintes et obstacles

- Les Burkinabés exploitent notre or et rapportent tous au Burkina
- Existante d'un orpaillage intermédiaire : informel, mais mécanisé
- Quelques privés testent des innovations en matière d'hydraulique
- Beaucoup de financements pour les AHA
- La chambre des mines manque de moyen pour faire appliquer les textes
- Arrivée de chinois et d'autres nationalités sous couvert des opérateurs maliens commencent à exploiter l'or
- il y'a trop de tensions partisans
- Pas assez de communication entre CR et opérateurs économiques
- Il y'a des tensions entre Bougouni/Sikasso/Koutiala à cause de la mauvaise répartition des investissements.
- Pas encore d'université publique à Sikasso

### Tensions et défis

- La difficulté des filières des semences agricoles ;
- Les normes techniques de l'orpaillage ;
- Localiser l'activité économique industrielle ;
- Un pôle agroalimentaire des produits dans la région de Sikasso ;
- Accentuer la régionalisation ;

## Synopsis : 14 A5.B3.C3.D3.E3.F2.G4 La peur au ventre

---

### Dynamiques en cours (poches du futur)

- Présence de groupes terroristes dans la région avec une forte mobilité vers les pays voisins ;
- Existence des faits de corruption des agents publics et privés ;
- Les braquages à main armée sur les grands axes ;
- La consommation des stupéfiants par les jeunes ;

- Crise de confiance : refus de certaines à participer aux actions collectives et à payer les impôts et taxes ;
- Le non-respect du Code de la route par la population ;
- Emergence de femmes et des jeunes leaders ;
- La non-application de la loi nouvelle loi de 2012 ;
- Développement des champs et des AGR individuelles au sein de la grande famille ;
- Mise en place des groupes de veille pour l'application des cahiers de charges de l'exploitation de l'or ;
- Existence d'AHA ne respectant pas les normes et sont sans comité de gestion.

#### **Contraintes et obstacles**

- Les nouveaux textes en gestation sur l'exploitation de l'or (code minier) ;
- Le soutien des OSC et des PTF à la population dans la gestion de la sécurité ;
- Existence de programmes d'aménagement en irrigation ;
- Application de la loi 052 et développement des initiatives de promotion des jeunes : exemple PTF-FENATER ;
- Existence de groupe de pression locale. Exemple : RPL-CCAP-GSB, CVC ;
- Application de la nouvelle loi (2019) sur l'exploitation de l'or ;
- Soutien à l'entrepreneuriat individuel et aux initiatives collectives ;
- Concertation inter acteurs autour du gouverneur sur la sécurité ;
- Les groupes de veille de la sécurité au niveau des villages (émergence) ;
- Emergence de programmes locaux de développement partagés.

#### **Tensions et défis**

- Encadrement et extension des groupes de veille de sécurité en bien avec les forces de sécurité ;
- Coordination avec les pays frontaliers en matière de sécurité ;
- Mobilisation et adhésion des populations aux programmes de développement partagés et mis en œuvre dans la transparence ;
- Capacité à accompagner l'initiative privée et à préserver la cohésion sociale et la solidarité ;
- Adoption et application rigoureuse de nouveaux textes sur l'exploitation de l'or dans la région ;
- Capacité à appliquer la loi 052, à l'étendre aux jeunes et à garantir son ancrage dans la société ;
- Capacité à réaliser les programmes d'AHA et à réhabiliter les anciens AHA et améliorer leur gestion ;

## Annexe 11. Données supplémentaires issues de l'enquête ménage

### Nombre de réponses par type d'individu pour chaque type d'évènements qui pourraient impacter les familles dans le futur et conséquences

| N3_Evmt_Territ | N2_Evmt_Territ  | CE<br>Effectif | Individu          |                   |                   | Consequence_Famil     |                    |                   |
|----------------|---|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
|                |   |                | Femme<br>Effectif | Jeune<br>Effectif | Total<br>Effectif | 1Mauvaise<br>Effectif | 2Bonne<br>Effectif | Total<br>Effectif |
| 11Biophysique  | 11Sècheresse_Manquepluie_Retard   | 138            | 144               | 134               | 416               | 416                   | 0                  | 416               |
|                | 12Inondations   | 37             | 37                | 37                | 111               | 110                   | 1                  | 111               |
|                | 18Bonne pluvi   | 4              | 5                 | 5                 | 14                | 1                     | 13                 | 14                |
|                | 66DegradationRessources   | 3              | 3                 | 3                 | 9                 | 9                     | 0                  | 9                 |
|                | Total   | 182            | 189               | 179               | 550               | 536                   | 14                 | 550               |
| 13Predateurs   | 13Attaques de prédateurs ou maladies sur animaux ou cultures (par exemple criquets) | 18             | 18                | 14                | 50                | 50                    | 0                  | 50                |
|                | Total   | 18             | 18                | 14                | 50                | 50                    | 0                  | 50                |
| 2Economique    | 21BaissePrixAgri  | 28             | 18                | 18                | 64                | 64                    | 0                  | 64                |
|                | 22HaussePrixAlim  | 23             | 19                | 23                | 65                | 64                    | 1                  | 65                |
|                | 24MeventePA   | 7              | 9                 | 7                 | 23                | 23                    | 0                  | 23                |
|                | 26Baisse prix intrants  | 0              | 0                 | 5                 | 5                 | 0                     | 5                  | 5                 |
|                | 28Manque Intrants   | 3              | 3                 | 1                 | 7                 | 7                     | 0                  | 7                 |
|                | 29Hausse Prix agricole  | 3              | 3                 | 1                 | 7                 | 0                     | 7                  | 7                 |
|                | 57NouvelleActivité  | 8              | 11                | 6                 | 25                | 15                    | 10                 | 25                |
|                | 58ManqueOpportunité   | 0              | 0                 | 1                 | 1                 | 1                     | 0                  | 1                 |
|                | 59ManqueEquipProductifs   | 0              | 4                 | 1                 | 5                 | 5                     | 0                  | 5                 |
|                | 64Dev Agricole  | 2              | 2                 | 7                 | 11                | 1                     | 10                 | 11                |
|                | 65Financement   | 3              | 8                 | 1                 | 12                | 5                     | 7                  | 12                |
| Total          | 81Aideou AppuiExtérieur   | 0              | 2                 | 0                 | 2                 | 0                     | 2                  | 2                 |
|                | Total   | 77             | 79                | 71                | 227               | 185                   | 42                 | 227               |
| 2Social        | 25Pauvreté_Secu alim  | 5              | 4                 | 2                 | 11                | 11                    | 0                  | 11                |
|                | 27Emploi  | 0              | 1                 | 4                 | 5                 | 5                     | 0                  | 5                 |
|                | 67Entente_Solidarité  | 4              | 3                 | 3                 | 10                | 5                     | 5                  | 10                |
|                | 71.Pb_Foncier   | 14             | 11                | 10                | 35                | 34                    | 1                  | 35                |
|                | 91MouvementSocial   | 20             | 9                 | 9                 | 38                | 38                    | 0                  | 38                |
|                | 92Education   | 0              | 4                 | 12                | 16                | 12                    | 4                  | 16                |
| Total          | 43  | 32             | 40                | 115               | 105               | 10                    | 115                |                   |

|                 |                           |     |     |     |     |     |     |     |
|-----------------|---------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 3Insécurité     | 31Vol                     | 34  | 20  | 27  | 81  | 81  | 0   | 81  |
|                 | 33Banditisme              | 28  | 22  | 32  | 82  | 82  | 0   | 82  |
|                 | 34Djihadiste              | 0   | 0   | 1   | 1   | 1   | 0   | 1   |
|                 | 36AutreInsecurité         | 0   | 0   | 2   | 2   | 2   | 0   | 2   |
|                 | Total                     | 62  | 42  | 62  | 166 | 166 | 0   | 166 |
| 4Demographie    | 41Departs                 | 16  | 21  | 13  | 50  | 47  | 3   | 50  |
|                 | 42Immigrat                | 3   | 4   | 4   | 11  | 5   | 6   | 11  |
|                 | 43Deces_Maladie_Epidiemi  | 40  | 58  | 42  | 140 | 140 | 0   | 140 |
|                 | 45Crois démographique     | 0   | 0   | 1   | 1   | 1   | 0   | 1   |
|                 | Total                     | 59  | 83  | 60  | 202 | 193 | 9   | 202 |
| 5New_Opport     | 51New_Industrie           | 25  | 23  | 30  | 78  | 1   | 77  | 78  |
|                 | 52New_Collecteur          | 10  | 3   | 5   | 18  | 1   | 17  | 18  |
|                 | 53New_Filière             | 39  | 38  | 34  | 111 | 5   | 106 | 111 |
|                 | 54New_Projet              | 43  | 4   | 37  | 84  | 2   | 82  | 84  |
|                 | 55New_OP                  | 26  | 32  | 22  | 80  | 2   | 78  | 80  |
|                 | 56New_ONG                 | 39  | 63  | 42  | 144 | 2   | 142 | 144 |
|                 | Total                     | 182 | 163 | 170 | 515 | 13  | 502 | 515 |
| 6Politique      | 60Election                | 4   | 1   | 0   | 5   | 1   | 4   | 5   |
|                 | 61Chgmt_National          | 2   | 0   | 3   | 5   | 1   | 4   | 5   |
|                 | 62Chgmt_Local             | 8   | 1   | 8   | 17  | 2   | 15  | 17  |
|                 | 63Conflit_Guerre_CoupEtat | 7   | 0   | 3   | 10  | 10  | 0   | 10  |
|                 | Total                     | 21  | 2   | 14  | 37  | 14  | 23  | 37  |
| 8Infrastructure | 80New_Infrastructure      | 20  | 10  | 15  | 45  | 10  | 35  | 45  |
|                 | 82Degrad_Manque_Infrastc  | 4   | 9   | 5   | 18  | 18  | 0   | 18  |
|                 | Total                     | 24  | 19  | 20  | 63  | 28  | 35  | 63  |
| 9Autre          | 90Autre                   | 2   | 1   | 2   | 5   | 2   | 3   | 5   |
|                 | Total                     | 2   | 1   | 2   | 5   | 2   | 3   | 5   |

**% de réponses par milieu pour chaque type d'évènements pouvant impacter les familles dans le futur**

|                      |                                      | 1Rural<br>N %<br>colonne | 2Urbain<br>N %<br>colonne | 3Intermed<br>N %<br>colonne | Total<br>N %<br>colonne |
|----------------------|--------------------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 11Biophysique        | 11Sècheresse_Manquepluie_Retard      | 76%                      | 63%                       | 85%                         | 76%                     |
|                      | 12Inondations                        | 19%                      | 38%                       | 12%                         | 20%                     |
|                      | 18Bonne pluvio                       | 4%                       | 0%                        | 0%                          | 3%                      |
|                      | 66DegradationRessources              | 2%                       | 0%                        | 3%                          | 2%                      |
| 13Predateurs         | 13Attaques de prédateurs ou maladies | 100%                     | 100%                      | 100%                        | 100%                    |
| 2Economique          | 21BaissePrixAgri                     | 31%                      | 14%                       | 32%                         | 28%                     |
|                      | 22HaussePrixAlim                     | 19%                      | 50%                       | 52%                         | 29%                     |
|                      | 24MeventePA                          | 12%                      | 10%                       | 0%                          | 10%                     |
|                      | 26Baisse prix intrants               | 3%                       | 0%                        | 0%                          | 2%                      |
|                      | 28Manque Intrants                    | 2%                       | 7%                        | 4%                          | 3%                      |
|                      | 29Hausse Prix agricole               | 4%                       | 0%                        | 0%                          | 3%                      |
|                      | 57NouvelleActivité                   | 14%                      | 5%                        | 4%                          | 11%                     |
|                      | 58ManqueOpportunité                  | 0%                       | 0%                        | 4%                          | 0%                      |
|                      | 59ManqueEquipProductifs              | 3%                       | 0%                        | 0%                          | 2%                      |
|                      | 64Dev Agricole                       | 5%                       | 5%                        | 4%                          | 5%                      |
|                      | 65Financement                        | 5%                       | 10%                       | 0%                          | 5%                      |
|                      | 81Aide ou Appui Extérieur            | 1%                       | 0%                        | 0%                          | 1%                      |
|                      | 2Social                              | 25Pauvreté_Secu alim     | 8%                        | 13%                         | 12%                     |
| 27Emploi             |                                      | 5%                       | 8%                        | 0%                          | 4%                      |
| 67Entente_Solidarité |                                      | 8%                       | 8%                        | 12%                         | 9%                      |
| 71.Pb_Foncier        |                                      | 29%                      | 29%                       | 35%                         | 30%                     |
| 91MouvementSocial    |                                      | 38%                      | 29%                       | 23%                         | 33%                     |
| 3Insécurité          | 92Education                          | 12%                      | 13%                       | 19%                         | 14%                     |
|                      | 31Vol                                | 54%                      | 41%                       | 47%                         | 49%                     |
|                      | 33Banditisme                         | 43%                      | 59%                       | 51%                         | 49%                     |
|                      | 34Djihadiste                         | 1%                       | 0%                        | 0%                          | 1%                      |
| 4Demographie         | 36AutreInsecurité                    | 1%                       | 0%                        | 2%                          | 1%                      |
|                      | 41Departs                            | 31%                      | 23%                       | 6%                          | 25%                     |
|                      | 42Immigrat                           | 5%                       | 10%                       | 0%                          | 5%                      |
|                      | 43Deces_Maladie_Epidiemi             | 63%                      | 67%                       | 94%                         | 69%                     |
|                      | 45Crois démographique                | 1%                       | 0%                        | 0%                          | 0%                      |
| 5New_Opport          | 51New_Industrie                      | 7%                       | 29%                       | 22%                         | 15%                     |
|                      | 52New_Collecteur                     | 4%                       | 3%                        | 2%                          | 3%                      |
|                      | 53New_Filière                        | 26%                      | 13%                       | 18%                         | 22%                     |
|                      | 54New_Projet                         | 20%                      | 11%                       | 13%                         | 16%                     |
|                      | 55New_OP                             | 17%                      | 15%                       | 13%                         | 16%                     |
|                      | 56New_ONG                            | 26%                      | 30%                       | 32%                         | 28%                     |
| 6Politique           | 60Election                           | 5%                       | 18%                       | 29%                         | 14%                     |
|                      | 61Chgmt_National                     | 16%                      | 9%                        | 14%                         | 14%                     |
|                      | 62Chgmt_Local                        | 58%                      | 55%                       | 0%                          | 46%                     |
|                      | 63Conflit_Guerre_CoupEtat            | 21%                      | 18%                       | 57%                         | 27%                     |
| 8Infrastructure      | 80New_Infrastructure                 | 74%                      | 60%                       | 100%                        | 71%                     |
|                      | 82Degrad_Manque_Infrasc              | 26%                      | 40%                       | 0%                          | 29%                     |
| 9Autre               | 90Autre                              | 100%                     | 100%                      | 0%                          | 100%                    |

**Perception par les chefs de concession de la qualité des infrastructures sur le territoire selon les milieux (en % des concessions)**

| Rural (N=182)              | Infrastructure présente | Bon Etat | 0PasBesoin | 1AConstruire | 2AAméliorer |
|----------------------------|-------------------------|----------|------------|--------------|-------------|
| Pistes/routes              | 78%                     | 15%      | 12%        | 22%          | 66%         |
| Infrastructures sanitaires | 73%                     | 47%      | 8%         | 41%          | 52%         |
| Ecole                      | 92%                     | 45%      | 12%        | 18%          | 70%         |
| Aménagement hydroagricole  | 21%                     | 16%      | 12%        | 60%          | 16%         |
| Couloir de vaccination     | 38%                     | 25%      | 4%         | 57%          | 24%         |
| Marché                     | 53%                     | 28%      | 22%        | 40%          | 38%         |
| Urbain (N=59)              | Infrastructure présente | Bon Etat | 0PasBesoin | 1AConstruire | 2AAméliorer |
| Pistes/routes              | 100%                    | 17%      | 20%        | 0%           | 80%         |
| Infrastructures sanitaires | 100%                    | 71%      | 8%         | 19%          | 73%         |
| Ecole                      | 100%                    | 56%      | 15%        | 0%           | 85%         |
| Aménagement hydroagricole  | 17%                     | 15%      | 14%        | 44%          | 14%         |
| Couloir de vaccination     | 63%                     | 51%      | 2%         | 36%          | 44%         |
| Marché                     | 100%                    | 73%      | 31%        | 0%           | 69%         |
| Intermédiaire (N=59)       | Infrastructure présente | Bon Etat | 0PasBesoin | 1AConstruire | 2AAméliorer |
| Pistes/routes              | 100%                    | 7%       | 3%         | 2%           | 95%         |
| Infrastructures sanitaires | 100%                    | 81%      | 19%        | 8%           | 73%         |
| Ecole                      | 100%                    | 71%      | 29%        | 2%           | 69%         |
| Aménagement hydroagricole  | 39%                     | 19%      | 14%        | 51%          | 36%         |
| Couloir de vaccination     | 90%                     | 80%      | 19%        | 20%          | 58%         |
| Marché                     | 100%                    | 69%      | 31%        | 2%           | 68%         |

## Annexe 12. Les suites à donner par le groupe d'experts

En toute fin d'atelier, une table ronde a été organisée sur les suites que les participants souhaitent donner à l'atelier. Chacun a exprimé ses intentions et ses souhaits, puis des propositions ont été formulées. Ces propositions autour de la suite de l'étude s'articulent autour des trois points ci-dessous.

### La diffusion et le partage des résultats

Il s'agit d'abord de faire en sorte que les produits de l'étude soient suffisamment diffusés dans la région à travers différents cadres de concertation. En plus de la couverture médiatique de l'atelier de restitution, une version numérique du rapport sera diffusée et un exemplaire imprimé transmis aux participants et aux autorités régionales. Le CR, lors de la restitution, s'est même engagé à mettre un exemplaire du présent rapport (et de ses déclinaisons plus opérationnelles), à disposition de chaque municipalité. Ceci suppose, du côté de la GIZ et du CR, de procéder à un tirage à grand nombre du document final pour réussir une grande diffusion.

### La saisie et l'appropriation par les acteurs locaux des résultats

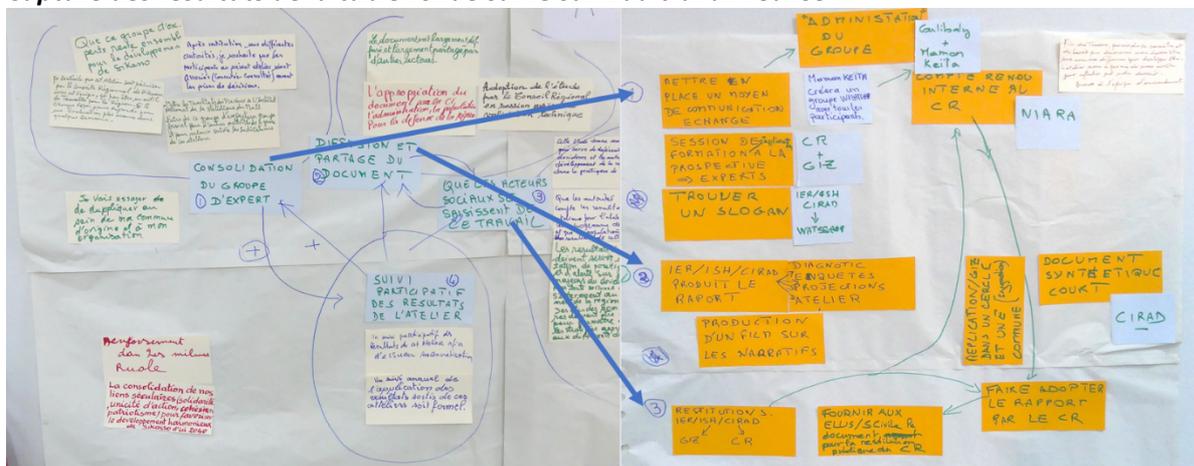
Cette action vise à faire approprier les résultats de l'étude par les acteurs du développement local, particulièrement les élus locaux de la région à la commune. Dans ce sens, le CR procèdera à l'adoption formelle des résultats de l'étude lors d'une de ses sessions et les présentera aux rencontres statutaires des collectivités : cercles et communes.

### La consolidation du groupe d'expert et le suivi des recommandations de l'étude

Conjointement à la diffusion des produits et de son appropriation formelle, l'objectif est aussi, à travers la création d'une communauté de pratique, d'accompagner ceux qui souhaiteraient utiliser les résultats dans leurs pratiques et réseaux, lors d'événements ciblés ou d'actions spécifiques. Il s'agit de mettre en place un mécanisme permettant de maintenir le groupe d'expert ayant participé à l'atelier dans la durée. Dans le futur, ce groupe servir comme un outil pour le Conseil régional et les autres acteurs de la Région. Parmi les actions concrètes proposées figurent la veille sur les résultats de cette étude prospective, l'organisation d'une session de formation à l'anticipation, l'initiation de nouvelles études prospectives à l'échelle locale (cercle ou commune) ou appliquées à des organisations, etc.

Le suivi participatif de ces propositions est une volonté exprimée par le groupe d'experts afin que les résultats de l'étude soient suffisamment valorisés. Pour cela, la communauté des experts pourrait être animée par un média social dédié (groupe WhatsApp ou autre formule). Pour enclencher la constitution de la communauté, une première identification d'activités et de responsabilités ont été formulées, reportées dans la figure ci-dessous (partie droite du tableau).

### Capture des résultats de la table ronde sur le suivi du travail réalisé



Note : Les flèches pointent vers des actions spécifiques identifiées lors de cette table ronde

Ces activités engagent les participants non seulement en leur qualité de membres du groupe mais aussi comme relais auprès de leurs organisations d'appartenance. La restitution de l'étude le 15 juillet 2021, et les appels clairs des autorités pour diffuser et utiliser les résultats de l'étude, offrent un cadre favorable à cet engagement... si les experts souhaitent effectivement saisir l'opportunité.

## Annexe 13. Programme des ateliers participatifs

Mai 2021

|             | <i>Horaire et Thème</i>                | <i>Activité</i>  |
|-------------|--|--|
| Lundi 17    | 08h30-09h00 Introduction               | <input type="checkbox"/> Présentation du projet et de l'atelier  |
|             | 09h00-09h45 Perceptions du futur       | <input type="checkbox"/> Espoirs, craintes et certitudes<br><input type="checkbox"/> Introduction des participants                       |
|             | 10h00-12h30 Sikasso aujourd'hui        | <input type="checkbox"/> Présentation du diagnostic<br><input type="checkbox"/> Introduction aux facteurs de changement                  |
|             | Déjeuner                               |  |
|             | 13h30-17h45 Les facteurs de changement | <input type="checkbox"/> Discussion/amendement de la liste des facteurs de changement et clarification des définitions                   |
| Mardi 18    | 08h15-12h30: Les influences mutuelles  | <input type="checkbox"/> Présentation de l'analyse structurelle et de la matrice I/D<br><input type="checkbox"/> Application en plénière |
|             | Déjeuner                               |  |
|             | 13h30-17h45: Les influences mutuelles  | <input type="checkbox"/> Analyse structurelle en groupes   |
| Mercredi 19 | 08h15-12h30: Les influences mutuelles  | <input type="checkbox"/> Analyse structurelle en groupes   |
|             | Déjeuner                               |  |
|             | 13h30-17h45: Les influences mutuelles  | <input type="checkbox"/> Analyse structurelle en groupes   |
| Jeudi 20    | 08h15-10h15: Les forces motrices       | <input type="checkbox"/> Analyse et lecture des résultats et choix des forces motrices   |
|             | 10h30-12h30 : Les états du futur       | <input type="checkbox"/> Production d'états du futur pour chaque force motrice en plénière   |
|             | Déjeuner                               |  |
|             | 13h30-17h45: Les états du futur        | <input type="checkbox"/> Production d'états du futur pour chaque force motrice en groupes  |
| Vendredi 21 | 08h00-10h00: Les états du futur        | <input type="checkbox"/> Production d'états du futur pour chaque force motrice en groupes  |
|             | 10h15-12h15 : Le tableau morphologique | <input type="checkbox"/> Production du tableau morphologique<br><input type="checkbox"/> Discussion des résultats                        |
|             | 12h15-13h00                            | <input type="checkbox"/> Bilan et information sur le prochain atelier  |
|             | Déjeuner et départ des participants    |  |

Juin 2021

|             | <i>Horaire et Thème</i>                 | <i>Activité</i>  |
|-------------|---|--|
| Lundi 14    | 08h15-08h45: Introduction               | <input type="checkbox"/> Rappel des étapes précédentes et programme de l'atelier   |
|             | 08h45-12h30 : Les trames du futur       | <input type="checkbox"/> Production et sélection des trames du futur   |
|             | Déjeuner                                |  |
| Mardi 15    | 13h30-17h30 : Des trames aux synopsis   | <input type="checkbox"/> Production et sélection des trames du futur<br><input type="checkbox"/> Rédaction des synopsis  |
|             | 08h15-12h30: Des synopsis aux narratifs | <input type="checkbox"/> Discussion et sélection des synopsis<br><input type="checkbox"/> Ecriture des cinq narratifs  |
|             | Déjeuner                                |  |
| Mercredi 16 | 13h30-17h45: Des synopsis aux narratifs | <input type="checkbox"/> Ecriture de cinq narratifs  |
|             | 08h30-12h30: Repenser le présent        | <input type="checkbox"/> Préparation des synopsis pour les triangles des futurs<br><input type="checkbox"/> Présentation du triangle des futurs<br><input type="checkbox"/> Application aux synopsis en groupe     |
|             | Déjeuner                                |  |
| Jeudi 17    | 13h30-18h00 : Repenser le présent       | <input type="checkbox"/> Application aux synopsis en groupe (suite et fin)   |
|             | 08h30-12h30: Agir au présent            | <input type="checkbox"/> Partage des triangles<br><input type="checkbox"/> Table ronde : points de basculement   |
|             | Déjeuner                                |  |
| Vendredi 18 | 13h30-17h30: Agir au présent            | <input type="checkbox"/> Table ronde : Points de basculement (suite)   |
|             | 08h15-13h00: Messages du futur          | <input type="checkbox"/> Espoirs et craintes : ce qui a changé<br><input type="checkbox"/> Table ronde : messages clés<br><input type="checkbox"/> Table ronde : les suites<br><input type="checkbox"/> Evaluation |
|             | Déjeuner                                |  |
|             | 14h30-16h30 : Départ des participants   | <input type="checkbox"/>   |

## **Compte Rendu de l'atelier de restitution de l'étude prospective « les futurs de la Région de Sikasso à l'horizon 2040 » 15 juillet 2021**

L'atelier de restitution des résultats s'est tenu le jeudi 15 juillet 2021 dans la salle de conférence du Conseil Régional de Sikasso. Son objectif était de présenter les éléments clés des deux aspects de l'étude : le diagnostic et les ateliers prospectifs. L'atelier s'est déroulé de 10h à 16h avec la participation d'une soixantaine de personnes représentant les différentes catégories d'acteurs de la région : les services techniques déconcentrés de l'État, les élus et cadres du Conseil Régional de Sikasso, les responsables des 7 conseils de Cercles de la Région, les acteurs de la société civile, les chambres consulaires, les organisations de femmes et de jeunes, la presse et des représentants des groupes d'experts ayant participé aux ateliers prospectifs.

L'équipe de restitution était composée de : Baba Coulibaly (ISH), Sidikié Traoré, Mamy Soumaré, Aminata Gnana Diarra (IER), Jean-Michel Sourisseau et Robin Bourgeois (CIRAD). Ces deux dernières personnes y ont participé en ligne. Cette équipe était assistée de deux agents de l'IER basés à Sikasso, à savoir Sidi Oumar Traoré et Naténin Sanogo.

L'atelier a été marqué par : la cérémonie d'ouverture et de remise des attestations aux experts, la présentation du diagnostic, l'exposé des ateliers prospectifs et des scénarios et en fin les discussions générales en guise de conclusion et de perspective.

### **1 La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a commencé par les mots de bienvenue du Président du Conseil Régional de Sikasso M. Yaya Bamba. Dans son intervention, il a souligné l'importance de la planification dans le processus de Développement et a rappelé les actions menées ou en cours d'exécution par le Gouvernement du Mali et le Conseil Régional : l'étude Mali 2025, le CREDD, les politiques sectorielles et le Schéma National d'Aménagement du Territoire. Il a précisé que la vision du Conseil est à l'horizon 2035 est "Faire de la Région de Sikasso, une grande mégapole ouest-africaine dont l'économie moderne, compétitive et diversifiée, fondée surtout sur l'agroforesterie, constitue un facteur de stabilité sociale et d'ouverture vers des espaces sous-régionaux et internationaux plus dynamiques avec comme plaque tournante le nouveau district de Sikasso ». Il a ensuite rappelé les enjeux de développement de la région et l'intérêt d'un exercice de prospective pour appuyer les initiatives et actions de développement. Enfin, il a remercié la GIZ pour son soutien financier et l'équipe de consultants pour la qualité du travail réalisé.

Pour sa part, le représentant de la Directrice Générale de la GIZ, M. Yaya Ballo a mis l'accent sur l'importance de l'étude de prospective. Il a rappelé le déroulé du processus qui a permis d'obtenir des résultats de très bonne qualité. Il a adressé ses remerciements et félicitations aux parties prenantes et a assuré le Conseil Régional du soutien de la GIZ pour la prise en compte des résultats de l'étude dans les différentes opérations de planification de la Région.

Ensuite, le représentant du ministère du Développement rural, M. Mahamane Ibrahim Touré, Directeur Régional du Génie Rural, s'est adressé à l'auditoire en remerciant les participants, les consultants et la GIZ pour leur appui au conseil régional. Il a insisté à son tour sur l'intérêt de l'étude et les enjeux de développement agricole de la Région.

Enfin ce fut le tour de la représentante du Gouverneur, Madame Kanté Marie-Claire Dembélé Conseillère aux Affaires Economiques et Financières au Gouvernorat, de prononcer le discours d'ouverture. Dans lequel, elle a mis l'accent sur les enjeux de développement de la région et les défis de la croissance démographique tels que :

- l'amélioration des conditions de vie des populations à travers un meilleur accès à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la santé, à l'éducation, à l'eau potable et à l'électricité ;
- l'insertion des jeunes dans les circuits de production primaire, secondaire et tertiaire à travers des emplois décents ;
- l'adaptation des systèmes de production agricoles aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

Pour elle, une des meilleures manières de faire face à ces défis est d'anticiper, d'où l'intérêt de cette étude prospective « les futurs de la Région de Sikasso à l'horizon 2040 ». Elle a invité les acteurs régionaux à s'approprier des résultats de l'étude et d'en faire systématiquement recours dans tout ce qu'ils entreprennent. Dans la même logique, elle a exhorté le Conseil Régional à faire la diffusion de ce rapport à tous les niveaux. Enfin, elle a remercié la GIZ et le consortium de consultants avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier.

Après ces discours, des attestations ont été remises à une dizaine d'experts ayant participé aux ateliers prospectifs. Le Conseil Régional s'est engagé à remettre les attestations des autres experts absents à cet atelier de restitution. Enfin, on a procédé à la présentation des participants. Un tour de table a permis que chaque participant décline son identité et celle de l'organisation qu'il représente.

Les chercheurs du CIRAD, Robin Bourgeois et Jean-Michel Sourisseau ont participé à cette cérémonie en ligne. Dans leur intervention, ils ont remercié et félicité le Conseil Régional et les experts de Sikasso, qui ont participé aux ateliers et ont exprimé leur regret de ne pas pouvoir être physiquement présent à Sikasso à cause des consignes de sécurité de l'ambassade de France au Mali et de la GIZ.

Avant la suspension de la séance, l'équipe de chercheurs a fait une courte présentation pour remercier le Conseil Régional et particulièrement son Secrétaire Général, Monsieur Niara Diarra, les experts qui ont participé aux ateliers et les personnes qui ont répondu aux questions des enquêtes ménages et personnes-ressources. Elle a tenu à préciser que l'étude n'a pas vocation à prédire les avènements de la Région ou à planifier les opérations de développement ; elle vise plutôt à identifier ce qui fait bouger le territoire et les leviers possibles de son développement, à se projeter dans le futur pour révéler les points de basculement et les secteurs et thématiques sur lesquels il faut agir afin de libérer la créativité au service de la décision publique.

## **2 La présentation du Diagnostic**

Cette session a commencé par la désignation d'un président de séance à la personne de Monsieur Moulaye Diabaté, président du conseil de cercle de Kadiolo; il était assisté par une vice-présente, Madame Diarra Aminata Diarra.

Ensuite, l'équipe de chercheurs a présenté les résultats saillants de l'analyse rétrospective de la trajectoire de développement de la région dans différents secteurs de 1987 à nos jours ; la démographie et le peuplement, l'accès à l'éducation et à la santé, l'occupation de l'espace, l'urbanisation, l'agriculture (productions végétales et animales, diversification, filières porteuses, etc.), l'exploitation aurifère et les secteurs d'emploi. Les résultats des enquêtes sur les ménages réalisées pour mieux comprendre les dynamiques de la région ont été présentés. Ensuite, les projections démographiques et leurs implications en matière d'agriculture et d'emploi ont été exposées.

Après l'exposé, les questions et commentaires ont porté sur la compréhension des cartes d'accès à la santé et à l'éducation, les superficies des cultures, et particulièrement le maïs dont la courbe d'évolution n'était pas évidente, l'importance des défrichements pour l'agriculture, les inquiétudes liées à l'offre d'emploi pour la jeunesse et les menaces que font peser la croissance démographique sur la région.

Des discussions soulevées par ces questions et commentaires on peut retenir que : 1) la tendance à l'augmentation des défriches est réelle même si elle est relativement faible dans la région de Sikasso par rapport au reste du Mali grâce à l'intensification des systèmes de production, 2) le développement du maïs au détriment du sorgho est une réalité que l'étude doit mettre suffisamment en avant, 3) l'équipe de chercheurs ne peut pas dire si la croissance démographique est bonne ou mauvaise, elle dépend des acteurs qui doivent l'apprécier en fonction de leur contexte, et 4) les orientations pour faire face aux défis ont fait l'objet de discussions approfondies lors des ateliers et les résultats (points de basculement) seront présentés dans la session qui suit sur les scénarios du futur.

### **3 La présentation des ateliers prospectifs**

Cette session a commencé par la projection du petit film qui présente l'introduction aux scénarios de la région à l'horizon 2040. Les chercheurs ont d'abord exposé toute la démarche suivie au cours des deux semaines d'atelier sur l'élaboration des scénarios : la constitution d'un groupe d'experts, l'identification et la définition des facteurs de changement, l'analyse structurelle, la constitution du tableau morphologique, l'élaboration des synopsis et les narratifs. Ensuite, le narratif des cinq scénarios explorés a été présenté par 5 experts qui ont pris part aux ateliers prospectifs. Il s'agit de : 1) Sikasso la locomotive du Mali, 2) le retour au sorgho rouge, 3) l'éveil de Sikasso, 4) Sikasso se bat avec ses moyens et 5) Sikasso souffre.

Il y a eu un premier temps de débat immédiatement après l'exposé des narratifs des cinq scénarios. Les interventions ont porté sur comment éviter les scénarios non souhaitables et œuvrer en sorte que les scénarios souhaitables se réalisent. Au dire des participants, le futur vient du présent et la capacité à l'influencer dépend des acteurs de la région de Sikasso. Pour cela, ils devraient faire attention à leur passé, car beaucoup d'actions réalisées n'ont pas été à la hauteur. Ils doivent se tenir ce langage de vérité. Par exemple, l'étude Mali prospective 2025 réalisée en 1999 avait identifié un scénario non souhaitable qui se réalise aujourd'hui parce que rien n'a été fait pour l'éviter. Certains ont insisté sur le fait que ces scénarios sont des alertes qui doivent être prises au sérieux, y compris les plus catastrophiques. Ces alertes interpellent particulièrement les élus qui doivent prendre en compte ces messages et s'inquiéter de l'avenir de leur territoire. L'équipe de consultant, en guise de conclusion de ce premier temps, a informé l'audience que les ateliers prospectifs avaient bien discuté des contours de ces scénarios en les connectant au présent pour voir ce qui peut favoriser ou empêcher la reproduction de chaque scénario, souhaitable ou non. Cette analyse a été faite à partir de la méthode des triangles du futur et des tables rondes dont les résultats seront présentés dans la dernière partie de l'étude.

Cette dernière partie de la session sur les ateliers s'est focalisée sur les points de basculements et les messages clés. Pour chaque scénario, les points de basculement, les leviers d'actions et les premiers messages ont été présentés. L'équipe de chercheurs a précisé que ces éléments étaient très importants et constituaient la clé de voute, les points ou pédales sur lesquels les acteurs de la région peuvent agir pour aller vers les scénarios souhaitables et esquiver les scénarios non souhaitables comme l'a souligné la représentante du gouverneur dans son discours d'ouverture et que désormais la suite est entre les mains des acteurs de la Région. Après cet exposé, les interventions ont porté sur la nécessité et l'intérêt de prendre en compte les résultats de l'étude et de les diffuser auprès des acteurs de la région. À cet effet, le Secrétaire Général du Conseil Régional s'est engagé à mettre à la

disposition de chaque mairie de la région, le fichier PDF du document final de l'étude. Le partage et la diffusion devaient permettre une appropriation individuelle et collective des résultats de l'étude. Les participants ont également noté que l'étude sera d'une utilité même pour les nouvelles régions qui se mettent place.

#### **4 La cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par les mots de remerciements du président de séance, Monsieur Moulaye Diabaté. Celui-ci a surtout salué le bon déroulement des activités de l'atelier dans le respect, l'écoute et la compréhension mutuelle des participants. Il a reconnu la participation active des uns et des autres, tout au long des débats. Avant de terminer, le président de séance a insisté à son tour sur la nécessité d'une large diffusion et d'une appropriation effective des résultats de l'étude dont l'importance n'est pas à démontrer pour le développement de la région. C'est ainsi qu'il a déclaré clos les travaux de l'atelier de restitution de l'étude prospective « les futurs de la Région de Sikasso à l'horizon 2040 » à 16H.